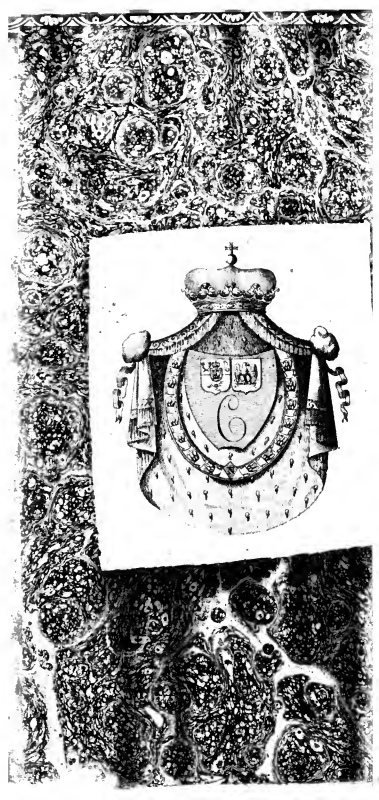
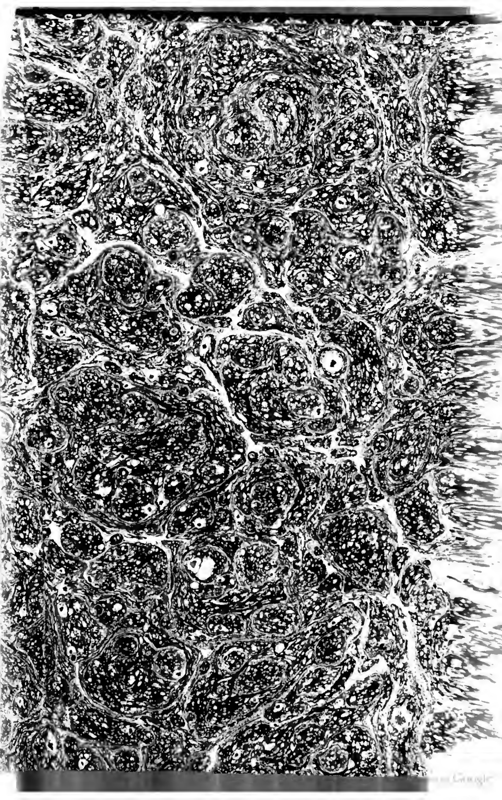
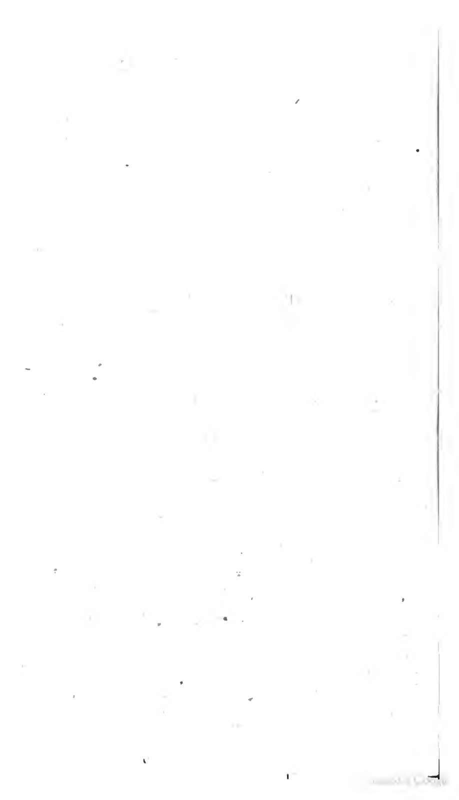








ŒUVRES

DE

MONTESQUIEU.

TOME CINQUIÈME.

CE VOLUME CONTIENT:

Considérations sur les causes de la grandeur des Romains, et de leur décadence, page 1

Table des Matières, 231

Dialogue de Sylla et d'Eucrate, 255

Lettres familières, 269

Arsace et Isménie, Histoire orientale, 401

Discours prononcé par l'Auteur à la rentrée du Parlement de Bordeaux, le jour de la saint Martin 1725, 461

Essai sur le Goût, dans les choses de la nature et de l'art, 475

Ebauche de l'Eloge historique du Maréchal de Berwick, 511

ŒUVRES

DE

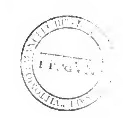
MONTESQUIEU.

NOUVELLE ÉDITION,

Pus correcte et plus complète que toutes les précédentes.

TOME CINQUIÈME.





A PARIS,

Chez JEAN-FRANÇOIS BASTIEN.

M. DCC. LXXXVIII.

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans les CONSIDÉRATIONS SUR LES ROMAINS.

CHAP. I. *COMMENCEMENS de Rome. 2. Ses guerres*; page 1
CHAP. II. *De la guerre chez les Romains*, 12
CHAP. III. *Comment les Romains purent s'agrandir*, 19
CHAP. IV. 1. *Des Gaulois*. 2. *De Pyrrus*. 3. *Parallèle de Carthage et de Rome*. 4. *Guerre d'Annibal*, 24
CHAP. V. *De l'état de la Grèce, de la Macédoine, de la Syrie et de l'Egypte, après l'abaissement des Carthaginois*, 38
CHAP. VI. *De la conduite que les Romains tinrent pour soumettre tous les peuples*, 51
CHAP. VII. *Comment Mithridate put leur résister*, 66
CHAP. VIII. *Des divisions qui furent toujours dans la ville*, 70
CHAP. IX. *Deux causes de la perte de Rome*, 78
CHAP. X. *De la corruption des Romains*, 85
CHAP. XI. 1. *De Sylla*. 2. *De Pompée et César*, 89
CHAP. XII. *De l'état de Rome après la mort de César*, 104
CHAP. XIII. *AUGUSTE*, 111
CHAP. XIV. *TIBÈRE*, 122
CHAP. XV. *Des empereurs, depuis Caïus Caligula jusqu'à Antonin*, 129
CHAP. XVI. *De l'état de l'empire, depuis Antonin jusqu'à Probus*, 142
CHAP. XVII. *Changement dans l'état*, 157
CHAP. XVIII. *Nouvelles maximes prises par les Romains*, 168
CHAP. XIX. 1. *Grandeur d'Attila*. 2. *Cause de l'établis-*

sement des Barbares. 3. Raisons pourquoi l'empire d'Occident fut le premier abattu, 176
CHAP. XX. 1. *Des conquêtes de Justinien.* 2. *De son gouvernement,* 187
CHAP. XXI. *Désordres de l'empire d'Orient,* 199
CHAP. XXII. *Foiblesse de l'empire d'Orient,* 205
CHAP. XXIII. 1. *Raison de la durée de l'empire d'Orient.* 2. *Sa destruction,* 221

Fin de la Table des Chapitres.

CONSIDÉRATIONS

SUR LES CAUSES DE LA GRANDEUR

DES ROMAINS,

ET DE LEUR DÉCADENCE.

CHAPITRE PREMIER.

1, *Commencémens de Rome.* 2. *Ses guerres.*

IL ne faut pas prendre, de la ville de Rome, dans ses commencemens, l'idée que nous donnent les villes que nous voyons aujourd'hui; à moins que ce ne soient celles de Crimée, faites pour renfermer le butin, les bestiaux et les fruits de la campagne. Les noms anciens des principaux lieux de Rome ont tous du rapport à cet usage.

La ville n'avoit pas même de rues, si l'on n'appelle de ce nom la continuation des chemins qui y aboutissoient. Les maisons étoient placées sans ordre, et très-petites; car les hommes, toujours au travail, ou dans la place publique, ne se tenoient guère dans les maisons.

Mais la grandeur de Rome parut bientôt dans

ses édifices publics. Les ouvrages (1) qui ont donné, et qui donnent encore aujourd'hui la plus haute idée de sa puissance, ont été faits sous les rois. On commençoit déja à bâtir la ville éternelle.

Romulus et ses successeurs furent presque toujours en guerre avec leurs voisins, pour avoir des citoyens, des femmes, ou des terres: ils revenoient dans la ville avec les dépouilles des peuples vaincus : c'étoient des gerbes de bled et des troupeaux : cela y causoit une grande joie. Voilà l'origine des triomphes, qui furent dans la suite la principale cause des grandeurs où cette ville parvint.

Rome accrut beaucoup ses forces par son union avec les Sabins, peuples durs et belliqueux, comme les Lacédémoniens dont ils étoient descendus. Romulus (2) prit leur bouclier qui étoit large, au lieu du petit bouclier argien dont il s'étoit servi jusqu'alors. Et on doit remarquer que ce qui a le plus contribué à rendre les Romains les maîtres du monde, c'est qu'ayant combattu successivement contre tous les peuples, ils ont toujours renoncé à leurs usages, si-tôt qu'ils en ont trouvé de meilleurs.

On pensoit alors, dans les républiques

(1) Voyez l'étonnement de Denys d'Halicarnasse, sur les égouts faits par Tarquin. *Ant. Rom. lib. III.* Ils subsistent encore.

(2) *Plutarque*, vie de Romulus, édit. de BASTIEN, tome I, p. 61.

d'Italie, que les traités qu'elles avoient faits avec un roi, ne les obligeoient point envers son successeur; c'étoit pour elles une espèce de droit des gens (1) : ainsi tout ce qui avoit été soumis par un roi de Rome se prétendoit libre sous un autre, et les guerres naissoient toujours des guerres.

Le règne de Numa, long et pacifique, étoit très-propre à laisser Rome dans sa médiocrité; et si elle eût eu dans ce temps-là un territoire moins borné et une puissance plus grande, il y a apparence que sa fortune eût été fixée pour jamais.

Une des causes de sa prospérité, c'est que ses rois furent tous de grands personnages. On ne trouve point ailleurs, dans les histoires, une suite non interrompue de tels hommes d'état et de tels capitaines.

Dans la naissance des sociétés, ce sont les chefs des républiques qui font l'institution; et c'est ensuite l'institution qui forme les chefs des républiques.

Tarquin prit la couronne, sans être élu par le sénat (2), ni par le peuple. Le pouvoir devenoit héréditaire; il le rendit absolu. Ces deux révolutions furent bientôt suivies d'une troisième.

(1) Cela paroît par toute l'histoire des rois de Rome.

(2) Le sénat nommoit un magistrat de l'interrègne, qui élisoit le roi : cette élection devoit être confirmée par le peuple. Voyez *Denys d'Halicarnasse*, liv. II, III et IV.

Son fils Sextus, en violant Lucrèce, fit une chose qui a presque toujours fait chasser les tyrans d'une ville où ils ont commandé : car le peuple, à qui une action pareille fait si bien sentir sa servitude, prend d'abord une résolution extrême.

Un peuple peut aisément souffrir qu'on exige de lui de nouveaux tributs ; il ne sait pas s'il ne retirera point quelque utilité de l'emploi qu'on fera de l'argent qu'on lui demande : mais quand on lui fait un affront, il ne sent que son malheur, et il y ajoute l'idée de tous les maux qui sont possibles.

Il est pourtant vrai que la mort de Lucrèce ne fut que l'occasion de la révolution qui arriva : car un peuple fier, entreprenant, hardi, et renfermé dans des murailles, doit nécessairement secouer le joug, ou adoucir ses mœurs.

Il devoit arriver de deux choses l'une ; ou que Rome changeroit son gouvernement, ou qu'elle resteroit une petite et pauvre monarchie.

L'histoire moderne nous fournit un exemple de ce qui arriva pour lors à Rome, et ceci est bien remarquable : car, comme les hommes ont eu dans tous les temps les mêmes passions, les occasions qui produisent les grands changemens sont différentes, mais les causes sont toujours les mêmes.

Comme Henri VII, roi d'Angleterre, augmenta le pouvoir des Communes pour avilir les Grands ; Servius Tullius, avant lui, avoit

étendu les privilèges du peuple (*) pour abaisser le sénat. Mais le peuple, devenu d'abord plus hardi, renversa l'une et l'autre monarchie.

Le portrait de Tarquin n'a point été flatté; son nom n'a échappé à aucun des orateurs qui ont eu à parler contre la tyrannie. Mais sa conduite avant son malheur, que l'on voit qu'il prévoyoit; sa douceur pour les peuples vaincus; sa libéralité envers les soldats; cet art qu'il eut d'intéresser tant de gens à sa conservation; ses ouvrages publics; son courage à la guerre; sa constance dans son malheur; une guerre de vingt ans, qu'il fit ou qu'il fit faire au peuple romain, sans royaume et sans biens; ses continuelles ressources, font bien voir que ce n'étoit pas un homme méprisable.

Les places que la postérité donne sont sujettes, comme les autres, aux caprices de la fortune. Malheur à la réputation de tout prince qui est opprimé par un parti qui devient le dominant, ou qui a tenté de détruire un préjugé qui lui survit!

Rome, ayant chassé les rois, établit des consuls annuels; c'est encore ce qui la porta à ce haut degré de puissance. Les princes ont, dans leur vie, des périodes d'ambition; après quoi, d'autres passions, et l'oisiveté même, succèdent: mais la république ayant des chefs qui changeoient tous les ans, et qui cherchoient à signaler leur magistrature pour en obtenir de

(*) Voyez *Zonare*, et *Denys d'Halicarnasse*, liv. IV.

nouvelles, il n'y avoit pas un moment de perdu pour l'ambition; ils engageoient le sénat à proposer au peuple la guerre, et lui montroient tous les jours de nouveaux ennemis.

Ce corps y étoit déjà assez porté de lui-même : car, étant fatigué sans cesse par les plaintes et les demandes du peuple, il cherchoit à le distraire de ses inquiétudes, et à l'occuper au dehors (1).

Or, la guerre étoit presque toujours agréable au peuple; parce que, par la sage distribution du butin, on avoit trouvé le moyen de la lui rendre utile.

Rome étant une ville sans commerce, et presque sans arts, le pillage étoit le seul moyen que les particuliers eussent pour s'enrichir.

On avoit donc mis de la discipline dans la manière de piller; et on y observoit, à peu près, le même ordre qui se pratique aujourd'hui chez les petits Tartares.

Le butin étoit mis en commun (2), et on le distribuoit aux soldats : rien n'étoit perdu, parce qu'avant de partir, chacun avoit juré qu'il ne détourneroit rien à son profit. Or, les Romains étoient le peuple du monde le plus religieux sur le serment, qui fut toujours le nerf de leur discipline militaire.

Enfin, les citoyens qui restoient dans la

(1) D'ailleurs, l'autorité du sénat étoit moins bornée dans les affaires du dehors, que dans celles de la ville.

(2) Voyez *Polybe*, liv. X.

ville, jouissoient aussi des fruits de la victoire. On confisquoit une partie des terres du peuple vaincu, dont on faisoit deux parts : l'une se vendoit au profit du public ; l'autre étoit distribuée aux pauvres citoyens, sous la charge d'une rente en faveur de la république.

Les consuls, ne pouvant obtenir l'honneur du triomphe, que par une conquête ou une victoire, faisoient la guerre avec une impétuosité extrême : on alloit droit à l'ennemi, et la force décidoit d'abord.

Rome étoit donc dans une guerre éternelle et toujours violente : or, une nation toujours en guerre, et par principe de gouvernement, devoit nécessairement périr, ou venir à bout de toutes les autres, qui, tantôt en guerre, tantôt en paix, n'étoient jamais si propres à attaquer, ni si préparées à se défendre.

Par-là, les Romains acquirent une profonde connoissance de l'art militaire. Dans les guerres passagères, la plupart des exemples sont perdus ; la paix donne d'autres idées, et on oublie ses fautes et ses vertus même.

Une autre suite du principe de la guerre continuelle, fut que les Romains ne firent jamais la paix que vainqueurs : en effet, à quoi bon faire une paix honteuse avec un peuple, pour en aller attaquer un autre ?

Dans cette idée, ils augmentoient toujours leurs prétentions à mesure de leurs défaites : par-là, ils consternoient les vainqueurs, et

s'imposoient à eux-mêmes une plus grande nécessité de vaincre.

Toujours exposés aux plus affreuses vengeances, la constance et la valeur leur devinrent nécessaires; et ces vertus ne purent être distinguées chez eux de l'amour de soi-même, de sa famille, de sa patrie, et de tout ce qu'il y a de plus cher parmi les hommes.

Les peuples d'Italie n'avoient aucun (*) usage des machines propres à faire les sièges; et, de plus, les soldats n'ayant point de paie, on ne pouvoit pas les retenir long-temps devant une place : ainsi peu de leurs guerres étoient décisives. On se battoit, pour avoir le pillage du camp ennemi, ou de ses terres; après quoi, le vainqueur et le vaincu se retiroient chacun dans sa ville. C'est ce qui fit la résistance des peuples d'Italie, et en même temps l'opiniâtreté des Romains à les subjuguer : c'est ce qui donna à ceux-ci des victoires qui ne les corrompirent point, et qui leur laissèrent toute leur pauvreté.

S'ils avoient rapidement conquis toutes les villes voisines, ils se seroient trouvés dans

(*) Denys d'Halicarnasse le dit formellement, liv. IX; et cela paroît par l'histoire. Ils ne savoient point faire de galeries pour se mettre à couvert des assiégés; ils tâchoient de prendre les villes par escalade. Ephorus a écrit qu'Artémon, ingénieur, inventa les grosses machines pour battre les plus fortes murailles. Périclès s'en servit le premier au siège de Samos, dit Plutarque, *vie de Périclès*, édit. de BASTIEN, tome II, p. 31.

la décadence à l'arrivée de Pyrrhus, des Gaulois et d'Annibal; et, par la destinée de presque tous les états du monde, ils auroient passé trop vîte de la pauvreté aux richesses, et des richesses à la corruption.

Mais Rome, faisant toujours des efforts, et trouvant toujours des obstacles, faisoit sentir sa puissance, sans pouvoir l'étendre; et, dans une circonférence très-petite, elle s'exerçoit à des vertus qui devoient être si fatales à l'univers.

Tous les peuples d'Italie n'étoient pas également belliqueux: les Toscans étoient amollis par leurs richesses et par leur luxe; les Tarentins, les Capouans, presque toutes les villes de la Campanie et de la grande Grèce, languissoient dans l'oisiveté et dans les plaisirs. Mais les Latins, les Herniques, les Sabins, les Eques et les Volsques aimoient passionnément la guerre; ils étoient autour de Rome; ils lui firent une résistance inconcevable, et furent ses maîtres en fait d'opiniâtreté.

Les villes Latines étoient des colonies d'Albe, qui furent fondées (1) par Latinius Sylvius. Outre une origine commune avec les Romains, elles avoient encore des rites communs; et Servius Tullius (2) les avoit engagées à faire bâtir un temple dans Rome, pour

(1) Comme on le voit dans un traité intitulé : *Origo gentis Romanæ*, qu'on croit être d'Aurélius Victor.

(2) *Denys d'Halicarnasse*, liv. IV.

être le centre de l'union des deux peuples. Ayant perdu une grande bataille auprès du lac Régille, elles furent soumises à une alliance et une société (1) de guerre avec les Romains.

On vit manifestement, pendant le peu de temps que dura la tyrannie des décemvirs, à quel point l'agrandissement de Rome dépendoit de sa liberté. L'état sembla avoir perdu (2) l'ame qui le faisoit mouvoir.

Il n'y eut plus, dans la ville, que deux sortes de gens ; ceux qui souffroient la servitude ; et ceux qui, pour leurs intérêts particuliers, cherchoient à la faire souffrir. Les sénateurs se retirèrent de Rome comme d'une ville étrangère ; et les peuples voisins ne trouvèrent de résistance nulle part.

Le sénat ayant eu le moyen de donner une paie aux soldats, le siège de Véïes fut entrepris ; il dura dix ans. On vit un nouvel art chez les Romains, et une autre manière de faire la guerre ; leurs succès furent plus éclatans ; ils profitèrent mieux de leurs victoires ; ils firent de plus grandes conquêtes ; ils envoyèrent plus de colonies : enfin, la prise de Véïes fut une espèce de révolution.

Mais les travaux ne furent pas moindres. S'ils

(1) Voyez, dans *Denys d'Halicarnasse*, liv. IV, un des traités faits avec eux.

(2) Sous prétexte de donner au peuple des loix écrites, ils se saisirent du gouvernement. Voyez *Denys d'Halicarnasse*, liv. XI.

portèrent de plus rudes coups aux Toscans, aux Eques et aux Volsques, cela même fit que les Latins et les Herniques, leurs alliés, qui avoient les mêmes armes et la même discipline qu'eux, les abandonnèrent; que des ligues se formèrent chez les Toscans; et que les Samnites, les plus belliqueux de tous les peuples de l'Italie, leur firent la guerre avec fureur.

Depuis l'établissement de la paie, le sénat ne distribua plus aux soldats les terres des peuples vaincus : il imposa d'autres conditions; il les obligea, par exemple, de fournir (*) à l'armée une solde pendant un certain temps, de lui donner du bled et des habits.

La prise de Rome par les Gaulois ne lui ôta rien de ses forces : l'armée, plus dissipée que vaincue, se retira presque entière à Véies; le peuple se sauva dans les villes voisines; et l'incendie de la ville ne fut que l'incendie de quelques cabanes de pasteurs.

(*) Voyez les traités qui furent faits.

*

CHAPITRE II.

De l'art de la guerre chez les Romains.

LES Romains se destinant à la guerre, et la regardant comme le seul art, ils mirent tout leur esprit et toutes leurs pensées à le perfectionner. C'est, sans doute, un Dieu, dit Végèce (1), qui leur inspira la légion.

Ils jugèrent qu'il falloit donner aux soldats de la légion des armes offensives et défensives, plus fortes et plus (2) pesantes que celles de quelque autre peuple que ce fût.

Mais, comme il y a des choses à faire, dans la guerre, dont un corps pesant n'est pas capable, ils voulurent que la légion contînt, dans son sein, une troupe légère, qui pût en sortir, pour engager le combat; et, si la nécessité l'exigeoit, s'y retirer; qu'elle eût

(1) Liv. II, ch. I.

(2) Voyez, dans *Polybe*, et dans Josephe *de bello judaico*, liv. II, quelles étoient les armes du soldat romain. Il y a peu de différence, dit ce dernier, entre les chevaux chargés et les soldats romains. « Ils portent, » dit Cicéron, leur nourriture pour plus de quinze » jours, tout ce qui est à leur usage, tout ce qu'il faut » pour se fortifier; et à l'égard de leurs armes, ils » n'en sont pas plus embarrassés que de leurs mains ». *Tuscul.* liv. III.

encore de la cavalerie, des hommes de trait, et des frondeurs, pour poursuivre les fuyards et achever la victoire; qu'elle fût défendue par toute sorte de machines de guerre, qu'elle traînoit avec elle; que chaque fois elle se retranchât; et fût, comme dit Végèce (1), une espèce de place de guerre.

Pour qu'ils pussent avoir des armes plus pesantes que celles des autres hommes, il falloit qu'ils se rendissent plus qu'hommes; c'est ce qu'ils firent par un travail continuel, qui augmentoit leur force, et par des exercices qui leur donnoient de l'adresse, laquelle n'est autre chose qu'une juste dispensation des forces que l'on a.

Nous remarquons aujourd'hui que nos armées périssent beaucoup par le travail (2) immodéré des soldats; et cependant c'étoit par un travail immense que les Romains se conservoient. La raison en est, je crois, que leurs fatigues étoient continuelles; au lieu que nos soldats passent sans cesse d'un travail extrême à une extrême oisiveté; ce qui est la chose du monde la plus propre à les faire périr.

Il faut que je rapporte ici ce que les auteurs (3) nous disent de l'éducation des soldats

(1) *Lib. II, cap. XXV.*

(2) Sur-tout par le fouillement des terres.

(3) Voyez *Végèce*, liv. I. Voyez, dans *Tite-Live*, livre XXVI, les exercices que Scipion l'Africain faisoit faire aux soldats après la prise de Carthage la neuve. Marius, malgré sa vieillesse, alloit tous les jours au

romains. On les accoutumoit à aller le pas militaire, c'est-à-dire, à faire en cinq heures vingt milles, et quelquefois vingt-quatre. Pendant ces marches, on leur faisoit porter des poids de soixante livres. On les entretenoit dans l'habitude de courir, et de sauter tout armés : ils prenoient (1), dans leurs exercices, des épées, des javelots, des flèches d'une pesanteur double des armes ordinaires; et ces exercices étoient continuels.

Ce n'étoit pas seulement dans le camp qu'étoit l'école militaire; il y avoit dans la ville un lieu où les citoyens alloient s'exercer (c'étoit le champ de Mars). Après le travail (2), ils se jettoient dans le Tibre, pour s'entretenir dans l'habitude de nager, et nettoyer la poussière et la sueur.

Nous n'avons plus une juste idée des exercices du corps : un homme qui s'y applique trop nous paroît méprisable, par la raison que la plupart de ces exercices n'ont plus d'autre objet que les agrémens; au lieu que, chez les anciens, tout, jusqu'à la danse, faisoit partie de l'art militaire.

Il est même arrivé, parmi nous, qu'une adresse trop recherchée dans l'usage des armes

champ de Mars. Pompée, à l'âge de cinquante-huit ans, alloit combattre tout armé avec les jeunes gens; il montoit à cheval, couroit à bride abattue, et lançoit ses javelots. Plutarque, *vie de Marius et de Pompée*.

(1) *Végèce*, liv. I.

(2) *Idem, ibid.*

dont nous nous servons à la guerre est devenue ridicule; parce que, depuis l'introduction de la coutume des combats singuliers, l'escrime a été regardée comme la science des querelleurs ou des poltrons.

Ceux qui critiquent Homère de ce qu'il relève ordinairement dans ses héros la force, l'adresse, ou l'agilité du corps, devroient trouver Salluste bien ridicule, qui loue Pompée (1) de ce qu'il couroit, sautoit, et portoit un fardeau, aussi bien qu'homme de son temps.

Toutes les fois que les Romains se crurent en danger, ou qu'ils voulurent réparer quelque perte, ce fut une pratique constante, chez eux, d'affermir la discipline militaire. Ont-ils à faire la guerre aux Latins, peuples aussi aguerris qu'eux-mêmes? Manlius songe à augmenter la force du commandement, et fait mourir son fils, qui avoit vaincu sans son ordre. Sont-ils battus à Numance? Scipion Emilien les prive d'abord de tout ce qui les avoit amollis (2). Les légions romaines ont-elles passé sous le joug en Numidie? Métellus répare cette honte, dès qu'il leur a fait reprendre les institutions anciennes. Marius, pour

(1) *Cum alacribus saltu, cum velocibus cursu, cum validis rectè certabat.* Fragm. de *Salluste*, rapporté par *Végèce*, liv. I, ch. IX.

(2) Il vendit toutes les bêtes de somme de l'armée; et fit porter à chaque soldat du bled pour trente jours, et sept pieux. *Somm. de Florus*, liv. LVII.

battre les Cimbres et les Teutons, commence par détourner les fleuves; et Sylla fait si bien (1) travailler les soldats de son armée effrayée de la guerre contre Mithridate, qu'ils lui demandent le combat comme la fin de leurs peines.

Publius Nasica, sans besoin, leur fit construire une armée navale. On craignoit plus l'oisiveté que les ennemis.

Aulugelle (2) donne d'assez mauvaises raisons de la coutume des Romains, de faire saigner les soldats qui avoient commis quelque faute : la vraie est que, la force étant la principale qualité du soldat, c'étoit le dégrader que de l'affoiblir.

Des hommes si endurcis étoient ordinairement sains. On ne remarque pas, dans les auteurs, que les armées romaines, qui faisoient la guerre en tant de climats, périssent beaucoup par les maladies; au lieu qu'il arrive presque continuellement, aujourd'hui, que des armées, sans avoir combattu, se fondent, pour ainsi dire, dans une campagne.

Parmi nous, les désertions sont fréquentes; parce que les soldats sont la plus vile partie de chaque nation, et qu'il n'y en aucune qui ait ou qui croie avoir un certain avantage sur les autres. Chez les Romains, elles étoient plus rares : des soldats tirés du sein d'un

(1) Frontin, *Stratagêmes*, liv. I, ch. XI.
(2) Liv. X, ch. VIII.

peuple

peuple si fier, si orgueilleux, si sûr de commander aux autres, ne pouvoient guère penser à s'avilir jusqu'à cesser d'être Romains.

Comme leurs armées n'étoient pas nombreuses, il étoit aisé de pourvoir à leur subsistance ; le chef pouvoit mieux les connoître, et voyoit plus aisément les fautes et les violations de la discipline.

La force de leurs exercices, les chemins admirables qu'ils avoient construits, les mettoient en état de faire des marches longues et rapides (*). Leur présence inopinée glaçoit les esprits : ils se montroient sur-tout après un mauvais succès, dans le temps que leurs ennemis étoient dans cette négligence que donne la victoire.

Dans nos combats d'aujourd'hui, un particulier n'a guère de confiance qu'en la multitude : mais chaque Romain, plus robuste et plus aguerri que son ennemi, comptoit toujours sur lui-même ; il avoit naturellement du courage, c'est-à-dire, de cette vertu qui est le sentiment de ses propres forces.

Leurs troupes étant toujours les mieux disciplinées, il étoit difficile que, dans le combat le plus malheureux, ils ne se ralliassent quelque part, ou que le désordre ne se mît quelque part chez les ennemis. Aussi les voit-on continuellement, dans les histoires, quoique

(*) Voyez sur-tout la défaite d'Asdrubal, et leur diligence contre Viriatus.

surmontés dans le commencement par le nombre ou par l'ardeur des ennemis, arracher enfin la victoire de leurs mains.

Leur principale attention étoit d'examiner en quoi leur ennemi pouvoit avoir de la supériorité sur eux; et d'abord ils y mettoient ordre. Ils s'accoutumèrent à voir le sang et les blessures dans les spectacles des gladiateurs, qu'ils prirent des Etrusques (1).

Les épées tranchantes (2) des Gaulois, les éléphans de Pyrrhus, ne les surprirent qu'une fois. Ils suppléèrent à la foiblesse de leur cavalerie (3), d'abord en ôtant les brides des chevaux, pour que l'impétuosité n'en pût être arrêtée; ensuite en y mêlant des vélites (4). Quand ils eurent connu l'épée espagnole (5),

(1) Fragment de Nicolas de *Damas*, livre X, tiré d'Athénée, liv. IV. Avant que les soldats partissent pour l'armée, on leur donnoit un combat de gladiateurs. Jules Capit. *Vie de Maxime et de Balbin.*

(2) Les Romains présentoient leurs javelots, qui recevoient les coups des épées gauloises, et les émoussoient.

(3) Elle fut encore meilleure que celle des petits peuples d'Italie. On la formoit des principaux citoyens, à qui le public entretenoit un cheval. Quand elle mettoit pied à terre, il n'y avoit point d'infanterie plus redoutable, et très-souvent elle déterminoit la victoire.

(4) C'étoient de jeunes hommes légérement armés, les plus agiles de la légion, qui, au moindre signal, sautoient sur la croupe des chevaux, ou combattoient à pied. *Valère Maxime*, liv. II; *Tite-Live*, liv. XXVI.

(5) Fragm. de *Polybe*, rapporté par Suidas au mot Μάχαιρα.

ils quittèrent la leur. Ils éludèrent la science des pilotes, par l'invention d'une machine que Polybe nous a décrite. Enfin, comme dit Josephe (*), la guerre étoit pour eux une méditation; la paix, un exercice.

Si quelque nation tint, de la nature ou de son institution, quelque avantage particulier, ils en firent d'abord usage : ils n'oublièrent rien pour avoir des chevaux numides, des archers crétois, des frondeurs baléares, des vaisseaux rhodiens.

Enfin, jamais nation ne prépara la guerre avec tant de prudence, et ne la fit avec tant d'audace.

CHAPITRE III.

Comment les Romains purent s'agrandir.

COMME les peuples de l'Europe ont, dans ces temps-ci, à-peu-près les mêmes arts, les mêmes armes, la même discipline et la même manière de faire la guerre, la prodigieuse fortune des Romains nous paroît inconcevable. D'ailleurs, il y a aujourd'hui une telle disproportion dans la puissance, qu'il n'est pas possible qu'un petit état sorte, par ses propres forces, de l'abaissement où la Providence l'a mis.

(*) *De bello judaico*, liv. II.

Ceci demande qu'on y réfléchisse : sans quoi, nous verrions des événemens sans les comprendre ; et, ne sentant pas bien la différence des situations, nous croirions, en lisant l'histoire ancienne, voir d'autres hommes que nous.

Une expérience continuelle a pu faire connoître en Europe qu'un prince qui a un million de sujets ne peut, sans se détruire lui-même, entretenir plus de dix mille hommes de troupes : il n'y a donc que les grandes nations qui aient des armées.

Il n'en étoit pas de même dans les anciennes républiques ; car cette proportion des soldats au reste du peuple, qui est aujourd'hui comme d'un à cent, y pouvoit être aisément comme d'un à huit.

Les fondateurs des anciennes républiques avoient également partagé les terres : cela seul faisoit un peuple puissant, c'est-à-dire, une société bien réglée ; cela faisoit aussi une bonne armée, chacun ayant un égal intérêt, et très-grand, à défendre sa patrie.

Quand les loix n'étoient plus rigidement observées, les choses revenoient au point où elles sont à présent parmi nous : l'avarice de quelques particuliers, et la prodigalité des autres, faisoient passer les fonds de terre dans peu de mains ; et d'abord les arts s'introduisoient, pour les besoins mutuels des riches et des pauvres. Cela faisoit qu'il n'y avoit presque plus de citoyens, ni de soldats ; car

les fonds de terre destinés auparavant à l'entretien de ces derniers, étoient employés à celui des esclaves et des artisans, instrumens du luxe des nouveaux possesseurs : sans quoi l'état, qui, malgré son déréglement, doit subsister, auroit péri. Avant la corruption, les revenus primitifs de l'état étoient partagés entre les soldats; c'est-à-dire, les laboureurs: lorsque la république étoit corrompue, ils passoient d'abord à des hommes riches, qui les rendoient aux esclaves et aux artisans; d'où on en retiroit, par le moyen des tributs, une partie pour l'entretien des soldats.

Or, ces sortes de gens n'étoient guère propres à la guerre : ils étoient lâches, et déjà corrompus par le luxe des villes, et souvent par leur art même; outre que, comme ils n'avoient point proprement de patrie, et qu'ils jouissoient de leur industrie par-tout, ils avoient peu à perdre ou à conserver.

Dans un dénombrement de Rome (1), fait quelque temps après l'expulsion des rois, et dans celui que Démétrius de Phalère fit à Athènes (2), il se trouva, à-peu-près, le même nombre d'habitans; Rome en avoit quatre cent quarante mille; Athènes, quatre cent trente

(1) C'est le dénombrement dont parle *Denys d'Halicarnasse* dans le livre IX, art. 25, et qui me paroît être le même que celui qu'il rapporte à la fin de son sixième livre, qui fut fait seize ans après l'expulsion des rois.

(2) *Ctésiclès*, dans *Athénée*, liv. VI.

et un mille. Mais ce dénombrement de Rome tombe dans un temps où elle étoit dans la force de son institution; et celui d'Athènes, dans un temps où elle étoit entiérement corrompue. On trouva que le nombre des citoyens pubères faisoit, à Rome, le quart de ses habitans; et qu'il faisoit, à Athènes, un peu moins du vingtième : la puissance de Rome étoit donc à celle d'Athènes, dans ces divers temps, à-peu-près comme un quart est à un vingtième, c'est-à-dire, qu'elle étoit cinq fois plus grande.

Les rois Agis et Cléomènes, voyant qu'au lieu de neuf mille citoyens qui étoient à Sparte du temps de Lycurgue (1), il n'y en avoit plus que sept cent, dont à peine cent possédoient des terres (2), et que tout le reste n'étoit qu'une populace sans courage, ils entreprirent de rétablir les loix (3) à cet égard; et Lacédémone reprit sa première puissance, et redevint formidable à tous les Grecs.

Ce fut le partage égal des terres qui rendit Rome capable de sortir d'abord de son abaissement; et cela se sentit bien, quand elle fut corrompue.

Elle étoit une petite république, lorsque les

(1) C'étoient des citoyens de la ville, appellés proprement Spartiates. Lycurgue fit, pour eux, deux mille parts; il en donna trente mille aux autres habitans. Voyez Plutarque, *vie de Lycurgue*, *tome I*, *p.* 136.

(2) Voyez Plutarque, *vie d'Agis et de Cléomènes.*

(3) Voyez Plutarque, *ibid. tome VI*, *p.* 213.

Latins ayant refusé le secours de troupes qu'ils étoient obligés de donner, on leva sur le champ dix légions dans la ville (1). « A peine » à présent, dit Tite-Live, Rome, que le » monde entier ne peut contenir, en pour-» roit-elle faire autant, si un ennemi paroissoit » tout-à-coup devant ses murailles; marque » certaine que nous ne nous sommes point » agrandis, et que nous n'avons fait qu'aug-» menter le luxe et les richesses qui nous » travaillent »

« Dites-moi, disoit Tiberius Gracchus aux » nobles (2), qui vaut mieux, un citoyen, » ou un esclave perpétuel; un soldat, ou un » homme inutile à la guerre? Voulez-vous, » pour avoir quelques arpens de terre plus » que les autres citoyens, renoncer à l'espé-» rance de la conquête du reste du monde, » ou vous mettre en danger de vous voir en-» lever par les ennemis ces terres que vous » nous refusez »?

(1) Tite-Live, première décade, liv. VII. Ce fut quelque temps après la prise de Rome, sous le consulat de L. Furius Camillus, et de Ap. Claudius Crassus.

(2) Appian, *de la guerre civile*, liv. premier.

❋

CHAPITRE IV.

1. *Des Gaulois.* 2. *De Pyrrhus.* 3. *Parallèle de Carthage et de Rome.* 4. *Guerre d'Annibal.*

LES Romains eurent bien des guerres avec les Gaulois. L'amour de la gloire, le mépris de la mort, l'obstination pour vaincre, étoient les mêmes dans les deux peuples; mais les armes étoient différentes. Le bouclier des Gaulois étoit petit, et leur épée mauvaise : aussi furent-ils traités à-peu-près comme, dans les derniers siècles, les Mexiquains l'ont été par les Espagnols. Et ce qu'il y a de surprenant, c'est que ces peuples, que les Romains rencontrèrent dans presque tous les lieux, et dans presque tous les temps, se laissèrent détruire les uns après les autres, sans jamais connoître, chercher, ni prévenir la cause de leurs malheurs.

Pyrrhus vint faire la guerre aux Romains dans le temps qu'ils étoient en état de lui résister et de s'instruire par ses victoires : il leur apprit à se retrancher, à choisir et à disposer un camp : il les accoutuma aux éléphans, et les prépara pour de plus grandes guerres.

La grandeur de Pyrrhus ne consistoit que

dans ses qualités personnelles (1). Plutarque nous dit qu'il fut obligé de faire la guerre de Macédoine, parce qu'il ne pouvoit entretenir six mille hommes de pied, et cinq cent chevaux qu'il avoit (2). Ce Prince, maître d'un petit état, dont on n'a plus entendu parler après lui, étoit un aventurier, qui faisoit des entreprises continuelles, parce qu'il ne pouvoit subsister qu'en entreprenant.

Tarente, son alliée, avoit bien dégénéré de l'institution des Lacédémoniens, ses ancêtres (3). Il auroit pu faire de grandes choses avec les Samnites; mais les Romains les avoient presque détruits.

Carthage, devenue riche plutôt que Rome, avoit aussi été plutôt corrompue : ainsi, pendant qu'à Rome les emplois publics ne s'obtenoient que par la vertu, et ne donnoient d'utilité que l'honneur et une préférence aux fatigues, tout ce que le public peut donner aux particuliers se vendoit à Carthage, et tout service rendu par les particuliers y étoit payé par le public.

La tyrannie d'un prince ne met pas un état plus près de sa ruine, que l'indifférence pour le bien commun n'y met une république. L'avantage d'un état libre est que les revenus

(1) Voyez un fragment du livre premier de *Dion*, dans l'*extrait des vertus et des vices.*

(2) Vie de *Pyrrhus.* Plutarque, *tome III*, *p.* 404.

(3) *Justin*, liv. XX.

y sont mieux administrés : mais, lorsqu'ils le sont plus mal, l'avantage d'un état libre est qu'il n'y a point de favoris; mais quand cela n'est pas, et qu'au lieu des amis et des parens du prince, il faut faire la fortune des amis et des parens de tous ceux qui ont part au gouvernement, tout est perdu; les loix sont éludées plus dangereusement qu'elles ne sont violées par un prince, qui, étant toujours le plus grand citoyen de l'état, a le plus d'intérêt à sa conservation.

Des anciennes mœurs, un certain usage de la pauvreté, rendoient à Rome les fortunes à-peu-près égales : mais, à Carthage, des particuliers avoient les richesses des rois.

De deux factions qui régnoient à Carthage, l'une vouloit toujours la paix, et l'autre toujours la guerre; de façon qu'il étoit impossible d'y jouir de l'une, ni d'y bien faire l'autre.

Pendant qu'à Rome la guerre réunissoit d'abord tous les intérêts, elle les séparoit encore plus à Carthage (*).

Dans les états gouvernés par un prince,

(*) La présence d'Annibal fit cesser, parmi les Romains, toutes les divisions : mais la présence de Scipion aigrit celles qui étoient déja parmi les Carthaginois; elle ôta au gouvernement tout ce qui lui restoit de force; les généraux, le sénat, les grands devinrent suspects au peuple, et le peuple devint plus furieux. Voyez, dans *Appien*, toute cette guerre du premier Scipion; & Plutarque, *tome I*, *suppl. p.* 86.

les divisions s'appaisent aisément, parce qu'il a dans ses mains une puissance coërcitive, qui ramène les deux partis; mais dans une république, elles sont plus durables, parce que le mal attaque ordinairement la puissance même qui pourroit le guérir.

A Rome, gouvernée par les loix, le peuple souffroit que le sénat eût la direction des affaires : à Carthage, gouvernée par des abus, le peuple vouloit tout faire par lui-même.

Carthage, qui faisoit la guerre avec son opulence contre la pauvreté romaine, avoit, par cela même, du désavantage : l'or et l'argent s'épuisent; mais la vertu, la constance, la force et la pauvreté ne s'épuisent jamais.

Les Romains étoient ambitieux par orgueil, et les Carthaginois, par avarice; les uns vouloient commander, les autres vouloient acquérir; et ces derniers, calculant sans cesse la recette et la dépense, firent toujours la guerre sans l'aimer.

Des batailles perdues, la diminution du peuple, l'affoiblissement du commerce, l'épuisement du trésor public, le soulévement des nations voisines, pouvoient faire accepter à Carthage les conditions de paix les plus dures : mais Rome ne se conduisoit point par le sentiment des biens et des maux; elle ne se déterminoit que par sa gloire : et, comme elle n'imaginoit point qu'elle pût être si elle ne commandoit pas, il n'y avoit point d'espérance ni de crainte qui pût l'obliger à

faire une paix qu'elle n'auroit point imposée.

Il n'y a rien de si puissant qu'une république où l'on observe les loix, non pas par crainte, non pas par raison, mais par passion, comme furent Rome et Lacédémone : car pour lors, il se joint à la sagesse d'un bon gouvernement toute la force que pourroit avoir une faction.

Les Carthaginois se servoient de troupes étrangères ; et les Romains employoient les leurs. Comme ces derniers n'avoient jamais regardé les vaincus que comme des instrumens pour des triomphes futurs, ils rendirent soldats tous les peuples qu'ils avoient soumis ; et plus ils eurent de peine à les vaincre, plus ils les jugèrent propres à être incorporés dans leur république. Ainsi nous voyons les Samnites, qui ne furent subjugués qu'après vingt-quatre triomphes (1), devenir les auxiliaires des Romains ; et, quelque temps avant la seconde guerre punique, ils tirèrent d'eux et de leurs alliés, c'est-à-dire, d'un pays qui n'étoit guère plus grand que les états du pape et de Naples, sept cent mille hommes de pied, et soixante et dix mille de cheval, pour opposer aux Gaulois (2).

Dans le fort de la seconde guerre punique, Rome eut toujours sur pied de vingt-deux à

(1) *Florus*, liv. I.

(2) Voyez *Polybe*. Le sommaire de Florus dit qu'ils levèrent trois cent mille hommes dans la ville et chez les Latins.

vingt-quatre légions; cependant il paroît, par Tite-Live, que le cens n'étoit pour lors que d'environ cent trente-sept mille citoyens.

Carthage employoit plus de forces pour attaquer, Rome pour se défendre : celle-ci, comme on vient de le dire, arma un nombre d'hommes prodigieux contre les Gaulois et Annibal, qui l'attaquoient; et elle n'envoya que deux légions contre les plus grands rois : ce qui rendit ses forces éternelles.

L'établissement de Carthage dans son pays étoit moins solide que celui de Rome dans le sien : cette dernière avoit trente colonies autour d'elle, qui en étoient comme les remparts (1). Avant la bataille de Cannes, aucun allié ne l'avoit abandonnée; c'est que les Samnites et les autres peuples d'Italie étoient accoutumés à sa domination.

La plupart des villes d'Afrique, étant peu fortifiées, se rendoient d'abord à quiconque se présentoit pour les prendre : aussi tous ceux qui y débarquèrent, Agathocle, Régulus, Scipion, mirent-ils d'abord Carthage au désespoir.

On ne peut guère attribuer qu'à un mauvais gouvernement ce qui leur arriva dans toute la guerre que leur fit le premier Scipion : leur ville et leurs armées même étoient affamées, tandis que les Romains étoient dans l'abondance de toutes choses (2).

(1) *Tite-Live*, liv. XXVII.
(2) Voyez Appien, *liber lybicus.*

Chez les Carthaginois, les armées qui avoient été battues devenoient plus insolentes; quelquefois elles mettoient en croix leurs généraux, et les punissoient de leur propre lâcheté. Chez les Romains, le consul décimoit les troupes qui avoient fui, et les ramenoit contre les ennemis.

Le gouvernement des Carthaginois étoit très-dur (*) : ils avoient si fort tourmenté les peuples d'Espagne, que lorsque les Romains y arrivèrent, ils furent regardés comme des libérateurs; et, si l'on fait attention aux sommes immenses qu'il leur en coûta pour soutenir une guerre où ils succombèrent, on verra bien que l'injustice est mauvaise ménagère, et qu'elle ne remplit pas même ses vues.

La fondation d'Alexandrie avoit beaucoup diminué le commerce de Carthage. Dans les premiers temps, la superstition bannissoit, en quelque façon, les étrangers de l'Egypte, et lorsque les Perses l'eurent conquise, ils n'avoient songé qu'à affoiblir leurs nouveaux sujets; mais, sous les rois grecs, l'Egypte fit presque tout le commerce du monde, et celui de Carthage commença à décheoir.

Les puissances établies par le commerce peuvent subsister long-temps dans leur médiocrité; mais leur grandeur est de peu de

(*) Voyez ce que dit Polybe de leurs exactions, sur-tout dans le fragment du liv. IX. *Extrait des vertus et des vices.*

durée. Elles s'élèvent peu à peu, et sans que personne s'en apperçoive; car elles ne font aucun acte particulier qui fasse du bruit, et signale leur puissance : mais, lorsque la chose est venue au point qu'on ne peut plus s'empêcher de la voir, chacun cherche à priver cette nation d'un avantage qu'elle n'a pris, pour ainsi dire, que par surprise.

La cavalerie carthaginoise valoit mieux que la romaine, par deux raisons; l'une, que les chevaux numides et espagnols étoient meilleurs que ceux d'Italie; et l'autre, que la cavalerie romaine étoit mal armée : car ce ne fut que dans les guerres que les Romains firent en Grèce, qu'ils changèrent de manière, comme nous l'apprenons de Polybe (1).

Dans la première guerre punique, Régulus fut battu, dès que les Carthaginois choisirent les plaines pour faire combattre leur cavalerie; et, dans la seconde, Annibal dut à ses Numides ses principales victoires (2).

Scipion, ayant conquis l'Espagne et fait alliance avec Massinisse, ôta aux Carthaginois cette supériorité. Ce fut la cavalerie numide qui gagna la bataille de Zama, et finit la guerre.

Les Carthaginois avoient plus d'expérience sur la mer, et connoissoient mieux la ma-

(1) Livre VI.

(2) Des corps entiers de Numides passèrent du côté des Romains, qui dès-lors commencèrent à respirer.

nœuvre que les Romains : mais il me semble que cet avantage n'étoit pas pour lors si grand qu'il le seroit aujourd'hui.

Les anciens, n'ayant pas la boussole, ne pouvoient guère naviger que sur les côtes ; aussi ne se servoient-ils que de bâtimens à rames, petits et plats : presque toutes les rades étoient pour eux des ports ; la science des pilotes étoit très-bornée ; et leur manœuvre, très-peu de chose : aussi Aristote disoit-il (1) qu'il étoit inutile d'avoir un corps de mariniers, et que les laboureurs suffisoient pour cela.

L'art étoit si imparfait, qu'on ne faisoit guère, avec mille rames, que ce qui se fait aujourd'hui avec cent (2).

Les grands vaisseaux étoient désavantageux, en ce qu'étant difficilement mus par la chiourme, ils ne pouvoient pas faire les évolutions nécessaires. Antoine en fit, à Actium, une funeste expérience (3); ses navires ne pouvoient se remuer, pendant que ceux d'Auguste, plus légers, les attaquoient de toutes parts.

Les vaisseaux anciens étant à rames, les plus légers brisoient aisément celles des plus grands, qui, pour lors, n'étoient plus que

(1) *Polit.* liv. VII, ch. VI.

(2) Voyez ce que dit *Perrault* sur les rames des anciens. *Essai de physique, tit. III, méchanique des animaux.*

(3) La même chose arriva à la bataille de Salamine. Plutarque, *vie de Themistocle, tome I, p.* 389. L'histoire est pleine de faits pareils.

des

des machines immobiles, comme sont aujourd'hui nos vaisseaux démâtés.

Depuis l'invention de la boussole, on a changé de manière; on a abandonné les rames (*), on a fui les côtes, on a construit de gros vaisseaux; la machine est devenue plus composée, et les pratiques se sont multipliées.

L'invention de la poudre a fait une chose qu'on n'auroit pas soupçonnée; c'est que la force des armées navales a plus que jamais consisté dans l'art : car, pour résister à la violence du canon, et ne pas essuyer un feu supérieur, il à fallu de gros navires. Mais, à la grandeur de la machine, on a dû proportionner la puissance de l'art.

Les petits vaisseaux d'autrefois s'accrochoient soudain, et les soldats combattoient des deux parts; on mettoit sur une flotte toute une armée de terre : dans la bataille navale que Régulus et son collègue gagnèrent, on vit combattre cent trente mille Romains contre cent cinquante mille Carthaginois. Pour lors les soldats étoient pour beaucoup, et les gens de l'art pour peu : à présent, les soldats sont pour rien, ou pour peu, et les gens de l'art pour beaucoup.

(*) En quoi on peut juger de l'imperfection de la marine des anciens, puisque nous avons abandonné une pratique dans laquelle nous avions tant de supériorité sur eux.

La victoire du consul Duillius fait bien sentir cette différence. Les Romains n'avoient aucune connoissance de la navigation : une galère carthaginoise échoua sur leurs côtes ; ils se servirent de ce modèle pour en bâtir : en trois mois de temps, leurs matelots furent dressés, leur flotte fut construite, équipée, elle mit à la mer, elle trouva l'armée navale des Carthaginois, et la battit.

A peine à présent toute une vie suffit-elle à un prince pour former une flotte capable de paroître devant une puissance qui a déjà l'empire de la mer ; c'est peut-être la seule chose que l'argent seul ne peut pas faire. Et si, de nos jours, un grand prince réussit d'abord (1), l'expérience a fait voir à d'autres, que c'est un exemple qui peut être plus admiré que suivi (2).

La seconde guerre punique est si fameuse, que tout le monde la sait. Quand on examine bien cette foule d'obstacles qui se présentèrent devant Annibal, et que cet homme extraordinaire surmonta tous, on a le plus beau spectacle que nous ait fourni l'antiquité.

Rome fut un prodige de constance. Après les journées du Tésin, de Trébies et de Thrasimène, après celle de Cannes plus funeste encore, abandonnée de presque tous les peuples d'Italie, elle ne demanda point la paix. C'est

(1) Louis XIV.

(2) L'Espagne et la Moscovie.

que le sénat ne se départoit jamais des maximes anciennes : il agissoit avec Annibal, comme il avoit agi autrefois avec Pyrrhus, à qui il avoit refusé de faire aucun accommodement, tandis qu'il seroit en Italie : et je trouve dans Denys d'Halicarnasse (*), que, lors de la négociation de Coriolan, le sénat déclara qu'il ne violeroit point ses coutumes anciennes ; que le peuple romain ne pouvoit faire de paix, tandis que les ennemis étoient sur ses terres ; mais que, si les Volsques se retiroient, on accorderoit tout ce qui seroit juste.

Rome fut sauvée par la force de son institution. Après la bataille de Cannes, il ne fut pas permis aux femmes même de verser des larmes : le sénat refusa de racheter les prisonniers, et envoya les misérables restes de l'armée faire la guerre en Sicile, sans récompense ni aucun honneur militaire, jusqu'à ce qu'Annibal fût chassé d'Italie.

D'un autre côté, le consul Térentius Varron avoit fui honteusement jusqu'à Venouse : cet homme, de la plus basse naissance, n'avoit été élevé au consulat que pour mortifier la noblesse. Mais le sénat ne voulut pas jouir de ce malheureux triomphe : il vit combien il étoit nécessaire qu'il s'attirât dans cette occasion la confiance du peuple : il alla au-devant de Varron, et le remercia de ce qu'il n'avoit pas désespéré de la république.

(*) *Antiquités romaines*, liv. VIII.

Ce n'est pas ordinairement la perte réelle que l'on fait dans une bataille (c'est-à-dire, celle de quelques milliers d'hommes), qui est funeste à un état ; mais la perte imaginaire et le découragement, qui le privent des forces même que la fortune lui avoit laissées.

Il y a des choses que tout le monde dit, parce qu'elles ont été dites une fois. On croit qu'Annibal fit une faute insigne de n'avoir point été assiéger Rome après la bataille de Cannes. Il est vrai que d'abord la frayeur y fut extrême : mais il n'en est pas de la consternation d'un peuple belliqueux, qui se tourne presque toujours en courage, comme de celle d'une vile populace, qui ne sent que sa foiblesse. Une preuve qu'Annibal n'auroit pas réussi, c'est que les Romains se trouvèrent encore en état d'envoyer par-tout du secours.

On dit encore qu'Annibal fit une grande faute de mener son armée à Capoue, où elle s'amollit : mais l'on ne considère point que l'on ne remonte pas à la vraie cause. Les soldats de cette armée, devenus riches après tant de victoires, n'auroient-ils pas trouvé par-tout Capoue ? Alexandre, qui commandoit à ses propres sujets, prit, dans une occasion pareille, un expédient qu'Annibal, qui n'avoit que des troupes mercénaires, ne pouvoit pas prendre : il fit mettre le feu au bagage de ses soldats, et brûla toutes leurs richesses et les siennes. On nous dit que Kouli-Kan,

après la conquête des Indes, ne laissa à chaque soldat que cent roupies d'argent (*).

Ce furent les conquêtes même d'Annibal qui commencèrent à changer la fortune de cette guerre. Il n'avoit pas été envoyé en Italie par les magistrats de Carthage; il recevoit très-peu de secours, soit par la jalousie d'un parti, soit par la trop grande confiance de l'autre. Pendant qu'il resta avec son armée ensemble, il battit les Romains : mais, lorsqu'il fallut qu'il mît des garnisons dans les villes, qu'il défendît ses alliés, qu'il assiégeât les places, ou qu'il les empêchât d'être assiégées, ses forces se trouvèrent trop petites; et il perdit en détail une grande partie de son armée. Les conquêtes sont aisées à faire, parce qu'on les fait avec toutes ses forces; elles sont difficiles à conserver, parce qu'on ne les défend qu'avec une partie de ses forces.

(*) *Histoire de sa vie.* Paris, 1742, p. 402.



CHAPITRE V.

De l'état de la Grèce, de la Macédoine, de la Syrie et de l'Egypte, après l'abaissement des Carthaginois.

JE m'imagine qu'Annibal disoit très-peu de bons mots, et qu'il en disoit encore moins en faveur de Fabius et de Marcellus contre lui-même. J'ai du regret de voir Tite-Live jetter ses fleurs sur ces énormes colosses de l'antiquité : je voudrois qu'il eût fait comme Homère, qui néglige de les parer, et qui sait si bien les faire mouvoir.

Encore faudroit-il que les discours qu'on fait tenir à Annibal fussent sensés. Que si, en apprenant la défaite de son frère, il avoua qu'il en prévoyoit la ruine de Carthage, je ne sache rien de plus propre à désespérer des peuples qui s'étoient donnés à lui, et à décourager une armée qui attendoit de si grandes récompenses après la guerre.

Comme les Carthaginois, en Espagne, en Sicile et en Sardaigne, n'opposoient aucune armée qui ne fût malheureuse, Annibal, dont les ennemis se fortifioient sans cesse, fut réduit à une guerre défensive. Cela donna aux Romains la pensée de porter la guerre en Afrique: Scipion y descendit. Les succès qu'il y eut obligèrent les Carthaginois à rappeller d'Italie

Annibal, qui pleura de douleur en cédant aux Romains cette terre où il les avoit tant de fois vaincus.

Tout ce que peut faire un grand homme d'Etat et un grand capitaine, Annibal le fit pour sauver sa patrie : n'yant pu porter Scipion à la paix, il donna une bataille, où la fortune sembla prendre plaisir à confondre son habileté, son expérience et son bon sens.

Carthage reçut la paix, non pas d'un ennemi, mais d'un maître : elle s'obligea de payer dix mille talens en cinquante années, à donner des otages, à livrer ses vaisseaux et ses éléphans, à ne faire la guerre à personne sans le consentement du peuple romain ; et, pour la tenir toujours humiliée, on augmenta la puissance de Massinisse, son ennemi éternel.

Après l'abaissement des Carthaginois, Rome n'eut presque plus que de petites guerres et de grandes victoires ; au lieu qu'auparavant elle avoit eu de petites victoires et de grandes guerres.

Il y avoit, dans ces temps-là, comme deux mondes séparés : dans l'un, combattoient les Carthaginois et les Romains : l'autre étoit agité par des querelles qui duroient depuis la mort d'Alexandre : on n'y pensoit point à ce qui se passoit en Occident (*) : car, quoique Phi-

(*) Il est surprenant, comme Josephe le remarque dans le livre contre Appion, qu'Hérodote ni Thucydide n'aient jamais parlé des Romains, quoiqu'ils eussent fait de si grandes guerres.

lippe, roi de Macédoine, eût fait un traité avec Annibal, il n'eut presque point de suite; et ce prince, qui n'accorda aux Carthaginois que de très-foibles secours, ne fit que témoigner aux Romains une mauvaise volonté inutile.

Lorsqu'on voit deux grands peuples se faire une guerre longue et opiniâtre, c'est souvent une mauvaise politique de penser qu'on peut demeurer spectateur tranquille; car celui des deux peuples qui est le vainqueur entreprend d'abord de nouvelles guerres; et une nation de soldats va combattre contre des peuples qui ne sont que citoyens.

Ceci parut bien clairement dans ces temps-là: car les Romains eurent à peine dompté les Carthaginois, qu'ils attaquèrent de nouveaux peuples; et parurent dans toute la terre, pour tout envahir.

Il n'y avoit pour lors, dans l'Orient, que quatre Puissances capables de résister aux Romains, la Grèce, et les royaumes de Macédoine, de Syrie et d'Egypte. Il faut voir quelle étoit la situation de ces deux premières Puissances, parce que les Romains commencèrent par les soumettre.

Il y avoit dans la Grèce, trois peuples considérables, les Etoliens, les Achaïens et les Béotiens: c'étoient des associations de villes libres, qui avoient des assemblées générales, et des magistrats communs. Les Etoliens étoient belliqueux, hardis, téméraires, avides du gain,

toujours libres de leur parole et de leur sermens, enfin, faisant la guerre sur la terre comme les pirates la font sur mer. Les Achaïens étoient sans cesse fatigués par des voisins ou des défenseurs incommodes. Les Béotiens, les plus épais des tous les Grecs, prenoient le moins de part qu'ils pouvoient aux affaires générales : uniquement conduits par le sentiment présent du bien et du mal, ils n'avoient pas assez d'esprit pour qu'il fût facile aux orateurs de les agiter : et ce qu'il y a d'extraordinaire, leur république se maintenoit dans l'anarchie même (1).

Lacédémone avoit conservé sa puissance, c'est-à-dire cet esprit belliqueux que lui donnoient les institutions de Lycurgue. Les Thessaliens étoient en quelque façon asservis par les Macédoniens. Les rois d'Illyrie avoient déjà été extrêmement abattus par les Romains. Les Acarnaniens et les Athamanes étoient ravagés tour-à-tour par les forces de la Macédoine et de l'Etolie. Les Athéniens, sans forces par eux-mêmes et sans alliés (2), n'étonnoient plus le monde que par leurs flatteries envers les rois; et l'on ne montoit plus sur la tri-

(1) Les magistrats, pour plaire à la multitude, n'ouvroient plus les tribunaux : les mourans léguoient à leurs amis leur bien, pour être employé en festins. *Voyez* un fragment du livre XX de Polybe, dans l'*extrait des vertus et des vices.*

(2) Ils n'avoient aucune alliance avec les autres peuples de la Grèce. *Polybe*, liv. VIII.

bune où avoit parlé Démosthènes, que pour proposer les décrets les plus lâches et les plus scandaleux.

D'ailleurs, la Grèce étoit redoutable par sa situation, la force, la multitude de ses villes, le nombre de ses soldats, sa police, ses mœurs, ses loix : elle aimoit la guerre, elle en connoissoit l'art; et elle auroit été invincible, si elle avoit été unie.

Elle avoit été bien étonnée par le premier Philippe, Alexandre et Antipater, mais non pas subjuguée : et les rois de Macédoine, qui ne pouvoient se résoudre à abandonner leurs prétentions et leurs espérances, s'obstinoient à travailler à l'asservir.

La Macédoine étoit presque entourée de montagnes inaccessibles; les peuples en étoient très-propres à la guerre, courageux, obéissans, industrieux, infatigables; et il falloit bien qu'ils tinssent ces qualités-là du climat, puisque encore aujourd'hui les hommes de ces contrées sont les meilleurs soldats de l'empire des Turcs.

La Grèce se maintenoit par une espèce de balance : les Lacédémoniens étoient, pour l'ordinaire, alliés des Etoliens; et les Macédoniens l'étoient des Achaïens. Mais, par l'arrivée des Romains, tout équilibre fut rompu.

Comme les rois de Macédoine ne pouvoient pas entretenir un grand nombre de troupes (*),

(*) Voyez Plutarque, *vie de Flaminius*, t. III, p. 350.

le moindre échec étoit de conséquence : d'ailleurs, ils pouvoient difficilement s'agrandir, parce que, leurs desseins n'étant pas inconnus, on avoit toujours les yeux ouverts sur leurs démarches; et les succès qu'ils avoient dans les guerres entreprises pour leurs alliés, étoient un mal que ces mêmes alliés cherchoient d'abord à réparer.

Mais les rois de Macédoine étoient ordinairement des princes habiles. Leur monarchie n'étoit pas du nombre de celles qui vont par une espèce d'allure donnée dans le commencement. Continuellement instruits par les périls et par les affaires, embarrassés dans tous les démêlés des Grecs, il leur falloit gagner les principaux des villes, éblouir les peuples, et diviser ou réunir les intérêts : enfin, ils étoient obligés de payer de leur persònne à chaque instant.

Philippe qui, dans le commencement de son règne, s'étoit attiré l'amour et la confiance des Grecs par sa modération, changea tout-à-coup ; il devint un cruel tyran, dans un temps où il auroit dû être juste par politique et par ambition (*). Il voyoit, quoique de loin, les Carthaginois et les Romains, dont les forces étoient immenses; il avoit fini la guerre à l'avantage de ses alliés, et s'étoit réconcilié avec les Etoliens. Il étoit naturel qu'il pensât à unir

(*) Voyez, dans *Polybe*, les injustices et les cruautés par lesquelles Philippe se décrédita.

toute la Grèce avec lui, pour empêcher les étrangers de s'y établir : mais il l'irrita au contraire par de petites usurpations ; et, s'amusant à discuter de vains intérêts, quand il s'agissoit de son existence, par trois ou quatre mauvaises actions, il se rendit odieux et détestable à tous les Grecs.

Les Etoliens furent les plus irrités : et les Romains, saisissant l'occasion de leur ressentiment, ou plutôt de leur folie, firent alliance avec eux, entrèrent dans la Grèce, et l'armèrent contre Philippe.

Ce prince fut vaincu à la journée des Cynocéphales ; et cette victoire fut due en partie à la valeur des Etoliens. Il fut si fort consterné, qu'il se réduisit à un traité qui étoit moins une paix qu'un abandon de ses propres forces ; il fit sortir ses garnisons de toute la Grèce, livra ses vaisseaux, et s'obligea de payer mille talens en dix années.

Polybe, avec son bon sens ordinaire, compare l'ordonnance des Romains avec celle des Macédoniens, qui fut prise par tous les rois successeurs d'Alexandre. Il fait voir les avantages et les inconvéniens de la phalange et de la légion ; il donne la préférence à l'ordonnance romaine ; et il y a apparence qu'il a raison, si l'on en juge par tous les événemens de ces temps-là.

Ce qui avoit beaucoup contribué à mettre les Romains en péril dans la seconde guerre punique, c'est qu'Annibal arma d'abord ses

soldats à la romaine : mais les Grecs ne changèrent ni leurs armes ni leur manière de combattre : il ne leur vint point dans l'esprit de renoncer à des usages avec lesquels ils avoient fait de si grandes choses.

Le succès que les Romains eurent contre Philippe, fut le plus grand de tous les pas qu'ils firent pour la conquête générale. Pour s'assurer de la Grèce, ils abaissèrent, par toutes sortes de voies, les Etoliens qui les avoient aidés à vaincre : de plus, ils ordonnèrent que chaque ville grecque, qui avoit été à Philippe, ou à quelqu'autre prince, se gouverneroit dorénavant par ses propres loix.

On voit bien que ces petites républiques ne pouvoient être que dépendantes. Les Grecs se livrèrent à une joie stupide, et crurent être libres en effet, parce que les Romains les déclaroient tels.

Les Etoliens, qui s'étoient imaginé qu'ils domineroient dans la Grèce, voyant qu'ils n'avoient fait que se donner des maîtres, furent au désespoir : et, comme ils prenoient toujours des résolutions extrêmes, voulant corriger leurs folies par leurs folies, il appellèrent dans la Grèce Antiochus, roi de Syrie, comme ils y avoient appellé les Romains.

Les rois de Syrie étoient les plus puissans des successeurs d'Alexandre; car ils possédoient presque tous les états de Darius, à l'Egypte près : mais il étoit arrivé des choses

qui avoient fait que leur puissance s'étoit beaucoup affoiblie.

Séleucus, qui avoit fondé l'empire de Syrie, avoit, à la fin de sa vie, détruit le royaume de Lysimaque. Dans la confusion des choses, plusieurs provinces se soulevèrent : les royaumes de Pergame, de Cappadoce et de Bithynie se formèrent. Mais ces petits états timides regardèrent toujours l'humiliation de leurs anciens maîtres comme une fortune pour eux.

Comme les rois de Syrie virent toujours avec une envie extrême la félicité du royaume d'Egypte, ils ne songèrent qu'à le conquérir; ce qui fit que, négligeant l'Orient, ils y perdirent plusieurs provinces, et furent fort mal obéis dans les autres.

Enfin, les rois de Syrie tenoient la haute et basse Asie : mais l'expérience a fait voir que, dans ce cas, lorsque la capitale et les principales forces sont dans les provinces basses de l'Asie, on ne peut pas conserver les hautes; et que, quand le siège de l'empire est dans les hautes, on s'affoiblit en voulant garder les basses. L'empire des Perses et celui de Syrie ne furent jamais si forts que celui des Parthes, qui n'avoit qu'une partie des provinces des deux premiers. Si Cyrus n'avoit pas conquis le royaume de Lydie, si Séleucus étoit resté à Babylone, et avoit laissé les provinces maritimes aux successeurs d'Antigone, l'empire des Perses auroit été invincible pour les Grecs, et celui de Séleucus pour

les Romains. Il y a de certaines bornes que la nature a données aux états, pour mortifier l'ambition des hommes. Lorsque les Romains les passèrent, les Parthes les firent presque toujours périr (*) : quand les Parthes osèrent les passer, ils furent d'abord obligés de revenir : et, de nos jours, les Turcs, qui ont avancé au-delà de ces limites, ont été contraints d'y rentrer.

Les rois de Syrie et d'Egypte avoient, dans leur pays, deux sortes de sujets; les peuples conquérans, et les peuples conquis. Ces premiers, encore pleins de l'idée de leur origine, étoient très-difficilement gouvernés; ils n'avoient point cet esprit d'indépendance qui nous porte à secouer le joug, mais cette impatience qui nous fait desirer de changer de maître.

Mais la foiblesse principale du royaume de Syrie venoit de celle de la cour où régnoient des successeurs de Darius, et non pas d'Alexandre. Le luxe, la vanité, la mollesse, qui, en aucun siècle, n'ont quitté les cours d'Asie, régnoient sur-tout dans celle-ci. Le mal passa au peuple et aux soldats, et devint contagieux pour les Romains même, puisque la guerre qu'ils firent contre Antiochus est la vraie époque de leur corruption.

(*) J'en dirai les raisons au chap. XV. Elles sont tirées, en partie, de la disposition géographique des deux empires.

Telle étoit la situation du royaume de Syrie, lorsque Antiochus, qui avoit fait de grandes choses, entreprit la guerre contre les Romains: mais il ne se conduisit pas même avec la sagesse que l'on emploie dans les affaires ordinaires. Annibal vouloit qu'on renouvellât la guerre en Italie, et qu'on gagnât Philippe, ou qu'on le rendît neutre. Antiochus ne fit rien de cela : il se montra dans la Grèce avec une petite partie de ses forces; et, comme s'il avoit voulu y voir la guerre et non pas la faire, il ne fut occupé que de ses plaisirs. Il fut battu, et s'enfuit en Asie, plus effrayé que vaincu.

Philippe, dans cette guerre, entraîné par les Romains comme par un torrent, les servit de tout son pouvoir, et devint l'instrument de leurs victoires. Le plaisir de se venger et de ravager l'Etolie, la promesse qu'on lui diminueroit le tribut, et qu'on lui laisseroit quelques villes, des jalousies qu'il eut d'Antiochus, enfin de petits motifs, le déterminèrent; et, n'osant concevoir la pensée de secouer le joug, il ne songea qu'à l'adoucir.

Antiochus jugea si mal des affaires, qu'il s'imagina que les Romains le laisseroient tranquille en Asie. Mais ils l'y suivirent : il fut vaincu encore; et, dans sa consternation, il consentit au traité le plus infame qu'un grand prince ait jamais fait.

Je ne sache rien de si magnanime que la résolution que prit un monarque qui a régné de

de nos jours (*), de s'ensevelir plutôt sous les débris du trône, que d'accepter des propositions qu'un roi ne doit pas entendre : il avoit l'ame trop fière, pour descendre plus bas que ses malheurs ne l'avoient mis; et il savoit bien que le courage peut raffermir une couronne, et que l'infamie ne le fait jamais.

C'est une chose commune de voir des princes qui savent donner une bataille. Il y en a bien peu qui sachent faire une guerre; qui soient également capables de se servir de la fortune, et de l'attendre; et qui, avec cette disposition d'esprit qui donne de la méfiance avant que d'entreprendre, aient celle de ne craindre plus rien après avoir entrepris.

Après l'abaissement d'Antiochus, il ne lui restoit plus que de petites puissances, si l'on en excepte l'Egypte, qui, par sa situation, sa fécondité, son commerce, le nombre de ses habitans, ses forces de mer et de terre, auroit pu être formidable : mais la cruauté de ses rois, leur lâcheté, leur avarice, leur imbécillité, leurs affreuses voluptés, les rendirent si odieux à leurs sujets, qu'ils ne se soutinrent, la plupart du temps, que par la protection des Romains.

C'étoit, en quelque façon, une loi fondamentale de la couronne d'Egypte, que les sœurs succédoient avec les frères; et, afin de maintenir l'unité dans le gouvernement, on marioit

(*) Louis XIV.

le frère avec la sœur. Or, il est difficile de rien imaginer de plus pernicieux dans la politique qu'un pareil ordre de succession : car tous les petits démêlés domestiques devenant des désordres dans l'état, celui des deux qui avoit le moindre chagrin, soulevoit d'abord contre l'autre le peuple d'Alexandrie ; populace immense, toujours prête à se joindre au premier de ses rois qui vouloit l'agiter. De plus, les royaumes de Cyrène et de Chypre étant ordinairement entre les mains d'autres princes de cette maison, avec des droits réciproques sur le tout, il arrivoit qu'il y avoit presque toujours des princes régnans, et des prétendans à la couronne ; que ces rois étoient sur un trône chancelant ; et que, mal établis au-dedans, ils étoient sans pouvoir au-dehors.

Les forces des rois d'Egypte, comme celles des autres rois d'Asie, consistoient dans leurs auxiliaires grecs. Outre l'esprit de liberté, d'honneur et de gloire qui animoit les Grecs, ils s'occupoient sans cesse à toutes sortes d'exercices du corps : ils avoient, dans leurs principales villes, des jeux établis, où les vainqueurs obtenoient des couronnes aux yeux de toute la Grèce ; ce qui donnoit une émulation générale. Or, dans un temps où l'on combattoit avec des armes dont le succès dépendoit de la force et de l'adresse de celui qui s'en servoit, on ne peut douter que des gens ainsi exercés n'eussent de grands avantages sur cette foule de barbares pris indiffé-

remment, et menés sans choix à la guerre, comme les armées de Darius le firent bien voir.

Les Romains, pour priver les rois d'une telle milice, et leur ôter sans bruit leurs principales forces, firent deux choses : premiérement, ils établirent, peu à peu, comme une maxime chez les Grecs, qu'ils ne pourroient avoir aucune alliance, accorder du secours, ou faire la guerre à qui que ce fût, sans leur consentement : de plus, dans leurs traités avec les rois, ils leur défendirent de faire aucunes levées chez les alliés des Romains; ce qui les réduisit à leurs troupes nationales (*).

CHAPITRE VI.

De la conduite que les Romains tinrent pour soumettre tous les peuples.

DANS le cours de tant de prospérités, où l'on se néglige pour l'ordinaire, le sénat agissoit toujours avec la même profondeur; et, pendant que les armées consternoient tout, il tenoit à terre ceux qu'il trouvoit abattus.

(*) Ils avoient déja eu cette politique avec les Carthaginois, qu'ils obligèrent, par le traité, à ne plus se servir de troupes auxiliaires, comme on le voit dans un fragment de Dion.

Il s'érigea en tribunal, qui jugea tous les peuples : à la fin de chaque guerre, il décidoit des peines et des récompenses que chacun avoit méritées. Il ôtoit une partie du domaine du peuple vaincu, pour la donner aux alliés : en quoi il faisoit deux choses ; il attachoit à Rome des rois dont elle avoit peu à craindre, et beaucoup à espérer ; et il en affoiblissoit d'autres, dont elle n'avoit rien à espérer, et tout à craindre.

On se servoit des alliés pour faire la guerre à un ennemi ; mais d'abord on détruisit les destructeurs. Philippe fut vaincu par le moyen des Etoliens, qui furent anéantis d'abord après, pour s'être joints à Antiochus. Antiochus fut vaincu par le secours des Rhodiens : mais, après qu'on leur eut donné des récompenses éclatantes, on les humilia pour jamais, sous prétexte qu'ils avoient demandé qu'on fît la paix avec Persée.

Quand ils avoient plusieurs ennemis sur les bras, ils accordoient une trève au plus foible, qui se croyoit heureux de l'obtenir, comptant pour beaucoup d'avoir différé sa ruine.

Lorsque l'on étoit occupé à une grande guerre, le sénat dissimuloit toutes sortes d'injures, et attendoit, dans le silence, que le temps de la punition fût venu : que si quelque peuple lui envoyoit les coupables, il refusoit de les punir, aimant mieux tenir toute la nation pour criminelle, et se réserver une vengeance utile.

Comme ils faisoient à leurs ennemis des maux inconcevables, il ne se formoit guère de ligue contre eux ; car celui qui étoit le plus éloigné du péril ne vouloit pas en approcher.

Par-là, ils recevoient rarement la guerre, mais la faisoient toujours dans le temps, de la manière, et avec ceux qu'il leur convenoit : et, de tant de peuples qu'ils attaquèrent, il y en a bien peu qui n'eussent souffert toutes sortes d'injures, si l'on avoit voulu les laisser en paix.

Leur coutume étant de parler toujours en maîtres, les ambassadeurs qu'ils envoyoient chez les peuples qui n'avoient point encore senti leur puissance, étoient sûrement maltraités : ce qui étoit un prétexte sûr pour faire une nouvelle guerre (*).

Comme ils ne faisoient jamais la paix de bonne-foi, et que, dans le dessein d'envahir tout, leurs traités n'étoient proprement que des suspensions de guerre, ils y mettoient des conditions qui commençoient toujours la ruine de l'état qui les acceptoit. Ils faisoient sortir les garnisons des places fortes, ou bornoient le nombre des troupes de terre, ou se faisoient livrer les chevaux ou les éléphans ; et, si ce peuple étoit puissant sur la mer, ils l'obligeoient de brûler ses vaisseaux, et quelquefois d'aller habiter plus avant dans les terres.

Après avoir détruit les armées d'un prince,

(*) Un des exemples de cela, c'est leur guerre contre les Dalmates. Voyez *Polybe*.

ils ruinoient ses finances, par des taxes excessives, ou un tribut, sous prétexte de lui faire payer les frais de la guerre : nouveau genre de tyrannie qui le forçoit d'opprimer ses sujets, et de perdre leur amour.

Lorsqu'ils accordoient la paix à quelque prince, ils prenoient quelqu'un de ses frères ou de ses enfans en otage; ce qui leur donnoit le moyen de troubler son royaume à leur fantaisie. Quand ils avoient le plus proche héritier, ils intimidoient le possesseur; s'ils n'avoient qu'un prince d'un degré éloigné, ils s'en servoient pour animer les révoltes des peuples.

Quand quelque prince ou quelque peuple s'étoit soustrait de l'obéissance de son souverain, ils lui accordoient d'abord le titre d'allié du peuple romain (1) ; et par-là ils le rendoient sacré et inviolable : de manière qu'il n'y avoit point de roi, quelque grand qu'il fût, qui pût un moment être sûr de ses sujets, ni même de sa famille.

Quoique le titre de leur allié fût une espèce de servitude, il étoit néanmoins très-recherché (2); car on étoit sûr que l'on ne recevoit d'injures que d'eux, et l'on avoit sujet d'espérer qu'elles seroient moindres : ainsi, il n'y avoit point de services que les

(1) Voyez sur-tout leur traité avec les Juifs, au premier livre des Machabées, ch. VIII.

(2) Ariarathe fit un sacrifice aux dieux, dit Polybe, pour les remercier de ce qu'il avoit obtenu cette alliance.

peuples et les rois ne fussent prêts de rendre, ni de bassesses qu'ils ne fissent pour l'obtenir.

Ils avoient plusieurs sortes d'alliés. Les uns leur étoient unis par des privilèges, et une participation de leur grandeur, comme les Latins et les Herniques; d'autres, par l'établissement même, comme leurs colonies; quelques-uns par les bienfaits, comme furent Massinisse, Euménès et Attalus, qui tenoient d'eux leur royaume ou leur agrandissement; d'autres, par des traités libres, et ceux-là devenoient sujets par un long usage de l'alliance, comme les rois d'Egypte, de Bithynie, de Cappadoce, et la plupart des villes grecques; plusieurs enfin, par des traités forcés, et par la loi de leur sujétion, comme Philippe et Antiochus: car ils n'accordoient point de paix à un ennemi, qui ne contînt une alliance; c'est-à-dire, qu'ils ne soumettoient point de peuple qui ne leur servît à en abaisser d'autres.

Lorsqu'ils laissoient la liberté à quelques villes, ils y faisoient d'abord naître deux factions (*); l'une défendoit les loix et la liberté du pays, l'autre soutenoit qu'il n'y avoit de loi que la volonté des Romains : et, comme cette dernière faction étoit toujours la plus puissante, on voit bien qu'une pareille liberté n'étoit qu'un nom.

Quelquefois ils se rendoient maîtres d'un pays, sous prétexte de succession : ils entrèrent

(*) Voyez *Polybe* sur les villes de Grèce.

en Asie, en Bithynie, en Lybie, par les testamens d'Attalus, de Nicomède (1) et d'Appion; et l'Egypte fut enchaînée par celui du roi de Cirène.

Pour tenir les grands princes toujours foibles, ils ne vouloient pas qu'ils reçussent dans leur alliance ceux à qui ils avoient accordé la leur (2); et, comme ils ne la refusoient à aucun des voisins d'un prince puissant, cette condition, mise dans un traité de paix, ne lui laissoit plus d'alliés.

De plus, lorsqu'ils avoient vaincu quelque prince considérable, ils mettoient, dans le traité, qu'il ne pourroit faire la guerre pour ses différends avec les alliés des Romains (c'est-à-dire, ordinairement avec tous ses voisins); mais qu'il les mettroit en arbitrage : ce qui lui ôtoit, pour l'avenir, la puissance militaire.

Et, pour se la réserver toute, ils en privoient leurs alliés même : dès que ceux-ci avoient le moindre démêlé, ils envoyoient des ambassadeurs qui les obligeoient de faire la paix. Il n'y a qu'à voir comme ils terminèrent les guerres d'Attalus et de Prusias.

Quand quelque prince avoit fait une conquête, qui souvent l'avoit épuisé, un ambassadeur romain survenoit d'abord, qui la lui arrachoit des mains. Entre mille exemples, on

(1) Fils de Philopator.
(2) Ce fut le cas d'Antiochus.

peut se rappeller comment, avec une parole, ils chassèrent d'Egypte Antiochus.

Sachant combien les peuples d'Europe étoient propres à la guerre, ils établirent comme une loi, qu'il ne seroit permis à aucun roi d'Asie d'entrer en Europe, et d'y assujettir quelque peuple que ce fût (1). Le principal motif de la guerre qu'ils firent à Mithridate, fut que, contre cette défense, il avoit soumis quelques barbares (2).

Lorsqu'ils voyoient que deux peuples étoient en guerre, quoiqu'ils n'eussent aucune alliance, ni rien à démêler avec l'un ni avec l'autre, ils ne laissoient pas de paroître sur la scène; et, comme nos chevaliers errans, ils prenoient le parti du plus foible. C'étoit, dit Denys d'Halicarnasse (3), une ancienne coutume des Romains, d'accorder toujours leurs secours à quiconque venoit l'implorer.

Ces coutumes des Romains n'étoient point quelques faits particuliers arrivés par hasard; c'étoient des principes toujours constans : et cela se peut voir aisément; car les maximes dont ils firent usage contre les plus grandes Puissances, furent précisément celles qu'ils avoient employées, dans les commencemens,

(1) La défense faite à Antiochus, même avant la guerre, de passer en Europe, devint générale contre les autres rois.

(2) Appian, *de bello Mithrid.*

(3) Fragment de *Denys*, tiré de l'extrait des ambassades.

contre les petites villes qui étoient autour d'eux.

Ils se servirent d'Euménès et de Massinisse pour subjuguer Philippe et Antiochus, comme ils s'étoient servis des Latins et des Herniques pour subjuguer les Volsques et les Toscans; ils se firent livrer les flottes de Carthage et des rois d'Asie, comme ils s'étoient fait donner les barques d'Antium; ils ôtèrent les liaisons politiques et civiles entre les quatre parties de la Macédoine, comme ils avoient autrefois rompu l'union des petites villes Latines (*).

Mais sur-tout leur maxime constante fut de diviser. La république d'Achaïe étoit formée par une association de villes libres; le sénat déclara que chaque ville se gouverneroit dorénavant par ses propres loix, sans dépendre d'une autorité commune.

La république des Béotiens étoit pareillement une ligue de plusieurs villes : mais comme, dans la guerre contre Persée, les unes suivirent le parti de ce prince, les autres celui des Romains, ceux-ci les reçurent en grace, moyennant la dissolution de l'alliance commune.

Si un grand prince, qui a régné de nos jours, avoit suivi ces maximes, lorsqu'il vit un de ses voisins détrôné, il auroit employé de plus grandes forces pour le soutenir, et le borner dans l'isle qui lui resta fidelle : en divisant la seule Puissance qui pût s'opposer

(*) *Tite-Live*, liv. VII.

à ses desseins, il auroit tiré d'immenses avantages du malheur même de son allié.

Lorsqu'il y avoit quelques disputes dans un Etat, ils jugeoient d'abord l'affaire; et, par-là, ils étoient sûrs de n'avoir contre eux que la partie qu'ils avoient condamnée. Si c'étoit des princes du même sang qui se disputoient la couronne, ils les déclaroient quelquefois tous deux rois (1) : si l'un d'eux étoit en bas âge (2), ils décidoient en sa faveur, et ils en prenoient la tutèle, comme protecteurs de l'univers. Car ils avoient porté les choses au point que les peuples et les rois étoient leurs sujets, sans savoir précisément par quel titre; étant établi que c'étoit assez d'avoir oui parler d'eux, pour devoir leur être soumis.

Ils ne faisoient jamais de guerres éloignées, sans s'être procuré quelque allié auprès de l'ennemi qu'ils attaquoient, qui pût joindre ses troupes à l'armée qu'ils envoyoient : et, comme elle n'étoit jamais considérable par le nombre, ils observoient toujours d'en (3) tenir une autre dans la province la plus voisine

(1) Comme il arriva à Ariarathes et Holopherne, en Cappadoce. *Appian in Siriac.*

(2) Pour pouvoir ruiner la Syrie en qualité de tuteurs, ils se déclarèrent pour le fils d'Antiochus, encore enfant, contre Démétrius, qui étoit chez eux en ôtage, et qui les conjuroit de lui rendre justice, disant que Rome étoit sa mère, et les sénateurs ses pères.

(3) C'étoit une pratique constante, comme on peut voir par l'histoire.

de l'ennemi, et une troisième dans Rome, toujours prête à marcher. Ainsi ils n'exposoient qu'une très-petite partie de leurs forces, pendant que leur ennemi mettoit au hasard toutes les siennes (*).

Quelquefois ils abusoient de la subtilité des termes de leur langue. Ils détruisirent Carthage, disant qu'ils avoient promis de conserver la cité, et non pas la ville. On sait comment les Etoliens, qui s'étoient abandonnés à leur foi, furent trompés : les Romains prétendirent que la signification de ces mots, *s'abandonner à la foi d'un ennemi*, emportoit la perte de toutes sortes de choses, des personnes, des terres, des villes, des temples, et des sépultures même.

Ils pouvoient même donner à un traité une interprétation arbitraire : ainsi, lorsqu'ils voulurent abaisser les Rhodiens, ils dirent qu'ils ne leur avoient pas donné autrefois la Lycie comme présent, mais comme amie et alliée.

Lorsqu'un de leurs généraux faisoit la paix pour sauver son armée prête à périr, le sénat, qui ne la ratifioit point, profitoit de cette paix, et continuoit la guerre. Ainsi, quand Jugurtha eut enfermé une armée romaine, et qu'il l'eut laissée aller sous la foi d'un traité, on se servit contre lui des troupes mêmes qu'il avoit sauvées : et, lorsque les Numantins

(*) Voyez comme ils se conduisirent dans la guerre de Macédoine.

eurent réduit vingt mille Romains, près de mourir de faim, à demander la paix; cette paix, qui avoit sauvé tant de citoyens, fut rompue à Rome; et l'on éluda la foi publique, en envoyant le consul qui l'avoit signée (1).

Quelquefois ils traitoient de la paix avec un prince, sous des conditions raisonnables; et, lorsqu'il les avoit exécutées, ils en ajoutoient de telles, qu'il étoit forcé de recommencer la guerre. Ainsi, quand ils se furent fait livrer (2) par Jugurtha ses éléphans, ses chevaux, ses trésors, ses transfuges, ils lui demandèrent de livrer sa personne; chose qui, étant pour un prince le dernier des malheurs, ne peut jamais faire une condition de paix.

Enfin ils jugèrent les rois pour leurs fautes et leurs crimes particuliers. Ils écoutèrent les plaintes de tous ceux qui avoient quelques démêlés avec Philippe; ils envoyèrent des députés pour pourvoir à leur sûreté: et ils firent accuser Persée devant eux, pour quelques meurtres et quelques querelles avec des citoyens des villes alliées.

Comme on jugeoit de la gloire d'un général

(1) Ils en agirent de même avec les Samnites, les Lusitaniens, et les peuples de Corse. Voyez, sur ces derniers, un fragment du liv. premier de *Dion.*

(2) Ils en agirent de même avec Viriate: après lui avoir fait rendre les transfuges, on lui demanda qu'il rendît les armes; à quoi ni lui, ni les siens ne purent consentir. *Fr. de Dion.*

par la quantité de l'or et de l'argent qu'on portoit à son triomphe, il ne laissoit rien à l'ennemi vaincu. Rome s'enrichissoit toujours, et chaque guerre la mettoit en état d'en entreprendre une autre.

Les peuples qui étoient amis ou alliés, se ruinoient (1) tous par les présens immenses qu'ils faisoient pour conserver la faveur, ou l'obtenir plus grande; et la moitié de l'argent qui fut envoyé pour cet effet aux Romains auroit suffi pour les vaincre.

Maîtres de l'univers, ils s'en attribuèrent tous les trésors : ravisseurs moins injustes en qualité de conquérans, qu'en qualité de législateurs. Ayant su que Ptolomée, roi de Chypre, avoit des richesses immenses, ils firent (2) une loi, sur la proposition d'un tribun, par laquelle ils se donnèrent l'hérédité d'un homme vivant, et la confiscation d'un prince allié.

Bientôt la cupidité des particuliers acheva d'enlever ce qui avoit échappé à l'avarice publique. Les magistrats et les gouverneurs vendoient aux rois leurs injustices. Deux compétiteurs se ruinoient à l'envi, pour acheter une protection toujours douteuse contre un rival qui n'étoit pas entièrement épuisé : car on n'avoit pas même cette justice des brigands,

(1) Les présens que le sénat envoyoit aux rois n'étoient que des bagatelles, comme une chaise et un bâton d'ivoire, ou quelque robe de magistrature.

(2) *Florus*, liv. III, ch. IX.

qui portent une certaine probité dans l'exercice du crime. Enfin, les droits légitimes ou usurpés ne se soutenant que par de l'argent, les princes, pour en avoir, dépouilloient les temples, confisquoient les biens des plus riches citoyens: on faisoit mille crimes pour donner aux Romains tout l'argent du monde.

Mais rien ne servit mieux Rome que le respect qu'elle imprima à la terre. Elle mit d'abord les rois dans le silence, et les rendit comme stupides. Il ne s'agissoit pas du degré de leur puissance; mais leur personne propre étoit attaquée. Risquer une guerre, c'étoit s'exposer à la captivité, à la mort, à l'infamie du triomphe. Ainsi, des rois qui vivoient dans le faste et dans les délices, n'osoient jetter des regards fixes sur le peuple romain; et, perdant le courage, ils attendoient, de leur patience et de leurs bassesses, quelque délai aux misères dont ils étoient menacés (*).

Remarquez, je vous prie, la conduite des Romains. Après la défaite d'Antiochus, ils étoient maîtres de l'Afrique, de l'Asie et de la Grèce, sans y avoir presque de villes en propre. Il sembloit qu'ils ne conquissent que pour donner : mais ils restoient si bien les maîtres, que, lorsqu'ils faisoient la guerre à quelque prince, ils l'accabloient, pour ainsi dire, du poids de tout l'univers.

(*) Ils cachoient, autant qu'ils pouvoient, leur puissance et leurs richesses aux Romains. Voyez là-dessus un fragment du premier livre de *Dion*.

Il n'étoit pas temps encore de s'emparer des pays conquis. S'ils avoient gardé les villes prises à Philippe, ils auroient fait ouvrir les yeux aux Grecs : si, après la seconde guerre punique, ou celle contre Antiochus, ils avoient pris des terres en Afrique ou en Asie, ils n'auroient pu conserver des conquêtes si peu solidement établies (1).

Il falloit attendre que toutes les nations fussent accoutumées à obéir comme libres et comme alliées, avant de leur commander comme sujettes; et qu'elles eussent été se perdre peu-à-peu dans la république romaine.

Voyez le traité qu'ils firent avec les Latins, après la victoire du lac Régille (2) : il fut un des principaux fondemens de leur puissance. On n'y trouve pas un seul mot qui puisse faire soupçonner l'empire.

C'étoit une manière lente de conquérir. On vainquoit un peuple, et on se contentoit de l'affoiblir; on lui imposoit des conditions qui le minoient insensiblement; s'il se relevoit, on l'abaissoit encore davantage : et il devenoit sujet, sans qu'on pût donner une époque de sa sujétion.

(1) Ils n'osèrent y exposer leurs colonies : ils aimèrent mieux mettre une jalousie éternelle entre les Carthaginois et Massinisse, et se servir du secours des uns et des autres pour soumettre la Macédoine et la Grèce.

(2) *Denys d'Halicarnasse* le rapporte, l. VI, ch. XCV, édit. d'Oxf.

Ainsi

Ainsi Rome n'étoit pas proprement une monarchie ou une république, mais la tête d'un corps formé par tous les peuples du monde.

Si les Espagnols, après la conquête du Mexique et du Pérou, avoient suivi ce plan, ils n'auroient pas été obligés de tout détruire pour tout conserver.

C'est la folie des conquérans, de vouloir donner à tous les peuples leurs loix et leurs coutumes : cela n'est bon à rien ; car, dans toute sorte de gouvernemens, on est capable d'obéir.

Mais Rome n'imposant aucunes loix générales, les peuples n'avoient point entre eux de liaisons dangereuses; ils ne faisoient un corps que par une obéissance commune; et, sans être compatriotes, ils étoient tous Romains.

On objectera peut-être que les empires fondés sur les loix des fiefs n'ont jamais été durables, ni puissans. Mais il n'y a rien au monde de si contradictoire que le plan des Romains et celui des Barbares : et, pour n'en dire qu'un mot, le premier étoit l'ouvrage de la force, l'autre de la foiblesse : dans l'un, la sujétion étoit extrême; dans l'autre, l'indépendance : dans les pays conquis par les nations Germaniques, le pouvoir étoit dans la main des vassaux, le droit seulement dans la main du prince : c'étoit tout le contraire chez les Romains.

CHAPITRE VII.

Comment Mithridate put leur résister.

DE tous les rois que les Romains attaquèrent, Mithridate seul se défendit avec courage et les mit en péril.

La situation de ses états étoit admirable pour leur faire la guerre. Ils touchoient au pays inaccessible du Caucase, rempli de nations féroces dont on pouvoit se servir; de-là, ils s'étendoient sur la mer du Pont : Mithridate la couvroit de ses vaisseaux, et alloit continuellement acheter de nouvelles armées de Scythes; l'Asie étoit ouverte à ses invasions : il étoit riche, parce que ses villes sur le Pont-Euxin faisoient un commerce avantageux des nations moins industrieuses qu'elles.

Les proscriptions, dont la coutume commença dans ces temps-là, obligèrent plusieurs Romains de quitter leur patrie. Mithridate les reçut à bras ouverts; il forma des légions, où il les fit entrer, qui furent ses meilleures troupes (*).

(*) Frontin, Stratagêmes, liv. II, dit qu'Archélaüs, lieutenant de Mithridate, combattant contre Sylla, mit au premier rang ses charriots à faulx; au second, sa phalange; au troisième, les auxiliaires armés à la romaine, *mixtis fugitivis Italiæ, quorum pervicaciæ multùm fidebat.* Mithridate fit même une alliance avec Sertorius. Voyez aussi *Plutarque*, vie de Lucullus, t. IV, p. 213.

D'un autre côté, Rome, travaillée par ses dissensions civiles, occupée de maux plus pressans, négligea les affaires d'Asie, et laissa Mithridate suivre ses victoires, ou respirer après ses défaites.

Rien n'avoit plus perdu la plupart des rois, que le desir manifeste qu'ils témoignoient de la paix; ils avoient détourné, par-là, tous les autres peuples de partager avec eux un péril dont ils vouloient tant sortir eux-mêmes. Mais Mithridate fit d'abord sentir à toute la terre qu'il étoit ennemi des Romains, et qu'il le seroit toujours.

Enfin, les villes de Grèce et d'Asie, voyant que le joug des Romains s'appesantissoit tous les jours sur elles, mirent leur confiance dans ce roi barbare, qui les appelloit à la liberté.

Cette disposition des choses produisit trois grandes guerres, qui forment un des beaux morceaux de l'histoire romaine; parce qu'on n'y voit pas des princes déjà vaincus par les délices et l'orgueil, comme Antiochus et Tigranne; ou par la crainte, comme Philippe, Persée et Jugurtha; mais un roi magnanime, qui, dans les adversités, tel qu'un lion qui regarde ses blessures, n'en étoit que plus indigné.

Elles sont singulières, parce que les révolutions y sont continuelles et toujours inopinées : car, si Mithridate pouvoit aisément réparer ses armées, il arrivoit aussi que, dans les revers, où l'on a plus besoin d'obéissance

et de discipline, ses troupes barbares l'abandonnoient : s'il avoit l'art de solliciter les peuples, et de faire révolter les villes, il éprouvoit, à son tour, des perfidies de la part de ses capitaines, de ses enfans, et de ses femmes : enfin, s'il eut affaire à des généraux romains mal habiles, on envoya contre lui, en divers temps, Sylla, Lucullus et Pompée.

Ce prince, après avoir battu les généraux romains, et fait la conquête de l'Asie, de la Macédoine et de la Grèce, ayant été vaincu à son tour par Sylla; réduit, par un traité, à ses anciennes limites; fatigué par les généraux romains; devenu encore une fois leur vainqueur, et le conquérant de l'Asie; chassé par Lucullus, et suivi dans son propre pays, fut obligé de se retirer chez Tigranne : et, le voyant perdu sans ressource, après sa défaite, ne comptant plus que sur lui-même, il se refugia dans ses propres états, et s'y rétablit.

Pompée succéda à Lucullus, et Mithridate en fut accablé : il fuit de ses états; et passant l'Araxe, il marcha de péril en péril, par le pays des Laziens : et, ramassant dans son chemin ce qu'il trouva de barbares, il parut dans le Bosphore, devant son fils Maccharès, qui avoit fait sa paix avec les Romains (*).

Dans l'abîme où il étoit, il forma le dessein de porter la guerre en Italie, et d'aller à Rome

(*) Mithridate l'avoit fait roi du Bosphore. Sur la nouvelle de l'arrivée de son père, il se donna la mort.

avec les mêmes nations qui l'asservirent quelques siècles après, et par le même chemin qu'elles tinrent (1).

Trahi par Pharnace, un autre de ses fils, et par une armée effrayée de la grandeur de ses entreprises et des hasards qu'il alloit chercher, il mourut en roi.

Ce fut alors que Pompée, dans la rapidité de ses victoires, acheva le pompeux ouvrage de la grandeur de Rome. Il unit au corps de son empire des pays infinis; ce qui servit plus au spectacle de la magnificence romaine, qu'à sa vraie puissance : et, quoiqu'il parût, par les écriteaux portés à son triomphe, qu'il avoit augmenté le revenu du fisc de plus d'un tiers, le pouvoir n'augmenta pas, et la liberté publique n'en fut que plus exposée (2).

(1) Voyez Appian, *de bello Mithridatico.*

(2) Voyez *Plutarque*, dans la vie de Pompée, édit. de BASTIEN, tome V, p. 84; et *Zonaras*, liv. II.

❋

CHAPITRE VIII.

Des divisions qui furent toujours dans la ville.

PENDANT que Rome conquéroit l'univers, il y avoit, dans ses murailles, une guerre cachée; c'étoient des feux comme ceux de ces volcans, qui sortent si-tôt que quelque matière vient en augmenter la fermentation.

Après l'expulsion des rois, le gouvernement étoit devenu aristocratique : les familles patriciennes obtenoient seules (1) toutes les magistratures, toutes les dignités, et par conséquent tous les honneurs militaires et civils (2).

Les patriciens voulant empêcher le retour des rois, cherchèrent à augmenter le mouvement qui étoit dans l'esprit du peuple; mais ils firent plus qu'ils ne voulurent : à force de lui donner de la haine pour les rois, ils lui donnèrent un desir immodéré de la liberté. Comme l'autorité royale avoit passé toute entière entre les mains des consuls, le peuple

(1) Les patriciens avoient même, en quelque façon, un caractère sacré : il n'y avoit qu'eux qui pussent prendre les auspices. Voyez, dans *Tite-Live*, liv. VI, la harangue d'Appius Claudius.

(2) Par exemple, il n'y avoit qu'eux qui pussent triompher, puisqu'il n'y avoit qu'eux qui pussent être consuls et commander les armées.

sentit que cette liberté, dont on voulut lui donner tant d'amour, il ne l'avoit pas : il chercha donc à abaisser le consulat, à avoir des magistrats plébéiens, et à partager avec les nobles les magistratures curules. Les patriciens furent forcés de lui accorder tout ce qu'il demanda : car, dans une ville où la pauvreté étoit la vertu publique; où les richesses, cette voie sourde pour acquérir la puissance, étoient méprisées, la naissance et les dignités ne pouvoient pas donner de grands avantages. La puissance devoit donc revenir au plus grand nombre, et l'aristocratie se changer peu-à-peu en un état populaire.

Ceux qui obéissent à un roi sont moins tourmentés d'envie et de jalousie, que ceux qui vivent dans une aristocratie héréditaire. Le prince est si loin de ses sujets, qu'il n'en est presque pas vu; et il est si fort au-dessus d'eux, qu'ils ne peuvent imaginer aucun rapport qui puisse les choquer : mais les nobles, qui gouvernent, sont sous les yeux de tous, et ne sont pas si élevés, que des comparaisons odieuses ne se fassent sans cesse. Aussi a-t-on vu, de tout temps, et le voit-on encore, le peuple détester les sénateurs. Les républiques, où la naissance ne donne aucune part au gouvernement, sont, à cet égard, les plus heureuses; car le peuple peut moins envier une autorité qu'il donne à qui il veut, et qu'il reprend à sa fantaisie.

Le peuple, mécontent des patriciens, se

retira sur le mont sacré : on lui envoya des députés qui l'appaisèrent ; et, comme chacun se promit secours l'un à l'autre, en cas que les patriciens ne tinssent pas les paroles données (1), ce qui eût causé, à tous les instans, des séditions, et auroit troublé toutes les fonctions des magistrats; on jugea qu'il valoit mieux créer une magistrature qui pût empêcher les injustices faites à un plébéien (2). Mais, par une maladie éternelle des hommes, les plébéiens, qui avoient obtenu des tribuns pour se défendre, s'en servirent pour attaquer ; ils enlevèrent, peu-à-peu, toutes les prérogatives des patriciens : cela produisit des contestations continuelles. Le peuple étoit soutenu, ou plutôt animé par ses tribuns; et les patriciens étoient défendus par le sénat, qui étoit presque tout composé de patriciens, qui étoit plus porté pour les maximes anciennes, et qui craignoit que la populace n'élevât à la tyrannie quelque tribun.

Le peuple employoit pour lui ses propres forces, et sa supériorité dans les suffrages, ses refus d'aller à la guerre, ses menaces de se retirer, la partialité de ses loix, enfin ses jugemens contre ceux qui lui avoient fait trop de résistance. Le sénat se défendoit par sa sagesse, sa justice, et l'amour qu'il inspiroit pour la patrie; par ses bienfaits, et une sage

(1) *Zonaras*, liv. II.
(2) Origine des tribuns du peuple.

dispensation des trésors de la république ; par le respect que le peuple avoit pour la gloire des principales familles et la vertu des grands personnages (1) ; par la religion même ; les institutions anciennes, et la suppression des jours d'assemblée, sous prétexte que les auspices n'avoient pas été favorables, par les cliens ; par l'opposition d'un tribun à un autre ; par la création d'un dictateur (2), les occupations d'une nouvelle guerre, ou les malheurs qui réunissoient tous les intérêts ; enfin, par une condescendance paternelle à accorder au peuple une partie de ses demandes, pour lui faire abandonner les autres, et cette maxime

(1) Le peuple, qui aimoit la gloire, composé de gens qui avoient passé leur vie à la guerre, ne pouvoit refuser ses suffrages à un grand homme, sous lequel il avoit combattu. Il obtenoit le droit d'élire des plébéiens, et il élisoit des patriciens. Il fut obligé de se lier les mains, en établissant qu'il y auroit toujours un consul plébéien : aussi les familles plébéiennes qui entrèrent dans les charges, y furent-elles ensuite continuellement portées ; et, quand le peuple éleva aux honneurs quelque homme de néant, comme Varron et Marius, ce fut une espèce de victoire qu'il remporta sur lui-même.

(2) Les patriciens, pour se défendre, avoient coutume de créer un dictateur ; ce qui leur réussissoit admirablement bien : mais les plébéiens ayant obtenu de pouvoir être élus consuls, purent aussi être élus dictateurs ; ce qui déconcerta les patriciens. Voyez dans *Tite-Live*, liv. VIII, comment Publius Philo les abaissa dans sa dictature : il fit trois loix qui leur furent très-préjudiciables.

constante de préférer la conservation de la république aux prérogatives de quelque ordre ou de quelque magistrature que ce fût.

Dans la suite des temps, lorsque les plébéiens eurent tellement abaissé les patriciens, que cette (1) distinction de familles devint vaine, et que les unes et les autres furent indifféremment élevées aux honneurs, il y eut de nouvelles disputes entre le bas peuple, agité par ses tribuns, et les principales familles patriciennes ou plébéiennes, qu'on appella les nobles, et qui avoient pour elles le sénat, qui en étoit composé. Mais, comme les mœurs anciennes n'étoient plus, que des particuliers avoient des richesses immenses, et qu'il est impossible que les richesses ne donnent du pouvoir, les nobles résistèrent avec plus de force que les patriciens n'avoient fait; ce qui fut cause de la mort des Gracches, et de plusieurs de ceux qui travaillèrent sur leur plan (2).

Il faut que je parle d'une magistrature qui contribua beaucoup à maintenir le gouvernement de Rome : ce fut celle des censeurs. Ils faisoient le dénombrement du peuple; et, de plus, comme la force de la république consistoit dans la discipline, l'austérité des mœurs, et l'observation constante de certaines

(1) Les patriciens ne conservèrent que quelques sacerdoces, et le droit de créer un magistrat, qu'on appelloit *entre-roi*.

(2) Comme Saturnius et Glaucias.

coutumes, ils corrigeoient les abus que la loi n'avoit pas prévus, ou que le magistrat ordinaire ne pouvoit pas punir (1). Il y a de mauvais exemples qui sont pires que les crimes; et plus d'états ont péri, parce qu'on a violé les mœurs, que parce qu'on a violé les loix. A Rome, tout ce qui pouvoit introduire des nouveautés dangereuses, changer le cœur ou l'esprit du citoyen, et en empêcher, si j'ose me servir de ce terme, la perpétuité, les désordres domestiques ou publics, étoient réformés par les censeurs : ils pouvoient chasser du sénat qui ils vouloient, ôter à un chevalier le cheval qui lui étoit entretenu par le public, mettre un citoyen dans une autre tribu, et même parmi ceux qui payoient les charges de la ville sans avoir part à ses privilèges (2).

M. Livius nota le peuple même; et, de trente-cinq tribus, il en mit trente-quatre au rang de ceux qui n'avoient point de part aux privilèges de la ville (3). « Car, disoit-il, » après m'avoir condamné, vous m'avez fait » consul et censeur : il faut donc que vous

(1) On peut voir comme ils dégradèrent ceux qui, après la bataille de Cannes, avoient été d'avis d'abandonner l'Italie; ceux qui s'étoient rendus à Annibal; ceux qui, par une mauvaise interprétation, lui avoient manqué de parole.

(2) Cela s'appelloit *Ærarium aliquem facere, aut in cæritum tabulas referre.* On étoit mis hors de la centurie, on n'avoit plus le droit de suffrage.

(3) *Tite-Live*, liv. XXIX.

» ayez prévariqué une fois, en m'infligeant
» une peine; ou deux fois, en me créant consul
» et ensuite censeur ».

M. Duronius, tribun du peuple, fut chassé du sénat par les censeurs; parce que, pendant sa magistrature, il avoit abrogé la loi qui bornoit les dépenses des festins (1).

C'étoit une institution bien sage. Ils ne pouvoient ôter à personne une magistrature, parce que cela auroit troublé l'exercice de la puissance publique (2) : mais ils faisoient déchoir de l'ordre et du rang, et privoient, pour ainsi dire, un citoyen de sa noblesse particulière.

Servius Tullius avoit fait la fameuse division par centuries, que Tite-Live (3) et Denys d'Halicarnasse (4) nous ont si bien expliquée. Il avoit distribué cent quatre-vingt-treize centuries en six classes, et mis tout le bas peuple dans la dernière centurie, qui formoit seule la sixième classe. On voit que cette disposition excluoit le bas peuple du suffrage, non pas de droit, mais de fait. Dans la suite, on régla qu'excepté dans quelques cas particuliers, on suivroit, dans les suffrages, la division par tribus. Il y en avoit trente-cinq qui donnoient chacune leur voix, quatre de la ville, et trente-une de la campagne. Les principaux

(1) *Valère Maxime*, liv. II.

(2) La dignité de sénateur n'étoit pas une magistrature.

(3) Liv. I.

(4) Liv. IV, art. 15 et suiv.

citoyens, tous laboureurs, entrèrent naturellement dans les tribus de la campagne; et celles de la ville reçurent le bas peuple (1), qui, y étant enfermé, influoit très-peu dans les affaires : et cela étoit regardé comme le salut de la république. Et, quand Fabius remit dans les quatre tribus de la ville le menu peuple, qu'Appius Claudius avoit répandu dans toutes, il en acquit le surnom de très-grand (2). Les censeurs jettoient les yeux tous les cinq ans sur la situation actuelle de la république, et distribuoient de manière le peuple dans ses diverses tribus, que les tribuns et les ambitieux ne pussent pas se rendre maîtres des suffrages, et que le peuple même ne pût pas abuser de son pouvoir.

Le gouvernement de Rome fut admirable, en ce que, depuis sa naissance, sa constitution se trouva telle, soit par l'esprit du peuple, la force du sénat, ou l'autorité de certains magistrats, que tout abus du pouvoir y pût toujours être corrigé.

Carthage périt, parce que, lorsqu'il fallut retrancher les abus, elle ne put souffrir la main de son Annibal même. Athènes tomba, parce que ses erreurs lui parurent si douces, qu'elle ne voulut pas en guérir. Et, parmi nous, les républiques d'Italie, qui se vantent de la perpétuité de leur gouvernement, ne

(1) Appellé *turba forensis.*
(2) Voyez *Tite-Live*, liv. IX.

doivent se vanter que de la perpétuité de leurs abus; aussi n'ont-elles pas plus de liberté que Rome n'en eut du temps des décemvirs (*).

Le gouvernement d'Angleterre est plus sage; parce qu'il y a un corps qui l'examine continuellement, et qui s'examine continuellement lui-même : et telles sont ses erreurs, qu'elles ne sont jamais longues, et que, par l'esprit d'attention qu'elles donnent à la nation, elles sont souvent utiles.

En un mot, un gouvernement libre, c'est-à-dire, toujours agité, ne sauroit se maintenir, s'il n'est, par ses propres loix, capable de correction.

CHAPITRE IX.

Deux causes de la perte de Rome.

LORSQUE la domination de Rome étoit bornée dans l'Italie, la république pouvoit facilement subsister. Tout soldat étoit également citoyen : chaque consul avoit une armée; et d'autres citoyens alloient à la guerre sous celui qui succédoit. Le nombre des troupes n'étant pas excessif, on avoit attention à ne recevoir dans la milice que des gens qui eussent assez de bien pour avoir intérêt à la

(*) Ni même plus de puissance.

conservation de la ville (*). Enfin, le sénat voyoit de près la conduite des généraux, et leur ôtoit la pensée de rien faire contre leur devoir.

Mais, lorsque les légions passèrent les Alpes et la mer, les gens de guerre, qu'on étoit obligé de laisser pendant plusieurs campagnes dans les pays que l'on soumettoit, perdirent peu à-peu l'esprit de citoyens; et les généraux, qui disposèrent des armées et des royaumes, sentirent leur force, et ne purent plus obéir.

Les soldats commencèrent donc à ne reconnoître que leur général, à fonder sur lui toutes leurs espérances, et à voir de plus loin la ville. Ce ne furent plus les soldats de la république, mais de Sylla, de Marius, de Pompée, de César. Rome ne put plus savoir si celui qui étoit à la tête d'une armée, dans une province, étoit son général, ou son ennemi.

(*) Les affranchis, et ceux qu'on appelloit *capite censi*, parce qu'ayant très-peu de bien, ils n'étoient taxés que pour leur tête, ne furent point d'abord enrôlés dans la milice de terre, excepté dans les cas pressans. Servius Tullius les avoit mis dans la sixième classe, et on ne prenoit des soldats que dans les cinq premières. Mais Marius, partant contre Jugurtha, enrôla indifféremment tout le monde: *Milites scribere*, dit Salluste, *non more majorum neque classibus, sed uti cujusque libido erat*, capite censos *plerosque* : de bello Jugurth. Remarquez que, dans la division par tribus, ceux qui étoient dans les quatre tribus de la ville, étoient, à peu près, les mêmes que ceux qui, dans la division par centuries, étoient dans la sixième classe.

Tandis que le peuple de Rome ne fut corrompu que par ses tribuns, à qui il ne pouvoit accorder que sa puissance même, le sénat put aisément se défendre, parce qu'il agissoit constamment; au lieu que la populace passoit sans cesse de l'extrémité de la fougue à l'extrémité de la foiblesse. Mais, quand le peuple put donner à ses favoris une formidable autorité au dehors, toute la sagesse du sénat devint inutile, et la république fut perdue.

Ce qui fait que les états libres durent moins que les autres, c'est que les malheurs et les succès qui leur arrivent, leur font presque toujours perdre la liberté; au lieu que les succès et les malheurs d'un état où le peuple est soumis, confirment également sa servitude. Une république sage ne doit rien hasarder qui l'expose à la bonne ou à la mauvaise fortune: le seul bien auquel elle doit aspirer, c'est à la perpétuité de son état.

Si la grandeur de l'empire perdit la république, la grandeur de la ville ne la perdit pas moins.

Rome avoit soumis tout l'univers, avec le secours des peuples d'Italie, auxquels elle avoit donné, en différens temps, divers privilèges (*). La plupart de ces peuples ne s'étoient pas d'abord fort souciés du droit de bourgeoisie chez les Romains; et quelques-uns aimèrent

(*) *Jus Latii, jus italicum.*

mieux garder leurs usages (1). Mais lorsque ce droit fut celui de la souveraineté universelle, qu'on ne fut rien dans le monde si l'on n'étoit citoyen romain, et qu'avec ce titre on étoit tout, les peuples d'Italie résolurent de périr ou d'être Romains : ne pouvant en venir à bout par leurs brigues et par leurs prières, ils prirent la voie des armes; ils se révoltèrent dans tout ce côté qui regarde la mer Ionienne; les autres alliés alloient les suivre (2). Rome, obligée de combattre contre ceux qui étoient, pour ainsi dire, les mains avec lesquelles elle enchaînoit l'univers, étoit perdue; elle alloit être réduite à ses murailles : elle accorda ce droit tant desiré aux alliés qui n'avoient pas encore cessé d'être fidèles (3); peu-à-peu elle l'accorda à tous.

Pour lors, Rome ne fut plus cette ville dont le peuple n'avoit eu qu'un même esprit, un même amour pour la liberté, une même

(1) Les Eques disoient, dans leurs assemblées : ceux qui ont pu choisir ont préféré leur loi au droit de la cité romaine, qui a été une peine nécessaire pour ceux qui n'ont pu s'en défendre. *Tite-Live*, liv. IX.

(2) Les Asculans, les Marses, les Vestins, les Marrucins, les Férentans, les Hirpins, les Pompéians, les Vénusiens, les Japiges, les Lucaniens, les Samnites, et autres. *Appian*, de la *guerre civile*, liv. premier.

(3) Les Toscans, les Umbriens, les Latins. Cela porta quelque peuple à se soumettre; et, comme on les fit aussi citoyens, d'autres posèrent encore les armes; et enfin il ne resta que les Samnites, qui furent exterminés.

haine pour la tyrannie ; où cette jalousie du pouvoir du sénat et des prérogatives des grands, toujours mêlée de respect, n'étoit qu'un amour de l'égalité. Les peuples d'Italie étant devenus ses citoyens, chaque ville y apporta son génie, ses intérêts particuliers, et sa dépendance de quelque grand protecteur (1). La ville déchirée ne forma plus un tout ensemble : et, comme on n'en étoit citoyen que par une espèce de fiction ; qu'on n'avoit plus les mêmes magistrats, les mêmes murailles, les mêmes dieux, les mêmes temples, les mêmes sépultures, on ne vit plus Rome des mêmes yeux, on n'eut plus le même amour pour la patrie, et les sentimens romains ne furent plus.

Les ambitieux firent venir à Rome des villes et des nations entières, pour troubler les suffrages, ou se les faire donner ; les assemblées furent de véritables conjurations ; on appella *comices* une troupe de quelques séditieux ; l'autorité du peuple, ses loix, lui-même, devinrent des choses chimériques, et l'anarchie fut telle, qu'on ne put plus savoir si le peuple avoit fait une ordonnance, ou s'il ne l'avoit point faite (2).

On n'entend parler, dans les auteurs, que des divisions qui perdirent Rome ; mais on

(1) Qu'on s'imagine cette tête monstrueuse des peuples d'Italie, qui, par le suffrage de chaque homme, conduisoit le reste du monde.

(2) Voyez les *lettres de Cicéron à Atticus*, liv. IV, lettre XIII.

ne voit pas que ces divisions y étoient nécessaires, qu'elles y avoient toujours été, et qu'elles y devoient toujours être. Ce fut uniquement la grandeur de la république qui fit le mal, et qui changea en guerres civiles les tumultes populaires. Il falloit bien qu'il y eût à Rome des divisions : et ces guerriers si fiers, si audacieux, si terribles au-dehors, ne pouvoient pas être bien modérés au-dedans. Demander, dans un état libre, des gens hardis dans la guerre, et timides dans la paix, c'est vouloir des choses impossibles : et, pour règle générale, toutes les fois qu'on verra tout le monde tranquille dans un état qui se donne le nom de république, on peut être assuré que la liberté n'y est pas.

Ce qu'on appelle union dans un corps politique, est une chose très-équivoque : la vraie est une union d'harmonie, qui fait que toutes les parties, quelque opposées qu'elles nous paroissent, concourent au bien général de la société; comme des dissonances, dans la musique, concourent à l'accord total. Il peut y avoir de l'union dans un état où l'on ne croit voir que du trouble; c'est-à-dire, une harmonie d'où résulte le bonheur, qui seul est la vraie paix. Il en est comme des parties de cet univers, éternellement liées par l'action des unes, et la réaction des autres.

Mais, dans l'accord du despotisme asiatique, c'est-à-dire, de tout gouvernement qui n'est pas modéré, il y a toujours une division réelle,

Le laboureur, l'homme de guerre, le négociant, le magistrat, le noble, ne sont joint que parce que les uns oppriment les autres sans résistance : et, si l'on y voit de l'union, ce ne sont pas des citoyens qui sont unis, mais des corps morts ensevelis les uns auprès des autres.

Il est vrai que les loix de Rome devinrent impuissantes pour gouverner la république : mais c'est une chose qu'on a vue toujours, que de bonnes loix, qui ont fait qu'une petite république devient grande, lui deviennent à charge lorsqu'elle s'est agrandie; parce qu'elles étoient telles que leur effet naturel étoit de faire un grand peuple, et non pas de le gouverner.

Il y a bien de la différence entre les loix bonnes, et les loix convenables; celles qui font qu'un peuple se rend maître des autres, et celles qui maintiennent sa puissance lorsqu'il l'a acquise.

Il y a, à présent, dans le monde, une république que presque personne ne connoît (*), et qui, dans le secret et le silence, augmente ses forces chaque jour. Il est certain que, si elle parvient jamais à l'état de grandeur où sa sagesse la destine, elle changera nécessairement ses loix; ce ne sera point l'ouvrage d'un législateur, mais celui de la corruption même.

(*) Le canton de Berne.

Rome étoit faite pour s'agrandir, et ses loix étoient admirables pour cela. Aussi, dans quelque gouvernement qu'elle ait été, sous le pouvoir des rois, dans l'aristocratie, ou dans l'état populaire, elle n'a jamais cessé de faire des entreprises qui demandoient de la conduite, et y a réussi. Elle ne s'est pas trouvée plus sage que tous les autres états de la terre en un jour, mais continuellement; elle a soutenu une petite, une médiocre, une grande fortune, avec la même supériorité; et n'a point eu de prospérités dont elle n'ait profité, ni de malheurs dont elle ne se soit servie.

Elle perdit sa liberté, parce qu'elle acheva trop tôt son ouvrage.

CHAPITRE X.

De la corruption des Romains.

JE crois que la secte d'Epicure, qui s'introduisit à Rome sur la fin de la république, contribua beaucoup à gâter le cœur et l'esprit des Romains (*). Les Grecs en avoient été infatués avant eux : aussi avoient-ils été plutôt corrompus. Polybe nous dit que, de son temps, les sermens ne pouvoient donner de la con-

(*) Cynéas en ayant discouru à la table de *Pyrrhus*, Fabricius souhaita que les ennemis de Rome pussent tous prendre les principes d'une pareille secte. Plutarque, *vie de Pyrrhus*, tome III, p. 404.

fiance pour un Grec ; au lieu qu'un Romain en étoit, pour ainsi dire, enchaîné (1).

Il y a un fait, dans les lettres de Cicéron à Atticus (2), qui nous montre combien les Romains avoient changé, à cet égard, depuis le temps de Polybe.

MEMMIUS, dit-il, *vient de communiquer au sénat l'accord que son compétiteur et lui avoient fait avec les consuls, par lequel ceux-ci s'étoient engagés de les favoriser dans la poursuite du consulat pour l'année suivante : et eux, de leur côté, s'obligeoient de payer aux consuls quatre cent mille sesterces, s'ils ne leur fournissoient trois augures qui déclareroient qu'ils étoient présens lorsque le peuple avoit fait la loi* curiate (3), *quoiqu'il n'en eût point fait, et deux consulaires qui affirmeroient qu'ils avoient assisté à la signature du* sénatus-consulte *qui régloit l'état de leurs provinces, quoiqu'il n'y en eût point eu.* Que de mal-honnêtes gens dans un seul contrat !

(1) « Si vous prêtez aux Grecs un talent avec dix » promesses, dix cautions, autant de témoins, il est » impossible qu'ils gardent leur foi : mais parmi les » Romains, soit qu'on doive rendre compte des de» niers publics, ou de ceux des particuliers, on est » fidèle, à cause du serment que l'on a fait. On a donc » sagement établi la crainte des enfers ; et c'est sans » raison qu'on la combat aujourd'hui ». *Polybe*, liv. VI.

(2) Liv. IV, lettre XVIII.

(3) La loi *curiate* donnoit la puissance militaire ; et le sénatusconsulte régloit les troupes, l'argent, les officiers que devoit avoir le gouverneur : or les consuls, pour que tout cela fût fait à leur fantaisie, vouloient fabriquer une fausse loi et un faux sénatus-consulte.

Outre que la religion est toujours le meilleur garant que l'on puisse avoir des hommes, il y avoit ceci de particulier chez les Romains, qu'ils mêloient quelque sentiment religieux à l'amour qu'ils avoient pour leur patrie. Cette ville, fondée sous les meilleurs auspices, ce Romulus, leur roi et leur dieu, ce capitole éternel comme la ville, et la ville éternelle comme son fondateur, avoient fait autrefois, sur l'esprit des Romains, une impression qu'il eût été à souhaiter qu'ils eussent conservée.

La grandeur de l'état fit la grandeur des fortunes particulières. Mais, comme l'opulence est dans les mœurs et non pas dans les richesses, celles des Romains, qui ne laissoient pas d'avoir des bornes, produisirent un luxe et des profusions qui n'en avoient point (1). Ceux qui avoient d'abord été corrompus par leurs richesses, le furent ensuite par leur pauvreté. Avec des biens au-dessus d'une condition privée, il fut difficile d'être un bon citoyen : avec les desirs et les regrets d'une grande fortune ruinée, on fut prêt à tous les attentats; et, comme dit Salluste (2), on vit

(1) La maison que Cornélie avoit achetée soixante-quinze mille drachmes, Lucullus l'acheta, peu de temps après, deux millions cinq cent mille. Plutarque, *vie de Marius*, tome III, p. 489.

(2) *Ut meritò dicatur genitos esse, qui nec ipsi habere possent res familiares, nec alios pati.* Fragment de l'histoire de Salluste, tiré du livre de la Cité de Dieu, liv. II, ch. XVIII.

une génération de gens qui ne pouvoient avoir de patrimoine, ni souffrir que d'autres en eussent.

Cependant, quelle que fût la corruption de Rome, tous les malheurs ne s'y étoient pas introduits : car la force de son institution avoit été telle, qu'elle avoit conservé une valeur héroïque et toute son application à la guerre, au milieu des richesses, de la mollesse et de la volupté ; ce qui n'est, je crois, arrivé à aucune nation du monde.

Les citoyens romains regardoient le commerce (1) et les arts comme des occupations d'esclaves (2) ; ils ne les exerçoient point. S'il y eut quelques exceptions, ce ne fut que de la part de quelques affranchis, qui continuoient leur première industrie. Mais, en général, ils ne connoissoient que l'art de la guerre, qui étoit la seule voie pour aller aux magistratures et aux honneurs (3). Ainsi les vertus guerrières restèrent, après qu'on eut perdu toutes les autres.

(1) Romulus ne permit que deux sortes d'exercices aux gens libres, l'agriculture et la guerre. Les marchands, les ouvriers, ceux qui tenoient une maison à louage, les cabaretiers, n'étoient pas du nombre des citoyens. *Denys d'Halicarnasse*, liv. II. *Idem.* liv. IX.

(2) Cicéron en donne les raisons dans ses Offices ; liv. I, ch. XLII.

(3) Il falloit avoir servi dix années, entre l'âge de seize ans et celui de quarante-sept. Voy. *Polybe*, liv. VI.

CHAPITRE XI.

1. *De Sylla.* 2. *De Pompée et César.*

JE supplie qu'on me permette de détourner les yeux des horreurs des guerres de Marius et de Sylla : on en trouvera, dans Appien, l'épouvantable histoire. Outre la jalousie, l'ambition et la cruauté des deux chefs, chaque Romain étoit furieux; les nouveaux citoyens et les anciens ne se regardoient plus comme les membres d'une même république (*); et l'on se faisoit une guerre, qui, par un caractère particulier, étoit en même temps civile et étrangère.

Sylla fit des loix très-propres à ôter la cause des désordres que l'on avoit vus : elles augmentoient l'autorité du sénat, tempéroient le pouvoir du peuple, régloient celui des tribuns. La fantaisie qui lui fit quitter la dictature, sembla rendre la vie à la république :

(*) Comme Marius, pour se faire donner la commission de la guerre contre Mithridate, au préjudice de Sylla, avoit, par le secours du tribun Sulpitius, répandu les huit nouvelles tribus des peuples d'Italie dans les anciennes, ce qui rendoit les Italiens maîtres des suffrages, ils étoient la plupart du parti de Marius, pendant que le sénat et les anciens citoyens étoient du parti de Sylla.

mais, dans la fureur de ses succès, il avoit fait des choses qui mirent Rome dans l'impossibilité de conserver sa liberté.

Il ruina, dans son expédition d'Asie, toute la discipline militaire : il accoutuma son armée aux rapines (1), et lui donna des besoins qu'elle n'avoit jamais eus : il corrompit, une fois, des soldats qui devoient, dans la suite, corrompre les capitaines.

Il entra dans Rome à main armée, et enseigna aux généraux romains à violer l'asyle de la liberté (2).

Il donna les terres des citoyens aux soldats (3), et il les rendit avides pour jamais; car, dès ce moment, il n'y eut plus un homme de guerre qui n'attendît une occasion qui pût mettre les biens de ses concitoyens entre ses mains.

Il inventa les proscriptions, et mit à prix la tête de ceux qui n'étoient pas de son parti. Dès-lors, il fut impossible de s'attacher davantage à la république : car, parmi deux hommes ambitieux, et qui se disputoient la victoire, ceux qui étoient neutres, et pour

(1) Voyez, dans la conjuration de Catilina, le portrait que Salluste nous fait de cette armée.

(2) *Fugatis Marii copiis, primus urbem Romam cum armis ingressus est.* Fragment de Jean d'Antioche, dans l'*extrait des vertus et des vices.*

(3) On distribua bien au commencement une partie des terres des ennemis vaincus; mais Sylla donnoit les terres des citoyens.

le parti de la liberté, étoient sûrs d'être proscrits par celui des deux qui seroit le vainqueur. Il étoit donc de la prudence de s'attacher à l'un des deux.

Il vint après lui, dit Cicéron (1), un homme qui, dans une cause impie, et une victoire encore plus honteuse, ne confisqua pas seulement les biens des particuliers, mais enveloppa dans la même calamité des provinces entières.

Sylla, quittant la dictature, avoit semblé ne vouloir vivre que sous la protection de ses loix même : mais cette action, qui marqua tant de modération, étoit elle-même une suite de ses violences. Il avoit donné des établissemens à quarante-sept légions, dans divers endroits de l'Italie. Ces gens-là, dit Appien, regardant leur fortune comme attachée à sa vie, veilloient à sa sûreté, et étoient toujours prêts à le secourir ou à le venger (2).

La république devant nécessairement périr, il n'étoit plus question que de savoir comment, et par qui elle devoit être abattue.

Deux hommes également ambitieux, excepté que l'un ne savoit pas aller à son but si directement que l'autre, effacèrent, par leur crédit, par leurs exploits, par leurs vertus, tous les autres citoyens. Pompée parut le premier ; César le suivit de près.

(1) *Offices*, liv. II, ch. VIII.

(2) On peut voir ce qui arriva après la mort de César.

Pompée, pour s'attirer la faveur, fit casser les loix de Sylla, qui bornoient le pouvoir du peuple : et, quand il eut fait à son ambition un sacrifice des loix les plus salutaires de sa patrie, il obtint tout ce qu'il voulut ; et la témérité du peuple fut sans bornes à son égard.

Les loix de Rome avoient sagement divisé la puissance publique en un grand nombre de magistratures, qui se soutenoient, s'arrêtoient et se tempéroient l'une l'autre : et, comme elles n'avoient toutes qu'un pouvoir borné, chaque citoyen étoit bon pour y parvenir ; et le peuple, voyant passer devant lui plusieurs personnages l'un après l'autre, ne s'accoutumoit à aucun d'eux. Mais, dans ces temps-ci, le système de la république changea : les plus puissans se firent donner, par le peuple, des commissions extraordinaires ; ce qui anéantit l'autorité du peuple et des magistrats, et mit toutes les grandes affaires dans les mains d'un seul, ou de peu de gens (*).

Fallut-il faire la guerre à Sertorius ; on en donna la commission à Pompée. Fallut-il la faire à Mithridate ; tout le monde cria Pompée. Eut-on besoin de faire venir des bleds à Rome ; le peuple croit être perdu, si on n'en charge Pompée. Veut-on détruire les pirates ; il n'y a que Pompée. Et, lorsque César menace

(*) *Plebis opes immunitæ, paucorum potentia crevit.* Salluste, *de conjurat. Catil.*

d'envahir, le sénat crie à son tour, et n'espère plus qu'en Pompée.

« Je crois bien (disoit Marcus (*) au peuple) » que Pompée, que les nobles attendent, aimera mieux assurer votre liberté que leur » domination : mais il y a eu un temps où » chacun de vous devoit avoir la protection » de plusieurs, et non pas tous la protection » d'un seul; et où il étoit inoui qu'un mortel » pût donner ou ôter de pareilles choses ».

A Rome, faite pour s'agrandir, il avoit fallu réunir dans les mêmes personnes les honneurs et la puissance; ce qui, dans des temps de trouble, pouvoit fixer l'admiration du peuple sur un seul citoyen.

Quand on accorde des honneurs, on sait précisément ce que l'on donne; mais, quand on y joint le pouvoir, on ne peut dire à quel point il pourra être porté.

Des préférences excessives, données à un citoyen dans une république, ont toujours des effets nécessaires; elles font naître l'envie du peuple, ou elles augmentent sans mesure son amour.

Deux fois Pompée, retournant à Rome, maître d'opprimer la république, eut la modération de congédier ses armées avant que d'y entrer, et d'y paroître en simple citoyen. Ces actions, qui le comblèrent de gloire, firent que, dans la suite, quelque chose qu'il

(*) Fragment de l'histoire de Salluste.

eût faite au préjudice des loix, le sénat se déclara toujours pour lui.

Pompée avoit une ambition plus lente et plus douce que celle de César. Celui-ci vouloit aller à la souveraine puissance les armes à la main, comme Sylla. Cette façon d'opprimer ne plaisoit point à Pompée : il aspiroit à la dictature, mais par les suffrages du peuple : il ne pouvoit consentir à usurper la puissance ; mais il auroit voulu qu'on la lui remît entre les mains.

Comme la faveur du peuple n'est jamais constante, il y eut des temps où Pompée vit diminuer son crédit (*); et ce qui le toucha bien sensiblement, des gens qu'il méprisoit augmentèrent le leur, et s'en servirent contre lui.

Cela lui fit faire trois choses également funestes. Il corrompit le peuple à force d'argent, et mit, dans les élections, un prix aux suffrages de chaque citoyen.

De plus, il se servit de la plus vile populace pour troubler les magistrats dans leurs fonctions ; espérant que les gens sages, lassés de vivre dans l'anarchie, le créeroient dictateur par désespoir.

Enfin, il s'unit d'intérêts avec César et Crassus. Caton disoit que ce n'étoit pas leur inimitié qui avoit perdu la république, mais leur union. En effet, Rome étoit en ce mal-

(*) Voyez *Plutarque*, tome V, p. 84.

heureux état, qu'elle étoit moins accablée par les guerres civiles que par la paix, qui, réunissant les vues et les intérêts des principaux, ne faisoit plus qu'une tyrannie.

Pompée ne prêta pas proprement son crédit à César; mais, sans le savoir, il le lui sacrifia. Bientôt César employa contre lui les forces qu'il lui avoit données, et ses artifices même: il troubla la ville par ses émissaires, et se rendit maître des élections; consuls, prêteurs, tribuns, furent achetés aux prix qu'ils mirent eux-mêmes.

Le sénat, qui vit clairement les desseins de César, eut recours à Pompée; il le pria de prendre la défense de la république, si l'on pouvoit appeller de ce nom un gouvernement qui demandoit la protection d'un de ses citoyens.

Je crois que ce qui perdit sur-tout Pompée, fut la honte qu'il eut de penser qu'en élevant César comme il avoit fait, il eût manqué de prévoyance. Il s'accoutuma le plus tard qu'il put à cette idée : il ne se mettoit point en défense, pour ne point avouer qu'il se fût mis en danger : il soutenoit au sénat que César n'oseroit faire la guerre; et, parce qu'il l'avoit dit tant de fois, il le redisoit toujours.

Il semble qu'une chose avoit mis César en état de tout entreprendre; c'est que, par une malheureuse conformité de noms, on avoit joint, à son gouvernement de la Gaule cis-Alpine, celui de la Gaule d'au-delà les Alpes.

La politique n'avoit point permis qu'il y eût des armées auprès de Rome; mais elle n'avoit pas souffert, non plus, que l'Italie fût entiérement dégarnie de troupes : cela fit qu'on tint des forces considérables dans la Gaule cis-Alpine, c'est-à-dire, dans le pays qui est depuis le Rubicon, petit fleuve de la Romagne, jusqu'aux Alpes. Mais, pour assurer la ville de Rome contre ces troupes, on fit le célèbre *senatus-consulte*, que l'on voit encore gravé sur le chemin de Rimini à Césène, par lequel on dévouoit aux dieux infernaux, et l'on déclaroit sacrilège et parricide, quiconque, avec une légion, avec une armée, ou avec une cohorte, passeroit le Rubicon.

A un gouvernement si important, qui tenoit la ville en échec, on en joignit un autre plus considérable encore; c'étoit celui de la Gaule trans-Alpine, qui comprenoit les pays du midi de la France, qui, ayant donné à César l'occasion de faire la guerre, pendant plusieurs années, à tous les peuples qu'il voulut, fit que ses soldats vieillirent avec lui, et qu'il ne les conquit pas moins que les barbares. Si César n'avoit point eu le gouvernement de la Gaule trans-Alpine, il n'auroit point corrompu ses soldats, ni fait respecter son nom par tant de victoires. S'il n'avoit pas eu celui de la Gaule cis-Alpine, Pompée auroit pu l'arrêter au passage des Alpes : au lieu que, dès le commencement de la guerre, il fut obligé d'abandonner l'Italie; ce qui fit perdre à son

parti

parti la réputation, qui, dans les guerres civiles, est la puissance même.

La même frayeur qu'Annibal porta dans Rome après la bataille de Cannes, César l'y répandit lorsqu'il passa le Rubicon. Pompée éperdu ne vit, dans les premiers momens de la guerre, de parti à prendre, que celui qui reste dans les affaires désespérées; il ne sut que céder et que fuir; il sortit de Rome, y laissa le trésor public; il ne put nulle part retarder le vainqueur; il abandonna une partie de ses troupes, toute l'Italie, et passa la mer.

On parle beaucoup de la fortune de César: mais cet homme extraordinaire avoit tant de grandes qualités sans pas un défaut, quoiqu'il eût bien des vices, qu'il eût été bien difficile que quelque armée qu'il eût commandée, il n'eût été vainqueur; et qu'en quelque république qu'il fût né, il ne l'eût gouvernée.

César, après avoir défait les lieutenans de Pompée en Espagne, alla en Grèce le chercher lui-même. Pompée, qui avoit la côte de la mer, et des forces supérieures, étoit sur le point de voir l'armée de César détruite par la misère et la faim : mais, comme il avoit souverainement le foible de vouloir être approuvé, il ne pouvoit s'empêcher de prêter l'oreille aux vains discours de ses gens, qui le railloient ou l'accusoient sans cesse (*). Il veut, disoit l'un, se perpétuer dans le com-

(*) Voyez Plutarque, *vie de Pompée*, *tome V*, *p.* 84.

mandement, et être, comme Agamemnon, le roi des rois. Je vous avertis, disoit un autre, que nous ne mangerons pas encore cette année des figues de Tusculum. Quelques succès particuliers qu'il eut achevèrent de tourner la tête à cette troupe sénatoriale. Ainsi, pour n'être pas blâmé, il fit une chose que la postérité blâmera toujours, de sacrifier tant d'avantages, pour aller avec des troupes nouvelles, combattre une armée qui avoit vaincu tant de fois.

Lorsque les restes de Pharsale se furent retirés en Afrique, Scipion, qui les commandoit, ne voulut jamais suivre l'avis de Caton, de traîner la guerre en longueur : enflé de quelques avantages, il risqua tout, et perdit tout : et, lorsque Brutus et Cassius rétablirent ce parti, la même précipitation perdit la république une troisième fois (*).

Vous remarquerez que, dans ces guerres civiles qui durèrent si long-temps, la puissance de Rome s'accrut sans cesse au-dehors. Sous Marius, Sylla, Pompée, César, Antoine, Auguste, Rome, toujours plus terrible, acheva de détruire tous les rois qui restoient encore.

Il n'y a point d'Etat qui menace si fort les autres d'une conquête, que celui qui est dans les horreurs de la guerre civile. Tout le monde, noble, bourgeois, artisan, laboureur, y

(*) Cela est bien expliqué dans Appian, *de la guerre civile*, liv. IV. L'armée d'Octave et d'Antoine auroit péri de faim, si l'on n'avoit pas donné la bataille.

devient soldat : et, lorsque, par la paix, les forces y sont réunies, cet Etat a de grands avantages sur les autres qui n'ont guère que des citoyens. D'ailleurs, dans les guerres civiles, il se forme souvent de grands hommes; parce que, dans la confusion, ceux qui ont du mérite se font jour, chacun se place et se met à son rang; au lieu que, dans les autres temps, on est placé, et on l'est presque toujours tout de travers. Et, pour passer de l'exemple des Romains à d'autres plus récens, les François n'ont jamais été si redoutables au dehors, qu'après les querelles des maisons de Bourgogne et d'Orléans, après les troubles de la ligue, après les guerres civiles de la minorité de Louis XIII, et de celle de Louis XIV. L'Angleterre n'a jamais été si respectée que sous Cromwel, après les guerres du long parlement. Les Allemands n'ont pris la supériorité sur les Turcs, qu'après les guerres civiles d'Allemagne. Les Espagnols, sous Philippe V, d'abord, après les guerres civiles pour la succesion, ont montré, en Sicile, une force qui a étonné l'Europe : et nous voyons aujourd'hui la Perse renaître des cendres de la guerre civile, et humilier les Turcs.

Enfin, la république fut opprimée : et il n'en faut pas accuser l'ambition de quelques particuliers; il faut en accuser l'homme, toujours plus avide du pouvoir à mesure qu'il en a davantage, et qui ne desire tout que parce qu'il possède beaucoup.

Si César et Pompée avoient pensé comme Caton, d'autres auroient pensé comme firent César et Pompée ; et la république, destinée à périr, auroit été entraînée au précipice par une autre main.

César pardonna à tout le monde : mais il me semble que la modération que l'on montre après qu'on a tout usurpé, ne mérite pas de grandes louanges.

Quoique l'on ait dit de sa diligence après Pharsale, Cicéron l'accuse de lenteur avec raison. Il dit à Cassius qu'ils n'auroient jamais cru que le parti de Pompée se fût ainsi relevé en Espagne et en Afrique ; et que, s'ils avoient pu prévoir que César se fût amusé à sa guerre d'Alexandrie, ils n'auroient pas fait leur paix, et qu'ils se seroient retirés avec Scipion et Caton en Afrique (*). Ainsi un fol amour lui fit essuyer quatre guerres ; et, en ne prévenant pas les deux dernières, il remit en question ce qui avoit été décidé à Pharsale.

César gouverna d'abord sous des titres de magistratures ; car les hommes ne sont guère touchés que des noms. Et, comme les peuples d'Asie abhorroient ceux de consul et de proconsul, les peuples d'Europe détestoient celui de roi ; de sorte que, dans ces temps-là, ces noms faisoient le bonheur ou le désespoir de toute la terre. César ne laissa pas de tenter de se faire mettre le diadème sur la tête :

(*) *Epîtres familières*, liv. XV.

mais, voyant que le peuple cessoit ses acclamations, il le rejetta. Il fit encore d'autres tentatives (1) : et je ne puis comprendre qu'il pût croire que les Romains, pour le souffrir tyran, aimassent pour cela la tyrannie, ou crussent avoir fait ce qu'ils avoient fait.

Un jour que le sénat lui déféroit de certains honneurs, il négligea de se lever; et pour lors, les plus graves de ce corps achevèrent de perdre patience.

On n'offense jamais plus les hommes, que lorsqu'on choque leurs cérémonies et leurs usages. Cherchez à les opprimer, c'est quelquefois une preuve de l'estime que vous en faites; choquez leurs coutumes, c'est toujours une marque de mépris.

César, de tout temps ennemi du sénat, ne put cacher le mépris qu'il conçut pour ce corps, qui étoit devenu presque ridicule depuis qu'il n'avoit plus de puissance : par-là, sa clémence même fut insultante. On regarda qu'il ne pardonnoit pas, mais qu'il dédaignoit de punir.

Il porta le mépris jusqu'à faire lui-même les sénatus-consultes; il les souscrivoit du nom des premiers sénateurs qui lui venoient dans l'esprit. « J'apprends quelquefois, dit Ci-» céron (2), qu'un sénatus-consulte, passé à » mon avis, a été porté en Syrie et en Arménie

(1) Il cassa les tribuns du peuple.
(2) *Lettres familières*, liv. IX.

» avant que j'aie su qu'il ait été fait; et plu-
» sieurs princes m'ont écrit des lettres de re-
» mercîmens sur ce que j'avois été d'avis qu'on
» leur donnât le titre de rois, que non-seule-
» ment je ne savois pas être rois, mais même
» qu'ils fussent au monde ».

On peut voir, dans les lettres de quelques grands hommes de ce temps-là (1), qu'on a mises sous le nom de Cicéron, parce que la plupart sont de lui, l'abattement et le désespoir des premiers hommes de la république à cette révolution subite, qui les priva de leurs honneurs et de leurs occupations même; lorsque le sénat étant sans fonction, ce crédit, qu'ils avoient eu par toute la terre, ils ne purent plus l'espérer que dans le cabinet d'un seul; et cela se voit bien mieux dans ces lettres, que dans les discours des historiens. Elles sont le chef-d'œuvre de la naïveté de gens unis par une douleur commune, et d'un siècle où la fausse politesse n'avoit pas mis le mensonge par-tout: enfin, on n'y voit point, comme dans la plupart de nos lettres modernes, des gens qui veulent se tromper, mais des amis malheureux qui cherchent à se tout dire.

Il étoit bien difficile que César pût défendre sa vie: la plupart des conjurés (2) étoient de

(1) Voyez les lettres de *Cicéron* et de *Servius Sulpicius*.

(2) Décimus Brutus, Caïus Casa, Trébonius, Tullius Cimber, Minutius Basillus, étoient amis de César. Appian, *de bello civili*, liv. II.

son parti, ou avoient été par lui comblés de bienfaits; et la raison en est bien naturelle. Ils avoient trouvé de grands avantages dans sa victoire; mais, plus leur fortune devenoit meilleure, plus ils commençoient à avoir part au malheur commun (1) : car, à un homme qui n'a rien, il importe assez peu, à certains égards, en quel gouvernement il vive.

De plus, il y avoit un certain droit des gens, une opinion établie dans toutes les républiques de Grèce et d'Italie, qui faisoit regarder comme un homme vertueux l'assassin de celui qui avoit usurpé la souveraine puissance. A Rome, sur-tout depuis l'expulsion des rois, la loi étoit précise, les exemples reçus; la république armoit le bras de chaque citoyen, le faisoit magistrat pour le moment, et l'avouoit pour sa défense.

Brutus (2) ose bien dire à ses amis que, quand son père reviendroit sur la terre, il le tueroit tout de même : et, quoique, par la continuation de la tyrannie, cet esprit de liberté se perdît peu-à-peu, les conjurations, au commencement du règne d'Auguste, renaissoient toujours.

C'étoit un amour dominant pour la patrie, qui, sortant des règles ordinaires des crimes

(1) Je ne parle pas des satellites d'un tyran, qui seroient perdus après lui; mais de ses compagnons dans un gouvernement libre.

(2) Lettres de Brutus, dans le recueil de celles de Cicéron.

et des vertus, n'écoutoit que lui seul, et ne voyoit ni citoyen, ni ami, ni bienfaiteur, ni père : la vertu sembloit s'oublier pour se surpasser elle-même; et l'action qu'on ne pouvoit d'abord approuver, parce qu'elle étoit atroce, elle la faisoit admirer comme divine.

En effet, le crime de César, qui vivoit dans un gouvernement libre, n'étoit-il pas hors d'état d'être puni autrement que par un assassinat? Et demander pourquoi on ne l'avoit pas poursuivi par la force ouverte, ou par les loix, n'étoit-ce pas demander raison de ses crimes?

CHAPITRE XII.

De l'état de Rome, après la mort de César.

IL étoit tellement impossible que la république pût se rétablir, qu'il arriva, ce qu'on n'avoit jamais encore vu, qu'il n'y eut plus de tyran, et qu'il n'y eut pas de liberté; car les causes qui l'avoient détruite subsistoient toujours.

Les conjurés n'avoient formé de plan que pour la conjuration, et n'en avoient point fait pour la soutenir.

Après l'action faite, ils se retirèrent au capitole; le sénat ne s'assembla pas : et, le lendemain, Lépidus, qui cherchoit le trouble,

se saisit, avec des gens armés, de la place romaine.

Les soldats vétérans, qui craignoient qu'on ne répétât les dons immenses qu'ils avoient reçus, entrèrent dans Rome : cela fit que le sénat approuva tous les actes de César, et, que, conciliant les extrêmes, il accorda une amnistie aux conjurés ; ce qui produisit une fausse paix.

César, avant sa mort, se préparant à son expédition contre les Parthes, avoit nommé des magistrats pour plusieurs années, afin qu'il eût des gens à lui qui maintinssent, dans son absence, la tranquillité de son gouvernement : ainsi, après sa mort, ceux de son parti se sentirent des ressources pour long-temps.

Comme le sénat avoit approuvé tous les actes de César sans restriction, et que l'exécution en fut donnée aux consuls, Antoine, qui l'étoit, se saisit du livre des raisons de César, gagna son secrétaire, et y fit écrire tout ce qu'il voulut : de manière que le dictateur régnoit plus impérieusement que pendant sa vie : car, ce qu'il n'auroit jamais fait, Antoine le faisoit; l'argent qu'il n'auroit jamais donné, Antoine le donnoit; et tout homme qui avoit de mauvaises intentions contre la république, trouvoit soudain une récompense dans les livres de César.

Par un nouveau malheur, César avoit amassé, pour son expédition, des sommes immenses, qu'il avoit mises dans le temple d'Ops :

Antoine, avec son livre, en disposa à sa fantaisie.

Les conjurés avoient d'abord résolu de jetter le corps de César dans le Tybre (1) : ils n'y auroient trouvé nul obstacle; car, dans ces momens d'étonnement qui suivent une action inopinée, il est facile de faire tout ce qu'on peut oser. Cela ne fut point exécuté, et voici ce qui en arriva :

Le sénat se crut obligé de permettre qu'on fît les obsèques de César : et effectivement, dès qu'il ne l'avoit pas déclaré tyran, il ne pouvoit lui refuser la sépulture. Or, c'étoit une coutume des Romains, si vantée par Polybe, de porter dans les funérailles les images des ancêtres, et de faire ensuite l'oraison funèbre du défunt : Antoine, qui la fit, montra au peuple la robe ensanglantée de César, lui lut son testament, où il lui faisoit de grandes largesses, et l'agita au point qu'il mit le feu aux maisons des conjurés.

Nous avons un aveu de Cicéron, qui gouverna le sénat dans toute cette affaire (2), qu'il auroit mieux valu agir avec vigueur, et s'exposer à périr; et que même on n'auroit point péri : mais il se disculpe, sur ce que, quand le sénat fut assemblé, il n'étoit

(1) Cela n'auroit pas été sans exemple : après que Tibérius Gracchus eut été tué, Lucrétius Edile, qui fut depuis appellé Vespillo, jetta son corps dans le Tybre. Aurélius Victor, *de vir. illust.*

(2) *Lettres à Atticus*, liv. XIV, lettre 16.

plus temps. Et ceux qui savent le prix d'un moment, dans les affaires où le peuple a tant de part, n'en seront pas étonnés.

Voici un autre accident : Pendant qu'on faisoit des jeux en l'honneur de César, une comète à longue chevelure parut pendant sept jours; le peuple crut que son ame avoit été reçue dans le ciel.

C'étoit bien une coutume des peuples de Grèce et d'Asie de bâtir des temples aux rois, et même aux pro-consuls qui les avoient gouvernés (1) : on leur laissoit faire ces choses, comme le témoignage le plus fort qu'ils pussent donner de leur servitude : les Romains même pouvoient, dans des laraires, ou des temples particuliers, rendre des honneurs divins à leurs ancêtres; mais je ne vois pas que, depuis Romulus jusqu'à César, aucun Romain ait été mis au nombre des divinités publiques (2).

Le gouvernement de la Macédoine étoit échu à Antoine; il voulut, au lieu de celui-là, avoir celui des Gaules : on voit bien par quel motif. Décimus Brutus, qui avoit la Gaule cis-Alpine, ayant refusé de la lui remettre, il voulut l'en chasser : cela produisit une guerre

(1) Voyez là-dessus les *lettres de Cicéron à Atticus*; liv. V; et la remarque de M. l'abbé de Mongaut.

(2) *Dion* dit que les triumvirs, qui espéroient tous d'avoir quelque jour la place de César, firent tout ce qu'ils purent pour augmenter les honneurs qu'on lui rendoit : liv. XLVII.

civile, dans laquelle le sénat déclara Antoine ennemi de la patrie.

Cicéron, pour perdre Antoine, son ennemi particulier, avoit pris le mauvais parti de travailler à l'élévation d'Octave; et, au lieu de chercher à faire oublier au peuple César, il le lui avoit remis devant les yeux.

Octave se conduisit avec Cicéron en homme habile; il le flatta, le loua, le consulta, et employa tous les artifices dont la vanité ne se défie jamais.

Ce qui gâte presque toutes les affaires, c'est qu'ordinairement ceux qui les entreprennent, outre la réussite principale, cherchent encore de certains petits succès particuliers, qui flattent leur amour-propre, et les rendent contens d'eux.

Je crois que si Caton s'étoit réservé pour la république, il auroit donné aux choses tout un autre tour. Cicéron, avec des parties admirables pour un second rôle, étoit incapable du premier : il avoit un beau génie, mais une ame souvent commune. L'accessoire, chez Cicéron, c'étoit la vertu; chez Caton, c'étoit la gloire (*) : Cicéron se voyoit toujours le premier; Caton s'oublioit toujours : celui-ci vouloit sauver la république pour elle-même, celui-là pour s'en vanter.

(*) *Esse quàm videri bonus malebat : itaque quò minus gloriam petebat, eò magis illam assequebatur.* Salluste, *de bello Catil.*

Je pourrois continuer le parallèle, en disant que, quand Caton prévoyoit, Cicéron craignoit; que là où Caton espéroit, Cicéron se confioit; que le premier voyoit toujours les choses de sang-froid, l'autre à travers cent petites passions.

Antoine fut défait à Modène : les deux consuls Hirtius et Pansa y périrent. Le sénat, qui se crut au-dessus de ses affaires, songea à abaisser Octave, qui, de son côsé, cessa d'agir contre Antoine, mena son armée à Rome, et se fit déclarer consul.

Voilà comment Cicéron, qui se vantoit que sa robe avoit détruit les armées d'Antoine, donna à la république un ennemi plus dangereux, parce que son nom étoit plus cher, et ses droits, en apparence, plus légitimes (1).

Antoine défait s'étoit réfugié dans la Gaule trans-Alpine, où il avoit été reçu par Lépidus: ces deux hommes s'unirent avec Octave, et ils se donnèrent l'un à l'autre la vie de leurs amis et de leurs ennemis (2). Lépide resta à Rome : les deux autres allèrent chercher Brutus et Cassius, et ils les trouvèrent dans ces lieux où l'on combattit trois fois pour l'empire du monde.

Brutus et Cassius se tuèrent avec une préci-

(1) Il étoit héritier de César, et son fils par adoption.

(2) Leur cruauté fut si insensée, qu'ils ordonnèrent que chacun eût à se réjouir des proscriptions, sous peine de la vie. Voyez *Dion*.

pitation qui n'est pas excusable ; et l'on ne peut lire cet endroit de leur vie sans avoir pitié de la république qui fut ainsi abandonnée. Caton s'étoit donné la mort à la fin de la tragédie ; ceux-ci la commencèrent, en quelque façon, par leur mort.

On peut donner plusieurs causes de cette coutume si générale des Romains de se donner la mort : le progrès de la secte stoïque, qui y encourageoit ; l'établissement des triomphes et de l'esclavage, qui firent penser à plusieurs grands hommes qu'il ne falloit pas survivre à une défaite ; l'avantage que les accusés avoient de se donner la mort, plutôt que de subir un jugement par lequel leur mémoire devoit être flétrie et leurs biens confisqués (1) ; une espèce de point-d'honneur, peut-être plus raisonnable que celui qui nous porte aujourd'hui à égorger notre ami pour un geste ou pour une parole ; enfin, une grande commodité pour le héroïsme, chacun faisant finir la pièce qu'il jouoit dans le monde à l'endroit où il vouloit (2).

On pourroit ajouter une grande facilité dans l'exécution : l'ame, toute occupée de l'action

(1) *Eorum qui de se statuebant humabantur corpora ; manebant testamenta, pretium festinandi.* Tacite, *annales*, liv. VI.

(2) Si Charles I, si Jacques II avoient vécu dans une religion qui leur eût permis de se tuer, ils n'auroient pas eu à soutenir, l'un une telle mort, l'autre une telle vie.

qu'elle va faire, du motif qui la détermine, du péril qu'elle va éviter, ne voit point proprement la mort ; parce que la passion fait sentir, et jamais voir.

L'amour-propre, l'amour de notre conservation se transforme en tant de manières, et agit par des principes si contraires, qu'il nous porte à sacrifier notre être pour l'amour de notre être ; et tel est le cas que nous faisons de nous-mêmes, que nous consentons à cesser de vivre, par un instinct naturel et obscur qui fait que nous nous aimons plus que notre vie même.

Il est certain que les hommes sont devenus moins libres, moins courageux, moins portés aux grandes entreprises, qu'ils n'étoient, lorsque par cette puissance qu'on prenoit sur soi-même, on pouvoit, à tous les instans, échapper à toute autre puissance.

CHAPITRE XIII.

AUGUSTE.

SEXTUS POMPÉE tenoit la Sicile et la Sardaigne ; il étoit maître de la mer, et il avoit avec lui une infinité de fugitifs et de proscrits, qui combattoient pour leurs dernières espérances. Octave lui fit deux guerres très-laborieuses ; et, après bien des mauvais succès, il le vainquit par l'habileté d'Agrippa.

Les conjurés avoient presque tous fini malheureusement leur vie (1); et il étoit bien naturel que des gens, qui étoient à la tête d'un parti abattu tant de fois, dans des guerres où l'on ne se faisoit aucun quartier, eussent péri de mort violente. De-là, cependant, on tira la conséquence d'une vengeance céleste, qui punissoit les meurtriers de César, et qui proscrivoit leur cause.

Octave gagna les soldats de Lépidus, et le dépouilla de la puissance du triumvirat : il lui envia même la consolation de mener une vie obscure, et le força de se trouver, comme homme privé, dans les assemblées du peuple.

On est bien aise de voir l'humiliation de ce Lépidus. C'étoit le plus méchant citoyen qui fût dans la république; toujours le premier à commencer les troubles; formant sans cesse des projets funestes, où il étoit obligé d'associer de plus habiles gens que lui. Un auteur moderne s'est plu à en faire l'éloge (2), et cite Antoine, qui, dans une de ses lettres, lui donne la qualité d'honnête homme : mais un honnête homme pour Antoine ne devoit guère l'être pour les autres.

Je crois qu'Octave est le seul de tous les

(1) De nos jours, presque tous ceux qui jugèrent Charles premier, eurent une fin tragique. C'est qu'il n'est guère possible de faire des actions pareilles, sans avoir, de tous côtés, de mortels ennemis, et par conséquent de courir une infinité de périls.

(2) L'abbé de Saint-Réal.

capitaines

capitaines romains qui ait gagné l'affection des soldats, en leur donnant sans cesse des marques d'une lâcheté naturelle. Dans ces temps-là, les soldats faisoient plus de cas de la libéralité de leur général, que de son courage. Peut-être même que ce fut un bonheur pour lui, de n'avoir point eu cette valeur qui peut donner l'empire, et que cela même l'y porta : on le craignit moins. Il n'est pas impossible que les choses qui le déshonorèrent le plus, aient été celles qui le servirent le mieux. S'il avoit d'abord montré une grande ame, tout le monde se seroit méfié de lui; et s'il eût eu de la hardiesse, il n'auroit pas donné à Antoine le temps de faire toutes les extravagances qui le perdirent.

Antoine, se préparant contre Octave, jura à ses soldats que, deux mois après sa victoire, il rétabliroit la république; ce qui fait bien voir que les soldats même étoient jaloux de la liberté de leur patrie, quoiqu'ils la détruisissent sans cesse, n'y ayant rien de si aveugle qu'une armée.

La bataille d'Actium se donna; Cléopatre fuit, et entraîna Antoine avec elle. Il est certain que, dans la suite, elle le trahit (*). Peut-être que, par cet esprit de coquetterie inconcevable des femmes, elle avoit formé le dessein de mettre encore à ses pieds un troisième maître du monde.

(*) Voyez *Dion*, liv. L.

Une femme, à qui Antoine avoit sacrifié le monde entier, le trahit : tant de capitaines et tant de rois, qu'il avoit agrandis ou faits, lui manquèrent : et, comme si la générosité avoit été liée à la servitude, une troupe de gladiateurs lui conserva une fidélité héroïque. Comblez un homme de bienfaits, la première idée que vous lui inspirez, c'est de chercher les moyens de les conserver : ce sont de nouveaux intérêts que vous lui donnez à défendre.

Ce qu'il y a de surprenant dans ces guerres, c'est qu'une bataille décidoit presque toujours l'affaire, et qu'une défaite ne se réparoit pas.

Les soldats romains n'avoient point proprement d'esprit de parti ; ils ne combattoient point pour une certaine chose, mais pour une certaine personne ; ils ne connoissoient que leur chef, qui les engageoit par des espérances immenses : mais, le chef battu n'étant plus en état de remplir ses promesses, ils se tournoient d'un autre côté. Les provinces n'entroient point non plus sincérement dans la querelle, car il leur importoit fort peu qui eût le dessus, du sénat ou du peuple. Ainsi, si-tôt qu'un des chefs étoit battu, elles se donnoient à l'autre (*) ; car il falloit que chaque ville

(*) Il n'y avoit point de garnisons dans les villes pour les contenir ; et les Romains n'avoient eu besoin d'assurer leur empire que par des armées ou des colonies.

songeât à se justifier devant le vainqueur, qui, ayant des promesses immenses à tenir aux soldats, devoit leur sacrifier les pays les plus coupables.

Nous avons eu, en France, deux sortes de guerres civiles : les unes avoient pour prétexte la religion ; et elles ont duré, parce que le motif subsistoit après la victoire : les autres n'avoient pas proprement de motif, mais étoient excitées par la légéreté ou l'ambition de quelques grands, et elles étoient d'abord étouffées.

Auguste (c'est le nom que la flatterie donna à Octave) établit l'ordre, c'est-à-dire, une servitude durable : car, dans un état libre, où l'on vient d'usurper la souveraineté, on appelle règle tout ce qui peut fonder l'autorité sans borne d'un seul ; et on nomme trouble, dissension, mauvais gouvernement, tout ce qui peut maintenir l'honnête liberté des sujets.

Tous les gens qui avoient eu des projets ambitieux, avoient travaillé à mettre une espèce d'anarchie dans la république. Pompée, Crassus et César y réussirent à merveille. Ils établirent une impunité de tous les crimes publics ; tout ce qui pouvoit arrêter la corruption des mœurs, tout ce qui pouvoit faire une bonne police, ils l'abolirent ; et, comme les bons législateurs cherchent à rendre leurs concitoyens meilleurs, ceux-ci travailloient à les rendre pires : ils introduisirent donc la coutume de corrompre le peuple à prix

d'argent; et, quand on étoit accusé de brigues, on corrompoit aussi les juges : ils firent troubler les élections par toutes sortes de violences; et, quand on étoit mis en justice, on intimidoit encore les juges (1); l'autorité même du peuple étoit anéantie : témoin Gabinius, qui, après avoir rétabli, malgré le peuple, Ptolomée, à main armée, vint froidement demander le triomphe (2).

Ces premiers hommes de la république cherchoient à dégoûter le peuple de son pouvoir, et à devenir nécessaires, en rendant extrêmes les inconvéniens du gouvernement républicain : mais, lorsque Auguste fut une fois le maître, la politique le fit travailler à rétablir l'ordre, pour faire sentir le bonheur du gouvernement d'un seul.

Lorsqu'Auguste avoit les armes à la main, il craignoit les révoltes des soldats, et non pas les conjurations des citoyens; c'est pour cela qu'il ménagea les premiers, et fut si cruel aux autres. Lorsqu'il fut en paix, il craignit les conjurations : et, ayant toujours devant les yeux le destin de César, pour éviter son sort, il songea à s'éloigner de sa conduite. Voilà la clef de toute la vie d'Auguste. Il porta dans le sénat une cuirasse sous sa robe;

(1) Cela se voit bien dans les *lettres de Cicéron à Atticus*.

(2) César fit la guerre aux Gaulois, et Crassus aux Parthes, sans qu'il y eût eu aucune délibération du sénat, ni aucun décret du peuple. Voyez *Dion*.

il refusa le nom de dictateur : et, au lieu que César disoit insolemment que la république n'étoit rien, et que ses paroles étoient des loix, Auguste ne parla que de la dignité du sénat, et de son respect pour la république. Il songea donc à établir le gouvernement le plus capable de plaire qui fût possible, sans choquer ses intérêts ; et il en fit un aristocratique par rapport au civil, et monarchique par rapport au militaire : gouvernement ambigu, qui, n'étant pas soutenu par ses propres forces, ne pouvoit subsister que tandis qu'il plairoit au monarque, et étoit entiérement monarchique par conséquent.

On a mis en question si Auguste avoit eu véritablement le dessein de se démettre de l'empire : mais qui ne voit que, s'il l'eût voulu, il étoit impossible qu'il n'y eût réussi ? Ce qui fait voir que c'étoit un jeu, c'est qu'il demanda, tous les dix ans, qu'on le soulageât de ce poids, et qu'il le porta toujours. C'étoient de petites finesses, pour se faire encore donner ce qu'il ne croyoit pas avoir assez acquis. Je me détermine par toute la vie d'Auguste : et, quoique les hommes soient fort bizarres, cependant il arrive très-rarement qu'ils renoncent, dans un moment, à ce à quoi ils ont réfléchi pendant toute leur vie. Toutes les actions d'Auguste, tous ses réglemens tendoient visiblement à l'établissement de la monarchie. Sylla se défait de la dictature : mais, dans toute la vie de Sylla, au milieu de ses violences, on

voit un esprit républicain; tous ses réglemens, quoique tyranniquement exécutés, tendent toujours à une certaine forme de république. Sylla, homme emporté, mène violemment les Romains à la liberté : Auguste, rusé tyran (1), les conduit doucement à la servitude. Pendant que, sous Sylla, la république reprenoit des forces, tout le monde crioit à la tyrannie : et pendant que, sous Auguste, la tyrannie se fortifioit, on ne parloit que de liberté.

La coutume des triomphes, qui avoient tant contribué à la grandeur de Rome, se perdit sous Auguste; ou plutôt, cet honneur devint un privilège de la souveraineté (2). La plupart des choses qui arrivèrent sous les empereurs, avoient leur origine dans la république (3), et il faut les approcher : celui-là seul avoit droit de demander le triomphe, sous les auspices duquel la guerre s'étoit faite (4) : or,

(1) J'emploie ici ce mot dans le sens des Grecs et des Romains, qui donnoient ce nom à tous ceux qui avoient renversé la démocratie.

(2) On ne donnoit plus aux particuliers que les ornemens triomphaux. Dion, *in Aug.*

(3) Les Romains ayant changé de gouvernement, sans avoir été envahis, les mêmes coutumes restèrent après le changement du gouvernement, dont la forme même resta, à-peu-près.

(4) Dion, *in Aug.* liv. LIV, dit qu'Agrippa négligea, par modestie, de rendre compte au sénat de son expédition contre les peuples du Bosphore, et refusa même le triomphe; et que, depuis lui, personne de ses pareils ne triompha : mais c'étoit une grace que

elle se faisoit toujours sous les auspices du chef, et par conséquent de l'empereur, qui étoit le chef de toutes les armées.

Comme, du temps de la république, on eut pour principe de faire continuellement la guerre ; sous les empereurs, la maxime fut d'entretenir la paix : les victoires ne furent regardées que comme des suites d'inquiétude, avec des armées qui pouvoient mettre leurs services à trop haut prix.

Ceux qui eurent quelque commandement craignirent d'entreprendre de trop grandes choses : il fallut modérer sa gloire, de façon qu'elle ne réveillât que l'attention, et non pas la jalousie du prince ; et ne point paroître devant lui avec un éclat que ses yeux ne pouvoient souffrir.

Auguste fut fort retenu à accorder le droit de bourgeoisie romaine (1) ; il fit des loix (2) pour empêcher qu'on n'affranchît trop d'esclaves (3) ; il recommanda, par son testament, que l'on gardât ces deux maximes, et qu'on ne cherchât point à étendre l'empire par de nouvelles guerres.

Ces trois choses étoient très-bien liées ensemble : dès qu'il n'y avoit plus de guerres,

Auguste vouloit faire à Agrippa, et que Antoine ne fit point à Ventidius, la première fois qu'il vainquit les Parthes.

(1) Suétone, *in Aug.*

(2) *Idem*, *ibid.* Voyez les *institutes*, liv. I.

(3) Dion, *in Aug.*

il ne falloit plus de bourgeoisie nouvelle, ni d'affranchissemens.

Lorsque Rome avoit des guerres continuelles, il falloit qu'elle réparât continuellement ses habitans. Dans les commencemens, on y mena une partie du peuple de la ville vaincue : dans la suite, plusieurs citoyens des villes voisines y vinrent, pour avoir part au droit de suffrage; et ils s'y établirent en si grand nombre, que, sur les plaintes des alliés, on fut souvent obligé de les leur renvoyer : enfin, on y arriva en foule des provinces. Les loix favorisèrent les mariages, et même les rendirent nécessaires : Rome fit, dans toutes ses guerres, un nombre d'esclaves prodigieux : et, lorsque ses citoyens furent comblés de richesses, ils en achetèrent de toutes parts, mais ils les affranchirent sans nombre, par générosité, par avarice, par foiblesse (1) : les uns vouloient récompenser des esclaves fidèles; les autres vouloient recevoir, en leur nom, le bled que la république distribuoit aux pauvres citoyens; d'autres enfin desiroient d'avoir à leur pompe funèbre beaucoup de gens qui la suivissent avec un chapeau de fleurs. Le peuple fut presque composé d'affranchis (2); de façon que ces maîtres du monde, non-seulement dans les commencemens, mais dans tous les temps, furent la plupart d'origine servile.

(1) *Denys d'Halicarnasse*, liv. IV.

(2) Voyez *Tacite*, *annal.* liv. XIII. *Latè fusum id corpus*, &c.

Le nombre du petit peuple, presque tout composé d'affranchis, ou de fils d'affranchis, devenant incommode, on en fit des colonies, par le moyen desquelles on s'assura de la fidélité des provinces. C'étoient une circulation des hommes de tout l'univers : Rome les recevoit esclaves, et les renvoyoit Romains.

Sous prétexte de quelques tumultes arrivés dans les élections, Auguste mit dans la ville un gouverneur et une garnison; il rendit les corps des légions éternels, les plaça sur les frontières, et établit des fonds particuliers pour les payer; enfin, il ordonna que les vétérans recevroient leur récompense en argent, et non pas en terres (1).

Il résultoit plusieurs mauvais effets de cette distribution des terres que l'on faisoit depuis Sylla. La propriété des biens des citoyens étoit rendue incertaine. Si on ne menoit pas dans un même lieu les soldats d'une cohorte, ils se dégoûtoient de leur établissement, laissoient des terres incultes, et devenoient de dangereux citoyens (2) : mais, si on les distribuoit par légions, les ambitieux pouvoient trouver, contre la république, des armées dans un moment.

(1) Il régla que les soldats prétoriens auroient cinq mille drachmes; deux après seize ans de service, et les trois autres mille drachmes après vingt ans de service. Dion, *in August.*

(2) Voyez *Tacite, annal.* liv. XIV, sur les soldats menés à Tarente et à Antium.

Auguste fit des établissemens fixes pour la marine. Comme, avant lui, les Romains n'avoient point eu des corps perpétuels de troupes de terres, ils n'en avoient point non plus de troupes de mer. Les flottes d'Auguste eurent pour objet principal la sûreté des convois, et la communication des diverses parties de l'empire : car d'ailleurs les Romains étoient les maîtres de toute la Méditerranée; on ne naviguoit, dans ces temps-là, que dans cette mer; et ils n'avoient aucun ennemi à craindre.

Dion remarque très-bien que, depuis les empereurs, il fut plus difficile d'écrire l'histoire : tout devint secret; toutes les dépêches des provinces furent portées dans le cabinet des empereurs; on ne sut plus que ce que la folie et la hardiesse des tyrans ne voulut point cacher, ou ce que les historiens conjecturèrent.

CHAPITRE XIV.

TIBÈRE.

COMME on voit un fleuve miner lentement et sans bruit les digues qu'on lui oppose, et enfin les renverser dans un moment, et couvrir les campagnes qu'elles conservoient; ainsi la puissance souveraine, sous Auguste, agit insensiblement, et renversa, sous Tibère, avec violence.

Il y avoit une *loi de majesté* contre ceux qui commettoient quelque attentat contre le peuple romain. Tibère se saisit de cette loi, et l'appliqua, non pas aux cas pour lesquels elle avoit été faite, mais à tout ce qui put servir sa haine ou ses défiances. Ce n'étoient pas seulement les actions qui tomboient dans le cas de cette loi; mais des paroles, des signes et des pensées même : car ce qui se dit dans ces épanchemens de cœur que la conversation produit entre deux amis, ne peut être regardé que comme des pensées. Il n'y eut donc plus de liberté dans les festins, de confiance dans les parentés, de fidélité dans les esclaves : la dissimulation et la tristesse du prince se communiquant par-tout, l'amitié fut regardée comme un écueil, l'ingénuité comme une imprudence, la vertu comme une affectation qui pouvoit rappeller, dans l'esprit des peuples, le bonheur des temps précédens.

Il n'y a point de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des loix, et avec les couleurs de la justice; lorsqu'on va, pour ainsi dire, noyer des malheureux sur la planche même sur laquelle ils s'étoient sauvés.

Et comme il n'est jamais arrivé qu'un tyran ait manqué d'instrumens de sa tyrannie, Tibère trouva toujours des juges prêts à condamner autant de gens qu'il en put soupçonner. Du temps de la république, le sénat, qui ne jugeoit point en corps les affaires des particuliers, connoissoit, par une délégation du

peuple, des crimes qu'on imputoit aux alliés. Tibère lui renvoya de même le jugement de tout ce qui s'appelloit crime de *lèze-majesté* contre lui. Ce corps tomba dans un état de bassesse qui ne peut s'exprimer; les sénateurs alloient au-devant de la servitude; sous la faveur de Séjan, les plus illustres d'entre eux faisoient le métier de délateurs.

Il me semble que je vois plusieurs causes de cet esprit de servitude qui régnoit pour lors dans le sénat. Après que César eut vaincu le parti de la république, les amis et les ennemis, qu'il avoit dans le sénat, concoururent également à ôter toutes les bornes que les loix avoient mises à sa puissance, et à lui déférer des honneurs excessifs. Les uns cherchoient à lui plaire, les autres à le rendre odieux. Dion nous dit que quelques-uns allèrent jusqu'à proposer qu'il lui fût permis de jouir de toutes les femmes qu'il lui plairoit. Cela fit qu'il ne se défia point du sénat, et qu'il y fut assassiné; mais cela fit aussi que, dans les règnes suivans, il n'y eut point de flatterie qui fût sans exemple, et qui pût révolter les esprits.

Avant que Rome fût gouvernée par un seul, les richesses des principaux Romains étoient immenses, quelles que fussent les voies qu'ils employoient pour les acquérir : elles furent presque toutes ôtées sous les empereurs; les sénateurs n'avoient plus ces grands cliens qui les combloient de biens; on ne pouvoit guère

rien prendre dans les provinces que pour César, sur-tout lorsque ses procurateurs, qui étoient à-peu-près comme sont aujourd'hui nos intendans, y furent établis. Cependant, quoique la source des richesses fût coupée, les dépenses subsistoient toujours; le train de vie étoit pris, et on ne pouvoit plus le soutenir que par la faveur de l'empereur.

Auguste avoit ôté au peuple la puissance de faire des loix, et celle de juger les crimes publics; mais il lui avoit laissé, ou du moins avoit paru lui laisser celle d'élire les magistrats. Tibère, qui craignoit les assemblées d'un peuple si nombreux, lui ôta encore ce privilège, et le donna au sénat, c'est-à-dire, à lui-même (*) : or, on ne sauroit croire combien cette décadence du pouvoir du peuple avilit l'ame des grands. Lorsque le peuple disposoit des dignités, les magistrats qui les briguoient faisoient bien des bassesses; mais elles étoient jointes à une certaine magnificence qui les cachoit, soit qu'ils donnassent des jeux ou de certains repas au peuple, soit qu'ils lui distribuassent de l'argent ou des grains : quoique le motif fût bas, le moyen avoit quelque chose de noble, parce qu'il convient toujours à un grand homme d'obtenir, par des libéralités, la faveur du peuple. Mais, lorsque le peuple n'eut plus rien à donner, et que le prince, au nom du sénat, disposa de tous

(*) *Tacite, annal.* liv. I. *Dion*, liv. LIV.

les emplois, on les demanda, et on les obtint par des voies indignes; la flatterie, l'infamie, les crimes, furent des arts nécessaires pour y parvenir.

Il ne paroît pourtant point que Tibère voulût avilir le sénat : il ne se plaignoit de rien tant que du penchant qui entraînoit ce corps à la servitude; toute sa vie est pleine de ses dégoûts là-dessus : mais il étoit comme la plupart des hommes, il vouloit des choses contradictoires; sa politique générale n'étoit point d'accord avec ses passions particulières. Il auroit desiré un sénat libre, et capable de faire respecter son gouvernement; mais il vouloit aussi un sénat qui satisfît, à tous les momens, ses craintes, ses jalousies, ses haines; enfin, l'homme d'état cédoit continuellement à l'homme.

Nous avons dit que le peuple avoit autrefois obtenu, des patriciens, qu'il auroit des magistrats de son corps qui le défendroient contre les insultes et les injustices qu'on pourroit lui faire : afin qu'ils fussent en état d'exercer ce pouvoir, on les déclara sacrés et inviolables; et on ordonna que quiconque maltraiteroit un tribun, de fait ou de paroles, seroit sur-le-champ puni de mort. Or, les empereurs étant revêtus de la puissance des tribuns, ils en obtinrent les privilèges; et c'est sur ce fondement qu'on fit mourir tant de gens; que les délateurs purent faire leur métier tout à leur aise; et que l'accusation de lèze-majesté, ce

crime, dit Pline, de ceux à qui on ne peut point imputer de crime, fut étendu à ce qu'on voulut.

Je crois pourtant que quelques-uns de ces titres d'accusation n'étoient pas si ridicules qu'ils nous paroissent aujourd'hui; et je ne puis penser que Tibère eût fait accuser un homme pour avoir vendu, avec sa maison, la statue de l'empereur; que Domitien eût fait condamner à mort une femme pour s'être déshabillée devant son image, et un citoyen, parce qu'il avoit la description de toute la terre peinte sur les murailles de sa chambre, si ces actions n'avoient réveillé, dans l'esprit des Romains, que l'idée qu'elles nous donnent à présent. Je crois qu'une partie de cela est fondée sur ce que Rome ayant changé de gouvernement, ce qui ne nous paroît pas de conséquence pouvoit l'être pour lors : j'en juge par ce que nous voyons aujourd'hui chez une nation qui ne peut pas être soupçonnée de tyrannie, où il est défendu de boire à la santé d'une certaine personne.

Je ne puis rien passer qui serve à faire connoître le génie du peuple romain. Il s'étoit si fort accoutumé à obéir, et à faire sa félicité de la différence de ses maîtres, qu'après la mort de Germanicus, il donna des marques de deuil, de regret et de désespoir, que l'on ne trouve plus parmi nous. Il faut voir les historiens décrire la désolation publique (*) si

(*) Voyez *Tacite*.

grande, si longue, si peu modérée : et cela n'étoit pas joué ; car le corps entier du peuple n'affecte, ne flatte, ni ne dissimule.

Le peuple romain, qui n'avoit plus de part au gouvernement, composé presque d'affranchis, ou de gens sans industrie, qui vivoient aux dépens du trésor public, ne sentoit que son impuissance; il s'affligeoit comme les enfans et les femmes, qui se désolent par le sentiment de leur foiblesse : il étoit mal; il plaça ses craintes et ses espérances sur la personne de Germanicus; et, cet objet lui étant enlevé, il tomba dans le désespoir.

Il n'y a point de gens qui craignent si fort les malheurs, que ceux que la misère de leur condition pourroit rassurer, et qui devroient dire, avec Andromaque, *plût à Dieu que je craignisse!* Il y a aujourd'hui, à Naples, cinquante mille hommes qui ne vivent que d'herbe, et n'ont, pour tout bien, que la moitié d'un habit de toile : ces gens-là, les plus malheureux de la terre, tombent dans un abattement affreux à la moindre fumée du Vésuve; ils ont la sottise de craindre de devenir malheureux.



CHAPITRE XV.

Des empereurs, depuis Caius Caligula jusqu'à Antonin.

CALIGULA succéda à Tibère. On disoit de lui qu'il n'y avoit jamais eu un meilleur esclave, ni un plus méchant maître : ces deux choses sont assez liées ; car la même disposition d'esprit, qui fait qu'on a été vivement frappé de la puissance illimitée de celui qui commande, fait qu'on ne l'est pas moins lorsque l'on vient à commander soi-même.

Caligula rétablit les comices (*), que Tibère avoit ôtés, et abolit ce crime arbitraire de lèze-majesté, qu'il avoit établi : par où l'on peut juger que le commencement du règne des mauvais princes est souvent comme la fin de celui des bons ; parce que, par un esprit de contradiction sur la conduite de ceux à qui ils succèdent, ils peuvent faire ce que les autres font par vertu : et c'est à cet esprit de contradiction que nous devons bien de bons réglemens, et bien de mauvais aussi.

Qu'y gagna-t-on ? Caligula ôta les accusations des crimes de lèze-majesté ; mais il faisoit mourir militairement tous ceux qui lui déplaisoient ; et ce n'étoit pas à quelques sénateurs

(*) Il les ôta dans la suite.

qu'il en vouloit; il tenoit le glaive suspendu sur le sénat, qu'il menaçoit d'exterminer tout entier.

Cette épouvantable tyrannie des empereurs venoit de l'esprit général des Romains. Comme ils tombèrent tout-à-coup sous un gouvernement arbitraire, et qu'il n'y eut presque point d'intervalle chez eux entre commander et servir, ils ne furent point préparés à ce passage par des mœurs douces : l'humeur féroce resta ; les citoyens furent traités comme ils avoient traité eux-mêmes les ennemis vaincus, et furent gouvernés sur le même plan. Sylla, entrant dans Rome, ne fut pas un autre homme que Sylla entrant dans Athènes ; il exerça le même droit des gens. Pour les états qui n'ont été soumis qu'insensiblement, lorsque les loix leur manquent, ils sont encore gouvernés par les mœurs.

La vue continuelle des combats des gladiateurs, rendoit les Romains extrêmement féroces : on remarqua que Claude devint plus porté à répandre le sang, à force de voir ces sortes de spectacles. L'exemple de cet empereur, qui étoit d'un naturel doux, et qui fit tant de cruautés, fait bien voir que l'éducation de son temps étoit différente de la nôtre.

Les Romains, accoutumés à se jouer de la nature humaine, dans la personne de leurs enfans et de leurs esclaves (*), ne pouvoient

(*) *Voyez* les loix romaines sur la puissance des pères et celle des mères.

guère connoître cette vertu que nous appellons humanité. D'où peut venir cette férocité que nous trouvons dans les habitans de nos colonies, que de cet usage continuel des châtimens sur une malheureuse partie du genre humain ? Lorsque l'on est cruel dans l'état civil, que peut-on attendre de la douceur et de la justice naturelles ?

On est fatigué de voir, dans l'histoire des empereurs, le nombre infini de gens qu'ils firent mourir pour confisquer leurs biens : nous ne trouvons rien de semblable dans nos historiens modernes. Cela, comme nous venons de dire, doit être attribué à des mœurs plus douces, et à une religion plus réprimante ; et, de plus, on n'a point à dépouiller les familles de ces sénateurs qui avoient ravagé le monde. Nous tirons cet avantage de la médiocrité de nos fortunes, qu'elles sont plus sûres : nous ne valons pas la peine qu'on nous ravisse nos biens (*).

Le peuple de Rome, ce que l'on appelloit *plebs*, ne haïssoit pas les plus mauvais empereurs. Depuis qu'il avoit perdu l'empire, et qu'il n'étoit plus occupé à la guerre, il étoit devenu le plus vil de tous les peuples ; il regardoit le commerce et les arts comme des choses propres aux seuls esclaves ; et les

(*) Le duc de Bragance avoit des biens immenses dans le Portugal : lorsqu'il se révolta, on félicita le roi d'Espagne de la riche confiscation qu'il alloit avoir.

distributions de bled qu'il recevoit, lui faisoient négliger les terres; on l'avoit accoutumé aux jeux et aux spectacles. Quand il n'eut plus de tribuns à écouter, ni de magistrats à élire, ces choses vaines lui devinrent nécessaires, et son oisiveté lui en augmenta le goût. Or, Caligula, Néron, Commode, Caracalla, étoient regrettés du peuple, à cause de leur folie même: car ils aimoient, avec fureur, ce que le peuple aimoit, et contribuoient, de tout leur pouvoir, et même de leur personne, à ses plaisirs; ils prodiguoient pour lui toutes les richesses de l'empire; et, quand elles étoient épuisées, le peuple voyant sans peine dépouiller toutes les grandes familles, il jouissoit des fruits de la tyrannie, et il en jouissoit purement; car il trouvoit sa sûreté dans sa bassesse. De tels princes haïssoient naturellement les gens de bien; ils savoient qu'ils n'en étoient pas approuvés (*): indignés de la contradiction ou

(*) Les Grecs avoient des jeux où il étoit décent de combattre, comme il étoit glorieux d'y vaincre: les Romains n'avoient guère que des spectacles; et celui des infames gladiateurs leur étoit particulier. Or, qu'un grand personnage descendît lui-même sur l'arêne, ou montât sur le théâtre, la gravité romaine ne le souffroit pas. Comment un sénateur auroit-il pu s'y résoudre, lui à qui les loix défendoient de contracter aucune alliance avec des gens que les dégoûts ou les applaudissemens même du peuple avoient flétris? Il y parut pourtant des empereurs: et cette folie, qui montroit en eux le plus grand déréglement du cœur, un mépris de ce

du silence d'un citoyen austère ; enivrés des applaudissemens de la populace, ils parvenoient à s'imaginer que leur gouvernement faisoit la félicité publique, et qu'il n'y avoit que des gens mal intentionnés qui pussent le censurer.

Caligula étoit un vrai sophiste dans sa cruauté : comme il descendoit également d'Antoine et d'Auguste, il disoit qu'il puniroit les consuls s'ils célébroient le jour de réjouissance établi en mémoire de la victoire d'Actium, et qu'il les puniroit s'ils ne le célébroit pas ; et Drusille, à qui il accorda des honneurs divins, étant morte, c'étoit un crime de la pleurer, parce qu'elle étoit déesse, et de ne la pas pleurer, parce qu'elle étoit sa sœur.

C'est ici qu'il faut se donner le spectacle des choses humaines. Qu'on voie, dans l'histoire de Rome, tant de guerres entreprises, tant de sang répandu, tant de peuples détruits, tant de grandes actions, tant de triomphes, tant de politique, de sagesse, de prudence, de constance, de courage ; ce projet d'envahir tout, si bien formé, si bien soutenu, si bien fini, à quoi aboutit-il, qu'à assouvir le bonheur de cinq ou six monstres ! Quoi ! ce sénat n'avoit fait évanouir tant de rois, que pour tomber lui-même dans le plus bas esclavage

qui étoit beau, de ce qui étoit honnête, de ce qui étoit bon, est toujours marquée, chez les historiens, avec le caractère de la tyrannie.

de quelques-uns de ses plus indignes citoyens; et s'exterminer par ses propres arrêts! On n'élève donc sa puissance, que pour la voir mieux renversée! Les hommes ne travaillent à augmenter leur pouvoir, que pour le voir tomber contre eux-mêmes dans de plus heureuses mains!

Caligula ayant été tué, le sénat s'assembla pour établir une forme de gouvernement. Dans le temps qu'il délibéroit, quelques soldats entrèrent dans le palais, pour piller : ils trouvèrent, dans un lieu obscur, un homme tremblant de peur; c'étoit Claude : ils le saluèrent empereur.

Claude acheva de perdre les anciens ordres, en donnant à ses officiers le droit de rendre la justice (1). Les guerres de Marius et de Sylla ne se faisoient que pour savoir qui auroit ce droit, des sénateurs ou des chevaliers (2); une fantaisie d'un imbécille l'ôta aux uns et aux autres : étrange succès d'une dispute qui avoit mis en combustion tout l'univers!

Il n'y a point d'autorité plus absolue que

(1) Auguste avoit établi les procurateurs; mais ils n'avoient point de jurisdiction; et, quand on ne leur obéissoit pas, il falloit qu'ils recourussent à l'autorité du gouverneur de la province, ou du préteur. Mais, sous Claude, ils eurent la jurisdiction ordinaire, comme lieutenans de la province : ils jugèrent encore des affaires fiscales : ce qui mit les fortunes de tout le monde entre leurs mains.

(2) Voyez *Tacite, annal.* liv. XII.

celle du prince qui succède à la république : car il se trouve avoir toute la puissance du peuple qui n'avoit pu se limiter lui-même. Aussi voyons-nous aujourd'hui les rois de Danemark exercer le pouvoir le plus arbitraire qu'il y ait en Europe.

Le peuple ne fut pas moins avili que le sénat et les chevaliers. Nous avons vu que, jusqu'au temps des empereurs, il avoit été si belliqueux, que les armées qu'on levoit dans la ville se disciplinoient sur-le-champ, et alloient droit à l'ennemi. Dans les guerres civiles de Vitellius et de Vespasien, Rome, en proie à tous les ambitieux, et pleine de bourgeois timides, trembloit devant la première bande de soldats qui pouvoit s'en approcher.

La condition des empereurs n'étoit pas meilleure : comme ce n'étoit pas une seule armée qui eût le droit ou la hardiesse d'en élire un, c'étoit assez que quelqu'un fût élu par une armée, pour devenir désagréable aux autres, qui lui nommoient d'abord un compétiteur.

Ainsi, comme la grandeur de la république fut fatale au gouvernement républicain, la grandeur de l'empire le fut à la vie des empereurs. S'ils n'avoient eu qu'un pays médiocre à défendre, ils n'auroient eu qu'une principale armée, qui, les ayant une fois élus, auroit respecté l'ouvrage de ses mains.

Les soldats avoient été attachés à la famille de César, qui étoit garante de tous les avantages que leur avoit procurés la révolution. Le

I 4

temps vint que les grandes familles de Rome furent toutes exterminées par celle de César; et que celle de César, dans la personne de Néron, périt elle-même. La puissance civile, qu'on avoit sans cesse abattue, se trouva hors d'état de contrebalancer la militaire; chaque armée voulut faire un empereur.

Comparons ici les temps. Lorsque Tibère commença à régner, quel parti ne tira-t-il pas du sénat (1)? Il apprit que les armées d'Illyrie et de Germanie s'étoient soulevées : il leur accorda quelques demandes, et il soutint que c'étoit au sénat à juger des autres (2); il leur envoya des députés de ce corps. Ceux qui ont cessé de craindre le pouvoir, peuvent encore respecter l'autorité. Quand on eut représenté aux soldats, comment, dans une armée romaine, les enfans de l'empereur et les envoyés du sénat romain couroient risque de la vie (3), ils purent se repentir, et aller jusqu'à se punir eux-mêmes (4) : mais, quand le sénat fut entièrement abattu, son exemple ne toucha personne. En vain Othon harangue-t-il ses soldats pour leur parler de la dignité du sénat (5); en

(1) *Tacite, annal.* liv. I.

(2) *Cætera senatui servanda.* Tacite, *annal.* liv. I.

(3) *Voyez* la harangue de Germanicus. *Tacite, annal.* liv. I.

(4) *Gaudebat cædibus miles, quasi semet absolveret. Tacite, annal.* liv. I. On révoqua, dans la suite, les priviléges extorqués. *Tacite, ibid.*

(5) *Tacite*, hist. liv. I.

vain Vitellius envoie-t il les principaux sénateurs pour faire sa paix avec Vespasien (1) : on ne rend point, dans un moment, aux ordres de l'état, le respect qui leur a été ôté si long-temps. Les armées ne regardèrent ces députés que comme les plus lâches esclaves d'un maître qu'elles avoient déja réprouvé.

C'étoit une ancienne coutume des Romains, que celui qui triomphoit, distribuoit quelques deniers à chaque soldat : c'étoit peu de chose(2). Dans les guerres civiles, on augmenta ces dons (3). On les faisoit autrefois de l'argent pris sur les ennemis; dans ces temps malheureux, on donna celui des citoyens ; et les soldats vouloient un partage là où il n'y avoit pas de butin. Ces distributions n'avoient lieu qu'après une guerre ; Néron les fit pendant la paix : les soldats s'y accoutumèrent ; et ils frémirent contre Galba, qui leur disoit, avec courage, qu'il ne savoit pas les acheter, mais qu'il savoit les choisir.

(1) *Tacite*, hist. liv. III.

(2) *Voyez*, dans *Tite-Live*, les sommes distribuées dans divers triomphes. L'esprit des capitaines étoit de porter beaucoup d'argent dans le trésor public, et d'en donner peu aux soldats.

(3) Paul Æmile, dans un temps où la grandeur des conquêtes avoit fait augmenter les libéralités, ne distribua que cent deniers à chaque soldat ; mais César en donna deux mille, et son exemple fut suivi par Antoine et Octave, par Brutus et Cassius. Voyez *Dion* et *Appien*.

Galba, Othon (*), Vitellius, ne firent que passer. Vespasien fut élu, comme eux, par les soldats : il ne songea, dans tout le cours de son règne, qu'à rétablir l'empire, qui avoit été successivement occupé par six tyrans également cruels, presque tous furieux, souvent imbécilles, et, pour comble de malheur, prodigues jusqu'à la folie.

Tite, qui lui succéda, fut les délices du peuple romain. Domitien fit voir un nouveau monstre, plus cruel, ou du moins plus implacable que ceux qui l'avoient précédé, parce qu'il étoit plus timide.

Ses affranchis les plus chers, et, à ce que quelques-uns ont dit, sa femme même, voyant qu'il étoit aussi dangereux dans ses amitiés que dans ses haines, et qu'il ne mettoit aucunes bornes à ses méfiances, ni à ses accusations, s'en défirent. Avant de faire le coup, ils jettèrent les yeux sur un successeur, et choisirent Nerva, vénérable vieillard.

Nerva adopta Trajan, prince le plus accompli dont l'histoire ait jamais parlé : ce fut un bonheur d'être né sous son règne : il n'y en eut point de si heureux ni de si glorieux pour le peuple romain. Grand homme d'état, grand capitaine; ayant un cœur bon, qui le portoit au bien; un esprit éclairé, qui lui montroit le meilleur; une ame noble, grande, belle;

(*) *Suscepere duo manipulares imperium populi romani transferendum, et transtulerunt.* Tacite, liv. I.

avec toutes les vertus, n'étant extrême sur aucune; enfin, l'homme le plus propre à honorer la nature humaine, et représenter la divine.

Il exécuta le projet de César, et fit, avec succès, la guerre aux Parthes. Tout autre auroit succombé dans une entreprise où les dangers étoient toujours présens, et les ressources éloignées, où il falloit absolument vaincre; et où il n'étoit pas sûr de ne pas périr après avoir vaincu.

La difficulté consistoit, et dans la situation des deux empires, et dans la manière de faire la guerre des deux peuples. Prenoit-on le chemin de l'Arménie, vers les sources du Tygre et de l'Euphrate; on trouvoit un pays montueux et difficile, où l'on ne pouvoit mener de convois, de façon que l'armée étoit demi ruinée avant d'arriver en Médie (*). Entroit-on plus bas, vers le midi, par Nisibe, on trouvoit un désert affreux qui séparoit les deux empires. Vouloit-on passer plus bas encore, et aller par la Mésopotamie; on traversoit un pays en partie inculte, en partie submergé; et le Tygre et l'Euphrate, allant du nord au midi, on ne pouvoit pénétrer dans le pays, sans quitter ces fleuves, ni guère quitter ces fleuves sans périr.

(*) Le pays ne fournissoit pas d'assez grands arbres pour faire des machines pour assiéger les places. *Plutarque*, vie d'Antoine, *tome VII*, *p. 106*.

Quant à la manière de faire la guerre des deux nations, la force des Romains consistoit dans leur infanterie, la plus forte, la plus ferme, et la mieux disciplinée du monde.

Les Parthes n'avoient point d'infanterie, mais une cavalerie admirable : ils combattoient de loin, et hors de la portée des armes romaines ; le javelot pouvoit rarement les atteindre : leurs armes étoient l'arc, et des flèches redoutables : ils assiégeoient une armée plutôt qu'ils ne la combattoient ; inutilement poursuivis, parce que, chez eux, fuir c'étoit combattre : ils faisoient retirer les peuples à mesure qu'on approchoit, et ne laissoient dans les places que les garnisons ; et, lorsqu'on les avoit prises, on étoit obligé de les détruire : ils brûloient avec art tout le pays autour de l'armée ennemie, et lui ôtoient jusques à l'herbe même : enfin, ils faisoient, à-peu-près, la guerre comme on la fait encore aujourd'hui sur les mêmes frontières.

D'ailleurs, les légions d'Illyrie et de Germanie, qu'on transportoit dans cette guerre, n'y étoient pas propres (*) : les soldats, accoutumés à manger beaucoup dans leur pays, y périssoient presque tous.

Ainsi, ce qu'aucune nation n'avoit pas encore fait, d'éviter le joug des Romains, celle des Parthes le fit, non pas comme invincible, mais comme inaccessible.

(*) Voyez *Hérodien, vie d'Alexandre.*

Adrien abandonna les conquêtes de Trajan (1), et borna l'empire à l'Euphrate; et il est admirable, qu'après tant de guerres, les Romains n'eussent perdu que ce qu'ils avoient voulu quitter, comme la mer qui n'est moins étendue que lorsqu'elle se retire d'elle-même.

La conduite d'Adrien causa beaucoup de murmures. On lisoit, dans les livres sacrés des Romains, que lorsque Tarquin voulut bâtir le capitole, il trouva que la place la plus convenable étoit occupée par les statues de beaucoup d'autres divinités : il s'enquit, par la science qu'il avoit dans les augures, si elles voudroient céder leur place à Jupiter : toutes y consentirent, à la réserve de Mars, de la Jeunesse, et du dieu Terme (2). Là-dessus, s'établirent trois opinions religieuses; que le peuple de Mars ne céderoit à personne le lieu qu'il occupoit; que la jeunesse romaine ne seroit point surmontée; et qu'enfin le dieu Terme des Romains ne reculeroit jamais : ce qui arriva pourtant sous Adrien.

(1) Voyez *Eutrope*. La Dacie ne fut abandonnée que sous Aurélien.

(2) *Saint Augustin*, de la cité de Dieu, livre VI, chap. XXIII et XXIX.

CHAPITRE XVI.

De l'état de l'empire, depuis Antonin jusqu'à Probus.

DANS ces temps-là, la secte des stoïciens s'étendoit et s'accréditoit dans l'empire. Il sembloit que la nature humaine eût fait un effort pour produire d'elle-même cette secte admirable, qui étoit comme ces plantes que la terre fait naître dans des lieux que le ciel n'a jamais vus.

Les Romains lui dûrent leurs meilleurs empereurs. Rien n'est capable de faire oublier le premier Antonin, que Marc-Aurèle, qu'il adopta. On sent, en soi-même, un plaisir secret lorsqu'on parle de cet empereur; on ne peut lire sa vie sans une espèce d'attendrissement : tel est l'effet qu'elle produit, qu'on a meilleure opinion de soi-même, parce qu'on a meilleure opinion des hommes.

La sagesse de Nerva, la gloire de Trajan, la valeur d'Adrien, la vertu des deux Antonins, se firent respecter des soldats. Mais, lorsque de nouveaux monstres prirent leur place, l'abus du gouvernement militaire parut dans tout son excès; et les soldats, qui avoient vendu l'empire, assassinèrent les empereurs, pour en avoir un nouveau prix.

On dit qu'il y a un prince dans le monde qui travaille, depuis quinze ans, à abolir dans ses états le gouvernement civil, pour y établir le gouvernement militaire. Je ne veux point faire des réflexions odieuses sur ce dessein : je dirai seulement que, par la nature des choses, deux cent gardes peuvent mettre la vie d'un prince en sûreté, et non pas quatre-vingt mille; outre qu'il est plus dangereux d'opprimer un peuple armé, qu'un autre qui ne l'est pas.

Commode succéda à Marc-Aurèle, son père. C'étoit un monstre qui suivoit toutes ses passions, et toutes celles de ses ministres et de ses courtisans. Ceux qui en délivrèrent le monde mirent en sa place Pertinax, vénérable vieillard, que les soldats prétoriens massacrèrent d'abord.

Ils mirent l'empire à l'enchère, et Didius Julien l'emporta par ses promesses : cela souleva tout le monde; car, quoique l'empire eût été souvent acheté, il n'avoit pas encore été marchandé. Pescennius Niger, Sévère et Albin furent salués empereurs; et Julien, n'ayant pu payer les sommes immenses qu'il avoit promises, fut abandonné par ses soldats.

Sévère défit Niger et Albin : il avoit de grandes qualités; mais la douceur, cette première vertu des princes, lui manquoit.

La puissance des empereurs pouvoit plus aisément paroître tyrannique, que celle des princes de nos jours. Comme leur dignité étoit un assemblage de toutes les magistratures

romaines; que, dictateurs, sous le nom d'empereurs, tribuns du peuple, proconsuls, censeurs, grands pontifes, et, quand ils vouloient, consuls, ils exerçoient souvent la justice distributive; ils pouvoient aisément faire soupçonner que ceux qu'ils avoient condamnés, ils les avoient opprimés; le peuple jugeant ordinairement de l'abus de la puissance par la grandeur de la puissance : au lieu que les rois d'Europe, législateurs et non pas exécuteurs de la loi, princes et non pas juges, se sont déchargés de cette partie de l'autorité qui peut être odieuse; et, faisant eux-mêmes les graces, ont commis à des magistrats particuliers la distribution des peines.

Il n'y a guère eu d'empereurs plus jaloux de leur autorité que Tibère et Sévère : cependant, ils se laissèrent gouverner, l'un par Séjan, l'autre par Plautien, d'une manière misérable.

La malheureuse coutume de proscrire, introduite par Sylla, continua sous les empereurs; et il falloit même qu'un prince eût quelque vertu, pour ne la pas suivre : car, comme ses ministres et ses favoris jettoient d'abord les yeux sur tant de confiscations, ils ne lui parloient que de la nécessité de punir, et des périls de la clémence.

Les proscriptions de Sévère firent que plusieurs soldats de Niger (*) se retirèrent chez

(*) Hérodien, *vie de Sévère.*

les

les Parthes (1) : ils leur apprirent ce qui manquoit à leur art militaire, à faire usage des armes romaines, et même à en fabriquer; ce qui fit que ces peuples, qui s'étoient ordinairement contentés de se défendre, furent dans la suite presque toujours agresseurs (2).

Il est remarquable que, dans cette suite de guerres civiles qui s'élevèrent continuellement, ceux qui avoient les légions d'Europe vainquirent presque toujours ceux qui avoient les légions d'Asie (3); et l'on trouve dans l'histoire de Sévère, qu'il ne put prendre la ville d'Atra en Arabie, parce que les légions d'Europe s'étant mutinées, il fut obligé de se servir de celles de Syrie.

On sentit cette différence depuis qu'on commença à faire des levées dans les provinces (4);

(1) Le mal continua sous Alexandre. Artaxerxès, qui rétablit l'empire des Perses, se rendit formidable aux Romains, parce que leurs soldats, par caprice ou par libertinage, désertèrent en foule vers lui. Abrégé de Xiphilin, du livre LXXX de Dion.

(2) C'est-à-dire, les Perses qui les suivirent.

(3) Sévère défit les légions asiatiques de Niger, Constantin celles de Licinius. Vespasien, quoique proclamé par les armées de Syrie, ne fit la guerre à Vitellius qu'avec des légions de Mœsie, de Pannonie et de Dalmatie. Cicéron, étant dans son gouvernement, écrivoit au sénat qu'on ne pouvoit compter sur les levées faites en Asie. Constantin ne vainquit Maxence, dit Zozime, que par sa cavalerie. Sur cela, voyez ci-après le septième alinéa du chapitre XXII.

(4) Auguste rendit les légions des corps fixes, et les

et elle fut telle entre les légions, qu'elles étoient entre les peuples même, qui, par la nature et par l'éducation, sont plus ou moins propres pour la guerre.

Ces levées, faites dans les provinces, produisirent un autre effet : les empereurs, pris ordinairement dans la milice, furent presque tous étrangers et quelquefois barbares; Rome ne fut plus la maîtresse du monde, mais elle reçut des loix de tout l'univers.

Chaque empereur y porta quelque chose de son pays, ou pour les manières, ou pour les mœurs, ou pour la police, ou pour le culte : et Héliogabale alla jusqu'à vouloir détruire tous les objets de la vénération de Rome, et ôter tous les dieux de leurs temples, pour y placer le sien.

Ceci, indépendamment des voies secrètes que Dieu choisit, et que lui seul connoît, servit beaucoup à l'établissement de la religion chrétienne; car il n'y avoit plus rien d'étranger dans l'empire, et l'on y étoit préparé à recevoir toutes les coutumes qu'un empereur voudroit introduire.

On sait que les Romains reçurent dans leur ville les dieux des autres pays. Ils les reçurent en conquérans ; ils les faisoient porter dans les triomphes : mais, lorsque les étrangers

plaça dans les provinces. Dans les premiers temps, on ne faisoit de levées qu'à Rome, ensuite chez les Latins, après dans l'Italie, enfin dans les provinces.

vinrent eux-mêmes les établir, on les réprima d'abord. On sait de plus, que les Romains avoient coutume de donner aux divinités étrangères les noms de celles des leurs qui y avoient le plus de rapport : mais, lorsque les prêtres des autres pays voulurent faire adopter à Rome leurs divinités sous leurs propres noms, ils ne furent pas soufferts; et ce fut un des grands obstacles que trouva la religion chrétienne.

On pourroit appeller Caracalla, non pas un tyran, mais le destructeur des hommes. Caligula, Néron et Domitien bornoient leurs cruautés dans Rome; celui-ci alloit promener sa fureur dans tout l'univers.

Sévère avoit employé les exactions d'un long règne, et les proscriptions de ceux qui avoient suivi le parti de ses concurrens, à amasser des trésors immenses.

Caracalla ayant commencé son règne par tuer, de sa propre main, Géta son frère, employa ses richesses à faire souffrir son crime aux soldats, qui aimoient Géta, et disoient qu'ils avoient fait serment aux deux enfans de Sévère, non pas à un seul.

Ces trésors, amassés par des princes, n'ont presque jamais que des effets funestes : ils corrompent le successeur, qui en est ébloui; et, s'ils ne gâtent pas son cœur, ils gâtent son esprit. Il forme d'abord de grandes entreprises avec une puissance qui est d'accident, qui ne peut pas durer, qui n'est pas naturelle, et qui est plutôt enflée qu'agrandie.

Caracalla augmenta la paie des soldats; Macrin écrivit au sénat que cette augmentation alloit à soixante et dix millions (1) de drachmes (2). Il y a apparence que ce prince enfloit les choses; et, si l'on compare la dépense de la paie de nos soldats d'aujourd'hui avec le reste des dépenses publiques; et qu'on suive la même proportion pour les Romains, on verra que cette somme eût été énorme.

Il faut chercher quelle étoit la paie du soldat romain. Nous apprenons d'Oroze, que Domitien augmenta d'un quart la paie établie (3). Il paroît, par le discours d'un soldat, dans Tacite (4), qu'à la mort d'Auguste, elle étoit de dix onces de cuivre. On trouve dans Suétone (5), que César avoit doublé la paie de son temps. Pline (6) dit qu'à la seconde guerre punique, on l'avoit diminuée d'un cinquième. Elle fut donc d'environ six onces de cuivre dans la première guerre punique (7); de cinq

(1) Sept mille miriades. *Dion*, *in Macrin.*

(2) La drachme attique étoit le denier romain, la huitième partie de l'once, et la soixante-quatrième partie de notre marc.

(3) Il l'augmenta en raison de soixante et quinze à cent.

(4) *Annal.* liv. I.

(5) *Vie de César.*

(6) *Histoire naturelle*, liv. XXXIII, art. 13. Au lieu de donner dix onces de cuivre pour vingt, on en donna seize.

(7) Un soldat, dans Plaute, *in Mostellariâ*, dit qu'elle étoit de trois asses; ce qui ne peut être entendu que

onces, dans la seconde (1); de dix, sous César; et de treize et un tiers, sous Domitien (2). Je ferai ici quelques réflexions.

La paie que la république donnoit aisément lorsqu'elle n'avoit qu'un petit état, que chaque année elle faisoit une guerre, et que chaque année elle recevoit des dépouilles, elle ne put la donner sans s'endetter dans la première guerre punique, qu'elle étendit ses bras hors de l'Italie, qu'elle eut à soutenir une guerre longue, et à entretenir de grandes armées.

Dans la seconde guerre punique, la paie fut réduite à cinq onces de cuivre; et cette diminution put se faire sans danger, dans un temps où la plupart des citoyens rougirent d'accepter la solde même, et voulurent servir à leurs dépens.

Les trésors de Persée et ceux de tant d'autres rois, que l'on porta continuellement à Rome, y firent cesser les tributs (3). Dans l'opulence publique et particulière, on eut la sagesse de

des asses de dix onces. Mais, si la paie étoit exactement de six asses dans la première guerre punique, elle ne diminua pas, dans la seconde, d'un cinquième, mais d'un sixième; et on négligea la fraction.

(1) Polybe, qui l'évalue en monnoie grecque, ne diffère que d'une fraction.

(2) *Voyez* Oroze et Suétone, *in Domit.* Ils disent la même chose sous différentes expressions. J'ai fait ces réductions en onces de cuivre, afin que, pour m'entendre, on n'eût pas besoin de la connoissance des monnoies romaines.

(3) Cicéron, *des offices*, liv. II.

ne point augmenter la paie de cinq onces de cuivre.

Quoique, sur cette paie, on fît une déduction pour le bled, les habits et les armes, elle fut suffisante, parce qu'on n'enrôloit que les citoyens qui avoient un patrimoine.

Marius ayant enrôlé des gens qui n'avoient rien, et son exemple ayant été suivi, César fut obligé d'augmenter la paie.

Cette augmentation ayant été continuée après la mort de César, on fut contraint, sous le consulat de Hirtius et de Pansa, de rétablir les tributs.

La foiblesse de Domitien lui ayant fait augmenter cette paie d'un quart, il fit une grande plaie à l'état, dont le malheur n'est pas que le luxe y règne, mais qu'il règne dans des conditions qui, par la nature des choses, ne doivent avoir que le nécessaire physique. Enfin, Caracalla ayant fait une nouvelle augmentation, l'empire fut mis dans cet état, que, ne pouvant subsister sans les soldats, il ne pouvoit subsister avec eux.

Caracalla, pour diminuer l'horreur du meurtre de son frère, le mit au rang des dieux: et ce qu'il y a de singulier, c'est que cela lui fut exactement rendu par Macrin, qui, après l'avoir fait poignarder, voulant appaiser les soldats prétoriens, désespérés de la mort de ce prince, qui leur avoit tant donné, lui fit bâtir un temple, et y établit des prêtres flamines en son honneur.

Cela fit que sa mémoire ne fut pas flétrie; et que, le sénat n'osant pas le juger, il ne fut pas mis au rang des tyrans, comme Commode, qui ne le méritoit pas plus que lui (1).

De deux grands empereurs, Adrien et Sévère (2), l'un établit la discipline militaire, et l'autre la relâcha. Les effets répondirent très-bien aux causes : les règnes qui suivirent celui d'Adrien furent heureux et tranquilles; après Sévère, on vit régner toutes les horreurs.

Les profusions de Caracalla envers les soldats avoient été immenses; et il avoit très-bien suivi le conseil que son père lui avoit donné en mourant, d'enrichir les gens de guerre, et de ne s'embarrasser pas des autres.

Mais cette politique n'étoit guère bonne que pour un règne; car le successeur, ne pouvant plus faire les mêmes dépenses, étoit d'abord massacré par l'armée : de façon qu'on voyoit toujours les empereurs sages mis à mort par les soldats, et les méchans, par des conspirations ou des arrêts du sénat.

Quand un tyran, qui se livroit aux gens de guerre, avoit laissé les citoyens exposés à leurs violences et à leurs rapines, cela ne pouvoit non plus durer qu'un règne; car les soldats, à force de détruire, alloient jusqu'à s'ôter à eux-mêmes leur solde. Il falloit donc songer

(1) Ælius Lampridius, *in vitâ Alex. Severi.*

(2) *Voyez* l'abrégé de Xiphilin, *vie d'Adrien*, et Hérodien, *vie de Sévère.*

à rétablir la discipline militaire ; entreprise qui coûtoit toujours la vie à celui qui osoit la tenter.

Quand Caracalla eut été tué par les embûches de Macrin, les soldats, désespérés d'avoir perdu un prince qui donnoit sans mesure, élurent Héliogabale (1) : et, quand ce dernier, qui, n'étant occupé que de ses sales voluprés, les laissoit vivre à leur fantaisie, ne put plus être souffert, ils le massacrèrent: ils tuèrent de même Alexandre, qui vouloit rétablir la discipline, et parloit de les punir (2).

Ainsi un tyran, qui ne s'assuroit point la vie, mais le pouvoir de faire des crimes, périssoit, avec ce funeste avantage, que celui qui voudroit faire mieux périroit après lui.

Après Alexandre, on élut Maximin, qui fut le premier empereur d'une origine barbare. Sa taille gigantesque, et la force de son corps, l'avoient fait connoître.

Il fut tué avec son fils par les soldats. Les deux premiers Gordiens périrent en Afrique. Maxime, Balbin, et le troisième Gordien furent massacrés. Philippe, qui avoit fait tuer le jeune Gordien, fut tué lui-même avec son fils : et Dece, qui fut élu en sa place, périt à son tour par la trahison de Gallus (3).

(1) Dans ce temps-là, tout le monde se croyoit bon pour parvenir à l'empire. Voyez *Dion*, liv. LXXIX.

(2) Voyez *Lampridius*.

(3) Casaubon remarque, sur l'histoire augustale, que dans les 160 années qu'elle contient, il y eut soixante-

Ce qu'on appelloit l'empire romain, dans ce siècle-là, étoit une espèce de république irrégulière, telle à-peu-près que l'aristocratie d'Alger, où la milice, qui a la puissance souveraine, fait et défait un magistrat qu'on appelle le dey : et peut-être est-ce une règle assez générale, que le gouvernement militaire est, à certains égards, plutôt républicain que monarchique.

Et qu'on ne dise pas que les soldats ne prenoient de part au gouvernement que par leurs désobéissances et leurs révoltes : les harangues que les empereurs leur faisoient ne furent-elles pas à la fin du genre de celles que les consuls et les tribuns avoient faites autrefois au peuple? Et, quoique les armées n'eussent pas un lieu particulier pour s'assembler, qu'elles ne se conduisissent point par de certaines formes, qu'elles ne fussent pas ordinairement de sang-froid, délibérant peu et agissant beaucoup, ne disposoient-elles pas en souveraines de la fortune publique? Et qu'étoit-ce qu'un empereur, que le ministre d'un gouvernement violent, élu pour l'utilité particulière des soldats?

Quand l'armée associa à l'empire Philippe (*),

dix personnes qui eurent, justement ou injustement, le titre de César : *adeò erant in illo principatu, quem tamen omnes mirantur, comitia imperii semper incerta* : ce qui fait bien voir la différence de ce gouvernement à celui de France, où ce royaume n'a eu, en douze cent ans de temps, que soixante-trois rois.

(*) Voyez *Jules Capitolin.*

qui étoit préfet du prétoire du troisième Gordien, celui-ci demanda qu'on lui laissât le commandement entier, et il ne put l'obtenir; il harangua l'armée, pour que la puissance fût égale entre eux, et il ne l'obtint pas non plus; il supplia qu'on lui laissât le titre de César, et on le lui refusa; il demanda d'être préfet du prétoire, et on rejetta ses prières; enfin il parla pour sa vie. L'armée, dans ses divers jugemens, exerçoit la magistrature suprême.

Les barbares, au commencement inconnus aux Romains, ensuite seulement incommodes, leur étoient devenus redoutables. Par l'événement du monde le plus extraordinaire, Rome avoit si bien anéanti tous les peuples, que, lorsqu'elle fut vaincue elle-même, il sembla que la terre en eût enfanté de nouveaux pour la détruire.

Les princes des grands états ont ordinairement peu de pays voisins qui puissent être l'objet de leur ambition : s'il y en avoit eu de tels, ils auroient été enveloppés dans le cours de la conquête. Ils sont donc bornés par des mers, des montagnes et de vastes déserts que leur pauvreté fait mépriser. Aussi les Romains laissèrent-ils les Germains dans leurs forêts, et les peuples du nord dans leurs glaces : et il s'y conserva, ou même il s'y forma des nations qui enfin les asservirent eux-mêmes.

Sous le règne de Gallus, un grand nombre de nations, qui se rendirent ensuite plus

célèbres, ravagèrent l'Europe; et les Perses, ayant envahi la Syrie, ne quittèrent leurs conquêtes que pour conserver leur butin.

Ces essaims de barbares, qui sortirent autrefois du nord, ne paroissent plus aujourd'hui. Les violences des Romains avoient fait retirer les peuples du midi au nord : tandis que la force qui les contenoit subsista, ils y restèrent; quand elle fut affoiblie, ils se répandirent de toutes parts (*). La même chose arriva quelques siècles après. Les conquêtes de Charlemagne et ses tyrannies avoient une seconde fois fait reculer les peuples du midi au nord : si-tôt que cet empire fut affoibli, ils se portèrent une seconde fois du nord au midi. Et si aujourd'hui un prince faisoit en Europe les mêmes ravages, les nations, repoussées dans le nord, adossées aux limites de l'univers, y tiendroient ferme jusqu'au moment qu'elles inonderoient et conquerroient l'Europe une troisième fois.

L'affreux désordre qui étoit dans la succession à l'empire étant venu à son comble, on vit paroître, sur la fin du règne de Valérien, et pendant celui de Gallien son fils, trente prétendans divers, qui, s'étant la plupart entre-détruits, ayant eu un règne très-court, furent nommés tyrans.

Valérien ayant été pris par les Perses, et

(*) On voit à quoi se réduit la fameuse question : *Pourquoi le nord n'est plus si peuplé qu'autrefois ?*

Gallien son fils négligeant les affaires, les Barbares pénétrèrent par-tout; l'empire se trouva dans cet état où il fut, environ un siècle après, en occident (*); et il auroit dès-lors été détruit, sans un concours heureux de circonstances qui le relevèrent.

Odenat, prince de Palmyre, allié des Romains, chassa les Perses, qui avoient envahi presque toute l'Asie. La ville de Rome fit une armée de ses citoyens, qui écarta les Barbares qui venoient la piller. Une armée innombrable de Scythes, qui passoient la mer avec six mille vaisseaux, périt par les naufrages, la misère, la faim, et sa grandeur même. Et, Gallien ayant été tué, Claude, Aurélien, Tacite et Probus, quatre grands hommes, qui, par un grand bonheur, se succédèrent, rétablirent l'empire prêt à périr.

(*) Cent cinquante ans après, sous Honorius, les barbares l'envahirent.

❋

CHAPITRE XVII.

Changement dans l'état.

POUR prévenir les trahisons continuelles des soldats, les empereurs s'associèrent des personnes en qui ils avoient confiance : et Dioclétien, sous prétexte de la grandeur des affaires, régla qu'il y auroit toujours deux empereurs et deux Césars. Il jugea que les quatre principales armées étant occupées par ceux qui auroient part à l'empire, elles s'intimideroient les unes les autres ; que les autres armées n'étant pas assez fortes pour entreprendre de faire leur chef empereur, elles perdroient peu-à-peu la coutume d'élire ; et qu'enfin la dignité de César étant toujours subordonnée, la puissance, partagée entre quatre pour la sûreté du gouvernement, ne seroit pourtant, dans toute son étendue, qu'entre les mains de deux.

Mais ce qui contint encore plus les gens de guerre, c'est que les richesses des particuliers et la fortune publique ayant diminué, les empereurs ne purent plus leur faire des dons si considérables ; de manière que la récompense ne fut plus proportionnée au danger de faire une nouvelle élection.

D'ailleurs les préfets du prétoire, qui, pour

le pouvoir et pour les fonctions, étoient à-peu-près comme les grands-visirs de ces temps-là, et faisoient à leur gré massacrer les empereurs pour se mettre en leur place, furent fort abaissés par Constantin, qui ne leur laissa que les fonctions civiles, et en fit quatre au lieu de deux.

La vie des empereurs commença donc à être plus assurée; ils purent mourir dans leur lit, et cela sembla avoir un peu adouci leurs mœurs; ils ne versèrent plus le sang avec tant de férocité. Mais, comme il falloit que ce pouvoir immense débordât quelque part, on vit un autre genre de tyrannie, mais plus sourde: ce ne furent plus des massacres, mais des jugemens iniques, des formes de justice qui sembloient n'éloigner la mort que pour flétrir la vie: la cour fut gouvernée et gouverna par plus d'artifices, par des arts plus exquis, avec un plus grand silence: enfin, au lieu de cette hardiesse à concevoir une mauvaise action, et de cette impétuosité à la commettre, on ne vit plus régner que les vices des ames foibles, et des crimes réfléchis.

Il s'établit un nouveau genre de corruption. Les premiers empereurs aimoient les plaisirs, ceux-ci la mollesse: ils se montrèrent moins aux gens de guerre; ils furent plus oisifs, plus livrés à leurs domestiques, plus attachés à leurs palais, et plus séparés de l'empire.

Le poison de la cour augmenta sa force, à mesure qu'il fut plus séparé: on ne dit rien, on insinua tout; les grandes réputations furent

toutes attaquées; et les ministres et les officiers de guerre furent mis sans cesse à la discrétion de cette sorte de gens qui ne peuvent servir l'état ni souffrir qu'on le serve avec gloire (*).

Enfin, cette affabilité des premiers empereurs, qui seule pouvoit leur donner le moyen de connoître leurs affaires, fut entiérement bannie. Le prince ne sut plus rien que sur le rapport de quelques confidens, qui, toujours de concert, souvent même lorsqu'ils sembloient être d'opinion contraire, ne faisoient auprès de lui, que l'office d'un seul.

Le séjour de plusieurs empereurs en Asie, et leur perpétuelle rivalité avec les rois de Perse, firent qu'ils voulurent être adorés comme eux; et Dioclétien, d'autres disent Galère, l'ordonna par un édit.

Ce faste et cette pompe asiatique s'établissant, les yeux s'y accoutumèrent d'abord: et, lorsque Julien voulut mettre de la simplicité et de la modestie dans ses manières, on appella oubli de la dignité, ce qui n'étoit que la mémoire des anciennes mœurs.

Quoique depuis Marc-Aurèle il y eût eu plusieurs empereurs, il n'y avoit eu qu'un empire; et l'autorité de tous étant reconnue dans la province, c'étoit une puissance unique exercée par plusieurs.

Mais Galère et Constance Chlore n'ayant

(*) *Voyez* ce que les auteurs nous disent de la cour de Constantin, de Valens, &c.

pu s'accorder, ils partagèrent réellement l'empire (1) : et, par cet exemple, qui fut suivi dans la suite par Constantin, qui prit le plan de Galère, et non pas celui de Dioclétien, il s'introduisit une coutume qui fut moins un changement qu'une révolution.

De plus, l'envie qu'eut Constantin de faire une ville nouvelle, la vanité de lui donner son nom, le déterminèrent à porter en Orient le siège de l'empire. Quoique l'enceinte de Rome ne fût pas, à beaucoup près, si grande qu'elle est à présent, les fauxbourgs en étoient prodigieusement étendus (2) : l'Italie, pleine de maisons de plaisance, n'étoit proprement que le jardin de Rome : les laboureurs étoient en Sicile, en Afrique, en Egypte (3) ; et les jardiniers en Italie : les terres n'étoient presque cultivées que par les esclaves des citoyens romains. Mais, lorsque le siège de l'empire fut établi en Orient, Rome presque toute entière y passa, les grands y menèrent leurs esclaves, c'est-à-dire, presque tout le peuple ; et l'Italie fut privée de ses habitans.

Pour que la nouvelle ville ne cédât en rien

(1) Voyez *Oroze*, liv. VIII, et *Aurelius Victor.*

(2) *Exspatientia tecta multas addidere urbes*, dit *Pline*; hist. nat. liv. III.

(3) On portoit autrefois d'Italie, dit *Tacite*, du bled dans les provinces reculées, et elle n'est pas encore stérile; mais nous cultivons plutôt l'Afrique et l'Egypte, et nous aimons mieux exposer aux accidens la vie du peuple romain. *Annales*, liv. XII.

à

à l'ancienne, Constantin voulut qu'on y distribuât aussi du bled, et ordonna que celui d'Egypte seroit envoyé à Constantinople, et celui de l'Afrique à Rome; ce qui, me semble, n'étoit pas fort censé.

Dans le temps de la république, le peuple romain, souverain de tous les autres, devoit naturellement avoir part aux tributs; cela fit que le sénat lui vendit d'abord du bled à bas prix, et ensuite le lui donna pour rien. Lorsque le gouvernement fut devenu monarchique, cela subsista contre les principes de la monarchie; on laissoit cet abus, à cause des inconvéniens qu'il y auroit eu à le changer. Mais Constantin, fondant une ville nouvelle, l'y établit sans aucune bonne raison.

Lorsque Auguste eut conquis l'Egypte, il apporta à Rome le trésor des Ptolomées; cela y fit, à-peu-près, la même révolution que la découverte des Indes a faite depuis en Europe, et que de certains systêmes ont fait de nos jours: les fonds doublèrent de prix à Rome (*). Et, comme Rome continua d'attirer à elle les richesses d'Alexandrie, qui recevoit elle-même celles de l'Afrique et de l'Orient, l'or et l'argent devinrent très-communs en Europe; ce qui mit les peuples en état de payer des impôts très-considérables en espèces.

(*) Suétone, *in August.* Oroze, livre VI. Rome avoit eu souvent de ces révolutions. J'ai dit que les trésors de Macédoine, qu'on y apporta, avoient fait cesser tous les tributs. Cicéron, *des Offices*, liv. II.

Mais, lorsque l'empire eut été divisé, ces richesses allèrent à Constantinople. On sait d'ailleurs que les mines d'Angleterre n'étoient point encore ouvertes (1); qu'il y en avoit très-peu en Italie et dans les Gaules (2); que, depuis les Carthaginois, les mines d'Espagne n'étoient guère plus travaillées, ou du moins n'étoient plus si riches (3) : l'Italie, qui n'avoit plus que des jardins abandonnés, ne pouvoit, par aucun moyen, attirer l'argent de l'Orient, pendant que l'Occident, pour avoir de ses marchandises, y envoyoit le sien. L'or et l'argent devinrent donc extrêmement rares en Europe; mais les empereurs y voulurent exiger les mêmes tributs : ce qui perdit tout.

Lorsque le gouvernement a une forme depuis long-temps établie, et que les choses se sont mises dans une certaine situation, il est presque toujours de la prudence de les y laisser; parce que les raisons, souvent compliquées et inconnues, qui font qu'un pareil état a subsisté, font qu'il se maintiendra encore : mais, quand on change le système total, on ne peut

(1) Tacite, *de moribus Germanorum*, le dit formellement. On sait d'ailleurs, à-peu-près, l'époque de l'ouverture des mines d'Allemagne. Voyez *Thomas Sesréibérus*, sur l'origine des mines du Harts. On croit celles de Saxe moins anciennes.

(2) Voyez *Pline*, liv. XXXVII, art. 77.

(3) Les Carthaginois, dit *Diodore*, surent très-bien l'art d'en profiter, et les Romains, celui d'empêcher que les autres n'en profitassent.

remédier qu'aux inconvéniens qui se présentent dans la théorie, et on en laisse d'autres que la pratique seule peut faire découvrir.

Ainsi, quoique l'empire ne fût déjà que trop grand, la division qu'on en fit le ruina; parce que toutes les parties de ce grand corps, depuis long-temps ensemble, s'étoient, pour ainsi dire, ajustées pour y rester, et dépendre les unes des autres.

Constantin (1), après avoit affoibli la capitale, frappa un autre coup sur les frontières; il ôta les légions qui étoient sur le bord des grands fleuves, et les dispersa dans les provinces : ce qui produisit deux maux : l'un, que la barrière qui contenoit tant de nations fut ôtée, et l'autre, que les soldats (2) vécurent et s'amollirent dans le cirque et dans les théâtres (3).

Lorsque Constantius envoya Julien dans les

(1) Dans ce qu'on dit de Constantin, on ne choque point les auteurs ecclésiastiques, qui déclarent qu'ils n'entendent parler que des actions de ce prince qui ont du rapport à la piété, et non de celles qui en ont au gouvernement de l'état. Eusèbe, *vie de Constantin*, liv. I, ch. IX; *Socrate*, liv. I, ch. I.

(2) *Zozime*, liv. VIII.

(3) Depuis l'établissement du christianisme, les combats des gladiateurs devinrent rares. Constantin défendit d'en donner : ils furent entiérement abolis sous Honorius, comme il paroît par Théodoret et Othon de Frisingue. Les Romains ne retinrent, de leurs anciens spectacles, que ce qui pouvoit affoiblir les courages, et servoit d'attrait à la volupté.

avons tant de sieges à faire où la cavalerie est peu utile. Quand les Romains furent dans la décadence, ils n'eurent presque plus que de la cavalerie. Il me semble que, plus une nation se rend savante dans l'art militaire, plus elle agit par son infanterie; et que, moins elle le connoît, plus elle multiplie sa cavalerie: c'est que, sans la discipline, l'infanterie pesante ou légère n'est rien; au lieu que la cavalerie va toujours dans son désordre même (*). L'action de celle-ci consiste plus dans son impétuosité et un certain choc; celle de l'autre, dans sa résistance et une certaine immobilité; c'est plutôt une réaction qu'une action. Enfin, la force de la cavalerie est momentanée: l'infanterie agit plus long-temps; mais il faut de la discipline pour qu'elle puisse agir long-temps.

Les Romains parvinrent à commander à tous les peuples, non-seulement par l'art de la guerre, mais aussi par leur prudence, leur sagesse, leur constance, leur amour pour la gloire et pour la patrie. Lorsque, sous les empereurs, toutes ces vertus s'évanouirent, l'art militaire leur resta, avec lequel, malgré la foiblesse et la tyrannie de leurs princes, ils conservèrent ce qu'ils avoient acquis; mais, lorsque

(*) La cavalerie tartare, sans observer aucune de nos maximes militaires, a fait, dans tous les temps, de grandes choses. *Voyez* les relations, et celle de la dernière conquête de la Chine.

la corruption se mit dans la milice même, ils devinrent la proie de tous les peuples.

Un empire fondé par les armes a besoin de se soutenir par les armes. Mais comme, lorsqu'un Etat est dans le trouble, on n'imagine pas comment il peut en sortir; de même lorsqu'il est en paix, et qu'on respecte sa puissance, il ne vient point dans l'esprit comment cela peut changer : il néglige donc la milice, dont il croit n'avoir rien à espérer et tout à craindre, et souvent même il cherche à l'affoiblir.

C'étoit une règle inviolable des premiers Romains, que quiconque avoit abandonné son poste, ou laissé ses armes dans le combat, étoit puni de mort. Julien et Valentinien avoient, à cet égard, rétabli les anciennes peines. Mais les barbares pris à la solde des Romains, accoutumés à faire la guerre comme la font aujourd'hui les Tartares, à fuir pour combattre encore, à chercher le pillage plus que l'honneur (*), étoient incapables d'une pareille discipline.

Telle étoit la discipline des premiers Romains, qu'on y avoit vu des généraux condamner leurs enfans à mourir, pour avoir, sans leur ordre, gagné la victoire : mais, quand ils furent mêlés parmi les Barbares, ils

(*) Ils ne vouloient pas s'assujettir aux travaux des soldats romains. Voyez *Ammien Marcellin*, liv. XVIII, qui dit, comme une chose extraordinaire, qu'ils s'y soumirent en une occasion, pour plaire à Julien, qui vouloit mettre des places en état de défense.

y contractèrent un esprit d'indépendance qui faisoit le caractère de ces nations : et, si l'on lit les guerres de Bélisaire contre les Goths, on verra un général presque toujours désobéi par ses officiers.

Sylla et Sertorius, dans la fureur des guerres civiles, aimoient mieux périr que de faire quelque chose dont Mithridate pût tirer avantage : mais, dans les temps qui suivirent, dès qu'un ministre ou quelque grand crut qu'il importoit à son avarice, à sa vengeance, à son ambition, de faire entrer les barbares dans l'empire, il le leur donna d'abord à ravager (1).

Il n'y a point d'Etat où l'on ait plus besoin de tributs que dans ceux qui s'affoiblissent ; de sorte que l'on est obligé d'augmenter les charges, à mesure que l'on est moins en état de les porter : bientôt, dans les provinces romaines, les tributs devinrent intolérables.

Il faut lire, dans Salvien, les horribles exactions que l'on faisoit sur les peuples (2).

(1) Cela n'étoit pas étonnant dans ce mélange avec des nations qui avoient été errantes, qui ne connoissoient point de patrie, et où souvent les corps entiers de troupes se joignoient à l'ennemi qui les avoit vaincus, contre leur nation même. Voyez, dans *Procope*, ce que c'étoit que les Goths sous Vitigès.

(2) Voyez tout le liv. V *de gubernatione Dei.* Voyez aussi, dans l'*ambassade écrite par Priscus*, le discours d'un Romain établi parmi les Huns, sur sa félicité dans ce pays-là.

Les citoyens, poursuivis par les traitans, n'avoient d'autre ressource que de se refugier chez les Barbares, ou de donner leur liberté au premier qui la vouloit prendre.

Ceci servira à expliquer, dans notre histoire Françoise, cette patience avec laquelle les Gaulois souffrirent la révolution qui devoit établir cette différence accablante, entre une nation noble et une nation roturière. Les Barbares, en rendant tant de citoyens esclaves de la glèbe, c'est-à-dire du champ auquel ils étoient attachés, n'introduisirent guère rien qui n'eût été plus cruellement exercé avant eux (1).

CHAPITRE XIX.

1. *Grandeur d'Attila.* 2. *Cause de l'établissement des Barbares.* 3. *Raisons pourquoi l'empire d'Occident fut le premier abattu.*

COMME, dans le temps que l'empire s'affoiblissoit, la religion chrétienne s'établisoit, les chrétiens reprochoient aux payens cette décadence, et ceux-ci en demandoient compte à la religion chrétienne. Les chrétiens disoient que Dioclétien avoit perdu l'empire en s'associant trois collègues (2), parce que chaque

(1) Voyez encore *Salvien*, liv. V; et les loix du code et du digeste là-dessus.

(2) Lactance, *de la mort des persécuteurs.*

empereur

empereur vouloit faire d'aussi grandes dépenses, et entretenir d'aussi fortes armées que s'il avoit été seul; que par-là, le nombre de ceux qui recevoient n'étant pas proportionné au nombre de ceux qui donnoient, les charges devinrent si grandes, que les terres furent abandonnées par les laboureurs, et se changèrent en forêts. Les payens, au contraire, ne cessoient de crier contre un culte nouveau, inoui jusqu'alors : et comme autrefois, dans Rome florissante, on attribuoit les débordemens du Tybre et les autres effets de la nature à la colère des Dieux; de même, dans Rome mourante, on imputoit les malheurs à un nouveau culte, et au renversement des anciens autels.

Ce fut le préfet Symmaque, qui, dans une lettre écrite aux empereurs, au sujet de l'autel de la victoire, fit le plus valoir, contre la religion chrétienne, des raisons populaires, et par conséquent très-capables de séduire.

« Quelle chose peut mieux nous conduire » à la connoissance des Dieux, disoit-il, que » l'expérience de nos prospérités passées? Nous » devons être fidèles à tant de siècles, et » suivre nos pères qui ont suivi si heureuse- » ment les leurs. Pensez que Rome vous parle » et vous dit : grands princes, pères de la » patrie, respectez mes années, pendant les- » quelles j'ai toujours observé les cérémonies » de mes ancêtres : ce culte a soumis l'univers » à mes loix : c'est par-là qu'Annibal a été

» repoussé de mes murailles, et que les Gau-
» lois l'ont été du capitole. C'est pour les
» Dieux de la patrie que nous demandons la
» paix ; nous la demandons pour les Dieux
» indigètes. Nous n'entrons point dans des
» disputes qui ne conviennent qu'à des gens
» oisifs ; et nous voulons offrir des prières, et
» non pas des combats (1) ».

Trois auteurs célèbres répondirent à Symmaque. Orose composa son histoire, pour prouver qu'il y avoit toujours eu dans le monde d'aussi grands malheurs que ceux dont se plaignoient les payens. Salvien fit son livre, où il soutient que c'étoient les déréglemens des chrétiens qui avoient attiré les ravages des barbares (2) : et saint Augustin fit voir que la cité du ciel étoit différente de cette cité de la terre (3) où les anciens Romains, pour quelques vertus humaines, avoient reçu des récompenses aussi vaines que ces vertus.

Nous avons dit que, dans les premiers temps, la politique des Romains fut de diviser toutes les puisances qui leur faisoient ombrage ; dans la suite, ils n'y purent réussir. Il fallut souffrir qu'Attila soumît toutes les nations du nord : il s'étendit depuis le Danube jusqu'au Rhin, détruisit tous les forts et tous les ouvrages qu'on avoit faits sur ces fleuves, et rendit les deux empires tributaires.

(1) *Lettres de Symmaque*, liv. X, lettre 54.
(2) *Du gouvernement de Dieu.*
(3) *De la cité de Dieu.*

« Théodose, disoit-il insolemment, est fils » d'un père très-noble, aussi bien que moi; » mais, en me payant le tribut, il est déchu de » sa noblesse, et est devenu mon esclave; il » n'est pas juste qu'il dresse des embûches à » son maître, comme un esclave méchant (1).

» Il ne convient pas à l'empereur, disoit-il » dans une autre occasion, d'être menteur. » Il a promis à un de mes sujets de lui donner » en mariage la fille de Saturnilus : s'il ne » veut pas tenir sa parole, je lui déclare la » guerre; s'il ne le peut pas, et qu'il soit dans » cet état qu'on ose lui désobéir, je marche à » son secours ».

Il ne faut pas croire que ce fût par modération qu'Attila laissa subsister les Romains; il suivoit les mœurs de sa nation, qui le portoient à soumettre les princes, et non pas à les conquérir. Ce peuple, dans sa maison de bois où nous le représente Priscus (2), maître de toutes les nations barbares, et, en quelque façon (3), de presque toutes celles qui étoient policées, étoit un des grands monarques dont l'histoire ait jamais parlé.

On voyoit, à sa cour, les ambassadeurs

(1) *Histoire gothique*, et relation de l'ambassade écrite par Priscus. C'étoit Théodose le jeune.

(2) Histoire gothique : *Hæ sedes regis barbariem totam tenentis, hæc captis civitatibus habitacula præponebat.* Jornandes, *de rebus geticis.*

(3) Il paroît, par la relation de Priscus, qu'on pensoit à la cour d'Attila à soumettre encore les Perses.

des Romains d'Orient, et de ceux d'Occident; qui venoient recevoir ses loix, ou implorer sa clémence. Tantôt il demandoit qu'on lui rendît les Huns transfuges, ou les esclaves romains qui s'étoient évadés; tantôt il vouloit qu'on lui livrât quelque ministre de l'empereur. Il avoit mis, sur l'empire d'Orient, un tribut de deux mille cent livres d'or. Il recevoit les appointemens de général des armées romaines. Il envoyoit à Constantinople ceux qu'il vouloit récompenser, afin qu'on les comblât de biens, faisant un trafic continuel de la frayeur des Romains.

Il étoit craint de ses sujets, et il ne paroît pas qu'il en fût haï (*). Prodigieusement fier, et cependant rusé; ardent dans sa colère, mais sachant pardonner ou différer la punition suivant qu'il convenoit à ses intérêts; ne faisant jamais la guerre, quand la paix pouvoit lui donner assez d'avantages; fidèlement servi des rois même qui étoient sous sa dépendance; il avoit gardé, pour lui seul, l'ancienne simplicité des mœurs des Huns. Du reste, on ne peut guère louer sur la bravoure le chef d'une nation où les enfans entroient en fureur au récit des beaux faits d'armes de leurs pères, et où les pères versoient des larmes, parce qu'ils ne pouvoient pas imiter leurs enfans.

Après sa mort, toutes les nations barbares

(*) Il faut consulter, sur le caractère de ce prince et les mœurs de sa cour, *Jornandes* et *Priscus*.

se redivisèrent; mais les Romains étoient si foibles, qu'il n'y avoit pas de si petit peuple qui ne pût leur nuire.

Ce ne fut pas une certaine invasion qui perdit l'empire, ce furent toutes les invasions. Depuis celle qui fut si générale sous Gallus, il sembla rétabli, parce qu'il n'avoit point perdu de terrein; mais il alla, de degrés en degrés, de la décadence à sa chûte, jusqu'à ce qu'il s'affaissât tout-à-coup sous Arcadius et Honorius.

En vain on avoit rechassé les barbares dans leur pays; ils y seroient tout de même rentrés pour mettre en sûreté leur butin. En vain on les extermina; les villes n'étoient pas moins saccagées, les villages brûlés, les familles tuées ou dispersées (*).

Lorsqu'une province avoit été ravagée, les barbares qui succédoient, n'y trouvant plus rien, devoient passer à une autre. On ne ravagea, au commencement, que la Thrace, la Misie, la Pannonie; quand ces pays furent dévastés, on ruina la Macédoine, la Thessalie, la Grèce; de-là, il fallut aller aux Noriques. L'empire, c'est-à-dire, le pays habité, se retrécissoit toujours, et l'Italie devenoit frontière.

La raison pourquoi il ne se fit point sous

(*) C'étoit une nation bien destructive que celle des Goths : ils avoient détruit tous les laboureurs dans la Thrace, et coupé les mains à tous ceux qui menoient les chariots. *Histoire bizantine de Malchus*, dans l'*extrait des ambassades.*

Gallus et Gallien, d'établissement de barbares, c'est qu'ils trouvoient encore de quoi piller.

Ainsi, lorsque les Normands, image des conquérans de l'empire, eurent, pendant plusieurs siècles, ravagé la France, ne trouvant plus rien à prendre, ils acceptèrent une province qui étoit entiérement déserte, et se la partagèrent (1).

La Scythie, dans ces temps-là, étant presque toute inculte (2), les peuples y étoient sujets à des famines fréquentes; ils subsistoient, en partie, par un commerce avec les Romains, qui leur portoient des vivres des provinces voisines du Danube (3). Les Barbares donnoient en retour les choses qu'ils avoient pillées, les prisonniers qu'ils avoient faits, l'or et l'argent qu'ils recevoient pour la paix. Mais, lorsqu'on ne put plus leur payer des

(1) *Voyez*, dans les chroniques recueillies par André du Chesne, l'état de cette province, vers la fin du neuvième et le commencement du dixième siècle. *Script. Norm. hist. veteres.*

(2) Les Goths, comme nous l'avons dit, ne cultivoient point la terre.

Les Vandales les appelloient *Trulles*, du nom d'une petite mesure; parce que, dans une famine, ils leur vendirent fort cher une pareille mesure de bled. *Olympiodore*, dans la bibliothèque de Photius, liv. XXX.

(3) On voit, dans l'*histoire de Priscus*, qu'il y avoit des marchés, établis par les traités, sur les bords du Danube.

tributs assez forts pour les faire subsister, ils furent forcés de s'établir (1).

L'empire d'Occident fut le premier abattu: en voici les raisons.

Les Barbares ayant passé le Danube, trouvoient à leur gauche le Bosphore, Constantinople, et toutes les forces de l'empire d'Orient, qui les arrêtoient : cela faisoit qu'ils se tournoient à main droite, du côté de l'Illyrie, et se poussoient vers l'Occident. Il se fit un reflux de nations et un transport de peuples de ce côté-là. Les passages de l'Asie étant mieux gardés, tout refouloit vers l'Europe; au lieu que, dans la première invasion, sous Gallus, les forces des Barbares se partagèrent.

L'empire ayant été réellement divisé, les empereurs d'Orient, qui avoient des alliances avec les Barbares, ne voulurent pas les rompre pour secourir ceux d'Occident. Cette division dans l'administration, dit Priscus (2), fut très-préjudiciable aux affaires d'Occident. Ainsi les Romains d'Orient (3) refusèrent à ceux

(1) Quand les Goths envoyèrent prier Zénon de recevoir dans son alliance Theudéric, fils de Triarius, aux conditions qu'il avoit accordées à Theudéric, fils de Balamer; le sénat, consulté, répondit que les revenus de l'état n'étoient pas suffisans pour nourrir deux peuples Goths, et qu'il falloit choisir l'amitié de l'un des deux. *Histoire de Malchus*, dans l'*extrait des ambassades.*

(2) *Priscus*, liv. II.

(3) *Ibid.*

d'Occident une armée navale, à cause de leur alliance avec les Vandales. Les Visigoths, ayant fait alliance avec Arcadius, entrèrent en Occident, et Honorius fut obligé de s'enfuir à Ravenne (1). Enfin, Zénon, pour se défaire de Théodoric, le persuada d'aller attaquer l'Italie qu'Alaric avoit déjà ravagée.

Il y avoit une alliance très-étroite entre Attila et Genséric, roi des Vandales (2). Ce dernier craignoit les Goths (3) : il avoit marié son fils avec la fille du roi des Goths ; et, lui ayant ensuite fait couper le nez, il l'avoit renvoyée : il s'unit donc avec Attila. Les deux empires, comme enchaînés par ces deux princes, n'osoient se secourir. La situation de celui d'Occident fut sur-tout déplorable : il n'avoit point de forces de mer ; elles étoient toutes en Orient (4), en Egypte, Chypre, Phénicie, Ionie, Grèce, seuls pays où il y eût alors quelque commerce. Les Vandales, et d'autres peuples, attaquoient par-tout les côtes d'Occident. Il vint une ambassade des Italiens à Constantinople, dit Priscus (5), pour faire savoir qu'il étoit impossible que les affaires se soutinssent sans aucune réconciliation avec les Vandales.

(1) Procope, *guerre des Vandales.*

(2) *Priscus*, liv. II.

(3) Voyez Jornandes, *de rebus geticis*, ch. XXXVI.

(4) Cela parut, sur-tout, dans la guerre de Constantin et de Licinius.

(5) *Priscus*, liv. II.

Ceux qui gouvernoient en Occident ne manquèrent pas de politique : ils jugèrent qu'il falloit sauver l'Italie, qui étoit, en quelque façon, la tête, et en quelque façon, le cœur de l'empire. On fit passer les Barbares aux extrémités, et on les y plaça. Le dessein étoit bien conçu, il fut bien exécuté. Ces nations ne demandoient que la subsistance : on leur donnoit les plaines; on se réservoit les pays montagneux, les passages des rivières, les défilés, les places sur les grands fleuves, on gardoit la souveraineté. Il y a apparence que ces peuples auroient été forcés de devenir Romains; et la facilité avec laquelle ces destructeurs furent eux-mêmes détruits par les Francs, par les Grecs, par les Maures, justifie assez cette pensée. Tout ce systême fut renversé par une révolution plus fatale que toutes les autres : l'armée d'Italie, composée d'étrangers, exigea ce qu'on avoit accordé à des nations plus étrangères encore : elle forma, sous Odoacer, une aristocratie qui se donna le tiers des terres de l'Italie; et ce fut le coup mortel porté à cet empire.

Parmi tant de malheurs, on cherche, avec une curiosité triste, le destin de la ville de Rome : elle étoit, pour ainsi dire, sans défense; elle pouvoit être aisément affamée; l'étendue de ses murailles faisoit qu'il étoit très-difficile de les garder; comme elle étoit située dans une plaine, on pouvoit aisément la forcer; il n'y avoit point de ressource dans le peuple,

qui en étoit extrêmement diminué. Les empereurs furent obligés de se retirer à Ravenne, ville autrefois défendue par la mer, comme Venise l'est aujourd'hui.

Le peuple romain, presque toujours abandonné de ses souverains, commença à le devenir, et à faire des traités pour sa conservation (1); ce qui est le moyen le plus légitime d'acquérir la souveraine puissance: c'est ainsi que l'Armorique et la Bretagne commencèrent à vivre sous leurs propres loix (2).

Telle fut la fin de l'empire d'Occident. Rome s'étoit agrandie, parce qu'elle n'avoit eu que des guerres successives; chaque nation, par un bonheur inconcevable, ne l'attaquant que quand l'autre avoit été ruinée. Rome fut détruite, parce que toutes les nations l'attaquèrent à la fois et pénétrèrent par-tout.

(1) Du temps d'Honorius, Alaric, qui assiégeoit Rome, obligea cette ville à prendre son alliance, même contre l'empereur, qui ne put s'y opposer. Procope, *guerre des Goths*, liv. I. Voyez *Zozime*, liv. VI.

(2) Zozime, *ibid.*

*

CHAPITRE XX.

1. *Des conquêtes de Justinien.* 2. *De son gouvernement.*

COMME tous ces peuples entroient pêle-mêle dans l'empire, ils s'incommodoient réciproquement : et toute la politique de ces temps-là fut de les armer les uns contre les autres ; ce qui étoit aisé, à cause de leur férocité et de leur avarice. Il s'entre-détruisirent pour la plupart, avant d'avoir pu s'établir ; et cela fit que l'empire d'Orient subsista encore du temps.

D'ailleurs, le Nord s'épuisa lui-même, et l'on n'en vit plus sortir ces armées innombrables qui parurent d'abord : car, après les premières invasions des Goths et des Huns, sur-tout depuis la mort d'Attila, ceux-ci, et les peuples qui les suivirent, attaquèrent avec moins de forces.

Lorsque ces nations, qui s'étoient assemblées en corps d'armée, se furent dispersées en peuples, elles s'affoiblirent beaucoup ; répandues dans les divers lieux de leurs conquêtes, elles furent elles-mêmes exposées aux invasions. Ce fut dans ces circonstances que Justinien entreprit de reconquérir l'Afrique et l'Italie, et fit ce que nos François exécutèrent aussi heureusement contre les Visigoths, les Bourguignons, les Lombards et les Sarrasins.

Lorsque la religion chrétienne fut apportée aux Barbares, la secte arienne étoit, en quelque façon, dominante dans l'empire. Valens leur envoya des prêtres ariens, qui furent leurs premiers apôtres. Or, dans l'intervalle qu'il y eut entre leur conversion et leur établissement, cette secte fut, en quelque façon, détruite chez les Romains : les Barbares ariens ayant trouvé tout le pays orthodoxe, n'en purent jamais gagner l'affection ; et il fut facile aux empereurs de les troubler.

D'ailleurs, ces Barbares, dont l'art et le génie n'étoient guère d'attaquer les villes, et encore moins de les défendre, en laissèrent tomber les murailles en ruine. Procope nous apprend que Bélisaire trouva celles d'Italie en cet état. Celles d'Afrique avoient été démantelées par Genséric (1), comme celles d'Espagne le furent dans la suite par Vitisa (2), dans l'idée de s'assurer de ses habitans.

La plupart de ces peuples du Nord, établis dans les pays du midi, en prirent d'abord la mollesse, et devinrent incapables des fatigues de la guerre (3) : les Vandales languissoient dans la volupté ; une table délicate, des habits efféminés, des bains, la musique, la danse, les jardins, les théâtres, leur étoient devenus nécessaires.

(1) Procope, *guerre des Vandales*, liv. I.
(2) Mariana, *histoire d'Espagne*, liv. VI, ch. XIX.
(3) Procope, *guerre des Vandales*, liv. II.

Ils ne donnoient plus d'inquiétude aux Romains (1), dit Malchus (2), depuis qu'ils avoient cessé d'entretenir les armées que Genséric tenoit toujours prêtes, avec lesquelles il prévenoit ses ennemis, étonnoit tout le monde par la facilité de ses entreprises.

La cavalerie des Romains étoit très-exercée à tirer de l'arc; mais celle des Goths et des Vandales ne se servoit que de l'épée et de la lance, et ne pouvoit combattre de loin (3): c'est à cette différence que Bélisaire attribuoit une partie de ses succès.

Les Romains (sur-tout sous Justinien) tirèrent de grands services des Huns, peuples dont étoient sortis les Parthes, et qui combattoient comme eux. Depuis qu'ils eurent perdu leur puissance par la défaite d'Attila, et les divisions que le grand nombre de ses enfans fit naître, ils servirent les Romains en qualité d'auxiliaires, et ils formèrent leur meilleure cavalerie.

Toutes ces nations barbares se distinguoient chacune par leur manière particulière de combattre et de s'armer (4). Les Goths et les

(1) Du temps d'Honoric.

(2) Histoire byzantine, dans l'*extrait des ambassades.*

(3) Voyez Procope, *guerre des Vandales*, liv. I, et le même auteur, *guerre des Goths*, liv. I. Les archers goths étoient à pied; ils étoient peu instruits.

(4) Un passage remarquable de Jornandes nous donne toutes ces différences: c'est à l'occasion de la bataille que les Gépides donnèrent aux enfans d'Attila.

Vandales étoient redoutables l'épée à la main; les Huns étoient des archers admirables; les Suèves de bons hommes d'infanterie; les Alains étoient pesamment armés; et les Hérules étoient une troupe légère. Les Romains prenoient dans toutes ces nations, les divers corps de troupes qui convenoient à leurs desseins, et combattoient contre une seule avec les avantages de toutes les autres.

Il est singulier que les nations les plus foibles aient été celles qui firent de plus grands établissemens. On se tromperoit beaucoup, si l'on jugeoit de leurs forces par leurs conquêtes. Dans cette longue suite d'incursions, les peuples barbares, ou plutôt les essains sortis d'eux, détruisoient ou étoient détruits; tout dépendoit des circonstances: et, pendant qu'une grande nation étoit combattue ou arrêtée, une troupe d'aventuriers qui trouvoient un pays ouvert, y faisoient des ravages effroyables. Les Goths, que le désavantage de leurs armes fit fuir devant tant de nations, s'établirent en Italie, en Gaule et en Espagne: les Vandales, quittant l'Espagne par foiblesse, passèrent en Afrique, où ils fondèrent un grand empire.

Justinien ne put équiper, contre les Vandales, que cinquante vaisseaux; et, quand Bélisaire débarqua, il n'avoit que cinq mille soldats (*). C'étoit une entreprise bien hardie: et Léon, qui avoit autrefois envoyé contre

(*) Procope, *guerre des Goths*, liv. II.

eux une flotte composée de tous les vaisseaux de l'Orient, sur laquelle il avoit cent mille hommes, n'avoit pas conquis l'Afrique, et avoit pensé perdre l'empire.

Ces grandes flottes, non plus que les grandes armées de terre, n'ont guère jamais réussi. Comme elles épuisent un Etat, si l'expédition est longue, ou que quelque malheur leur arrive, elles ne peuvent être secourues, ni réparées: si une partie se perd, ce qui reste n'est rien, parce que les vaisseaux de guerre, ceux de transport, la cavalerie, l'infanterie, les munitions, enfin les diverses parties dépendent du tout ensemble. La lenteur de l'entreprise fait qu'on trouve toujours des ennemis préparés : outre qu'il est rare que l'expédition se fasse jamais dans une saison commode; on tombe dans le temps des orages, tant de choses n'étant presque jamais prêtes que quelques mois plus tard qu'on ne se l'étoit promis.

Bélisaire envahit l'Afrique ; et ce qui lui servit beaucoup, c'est qu'il tira de Sicile une grande quantité de provisions, en conséquence d'un traité fait avec Amalasonte, reine des Goths. Lorsqu'il fut envoyé pour attaquer l'Italie, voyant que les Goths tiroient leur subsistance de la Sicile, il commença par la conquérir; il affama ses ennemis, et se trouva dans l'abondance de toutes choses.

Bélisaire prit Carthage, Rome et Ravenne; et envoya les rois des Goths et des Vandales captifs à Constantinople, où l'on vit, après

tant de temps, les anciens triomphes renouvellés (1).

On peut trouver, dans les qualités de ce grand homme (2), les principales causes de ses succès. Avec un général qui avoit toutes les maximes des premiers Romains, il se forma une armée telle que les anciennes armées romaines.

Les grandes vertus se cachent ou se perdent ordinairement dans la servitude; mais le gouvernement tyrannique de Justinien ne put opprimer la grandeur de cette ame, ni la supériorité de ce génie.

L'eunuque Narsès fut encore donné à ce règne pour le rendre illustre. Elevé dans le palais, il avoit plus la confiance de l'empereur; car les princes regardent toujours leurs courtisans comme leurs plus fidèles sujets.

Mais la mauvaise conduite de Justinien, ses profusions, ses vexations, ses rapines, sa fureur de bâtir, de changer, de réformer, son inconstance dans ses desseins, un règne dur et foible, devenu plus incommode par une longue vieillesse, furent des malheurs réels, mêlés à des succès inutiles et une gloire vaine.

Ces conquêtes, qui avoient pour cause, non la force de l'empire, mais de certaines circonstances particulières, perdirent tout : pendant

(1) Justinien ne lui accorda que le triomphe de l'Afrique.

(2) Voyez *Suidas*, à l'article *Bélisaire*.

qu'on

qu'on y occupoit les armées, de nouveaux peuples passèrent le Danube, désolèrent l'Illyrie, la Macédoine et la Grèce; et les Perses, dans quatre invasions, firent à l'Orient des plaies incurables (1).

Plus ces conquêtes furent rapides, moins elles eurent un établissement solide : l'Italie et l'Afrique furent à peine conquises, qu'il fallut les reconquérir.

Justinien avoit pris sur le théâtre une femme qui s'y étoit long-temps prostituée (2); elle le gouverna avec un empire qui n'a point d'exemple dans les histoires; et, mettant sans cesse dans les affaires les passions et les fantaisies de son sexe, elle corrompit les victoires et les succès les plus heureux.

En Orient, on a, de tout temps, multiplié l'usage des femmes, pour leur ôter l'ascendant prodigieux qu'elles ont sur nous dans ces climats : mais à Constantinople, la loi d'une seule femme donna à ce sexe l'empire; ce qui mit quelquefois de la foiblesse dans le gouvernement.

Le peuple de Constantinople étoit de tout temps divisé en deux factions, celle des *bleus*, et celle des *verds* : elles tiroient leur origine de l'affection que l'on prend dans les théâtres, pour de certains acteurs plutôt que pour d'autres.

(1) Les deux empires se ravagèrent d'autant plus, qu'on n'espéroit pas conserver ce qu'on avoit conquis.
(2) L'impératrice Théodora.

Dans les jeux du cirque, les chariots dont les cochers étoient habillés de verd disputoient le prix à ceux qui étoient habillés de bleu; et chacun y prenoit intérêt jusqu'à la fureur.

Ces deux factions, répandues dans toutes les villes de l'empire, étoient plus ou moins furieuses, à proportion de la grandeur des villes, c'est-à-dire de l'oisiveté d'une grande partie du peuple.

Mais les divisions toujours nécessaires dans un gouvernement républicain pour le maintenir, ne pouvoient être que fatales à celui des empereurs; parce qu'elles ne produisoient que le changement du souverain, et non le rétablissement des loix et la cessation des abus.

Justinien, qui favorisa les *bleus*, et refusa toute justice aux *verds* (1), aigrit les deux factions, et par conséquent les fortifia.

Elles allèrent jusqu'à anéantir l'autorité des magistrats : les *bleus* ne craignoient point les loix, parce que l'empereur les protégeoit contre elles; les *verds* cessèrent de les respecter, parce qu'elles ne pouvoient plus les défendre (2).

Tous les liens d'amitié, de parenté, de devoir, de reconnoissance, furent ôtés : les

(1) Cette maladie étoit ancienne. Suétone dit que Caligula, attaché à la faction des *verds*, haïssoit le peuple, parce qu'il applaudissoit à l'autre.

(2) Pour prendre une idée de l'esprit de ces temps-là, il faut voir Théophanes, qui rapporte une longue conversation qu'il y eut au théâtre entre les *verds* et l'empereur.

familles s'entre-détruisirent : tout scélérat qui voulut faire un crime fut de la faction des *bleus ;* tout homme qui fut volé ou assassiné fut de celle des *verds.*

Un gouvernement si peu sensé étoit encore plus cruel ; l'empereur, non content de faire à ses sujets une injustice générale en les accablant d'impôts excessifs, les désoloit par toutes sortes de tyrannies dans leurs affaires particulières.

Je ne serois point naturellement porté à croire tout ce que Procope nous dit là-dessus dans son histoire secrète ; parce que les éloges magnifiques qu'il a faits de ce prince, dans ses autres ouvrages, affoiblissent son témoignage dans celui-ci, où il nous le dépeint comme le plus stupide et le plus cruel des tyrans.

Mais j'avoue que deux choses font que je suis pour l'histoire secrète. La première, c'est qu'elle est mieux liée avec l'étonnante foiblesse où se trouva cet empire à la fin de ce règne et dans les suivans.

L'autre est un monument qui existe encore parmi nous : ce sont les loix de cet empereur, où l'on voit, dans le cours de quelques années, la jurisprudence varier davantage qu'elle n'a fait dans les trois cent dernières années de notre monarchie.

Ces variations sont la plupart sur des choses de si petite importance (*), qu'on ne voit

(*) Voyez les *novelles de Justinien.*

aucune raison qui eût dû porter un législateur à les faire, à moins qu'on n'explique ceci par l'histoire secrète, et qu'on ne dise que ce prince vendoit également ses jugemens et ses loix.

Mais ce qui fit le plus de tort à l'état politique du gouvernement, fut le projet qu'il conçut de réduire tous les hommes à une même opinion sur les matières de religion, dans des circonstances qui rendoient son zèle entiérement indiscret.

Comme les anciens Romains fortifièrent leur empire en y laissant toute sorte de culte; dans la suite on le réduisit à rien, en coupant, l'une après l'autre, les sectes qui ne dominoient pas.

Ces sectes étoient des nations entières. Les unes, après qu'elles avoient été conquises par les Romains, avoient conservé leur ancienne religion, comme les Samaritains et les Juifs. Les autres s'étoient répandues dans un pays, comme les sectateurs de Montan dans la Phrygie; les Manichéens, les Sabatiens, les Ariens, dans d'autres provinces. Outre qu'une grande partie des gens de la campagne étoient encore idolâtres, et entêtés d'une religion grossière comme eux-mêmes.

Justinien, qui détruisit ces sectes par l'épée ou par ses loix, et qui, les obligeant à se révolter, s'obligea à les exterminer, rendit incultes plusieurs provinces. Il crut avoir augmenté le nombre des fidèles; il n'avoit fait que diminuer celui des hommes.

Procope nous apprend que, par la destruction

des Samaritains, la Palestine devint déserte: et ce qui rend ce fait singulier, c'est qu'on affoiblit l'empire, par zèle pour la religion, du côté par où, quelques règnes après, les Arabes pénétrèrent pour la détruire.

Ce qu'il y avoit de désespérant, c'est que; pendant que l'empereur portoit si loin l'intolérance, il ne convenoit pas lui-même avec l'impératrice sur les points les plus essentiels: il suivoit le concile de Chalcédoine; et l'impératrice favorisoit ceux qui y étoient opposés, soit qu'ils fussent de bonne-foi, dit Evagre, soit qu'ils le fissent à dessein (1).

Lorsqu'on lit Procope sur les édifices de Justinien, et qu'on voit les places et les forts que ce prince fit élever par-tout, il vient toujours dans l'esprit une idée, mais bien fausse, d'un Etat florissant.

D'abord les Romains n'avoient point de places: ils mettoient toute leur confiance dans leurs armées, qu'ils plaçoient le long des fleuves, où ils élevoient des tours, de distance en distance, pour loger les soldats.

Mais, lorsqu'on n'eut plus que de mauvaises armées, que souvent même on n'en eut point du tout, la frontière ne défendant plus l'intérieur, il fallut le fortifier; et alors on eut plus de places et moins de forces, plus de retraites et moins de sûreté (2). La campagne

(1) Liv. IV, ch. X.

(2) Auguste avoit établi neuf frontières ou marches:

n'étant plus habitable qu'autour des places fortes, on en bâtit de toutes parts. Il en étoit comme de la France du temps des Normands (*), qui n'a jamais été si foible que lorsque tous ses villages étoient entourés de murs.

Ainsi toutes ces listes de noms des forts que Justinien fit bâtir, dont Procope couvre des pages entières, ne sont que des monumens de la foiblesse de l'empire.

sous les empereurs suivans, le nombre en augmenta. Les Barbares se montroient là où ils n'avoient point encore paru. Et *Dion*, liv. LV, rapporte que, de son temps, sous l'empire d'Alexandre, il y en avoit treize. On voit, par la notice de l'empire, écrite depuis Arcadius et Honorius, que, dans le seul empire d'Orient, il y en avoit quinze. Le nombre en augmenta toujours. La Pamphylie, la Lycaonie, la Pysidie, devinrent des marches; et tout l'empire fut couvert de fortifications. Aurélien avoit été obligé de fortifier Rome.

(*) Et les Anglois.



CHAPITRE XXI.

Désordres de l'empire d'Orient.

DANS ces temps-là, les Perses étoient dans une situation plus heureuse que les Romains : ils craignoient peu les peuples du nord (1), parce qu'une partie du mont Taurus, entre la mer Caspienne et le Pont-Euxin, les en séparoit ; et qu'ils gardoient un passage fort étroit, fermé par une porte (2), qui étoit le seul endroit par où la cavalerie pouvoit passer : par-tout ailleurs, ces barbares étoient obligés de descendre par des précipices, et de quitter leurs chevaux qui faisoient toute leur force; mais ils étoient encore arrêtés par l'Araxe, rivière profonde qui coule de l'ouest à l'est, et dont on défendoit aisément les passages (3).

De plus, les Perses étoient tranquilles du côté de l'orient; au midi, ils étoient bornés par la mer. Il leur étoit facile d'entretenir la division parmi les princes Arabes, qui ne songeoient qu'à se piller les uns les autres. Ils n'avoient donc proprement d'ennemis que les Romains. « Nous savons, disoit un ambassa-

(1) Les Huns.
(2) Les portes Caspiennes.
(3) Procope, *guerre des Perses*, liv. I.

» deur de Hormisdas (*), que les Romains
» sont occupés à plusieurs guerres, et ont à
» combattre contre presque toutes les nations;
» ils savent, au contraire, que nous n'avons
» de guerre que contre eux ».

Autant que les Romains avoient négligé l'art militaire, autant les Perses l'avoient-ils cultivé. « Les Perses, disoit Bélisaire à ses soldats, ne » vous surpassent point en courage; ils n'ont » sur vous que l'avantage de la discipline ».

Ils prirent, dans les négociations, la même supériorité que dans la guerre. Sous prétexte qu'ils tenoient une garnison aux portes Caspiennes, ils demandoient un tribut aux Romains, comme si chaque peuple n'avoit pas ses frontières à garder : ils se faisoient payer pour la paix, pour les trèves, pour les suspensions d'armes, pour le temps qu'on employoit à négocier, pour celui qu'on avoit passé à faire la guerre.

Les Avares ayant traversé le Danube, les Romains, qui, la plupart du temps, n'avoient point de troupes à leur opposer, occupés contre les Perses lorsqu'il auroit fallu combattre les Avares, et contre les Avares quand il auroit fallu arrêter les Perses, furent encore forcés de se soumettre à un tribut; et la majesté de l'empire fut flétrie chez toutes les nations.

Justin, Tibère et Maurice, travaillèrent

(*) Ambassades de Ménandre.

avec soin à défendre l'empire : ce dernier avoit des vertus, mais elles étoient ternies par une avarice presque inconcevable dans un grand prince.

Le roi des Avares offrit à Maurice de lui rendre les prisonniers qu'il avoit faits, moyennant une demi-piece d'argent par tête; sur son refus, il les fit égorger. L'armée romaine indignée se révolta; et les verds s'étant soulevés en même temps, un centenier, nommé Phocas, fut élevé à l'empire, et fit tuer Maurice et ses enfans.

L'histoire de l'empire grec, c'est ainsi que nous nommerons dorénavant l'empire romain, n'est plus qu'un tissu de révoltes, de séditions et de perfidies. Les sujets n'avoient pas seulement l'idée de la fidélité que l'on doit aux princes : et la succession des empereurs fut si interrompue, que le titre de *porphyrogénète*, c'est-à-dire, né dans l'appartement où accouchoient les impératrices, fut un titre distinctif que peu de princes des diverses familles impériales purent porter.

Toutes les voies furent bonnes pour parvenir à l'empire : on y alla par les soldats, par le clergé, par le sénat, par les paysans, par le peuple de Constantinople, par celui des autres villes.

La religion chrétienne étant devenue dominante dans l'empire, il s'éleva successivement plusieurs hérésies qu'il fallut condamner. Arius ayant nié la divinité du Verbe; les Macédo-

niens, celle du Saint-Esprit; Nestorius, l'unité de la personne de Jésus-Christ; Eutichès, ses deux natures; les Monothélites, ses deux volontés; il fallut assembler des conciles contre eux : mais les décisions n'en ayant pas été d'abord universellement reçues, plusieurs empereurs séduits revinrent aux erreurs condamnées. Et, comme il n'y a jamais eu de nation qui ait porté une haine si violente aux hérétiques que les Grecs, qui se croyoient souillés lorsqu'ils parloient à un hérétique ou habitoient avec lui, il arriva que plusieurs empereurs perdirent l'affection de leurs sujets; et les peuples s'accoutumèrent à penser que des princes, si souvent rebelles à Dieu, n'avoient pu être choisis par la Providence pour les gouverner.

Une certaine opinion, prise de cette idée qu'il ne falloit pas répandre le sang des Chrétiens, laquelle s'établit de plus en plus lorsque les Mahométans eurent paru, fit que les crimes qui n'intéressoient pas directement la religion furent foiblement punis : on se contenta de crever les yeux ou de couper le nez ou les cheveux, ou de mutiler de quelque manière ceux qui avoient excité quelque révolte, ou attenté à la personne du prince (*) : des actions pareilles purent se commettre sans danger, et même sans courage.

(*) Zénon contribua beaucoup à établir ce relâchement. Voyez *Malchus*, histoire byzantine, dans l'*extrait des ambassades*.

Un certain respect pour les ornemens impériaux fit que l'on jetta d'abord les yeux sur ceux qui osèrent s'en revêtir. C'étoit un crime de porter ou d'avoir chez soi des étoffes de pourpre; mais dès qu'un homme s'en vêtissoit, il étoit d'abord suivi, parce que le respect étoit plus attaché à l'habit qu'à la personne.

L'ambition étoit encore irritée par l'étrange manie de ces temps-là, n'y ayant guère d'homme considérable qui n'eût, pardevers lui, quelque prédiction qui lui promettoit l'empire.

Comme les maladies de l'esprit ne se guérissent guère (*), l'astrologie judiciaire et l'art de prédire par les objets vus dans l'eau d'un bassin, avoient succédé, chez les Chrétiens, aux divinations par les entrailles des victimes ou le vol des oiseaux, abolies avec le paganisme. Des promesses vaines furent le motif de la plupart des entreprises téméraires des particuliers, comme elles devinrent la sagesse du conseil des princes.

Les malheurs de l'empire croissans tous les jours, ont fut naturellement porté à attribuer les mauvais succès dans la guerre, et les traités honteux dans la paix, à la mauvaise conduite de ceux qui gouvernoient.

Les révolutions même firent les révolutions, et l'effet devint lui-même la cause. Comme les Grecs avoient vu passer successivement

(*) Voyez Nicétas, *vie d'Andronic Comnène.*

tant de diverses familles sur le trône, ils n'étoient attachés à aucune; et la fortune ayant pris des empereurs dans toutes les conditions, il n'y avoit pas de naissance assez basse, ni de mérite si mince, qui pût ôter l'espérance.

Plusieurs exemples reçus dans la nation en formèrent l'esprit général, et firent les mœurs, qui règnent aussi impérieusement que les loix.

Il semble que les grandes entreprises soient, parmi nous, plus difficiles à mener que chez les anciens. On ne peut guère les cacher; parce que la communication est telle aujourd'hui entre les nations, que chaque prince a des ministres dans toutes les cours, et peut avoir des traîtres dans tous les cabinets.

L'invention des postes fait que les nouvelles volent et arrivent de toutes parts.

Comme les grandes entreprises ne peuvent se faire sans argent, et que, depuis l'invention des lettres-de-change, les négocians en sont les maîtres, leurs affaires sont très-souvent liées avec les secrets de l'Etat; et ils ne négligent rien pour les pénétrer.

Des variations dans le change, sans une cause connue, font que bien des gens la cherchent, et la trouvent à la fin.

L'invention de l'imprimerie, qui a mis les livres dans les mains de tout le monde; celle de la gravure, qui a rendu les cartes géographiques si communes; enfin, l'établissement des papiers politiques, font assez connoître à chacun les intérêts généraux, pour pouvoir

plus aisément être éclaircis sur les faits secrets.

Les conspirations dans l'Etat sont devenues difficiles, parce que, depuis l'invention des postes, tous les secrets particuliers sont dans le pouvoir du public.

Les princes peuvent agir avec promptitude, parce qu'ils ont les forces de l'Etat dans leurs mains; les conspirateurs sont obligés d'agir lentement, parce que tout leur manque : mais à présent, que tout s'éclaircit avec plus de facilité et de promptitude, pour peu que ceux-ci perdent de temps à s'arranger, ils sont découverts.

CHAPITRE XXII.

Foiblesse de l'empire d'Orient.

PHOCAS, dans la confusion des choses, étant mal affermi, Héraclius vint d'Afrique, et le fit mourir : il trouva les provinces envahies et les légions détruites.

A peine avoit-il donné quelque remède à ces maux, que les Arabes sortirent de leur pays, pour étendre la religion et l'empire que Mahomet avoit fondés d'une même main.

Jamais on ne vit des progrès si rapides : ils conquirent d'abord la Syrie, la Palestine, l'Egypte, l'Afrique, et envahirent la Perse.

Dieu permit que sa religion cessât en tant

de lieux d'être dominante ; non pas qu'il l'eût abandonnée, mais parce que, qu'elle soit dans la gloire ou dans l'humiliation extérieure, elle est toujours également propre à produire son effet naturel, qui est de sanctifier.

La prospérité de la religion est différente de celle des empires. Un auteur célèbre disoit qu'il étoit bien aise d'être malade, parce que la maladie est le vrai état du chrétien. On pourroit dire de même que les humiliations de l'église, sa dispersion, la destruction de ses temples, les souffrances de ses martyrs, sont le temps de sa gloire ; et que, lorsqu'aux yeux du monde elle paroît triompher, c'est le temps ordinaire de son abaissement.

Pour expliquer cet événement fameux de la conquête de tant de pays par les Arabes, il ne faut pas avoir recours au seul enthousiasme. Les Sarrasins étoient, depuis long-temps, distingués parmi les auxiliaires des Romains et des Perses ; les Osroéniens et eux étoient les meilleurs hommes de trait qu'il y eût au monde ; Sévère, Alexandre et Maximin en avoient engagé à leur service autant qu'ils avoient pu, et s'en étoient servis avec un grand succès contre les Germains, qu'ils désoloient de loin : sous Valens, les Goths ne pouvoient leur résister (*) ; enfin, ils étoient, dans ces temps-là, la meilleure cavalerie du monde.

Nous avons dit que, chez les Romains, les

(*) *Zozime*, liv. IV.

légions d'Europe valoient mieux que celles d'Asie : c'étoit tout le contraire pour la cavalerie : je parle de celle des Parthes, des Osroéniens, et des Sarrasins ; et c'est ce qui arrêta les conquêtes des Romains ; parce que, depuis Antiochus, un nouveau peuple tartare, dont la cavalerie étoit la meilleure du monde, s'empara de la haute Asie.

Cette cavalerie étoit pesante (1), et celle d'Europe étoit légère ; c'est aujourd'hui tout le contraire. La Hollande et la Frise n'étoient point, pour ainsi dire, encore faites (2) ; et l'Allemagne étoit pleine de bois, de lacs, et de marais, où la cavalerie servoit peu.

Depuis qu'on a donné un cours aux grands fleuves, ces marais se sont dissipés, et l'Allemagne a changé de face. Les ouvrages de Valentinien sur le Neker, et ceux des Romains sur le Rhin (3), ont fait bien des changemens (4) ; et le commerce s'étant établi, des pays qui ne produisoient point de chevaux en ont donné, et on en a fait usage (5).

(1) Voyez ce que dit *Zozime*, liv. I, sur la cavalerie d'Aurélien et celle de Palmyre. Voyez aussi *Ammien Marcellin*, sur la cavalerie des Perses.

(2) C'étoit, pour la plupart, des terres submergées, que l'art a rendu propres à être la demeure des hommes.

(3) Voyez *Ammien Marcellin*, liv. XXVII.

(4) Le climat n'y est plus aussi froid que le disoient les anciens.

(5) César dit que les chevaux des Germains étoient vilains et petits, liv. IV, ch. II. Et Tacite, *des mœurs*

Constantin, fils d'Héraclius, ayant été empoisonné, et son fils Constant tué en Sicile, Constantin-le-Barbu, son fils aîné, lui succéda (1) : les grands des provinces d'Orient s'étant assemblés, ils voulurent couronner ses deux autres frères, soutenant que, comme il faut croire en la Trinité, aussi étoit-il raisonnable d'avoir trois empereurs.

L'histoire grecque est pleine de traits pareils; et, le petit esprit étant parvenu à faire le caractère de la nation, il n'y eut plus de sagesse dans les entreprises, et l'on vit des troubles sans cause, et des révolutions sans motifs.

Une bigoterie universelle abattit les courages, et engourdit tout l'empire. Constantinople est, à proprement parler, le seul pays d'Orient où la religion chrétienne ait été dominante. Or, cette lâcheté, cette paresse, cette mollesse des nations d'Asie, se mêlèrent dans la dévotion même. Entre mille exemples, je ne veux que Philippicus, général de Maurice, qui, étant près de donner une bataille, se mit à pleurer, dans la considération du grand nombre de gens qui alloient être tués (2)!

Ce sont bien d'autres larmes, celles de ces Arabes, qui pleurèrent de douleur de ce que

des Germains, dit : *Germania pecorum fœcunda, sed pleraque improcera.*

(1) Zonaras, *vie de Constantin-le-Barbu.*

(2) *Théophile*, liv. II, ch. III, *histoire de l'empereur Maurice.*

leur

leur général avoit fait une trève qui les empêchoit de répandre le sang des chrétiens (1)!

C'est que la différence est totale entre une armée fanatique et une armée bigote. On le vit, dans nos temps modernes, dans une révolution fameuse, lorsque l'armée de Cromwel étoit comme celle des Arabes, et les armées d'Irlande et d'Ecosse comme celle des Grecs.

Une superstition grossière, qui abaisse l'esprit autant que la religion l'élève, plaça toute la vertu et toute la confiance des hommes dans une ignorante stupidité pour les images; et l'on vit des généraux lever un siège (2), et perdre une ville (3), pour avoir une relique.

La religion chrétienne dégénéra, sous l'empire grec, au point où elle étoit de nos jours chez les Moscovites, avant que le czar Pierre I[er] eût fait renaître cette nation, et introduit plus de changemens dans un état qu'il gouvernoit, que les conquérans n'en font dans ceux qu'ils usurpent.

On peut aisément croire que les Grecs tombèrent dans une espèce d'idolâtrie. On ne soupçonnera pas les Italiens ni les Allemands de ces temps-là d'avoir été peu attachés au culte extérieur : cependant, lorsque les historiens

(1) *Histoire de la conquête de la Syrie, de la Perse et de l'Egypte, par les Sarrasins;* par M. Ockley.
(2) Zonare, *vie de Romain Lacapène.*
(3) Nicétas, *vie de Jean Comnène.*

grecs parlent du mépris des premiers pour les reliques et les images, on diroit que ce sont nos controversistes qui s'échauffent contre Calvin. Quand les Allemands passèrent pour aller dans la Terre-Sainte, Nicétas dit que les Arméniens les reçurent comme amis, parce qu'ils n'adoroient pas les images. Or si, dans la manière de penser des Grecs, les Italiens et les Allemands ne rendoient pas assez de culte aux images, quelle devoit être l'énormité du leur?

Il pensa bien y avoir, en Orient, à-peu-près la même révolution qui arriva, il y a environ deux siècles, en Occident, lorsqu'au renouvellement des lettres, comme on commença à sentir les abus et les dérèglemens où l'on étoit tombé, tout le monde cherchant un remède au mal, des gens hardis et trop peu dociles déchirèrent l'église, au lieu de la réformer.

Léon l'*Isaurien*, Constantin *Copronyme*, Léon son fils, firent la guerre aux images; et, après que le culte en eut été rétabli par l'impératrice Irène, Léon l'*Arménien*, Michel le *bègue*, et Théophile, les abolirent encore. Ces princes crurent n'en pouvoir modérer le culte qu'en le détruisant; ils firent la guerre aux moines qui incommodoient l'état (*) : et, prenant

(*) Long-temps avant, Valens avoit fait une loi, pour les obliger d'aller à la guerre, et fit tuer tous ceux qui n'obéirent pas. Jornandes, *de regn. success.*; et la loi XXVI, cod. *de decur.*

toujours les voies extrêmes, ils voulurent les exterminer par le glaive, au lieu de chercher à les régler.

Les moines (1), accusés d'idolâtrie par les partisans des nouvelles opinions, leur donnèrent le change, en les accusant, à leur tour, de magie (2) : et, montrant au peuple les églises dénuées d'images, et de tout ce qui avoit fait, jusques-là, l'objet de sa vénération, ils ne lui laissèrent point imaginer qu'elles pussent servir à d'autre usage qu'à sacrifier aux démons.

Ce qui rendoit la querelle sur les images si vive, et fit que, dans la suite, les gens sensés ne pouvoient pas proposer un culte modéré, c'est qu'elle étoit liée à des choses bien tendres : il étoit question de la puissance; et les moines l'ayant usurpée, ils ne pouvoient l'augmenter ou la soutenir, qu'en ajoutant sans cesse au culte extérieur, dont ils faisoient eux-mêmes partie. Voilà pourquoi les guerres contre les images furent toujours des guerres contre eux; et que, quand ils eurent gagné ce point, leur pouvoir n'eut plus de bornes.

Il arriva, pour lors, ce que l'on vit quelques

(1) Tout ce qu'on verra ici sur les moines grecs ne porte point sur leur état; car on ne peut pas dire qu'une chose ne soit pas bonne, parce que, dans de certains temps, ou dans quelque pays, on en a abusé.

(2) Léon le grammairien, *vie de Léon l'Arménien.* Ibid. *vie de Théophile.* Voyez *Suidas*, à l'article de *Constantin*, fils de Léon.

siècles après, dans la querelle qu'eurent Barlaam et Acyndine contre les moines, et qui tourmenta cet empire jusqu'à sa destruction. On disputoit si la lumière qui apparut autour de Jésus-Christ sur le Thabor, étoit créée ou incréée. Dans le fond, les moines ne se soucioient pas plus qu'elle fût l'un que l'autre ; mais, comme Barlaam les attaquoit directement eux-mêmes, il falloit nécessairement que cette lumière fût incréée.

La guerre que les empereurs iconoclastes déclarèrent aux moines, fit que l'on reprit un peu les principes du gouvernement; que l'on employa, en faveur du public, les revenus publics; et qu'enfin on ôta au corps de l'état ses entraves.

Quand je pense à l'ignorance profonde dans laquelle le clergé grec plongea les laïques, je ne puis m'empêcher de les comparer à ces Scythes dont parle Hérodote (1), qui crevoient les yeux à leurs esclaves, afin que rien ne pût les distraire et les empêcher de battre leur lait.

L'impératrice Théodora rétablit les images; et les moines recommencèrent à abuser de la piété publique : ils parvinrent jusqu'à opprimer le clergé séculier même : ils occupèrent tous les grands sièges (2), et exclurent peu-à-peu tous les ecclésiastiques de l'épiscopat; c'est

(1) Liv. IV.
(2) Voyez *Pachymère*, liv. VIII.

ce qui rendit ce clergé intolérable : et, si l'on en fait le parallèle avec le clergé latin ; si l'on compare la conduite des papes avec celle des patriarches de Constantinople, on verra des gens aussi sages que les autres étoient peu sensés.

Voici une étrange contradiction de l'esprit humain. Les ministres de la religion, chez les premiers Romains, n'étant pas exclus des charges et de la société civile, s'embarrassèrent peu de ses affaires. Lorsque la religion chrétienne fut établie, les ecclésiastiques, qui étoient plus séparés des affaires du monde, s'en mêlèrent avec modération : mais, lorsque, dans la décadence de l'empire, les moines furent le seul clergé, ces gens, destinés, par une profession plus particulière, à fuir et à craindre les affaires, embrassèrent toutes les occasions qui purent leur y donner part ; ils ne cessèrent de faire du bruit par-tout, et d'agiter ce monde qu'ils avoient quitté.

Aucune affaire d'état, aucune paix, aucune guerre, aucune trève, aucune négociation, aucun mariage ne se traitèrent que par le ministère des moines : les conseils du prince en furent remplis, les assemblées de la nation presque toutes composées.

On ne sauroit croire quel mal il en résulta. Ils affoiblirent l'esprit des princes, et leur firent faire imprudemment même les choses bonnes. Pendant que Basile occupoit les soldats de son armée de mer à bâtir une église

à saint Michel, il laissa piller la Sicile par les Sarrasins, et prendre Syracuse : et Léon son successeur, qui employa sa flotte au même usage, leur laissa occuper Tauroménie et l'isle de Lemnos (1).

Andronic Paléologue abandonna la marine, parce que l'on assura que Dieu étoit si content de son zèle pour la paix de l'église, que ses ennemis n'oseroient l'attaquer. Le même craignoit que Dieu ne lui demandât compte du temps qu'il employoit à gouverner son état, et qu'il déroboit aux affaires spirituelles (2).

Les Grecs, grands parleurs, grands disputeurs, naturellement sophistes, ne cessèrent d'embrouiller la religion par des controverses. Comme les moines avoient un grand crédit à la cour, toujours d'autant plus foible qu'elle étoit plus corrompue, il arrivoit que les moines et la cour se corrompoient réciproquement, et que le mal étoit dans tous les deux; d'où il suivoit que toute l'attention des empereurs étoit occupée quelquefois à calmer, souvent à irriter des disputes théologiques, qu'on a toujours remarqué devenir frivoles, à mesure qu'elles sont plus vives.

Michel Paléologue, dont le règne fut tant agité par des disputes sur la religion, voyant les affreux ravages des Turcs dans l'Asie, disoit, en soupirant, que le zèle téméraire de

(1) Zonaras et Nicéphore, *vies de Basile et de Léon.*
(2) *Pachymère*, liv. VII.

certaines personnes, qui, en décriant sa conduite, avoient soulevé ses sujets contre lui, l'avoit obligé d'appliquer tous ses soins à sa propre conservation, et de négliger la ruine des provinces. « Je me suis contenté, disoit-il, » de pourvoir à ces parties éloignées par le » ministère des gouverneurs, qui m'en ont dis- » simulé les besoins, soit qu'ils fussent gagnés » par argent, soit qu'ils appréhendassent d'être » punis (1) ».

Les patriarches de Constantinople avoient un pouvoir immense. Comme, dans les tumultes populaires, les empereurs et les grands de l'état se retiroient dans les églises, que le patriarche étoit maître de les livrer ou non, et exerçoit ce droit à sa fantaisie, il se trouvoit toujours, quoique indirectement, arbitre de toutes les affaires publiques.

Lorsque le vieux Andronic (2) fit dire au patriarche qu'il se mêlât des affaires de l'église, et le laissât gouverner celles de l'empire; « C'est, lui répondit le patriarche, comme si » le corps disoit à l'ame : je ne prétends avoir » rien de commun avec vous, et je n'ai que » faire de votre secours pour exercer mes fonc- » tions ».

De si monstrueuses prétentions étant insup-

(1) *Pachymere*, liv. VI, ch. XXIX. On a employé la traduction de M. le président Cousin.

(2) *Paléologue*. Voyez l'*histoire des deux Andronic*, écrite par Cantacuzène, liv. I, ch. L.

portables aux princes, les patriarches furent très-souvent chassés de leurs sièges. Mais, chez une nation superstitieuse, où l'on croyoit abominables toutes les fonctions ecclésiastiques qu'avoit pu faire un patriarche qu'on croyoit intrus, cela produisit des schismes continuels; chaque patriarche, l'ancien, le nouveau, le plus nouveau, ayant chacun leurs sectateurs.

Ces sortes de querelles étoient bien plus tristes que celles qu'on pouvoit avoir sur le dogme, parce qu'elles étoient comme une hydre qu'une nouvelle déposition pouvoit toujours reproduire.

La fureur des disputes devint un état si naturel aux Grecs, que, lorsque Cantacuzène prit Constantinople, il trouva l'empereur Jean et l'impératrice Anne occupés à un concile contre quelques ennemis des moines (1) : et, quand Mahomet II l'assiégea, il ne put suspendre les haines théologiques (2); et on y étoit plus occupé du concile de Florence, que de l'armée des Turcs (3).

Dans les disputes ordinaires, comme chacun sent qu'il peut se tromper, l'opiniâtreté et l'obstination ne sont pas extrêmes : mais, dans

(1) *Cantacuzène*, liv. III, ch. XCIX.

(2) *Ducas*, histoire des derniers Paléologues.

(3) On se demandoit si on avoit entendu la messe d'un prêtre qui eût consenti à l'union; on l'auroit fui comme le feu : on regardoit la grande église comme un temple profane. Le moine Gennadius lançoit ses anathêmes sur tous ceux qui desiroient la paix. *Ducas*, *ibid*.

telles que nous avons sur la religion, comme, par la nature de la chose, chacun croit être sûr que son opinion est vraie; nous nous indignons contre ceux qui, au lieu de changer eux-mêmes, s'obstinent à nous faire changer.

Ceux qui liront l'histoire de Pachymère, connoîtront bien l'impuissance où étoient et où seront toujours les théologiens, par eux-mêmes, d'accommoder jamais leurs différends. On y voit un empereur (*) qui passe sa vie à les assembler, à les écouter, à les rapprocher: on voit, de l'autre, une hydre de disputes qui renaissent sans cesse; et l'on sent qu'avec la même méthode, la même patience, les mêmes espérances, la même envie de finir, la même simplicité pour leurs intrigues, le même respect pour leurs haines, ils ne se seroient jamais accommodés qu'à la fin du monde.

En voici un exemple bien remarquable. A la sollicitation de l'empereur, les partisans du patriarche Arsène firent une convention avec ceux qui suivoient le patriarche Joseph, qui portoit que les deux partis écriroient leurs prétentions, chacun sur un papier; qu'on jetteroit les deux papiers dans un brasier; que, si l'un des deux demeuroit entier, le jugement de Dieu seroit suivi; et que, si tous les deux étoient consumés, ils renonceroient à leurs différends. Le feu dévora les deux papiers; les deux partis se réunirent, la paix dura un

(*) *Andronic Paléologue.*

jour; mais, le lendemain, ils dirent que leur changement auroit dû dépendre d'une persuasion intérieure, et non pas du hasard, et la guerre recommença plus vive que jamais (1).

On doit donner une grande attention aux disputes des théologiens, mais il faut la cacher autant qu'il est possible : la peine qu'on paroît prendre à les calmer les accréditant toujours, en faisant voir que leur manière de penser est si importante, qu'elle décide du repos de l'état et de la sûreté du prince.

On ne peut pas plus finir leurs affaires en écoutant leurs subtilités, qu'on ne pourroit abolir les duels en établissant des écoles où l'on raffineroit sur le point-d'honneur.

Les empereurs grecs eurent si peu de prudence, que, quand les disputes furent endormies, ils eurent la rage de les réveiller. Anastase (2), Justinien (3), Héraclius (4), Manuel Comnène (5), proposèrent des points de foi à leur clergé et à leur peuple, qui auroit méconnu la vérité dans leur bouche, quand même ils l'auroient trouvée. Ainsi, péchant toujours dans la forme et ordinairement dans le fond, voulant faire voir leur pénétration, qu'ils auroient pu si bien montrer dans tant d'autres affaires qui leur étoient confiées, ils

(1) *Pachymère*, liv. I.
(2) *Evagre*, liv. III.
(3) *Procope*, histoire secrète.
(4) *Zonare*, vie d'Héraclius.
(5) *Nicétas*, vie de Manuel Comnène.

entreprirent des disputes vaines sur la nature de Dieu, qui, se cachant aux savans, parce qu'ils sont orgueilleux, ne se montre pas mieux aux grands de la terre.

C'est une erreur de croire qu'il y ait dans le monde une autorité humaine à tous les égards despotique; il n'y en a jamais eu, et il n'y en aura jamais; le pouvoir le plus immense est toujours borné par quelque coin. Que le grand-seigneur mette un nouvel impôt à Constantinople, un cri général lui fait d'abord trouver des limites qu'il n'avoit pas connues. Un roi de Perse peut bien contraindre un fils de tuer son père, ou un père de tuer son fils (*); mais obliger ses sujets de boire du vin, il ne le peut pas. Il y a, dans chaque nation, un esprit général, sur lequel la puissance même est fondée; quand elle choque cet esprit, elle se choque elle-même, et elle s'arrête nécessairement.

La source la plus empoisonnée de tous les malheurs des Grecs, c'est qu'ils ne connurent jamais la nature ni les bornes de la puissance ecclésiastique et de la séculière; ce qui fit que l'on tomba, de part et d'autre, dans des égaremens continuels.

Cette grande distinction, qui est la base sur laquelle pose la tranquillité des peuples, est fondée, non-seulement sur la religion, mais encore sur la raison et la nature, qui veulent

(*) Voyez *Chardin*.

que des choses réellement séparées, et qui ne peuvent subsister que séparées, ne soient jamais confondues.

Quoique, chez les anciens Romains, le clergé ne fît pas un corps séparé, cette distinction y étoit aussi connue que parmi nous. Claudius avoit consacré à la Liberté la maison de Cicéron, lequel, revenu de son exil, la demanda; les pontifes décidèrent que, si elle avoit été consacrée sans un ordre exprès du peuple, on pouvoit la lui rendre sans blesser la religion. « Ils ont déclaré, dit Cicéron (*), » qu'ils n'avoient examiné que la validité de » la consécration, et non la loi faite par le » peuple; qu'ils avoient jugé le premier chef » comme pontifes, et qu'ils jugeroient le second comme sénateurs ».

(*) *Lettres à Atticus*, lettre 4.

*

CHAPITRE XXIII.

1. Raison de la durée de l'empire d'Orient. 2. Sa destruction.

APRÈS ce que je viens de dire de l'empire grec, il est naturel de demander comment il a pu subsister si long-temps. Je crois pouvoir en donner les raisons.

Les Arabes l'ayant attaqué, et en ayant conquis quelques provinces, leurs chefs se disputèrent le caliphat; et le feu de leur premier zèle ne produisit plus que des discordes civiles.

Les mêmes Arabes ayant conquis la Perse, et s'y étant divisés ou affoiblis, les Grecs ne furent plus obligés de tenir sur l'Euphrate les principales forces de leur empire.

Un architecte, nommé Callinique, qui étoit venu de Syrie à Constantinople, ayant trouvé la composition d'un feu que l'on souffloit par un tuyau, et qui étoit tel que l'eau et tout ce qui éteint les feux ordinaires, ne faisoit qu'en augmenter la violence; les Grecs, qui en firent usage, furent en possession, pendant plusieurs siècles, de brûler toutes les flottes de leurs ennemis, sur-tout celles des Arabes qui venoient d'Afrique ou de Syrie, les attaquer jusqu'à Constantinople.

Ce feu fut mis au rang des secrets de l'état; et Constantin Porphyrogénète, dans son

ouvrage dédié à Romain son fils, sur l'administration de l'empire, l'avertit que, lorsque les Barbares lui demanderont du *feu grégeois*, il doit leur répondre qu'il ne lui est pas permis de leur en donner; parce qu'un ange, qui l'apporta à l'empereur Constantin, défendit de le communiquer aux autres nations; et que ceux qui avoient osé le faire, avoient été dévorés par le feu du ciel, dès qu'ils étoient entrés dans l'église.

Constantinople faisoit le plus grand et presque le seul commerce du monde, dans un temps où les nations gothiques d'un côté, et les Arabes de l'autre, avoient ruiné le commerce et l'industrie par-tout ailleurs : les manufactures de soie y avoient passé de Perse; et, depuis l'invasion des Arabes, elles furent fort négligées dans la Perse même : d'ailleurs, les Grecs étoient maîtres de la mer; cela mit dans l'état d'immenses richesses; et, par conséquent, de grandes ressources; et, si-tôt qu'il eut quelque relâche, on vit d'abord reparoître la prospérité publique.

En voici un grand exemple. Le vieux Andronic Comnène étoit le Néron des Grecs : mais comme, parmi tous ses vices, il avoit une fermeté admirable pour empêcher les injustices et les vexations des grands, on remarqua que (*), pendant trois ans qu'il régna, plusieurs provinces se rétablirent.

(*) Nicétas, *vie d'Andronic Comnène*.

Enfin, les Barbares, qui habitoient les bords du Danube, s'étant établis, ils ne furent plus si redoutables, et servirent même de barrières contre d'autres Barbares.

Ainsi, pendant que l'empire étoit affaissé sous un mauvais gouvernement, des causes particulières le soutenoient. C'est ainsi que nous voyons aujourd'hui quelques nations de l'Europe se maintenir, malgré leur foiblesse, par les trésors des Indes; les états temporels du pape, par le respect que l'on a pour le souverain; et les corsaires de Barbarie, par l'empêchement qu'ils mettent au commerce des petites nations, ce qui les rend utiles aux grandes (1).

L'empire des Turcs est à présent, à-peu-près, dans le même degré de foiblesse où étoit autrefois celui des Grecs; mais il subsistera long-temps; car, si quelque prince que ce fût mettoit cet empire en péril, en poursuivant ses conquêtes, les trois puissances commerçantes de l'Europe connoissent trop leurs affaires pour n'en pas prendre la défense sur le champ (2).

(1) Ils troublent la navigation des Italiens dans la Méditerranée.

(2) Ainsi les projets contre le Turc, comme celui qui fut fait sous le pontificat de Léon X, par lequel l'empereur devoit se rendre, par la Bosnie, à Constantinople, le roi de France par l'Albanie et la Grèce, d'autres princes s'embarquer dans leurs ports : ces projets, dis-je, n'étoient pas sérieux, ou étoient faits par des gens qui ne voyoient pas l'intérêt de l'Europe.

C'est leur félicité que Dieu ait permis qu'il y ait dans le monde des Turcs et des Espagnols, les hommes du monde les plus propres à posséder inutilement un grand empire.

Dans le temps de Basile Porphyrogénète, la puissance des Arabes fut détruite en Perse, Mahomet, fils de Sambraël, qui y régnoit, appella du nord trois mille Turcs en qualité d'auxiliaires (*). Sur quelque mécontentement, il envoya une armée contre eux; mais ils la mirent en fuite. Mahomet, indigné contre ses soldats, ordonna qu'ils passeroient devant lui vêtus en robes de femmes; mais ils se joignirent aux Turcs, qui d'abord allèrent ôter la garnison qui gardoit le pont de l'Araxe, et ouvrirent le passage à une multitude innombrable de leurs compatriotes.

Après avoir conquis la Perse, ils se répandirent, d'Orient en Occident, sur les terres de l'empire; et Romain Diogène ayant voulu les arrêter, ils le prirent prisonnier, et soumirent presque tout ce que les Grecs avoient en Asie jusqu'au Bosphore.

Quelque temps après, sous le règne d'Alexis Comnène, les Latins attaquèrent l'Occident. Il y avoit long-temps qu'un malheureux schisme avoit mis une haine implacable entre les nations des deux rites : et elle auroit éclaté plutôt, si les Italiens n'avoient plus pensé à

(*) Histoire écrite par Nicéphore Bryène-César, *vies de Constantin Ducas et de Romain Diogène.*

réprimer les empereurs d'Allemagne, qu'ils craignoient, que les empereurs grecs, qu'ils ne faisoient que haïr.

On étoit dans ces circonstances, lorsque tout-à-coup il se répandit, en Europe, une opinion religieuse, que les lieux où Jésus Christ étoit né, ceux où il avoit souffert, étant profanés par les infidèles, le moyen d'effacer ses péchés étoit de prendre les armes pour les en chasser. L'Europe étoit pleine de gens qui aimoient la guerre, qui avoient beaucoup de crimes à expier, et qu'on leur proposoit d'expier en suivant leur passion dominante; tout le monde prit donc la croix et les armes.

Les croisés, étant arrivés en Orient, assiégèrent Nicée, et la prirent; ils la rendirent aux Grecs : et, dans la consternation des infidèles, Alexis et Jean Comnène rechassèrent les Turcs jusqu'à l'Euphrate.

Mais, quel que fût l'avantage que les Grecs pussent tirer des expéditions des croisés, il n'y avoit pas d'empereur qui ne frémît du péril de voir passer au milieu de ses états, et se succéder des héros si fiers et de si grandes armées.

Ils cherchèrent donc à dégoûter l'Europe de ces entreprises : et les croisés trouvèrent par-tout des trahisons, de la perfidie, et tout ce qu'on peut attendre d'un ennemi timide.

Il faut avouer que les François, qui avoient commencé ces expéditions, n'avoient rien fait pour se faire souffrir. Au travers des invectives

d'Andronic Comnène contre nous (1), on voit dans le fond que, chez une nation étrangère, nous ne nous contraignons point, et que nous avions pour lors les défauts qu'on nous reproche aujourd'hui.

Un comte françois alla se mettre sur le trône de l'empereur : le comte Baudouin le tira par le bras, et lui dit : « Vous devez savoir que » quand on est dans un pays, il en faut suivre » les usages. Vraiment, voilà un beau paysan, » répondit-il, de s'asseoir ici, tandis que tant » de capitaines sont debout »!

Les Allemands, qui passèrent ensuite, et qui étoient les meilleurs gens du monde, firent une rude pénitence de nos étourderies, et trouvèrent par-tout des esprits que nous avions révoltés (2).

Enfin, la haine fut portée au dernier comble : et, quelques mauvais traitemens faits à des marchands vénitiens, l'ambition, l'avarice, un faux zèle, déterminèrent les François et les Vénitiens à se croiser contre les Grecs.

Ils les trouvèrent aussi peu aguerris que, dans ces derniers temps, les Tartares trouvèrent les Chinois. Les François se moquoient de leurs habillemens efféminés ; ils se promenoient, dans les rues de Constantinople, revêtus de leurs robes peintes ; ils portoient à la main une écritoire et du papier, par dérision

(1) *Histoire d'Alexis*, son père, liv. X et XI.

(2) *Nicétas*, histoire de Manuel Comnène, liv. I.

pour cette nation, qui avoit renoncé à la profession des armes (*) ; et, après la guerre, ils refusèrent de recevoir dans leurs troupes quelque Grec que ce fût.

Ils prirent toute la partie d'Occident, et y élurent empereur le comte de Flandres, dont les états éloignés ne pouvoient donner aucune jalousie aux Italiens. Les Grecs se maintinrent dans l'Orient, séparés des Turcs par les montagnes, et des Latins par la mer.

Les Latins, qui n'avoient pas trouvé d'obstacles dans leurs conquêtes, en ayant trouvé une infinité dans leur établissement, les Grecs repassèrent d'Asie en Europe, reprirent Constantinople et presque tout l'Occident.

Mais ce nouvel empire ne fut que le fantôme du premier, et n'en eut ni les ressources ni la puissance.

Il ne posséda guère, en Asie, que les provinces qui sont en-deçà du Méandre et du Sangare : la plupart de celles d'Europe furent divisées en de petites souverainetés.

De plus, pendant soixante ans que Constantinople resta entre les mains des Latins, les vaincus s'étant dispersés, et les conquérans occupés à la guerre, le commerce passa entiérement aux villes d'Italie ; et Constantinople fut privée de ses richesses.

Le commerce même de l'intérieur se fit par

(*) *Nicétas*, histoire, après la prise de Constantinople, ch. III.

les Latins. Les Grecs, nouvellement rétablis, et qui craignoient tout, voulurent se concilier les Génois, en leur accordant la liberté de trafiquer sans payer de droits (1) : et les Vénitiens, qui n'acceptèrent point de paix, mais quelques trèves, et qu'on ne voulut pas irriter, n'en payèrent pas non plus.

Quoiqu'avant la prise de Constantinople, Manuel Comnène eût laissé tomber la marine; cependant, comme le commerce subsistoit encore, on pouvoit facilement la rétablir : mais quand, dans le nouvel empire, on l'eut abandonnée, le mal fut sans remède, parce que l'impuissance augmenta toujours.

Cet état, qui dominoit sur plusieurs isles, qui étoit partagé par la mer, et qui en étoit environné en tant d'endroits, n'avoit point de vaisseaux pour y naviger. Les provinces n'eurent plus de communication entre elles : on obligea les peuples de se refugier plus avant dans les terres, pour éviter les pirates; et, quand ils l'eurent fait, on leur ordonna de se retirer dans les forteresses, pour se sauver des Turcs (2).

Les Turcs faisoient, pour lors, aux Grecs une guerre singulière : ils alloient proprement à la chasse des hommes; ils traversoient quelquefois deux cent lieues de pays pour faire leurs ravages. Comme ils étoient divisés sous

(1) *Cantacuzène*, liv. IV.
(2) *Pachymère*, liv. VII.

plusieurs sultans, on ne pouvoit pas, par des présens, faire la paix avec tous; et il étoit inutile de la faire avec quelques-uns (1). Ils s'étoient faits mahométans, et le zèle pour leur religion les engageoit merveilleusement à ravager les terres des chrétiens. D'ailleurs, comme c'étoient les peuples les plus laids de la terre, leurs femmes étoient affreuses comme eux (2); et, dès qu'ils eurent vu des Grecques, ils n'en purent plus souffrir d'autres (3). Cela les porta à des enlévemens continuels. Enfin, ils avoient été de tout temps adonnés aux brigandages; et c'étoient ces mêmes Huns qui avoient autrefois causé tant de maux à l'empire romain (4).

Les Turcs inondant tout ce qui restoit à

(1) *Cantacuzène*, liv. III, chap. XCVI; et *Pachymère*, liv. XI, ch. IX.

(2) Cela donna lieu à cette tradition du nord, rapportée par le Goth Jornandes, que Philimer, roi des Goths, entrant dans les terres gétiques, y ayant trouvé des femmes sorcières, il les chassa loin de son armée; qu'elles errèrent dans les déserts, où des démons incubes s'accouplèrent avec elles, d'où vint la nation des Huns. *Genus ferocissimum, quod fuit primum inter paludes, minutum, tetrum atque exile, nèc aliâ voce notum, nisi quæ humani sermonis imaginem assignabat.*

(3) *Michel Ducas*, histoire de Jean Manuel, Jean et Constantin, chap. IX. Constantin Porphyrogénète, au commencement de son *extrait des ambassades*, avertit que, quand les Barbares viennent à Constantinople, les Romains doivent bien se garder de leur montrer la grandeur de leurs richesses, ni la beauté de leurs femmes.

(4) *Voyez* ci-dessus la note (2).

l'empire grec en Asie, les habitans qui purent leur échapper fuirent devant eux jusqu'au Bosphore; et ceux qui trouvèrent des vaisseaux, se refugièrent dans la partie de l'empire qui étoit en Europe; ce qui augmenta considérablement le nombre de ses habitans : mais il diminua bientôt. Il y eut des guerres civiles si furieuses, que les deux factions appellèrent divers sultans turcs, sous cette condition (*), aussi extravagante que barbare, que tous les habitans qu'ils prendroient dans les pays du parti contraire, seroient menés en esclavage: et chacun, dans la vue de ruiner ses ennemis, concourut à détruire la nation.

Bajazet ayant soumis tous les autres sultans, les Turcs auroient fait pour lors ce qu'ils firent depuis sous Mahomet II, s'ils n'avoient pas été eux-mêmes sur le point d'être exterminés par les Tartares.

Je n'ai pas le courage de parler des misères qui suivirent : je dirai seulement que, sous les derniers empereurs, l'empire, réduit aux faux-bourgs de Constantinople, finit comme le Rhin, qui n'est plus qu'un ruisseau lorsqu'il se perd dans l'Océan.

(*) Voyez l'*histoire des empereurs Jean Paléologue et Jean Cantacuzène*, écrite par Cantacuzène.

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans les CONSIDÉRATIONS SUR LES ROMAINS.

A.

Acarnaniens. Ravagés par la Macédoine et l'Etolie, *page* 41.
Achaiens. Etat des affaires de ce peuple, *ibid.*
Actium (bataille d'). Gagnée par Auguste sur Antoine, 32.
Acyndine et Barlaam. Leur querelle contre les moines grecs, 212.
Adresse. Sa définition, 13.
Adrien (l'empereur). Abandonne les conquêtes de Trajan, 141. On en murmure, *ibid.* Rétablit la discipline militaire, 151.
Affranchissement des esclaves. Auguste y met des bornes, 119.
Affranchissement. Motifs qui les avoient rendus fréquens, 120.
Afrique (villes d'). Dépendantes des Carthaginois : mal fortifiées, 29.
Agriculture (l') et la guerre, étoient les deux seules professions des citoyens romains, 88.
Agrippa, général d'Octave. Vient à bout de Sextus Pompée, 111.
Alexandre, successeur d'Héliogabale. Tué par les soldats romains, 152.
Alexis Comnène. Evénemens arrivés sous son règne, 224.
Alexis et Jean Comnène. Repoussent les Turcs jusqu'à l'Euphrate, 225.
Allemagne. Ses forêts élaguées, ses marais desséchés, 207.
Allemands croisés. Paient cher les fautes des croisés françois, 226.
Allié (le titre d') du peuple romain, très-recherché, quoiqu'il emportât avec soi un véritable esclavage, 55.
Amalasonte, reine des Goths. Fournit des vivres à Bélisaire, 192.
Ambassadeurs romains. Parloient par-tout avec hauteur, 53.
Ambition. Mal très-commun dans l'empire grec : pourquoi, 203.
Anarchie. Règne à Rome pendant les guerres civiles, 115-116.
Andronic Paléologue. Abandonne la marine : par quelle raison, 214. Réponse insolente d'un patriarche de Constantinople au vieux Andronic, 215. Passe sa vie

à discuter des subtilités théologiques, 217.
ANDRONIC COMNÈNE. Le Néron des Grecs, 222.
Angleterre. Sagesse de son gouvernement, 78.
ANNIBAL. A quoi il dut ses victoires contre les Romains, 31. Obstacles sans nombre qu'il eut à surmonter, 34. Justifié du reproche qu'on lui fait communément de n'avoir point assiégé Rome immédiatement après la bataille, et d'avoir laissé amollir ses troupes à Capoue, 36. Ce furent ses conquêtes mêmes qui changèrent sa fortune, 37. Critique de l'auteur, sur la façon dont Tite-Live fait parler ce grand capitaine, 38. Réduit, par Scipion, à une guerre défensive, il perd une bataille contre le général romain, 39.
ANTIOCHUS. Sa mauvaise conduite dans la guerre qu'il fit aux Romains, 48. Traité déshonorant qu'il fit avec eux, *ibid.*
ANTOINE. S'empare du livre des raisons de César, 105. Fait l'oraison funèbre de César, 106. Veut se faire donner le gouvernement de la Gaule cis-Alpine, au préjudice de Décimus Brutus, qui en est revêtu, 107. Défait à Modène, 109. Se joint avec Lépide et Octave, *ibid.* Réuni à Octave, ils poursuivent Brutus et Crassius, *ibid.* Jure de rétablir la république : perd la bataille d'Actium, 113. Une troupe de gladiateurs lui reste fidelle dans ses désastres, 114.
ANTONINS (les deux). Empereurs chéris et respectés, 142.
APPIEN. Historien des guerres de Marius et de Sylla, 89.
APPIUS CLAUDIUS. Distribue le menu peuple de Rome dans les quatre tribus de la ville, 77.
Arabes. Leurs conquêtes rapides, 205. Etoient les meilleurs hommes de trait, 206. Bons cavaliers, *ibid.* Leurs divisions favorables à l'empire d'Orient, 221. Leur puissance détruite en Perse, 222.
ARCADIUS. Fait alliance avec les Wisigoths, 184.
Archers crétois. Autrefois les plus estimés, 19.
Arianisme. Etoit la secte dominante des Barbares devenus chrétiens, 188. Secte qui domina quelque temps dans l'empire, *ibid.* Quelle en étoit la doctrine, 201.
Aristocratie. Succède, dans Rome, à la monarchie, 70. Se transforme, à-peu-près, en democratie, 71.
Armées romaines. N'étoient pas fort nombreuses, 17. Les mieux disciplinées qu'il y eût, *ibid.* Dans les guerres civiles de Rome, n'avoient aucun objet déterminé, 114. Ne s'attachoient qu'à la fortune du chef, *ibid.* Sous les empereurs, exerçoient la magistrature suprême, 153. Dioclétien diminue leur puissance: par quels moyens, 157 *et suiv.* Les grandes armées, tant de terre que de mer, plus embarrassantes, que propres à faire réussir une entreprise, 191.
Armées navales. Autrefois plus nombreuses qu'elles ne le sont, 33.
Armes. Les soldats romains se lassent de leurs armes, 172. Un soldat romain étoit puni

de mort pour avoir abandonné ses armes, 174.

ARSÈNE et JOSEPH. Se disputent le siège de Constantinople : acharnement de leurs partisans, 217.

Arts. Comment ils se sont introduits chez les différens peuples, 20–21. Etoient réputés, comme le commerce, chez les Romains, des occupations serviles, 88.

Asie. Région que n'ont jamais quitté le luxe et la mollesse, 47.

Association de plusieurs villes grecques, 40; – de plusieurs princes à l'empire romain, 153. Regardée, par les chrétiens, comme une des causes de l'affoiblissement de l'empire, 176 *et suiv.*

Astrologie judiciaire. Fort en vogue dans l'empire grec, 203.

Athamanes. Ravagés par la Macédoine et l'Etolie, 41.

Athéniens. Etat de leurs affaires après les guerres puniques, *ibid.*

ATTILA. Soumet tout le nord, et rend les deux empires tributaires, 178. Si ce fut par modération qu'il laissa subsister les Romains, 179. Dans quel asservissement il tenoit les deux empires, *ibid. et suiv.* Son portrait, 180. Son union avec Genséric, 184.

Avares (les) attaquent l'empire d'Orient, 200.

AUGUSTE. Surnom d'Octave, 115. Commence à établir une forme de gouvernement nouvelle, *ibid.* Ses motifs secrets, et le plan de son gouvernement, 116. Parallèle de sa conduite avec celle de César, *ibid.* S'il a jamais eu véritablement le dessein de se démettre de l'empire, 117. Parallèle d'Auguste et de Sylla, *ibidem.* Est très-réservé à accorder le droit de bourgeoisie, 119. Met un gouvernement et une garnison dans Rome, 121. Assigne des fonds pour le paiement des troupes de terre et de mer, *ibid.* Avoit ôté au peuple la puissance de faire des loix, 125.

AUGUSTIN (saint). Réfute la lettre de Symmaque, 178.

Autorité. Il n'en est pas de plus absolue que celle d'un prince qui succède à une république, 134 *et suiv.*

B.

BAJAZET. Manque la conquête de l'empire d'Orient : par quelle raison, 230.

Baléares (les). Etoient estimés d'excellens frondeurs, 19.

Barbares. Devenus redoutables aux Romains, 154–181. Incursions de Barbares sur les terres de l'empire romain, sous Gallus, 154; et sur celui d'Allemagne, qui lui a succédé, 155. Rome les repousse, 156. Leurs irruptions sous Constantius, 163. Les empereurs les éloignent quelquefois avec de l'argent, 168. Epuisoient ainsi les richesses des Romains, 169. Employés dans les armées romaines à titre d'auxiliaires, 171. Ne veulent pas se soumettre à la dis-

cipline romaine, 174. Obtiennent, en Occident, des terres aux extrémités de l'empire, 185. Auroient pu devenir romains, *ibid.* S'entre-détruisent la plupart, 187. En devenant chrétiens, embrassent l'arianisme, 188. Leur politique, leurs mœurs, *ibid.* Différentes manières de combattre de diverses nations barbares, 188-190. Ce ne furent pas les plus forts qui firent les meilleurs établissemens, 190. Une fois établis, en devenoient moins redoutables, 188.

BARLAAM et ACYNDINE. Leur querelle contre les moines grecs, 217.

BASILE (l'empereur). Laisse perdre la Sicile par sa faute, 214.

BASILE PORPHYROGÉNÈTE. Extinction de la puissance des Arabes en Perse, sous son règne, 224.

Batailles navales. Dépendent plus, à présent, des gens de mer que des soldats, 33.

Bataille perdue. Plus funeste par le découragement qu'elle occasionne, que par la perte réelle qu'elle cause, 36.

BAUDOUIN, comte de Flandres. Couronné empereur par les Latins, 226.

BÉLISAIRE. A quoi il attribue ses succès, 189. Débarque en Afrique, pour attaquer les Vandales n'ayant que cinq mille soldats, 191. Ses exploits et ses victoires. Portrait de ce général, 192.

Béotiens. Portrait de ce peuple, 41.

Bigotisme. Enerve le courage des Grecs, 208. Effets contraires du bigotisme et du fanatisme, 209.

Bithinie. Origine de ce royaume, 46.

Bled (distribution de) dans les siècles de la république, et sous les empereurs, 161.

Bleus et *verds.* Factions qui divisoient l'empire d'Orient, 193. Justinien favorise les bleus, 194.

Bourgeoisie romaine (le droit de). Accordé à tous les alliés de Rome, 80. Inconvéniens qui en résultent, 81.

Boussole (l'invention de la). A porté la marine à une grande perfection, 33.

Brigue. Introduite à Rome, sur-tout pendant les guerres civiles, 115.

BRUTUS et CASSIUS. Font une faute funeste à la république, 98. Se donnent tous deux la mort, 109.

Butin. Comment il se partageoit chez les Romains, 6.

C.

CALIGULA. Portrait de cet empereur. Il rétablit les comices, 129. Supprime les accusations du crime de *lèze-majesté*, *ibid.* Bisarrerie dans sa cruauté, 133. Il est tué; Claude lui succède, 134.

CALLINIQUE. Inventeur du feu grégeois, 221.

Campanie. Portrait des peuples qui l'habitoient, 9.

Cannes (bataille de). Perdue par les Romains contre les Carthaginois, 35. Fermeté

du sénat romain, malgré cette perte, *ibid.*
Capouans. Peuple oisif et voluptueux, 9.
Cappadoce. Origine de ce royaume, 46.
CARACALLA. Caractère et conduite de cet empereur, 147. Augmente la paie des soldats, 148. Met Géta, son frère, qu'il a tué, au rang des dieux. 150. Il est mis aussi au rang des dieux par l'empereur Macrin, son successeur et son meurtrier, *ibid.* Effets des profusions de cet empereur, 151. Les soldats le regrettent, 152.
Carthage. Portrait de cette république, lors de la première guerre punique, 25. Parallèle de cette république avec celle de Rome, 27. N'avoit que des soldats empruntés, *ibid.* Son établissement moins solide que celui de Rome, 29. Sa mauvaise conduite dans la guerre, 30. Son gouvernement: dur, *ibid.* La fondation d'Alexandrie nuit à son commerce, *ibid.* Reçoit la paix des Romains, après la seconde guerre punique, à de dures conditions, 39. Une des causes de la ruine de cette république, 77.
CASSIUS et BRUTUS. Font une faute funeste à la république, 98.
CATON. Son mot sur le premier triumvirat, 94. Conseilloit, après la bataille de Pharsale, de traîner la guerre en longueur, 98. Parallèle de Caton avec Cicéron, 108.
Cavalerie. A moins besoin d'être disciplinée que l'infanterie, 173.
Cavalerie d'Asie. Etoit meilleure que celle d'Europe, 207.
Cavalerie numide. Passe au service des Romains, 31.
Cavalerie romaine. Devenue aussi bonne qu'aucune autre, 18. Lors de la guerre contre les Carthaginois, elle étoit inférieure à celle de cette nation, 31. N'étoit d'abord que l'onzième partie de chaque légion: multipliée dans la suite, 172. Exercée à tirer de l'arc, 189.
Censeurs. Quel étoit le pouvoir de ces magistrats, 74 *et suiv.* Ne pouvoient pas destituer un magistrat, 76. Leurs fonctions, par rapport au cens, 77.
Centuries. Servius Tullius divise le peuple romain par centuries, 76.
CÉSAR. Parallèle de César avec Pompée et Crassus, 94 *et suiv.* Donne du dessous à Pompée, 95. Ce qui le met en état d'entreprendre sur la liberté de sa patrie, *ibid.* Effraie autant Rome qu'avoit fait Annibal, 79. Ses grandes qualités firent plus pour son élévation, que sa fortune tant vantée, *ibid.* Poursuit Pompée en Grèce, *ibid.* Si sa clémence mérite de grands éloges, 100. Si l'on a eu raison de vanter sa diligence, *ibid.* Tente de se faire mettre le diadême sur la tête, *ibid.* Méprise le sénat, et fait lui-même des sénatusconsultes, 101. Conspiration contre lui, 102. Si l'assassinat de César fut un vrai crime, 103. Tous les actes qu'il avoit faits, confirmés par le sénat, après sa mort, 105. Ses obsèques, 106. Ses conjurés finissent presque tous leur vie mal-

heureusement, 112. Parallèle de César avec Auguste, 116. Extinction totale de sa maison, 136.

Champ de Mars, 14.

Change (variations dans le). On en tire des inductions, 204.

Chemins publics. Bien entretenus chez les Romains, 17.

Chevaux. On en élève en beaucoup d'endroits qui n'en avoient pas, 207.

Chrétiens. Opinion où l'on étoit, dans l'empire grec, qu'il ne falloit pas verser le sang des chrétiens, 203.

Christianisme. Ce qui facilita son établissement dans l'empire romain, 146. Les païens le regardoient comme la cause de la chûte de l'empire romain, 176. Fait place au mahométisme, dans une partie de l'Asie et de l'Afrique, 205-206. Pourquoi Dieu permit qu'il s'éteignît dans tant d'endroits, 206.

CICÉRON. Sa conduite après la mort de César, 106. Travaille à l'élévation d'Octave, 108. Parallèle de Cicéron avec Caton, *ibid.*

Civiles (guerres). Celles de Rome n'empêchent point son agrandissement, 98. En général, elles rendent un peuple plus belliqueux, et plus formidable à ses voisins, *ibid.* De deux sortes en France, 115.

CLAUDE, empereur. Donne à ses officiers le droit d'administrer la justice, 134.

Clémence. Si celle d'un usurpateur heureux mérite de grands éloges, 100.

CLÉOPATRE. Fuit à la bataille d'Actium, 113. Avoit sans doute envie de gagner le cœur d'Octave, *ibid.*

Colonies romaines, 29.

Comices. Devenus tumultueux, 82 *et suiv.*

Commerce. Raisons pourquoi la puissance où il élève une nation n'est pas toujours de longue durée, 30. Etoit réputé, comme les arts, chez les Romains, une occupation servile, 88.

COMMODE. Succède à Marc-Aurèle, 143.

COMNÈNE. Voyez ANDRONIC, ALEXIS, JEAN, MANUEL.

Conquêtes. Celles des Romains lentes dans les commencemens, mais continuées, 8-9. Plus difficiles à conserver qu'à faire, 37.

Conjuration contre César, 102.

Conjurations. Fréquentes dans les commencemens du règne d'Auguste, 103. Devenues plus difficiles qu'elles ne l'étoient chez les anciens: pourquoi, 205.

CONSTANT, petit-fils d'Héraclius par Constantin. Tué en Sicile, 208.

CONSTANTIN. Transporte le siège de l'empire en Orient, 160. Distribue du bled à Constantinople et à Rome, 161. Retire les légions romaines, placées sur les frontières, dans l'intérieur des provinces: suite de cette innovation, 162.

CONSTANTIN, fils d'Héraclius. Empoisonné, 208.

CONSTANTIN-LE-BARBU, fils de Constant. Succède à son père, *ibid.*

Constantinople. Ainsi nommée du nom de Constantin, 160. Divisée en deux factions, 193. Pouvoir immense de ses patriarches, 215. Se soutenoit, sous les derniers empereurs grecs, par son commerce, 222. Prise par les

croisés, 227. Reprise par les Grecs, *ibid.* Son commerce ruiné, 228.
CONSTANTIUS. Envoie Julien dans les Gaules, 163.
Consuls annuels. Leur établissement a Rome, 5.
CORIOLAN. Sur quel ton le sénat traite avec lui, 35.
Courage guerrier. Sa definition, 17.
Croisades, 225 *et suiv.*
Croisés. Font la guerre aux Grecs, et couronnent empereur le comte de Flandres, 227. Possèdent Constantinople pendant soixante ans, *ibid.*
Cynocéphales (journée des). Où Philippe est vaincu par les Etoliens unis aux Romains, 44.

D.

DANOISES (troupes de terre). Presque toujours battues par celles de Suède, depuis près de deux siècles, 172.
Danse. Chez les Romains, n'étoit point un exercice étranger à l'art militaire, 14.
Décadence de la grandeur romaine. Ses causes, 78 *et suiv.* 1. Les guerres dans les pays lointains, 79. 2. La concession du droit de bourgeoisie romaine à tous les alliés, 80-81. 3. L'insuffisance de ses loix dans son état de grandeur, 84. 4. Dépravation des mœurs, 85 *et suiv.* 5. L'abolition des triomphes, 118. 6. Invasion des Barbares dans l'empire, 154 181. 7. Troupes de Barbares auxiliaires incorporées en trop grand nombre dans les armées romaines, 170. Comparaison des causes générales de la grandeur de Rome, avec celles de sa décadence, 173.
Décadence de Rome. Imputée par les chrétiens aux païens, et par ceux-ci aux chrétiens, 176 *et suiv.*
Décemvirs. Préjudiciables à l'agrandissement de Rome, 10.
Deniers. Distribués par les triomphateurs, 137.
Dénombrement des habitans de Rome. Comparé avec celui qui fut fait par Démétrius de ceux d'Athènes, 21. On en infère quelles étoient, lors de ces dénombremens, les forces de l'une et l'autre villes, 22.
Désertions. Pourquoi elles sont communes dans nos armées: pourquoi elles étoient rares dans celles des Romains, 16.
Despotique. S'il y a une puissance qui le soit à tous égards, 219.
Despotisme. Opère plutôt l'oppression des sujets, que leur union, 83.
Dictature. Son établissement, 73.
DIOCLÉTIEN. Introduit l'usage d'associer plusieurs princes à l'empire, 157.
Discipline militaire. Les Romains réparoient leurs pertes, en la rétablissant dans toute sa vigueur, 15. Adrien la rétablit: Sévère la laisse se relâcher, 151. Plusieurs empereurs massacrés, pour avoir tenté de la rétablir, *ibid. et suivantes.* Tout-à-fait anéantie chez les Romains,

172. Les Barbares incorporés dans les armées romaines ne veulent pas s'y soumetrre, 174. Comparaison de son ancienne rigidité avec son relâchement, *ibid.*
Disputes. Naturelles aux Grecs, 216. Opiniâtres en matière de religion, *ibidem.* Quels égards elles méritent de la part des souverains, 218.
Divination par l'eau d'un bassin : en usage dans l'empire grec, 203.
Divisions. S'appaisent plus aisément dans un état monarchique que dans un état républicain, 27. Divisions dans Rome, 70 *et suiv.*
DOMITIEN, empereur. Monstre de cruauté, 138.
DRUSILE. L'empereur Caligula, son frère, lui fait décerner les honneurs divins, 133.
DUILLIUS (le consul). Gagne une bataille navale sur les Carthaginois, 34.
DURONIUS (le tribun M.). Chassé du sénat : pourquoi, 76.

E.

ÉCOLE militaire des Romains, 14.
Egypte. Idée du gouvernement de ce royaume après la mort d'Alexandre, 47. Mauvaise conduite de ses rois, 49. Conquise par Auguste, 161.
Egyptiens. En quoi consistoient leurs principales forces, 50. Les Romains les privent des troupes auxiliaires qu'ils tiroient de la Grèce, 51.
Empereurs romains. Etoient chefs nés des armées, 119. Leur puissance grossit par degrés, 122. Les plus cruels n'étoient point haïs du bas peuple : pourquoi, 131. Etoient proclamés par les armées romaines, 135. Inconvénient de cette forme d'élection, *ibid. et suiv.* Tâchent en vain de faire respecter l'autorité du sénat, 136. Successeurs de Néron, jusqu'à Vespasien, 138. Leur puissance pouvoit paroître plus tyrannique que celle des princes de nos jours : pourquoi, 143. Souvent étrangers : pourquoi, 146. Meurtres de plusieurs empereurs de suite, depuis Alexandre jusqu'à Dece inclusivement, 152. Qui rétablissent l'empire chancelant, 155-156. Leur vie commence à être plus en sûreté, 158. Mènent une vie plus molle et moins appliquée aux affaires, *ibid.* Veulent se faire adorer, 159. Peints de différentes couleurs, suivant les passions de leurs historiens, 164. Plusieurs empereurs grecs haïs de leurs sujets, pour cause de religion, 201-202. Dispositions des peuples à leur égard, 203. Réveillent les disputes théologiques, au lieu de les assoupir, 218. Laissent tout-à-fait périr la marine, 228.
Empire romain. Son établissement, 99 *et suiv.* Comparé au gouvernement d'Alger, 153. Inondé par divers peuples barbares, 154. Les repousse, et s'en débarrasse,

155-156. Association de plusieurs princes à l'empire, 153-156. Partage de l'empire, 157-160. Ne fut jamais plus foible que dans le temps que ses frontières étoient le mieux fortifiées, 193.
Empires. Voyez *Orient*, *Occident*, *Grecs*, *Turcs.*
Entreprises (les grandes) plus difficiles à mener parmi nous que chez les anciens : pourquoi, 204-205.
Epée. Les Romains quittent la leur, pour en prendre à l'espagnole, 18.
Epicurisme. Introduit à Rome sur la fin de la république, y produit la corruption des mœurs, 85.
Eques. Peuple belliqueux, 9.
Espagnols modernes. Comment ils auroient dû se conduire dans la conquête du Mexique, 65.
Etoliens. Portrait de ce peuple, 41. S'unissent avec les Romains contre Philippe, 43. S'unissent avec Antiochus contre les Romains, 45.
EUTICHÉS. Hérésiarque : quelle étoit sa doctrine, 202.
Exemples. Il y en a de mauvais, d'une plus dangereuse conséquence que les crimes, 74.
Exercices du corps. Avilis parmi nous, quoique très-utiles, 14.

F.

FAUTES (les) que commettent ceux qui gouvernent sont quelquefois des effets nécessaires de la situation des affaires, 169.
Femmes (par quel motif la pluralité des) est en usage en Orient, 193.
Festins. Loi qui en bornoit les dépenses à Rome, abrogée par le tribun Duronius, 76.
Feu grégeois. Défense, par les empereurs grecs, d'en donner la connoissance aux Barbares, 221.
Fiefs. Si les loix des fiefs sont, par elles-mêmes, préjudiciables à la durée d'un empire, 65.
Flottes. Portoient autrefois un bien plus grand nombre de soldats qu'à présent : pourquoi, 33. Une flotte en état de tenir la mer, ne se fait pas en peu de temps, *ibid.*
Fortune. Ce n'est pas elle qui décide du sort des empires, 171.
François croisés. Leur mauvaise conduite en Orient, 225.
Frise et *Hollande.* N'étoient autrefois ni habitées, ni habitables, 207.
Frondeurs baléares. Autrefois les plus estimés, 19.
Frontières de l'empire fortifiées par Justinien, 197.

G.

GABINIUS. Vient demander le triomphe après une guerre qu'il a entreprise malgré le peuple, 116.

GALBA (l'empereur) ne tient l'empire que peu de temps, 138.

GALLUS. Incursions des Barbares sur les terres de l'empire, sous son règne, 154. Pourquoi ils ne s'y établirent pas alors, 181.

Gaule (gouvernement de la), tant cis-Alpine que trans-Alpine, confié à César, 95.

Gaulois. Parallèle de ce peuple avec les Romains, 24.

Généraux des armées romaines. Cause de l'accroissement de leur autorité, 79.

GENSÉRIC, roi des Vandales, 184.

GERMANICUS. Le peuple romain le pleure, 128.

Gladiateurs. On en donnoit le spectacle aux soldats romains, pour les accoutumer à voir couler le sang, 18.

GORDIENS (les empereurs) sont assassinés tous les trois, 152.

Goths. Reçus par Valens sur les terres de l'empire, 166.

Gouvernement libre. Quel il doit être pour se pouvoir maintenir, 78.

Gouvernement de Rome. Son excellence, en ce qu'il contenoit dans son système les moyens de corriger les abus, 77.

Gouvernement militaire. S'il est préférable au civil, 143. Inconvéniens d'en changer la forme totalement, 162.

Grandeur des Romains. Causes de son accroissement, 1 *et suiv.* I. Les triomphes, 2. II. L'adoption qu'ils faisoient des usages étrangers qu'ils jugeoient préférables aux leurs, *ibid.* III. La capacité de ses rois, 3. IV. L'intérêt qu'avoient les consuls de se conduire en gens d'honneur pendant leur consulat, 5. V. La distribution du butin aux soldats, et des terres conquises aux citoyens, 6. VI. Continuité des guerres, 7. VII. Leur constance à toute épreuve, qui les préservoit du découragement, 8. VIII. Leur habileté à détruire leurs ennemis les uns par les autres, 51 *et suiv.* IX. L'excellence du gouvernement, dont le plan fournissoit les moyens de corriger les abus, 77.

Grandeur de Rome. Est la vraie cause de sa ruine, *ibid.* Comparaison des causes générales de son accroissement avec celles de sa décadence, 173.

Gravure. Utilité de cet art pour les cartes geographiques, 204.

Grec (empire). Quelles sortes d'événemens offre son histoire, 201. Herésies fréquentes dans cet empire, *ibid. et suivantes.* Envahi en grande partie par les Latins croisés, 227. Repris par les Grecs, *ibidem.* Par quelles voies il se soutint encore, après l'échec qu'y ont donné les Latins, 228. Chûte totale de cet empire, 230.

Grèce (état de la) apres la conquête

conquête de Carthage par les Romains, 40 *et suiv.*

Grande Grèce. Portrait des habitans qui la peuploient, 9.

Grecques (villes). Les Romains les rendent indépendantes des princes à qui elles avoient appartenu, 45. Assujetties, par les Romains, à ne faire, sans leur consentement, ni guerres, ni alliances, 51. Mettent leur confiance dans Mithridate, 67.

Grecs. Ne passoient pas pour religieux observateurs du serment, 85. Nation la plus ennemie des hérétiques qu'il y eût, 201.

– *Empereurs grecs.* Haïs de leurs sujets pour cause de religion, *ibid. et suiv.* Ne cessèrent d'embrouiller la religion par des controverses, 214.

Guerres. Perpétuelles sous les rois de Rome, 3. Agréables au peuple, par le profit qu'il en retiroit, 6. Avec quelle vivacité les consuls romains la faisoient, 7. Presque continuelles aussi sous les consuls, *ibid.* Effets de cette continuité, *ibid.* Peu décisives dans les commencemens de Rome: pourquoi, 8. La guerre et l'agriculture étoient les deux seules professions des citoyens romains, 88. Celle de Marius et de Sylla, 89 *et suiv.* Quel en étoit le principal motif, *ibid.*

Guerres puniques, 25 *et suiv.* Première, 31. Seconde, 28-34. Elle est terminée par une paix faite à des conditions bien dures pour les Carthaginois, 39.

Guerrières (les vertus) restèrent à Rome après qu'on eut perdu toutes les autres, 88.

H.

HÉLIOGABALE. Veut substituer ses dieux à ceux de Rome, 146. Est tué par les soldats, 152.

HÉRACLIUS. Fait mourir Phocas, et se met en possession de l'empire, 205.

Herniques. Peuple belliqueux, 9.

Histoire romaine. Moins fournie de faits depuis les empereurs : par quelle raison, 122.

Hollande et *Frise.* N'étoient autrefois ni habitées, ni habitables, 207.

HOMÈRE. Justifié contre les censeurs, qui lui reprochent d'avoir loué ses héros de leur force, de leur adresse, ou de leur agilité, 15.

Honneurs divins. Quelques empereurs se les arrogent par des édits formels, 159.

HONORIUS. Obligé d'abandonner Rome, et de s'enfuir à Ravenne, 184.

Huns (les). Passent le Bosphore cimmerien, 165-166. Servent les Romains en qualité d'auxiliaires, 189.

I. J.

Iconoclastes. Font la guerre aux images, 212. Accusés de magie par les moines, *ibid.*

Jean et Alexis Comnène. Rechassent les Turcs jusqu'à l'Euphrate, 225.

Ignorance profonde où le clergé grec plongeoit les laïques, 212.

Illyrie (rois d'). Extrêmement abattus par les Romains, 41.

Images (culte des). Poussé à un excès ridicule sous les empereurs grecs, 210. Effets de ce culte superstitieux, 211. Les Iconoclastes déclament contre ce culte, 212. Quelques empereurs l'abolissent. L'impératrice Théodora le rétablit, *ibid.*

Impériaux (ornemens). Plus respectés chez les Grecs, que la personne même de l'empereur, 203.

Imprimerie. Lumières qu'elle a répandues par-tout, 204.

Infanterie. Dans les armées romaines, étoit, par rapport à la cavalerie, comme de dix à un : il arrive, par la suite, tout le contraire, 172.

Invasion des Barbares du nord dans l'empire, 154-181. Causes de ces invasions, 155. Pourquoi il ne s'en fait plus de pareilles, *ibid.*

Joseph et Arsène. Se disputent le siège de Constantinople : opiniâtreté de leurs partisans, 217.

Italie. Portrait de ses divers habitans lors de la naissance de Rome, 9. Dépeuplée par le transport du siège de l'empire en Orient, 160. L'or et l'argent, qui y avoient été en abondance, y deviennent très-rares, 161. Cependant les empereurs en exigent toujours les mêmes tributs, 162. L'armée d'Italie s'approprie le tiers de cette région, 185.

Jugurtha. Les Romains le somment de se livrer lui-même à leur discrétion, 60.

Julien (Didius). Proclamé empereur par les soldats, est ensuite abondonné, 143.

Julien, surnommé l'*apostat.* Homme simple et modeste, 159. Service que ce prince rendit à l'empire sous Constantius, 163. Son armée poursuivie par les Arabes : pourquoi, 168.

Jurisprudence. Ses variations, sous le seul règne de Justinien, 195. D'où pouvoient provenir ces variations, 196.

Justice (le droit de rendre la). Confié, par l'empereur Claude, à ses officiers, 134.

Justinien, empereur. Entreprend de reconquérir, sur les Barbares, l'Afrique et l'Italie, 187. Emploie utilement les Huns, 189. Ne peut équiper contre les Vandales que cinquante vaisseaux, 190. Tableaux de son règne, 191. Ses conquêtes ne font qu'affoiblir l'empire, 192. Epouse une femme prostituée : empire qu'elle prend sur lui, 193. Idée que nous en donne Procope, 195. Dessein imprudent qu'il conçut d'exterminer tous les hérérodoxes, 196. Divisé de sentiment avec l'impératrice, 197. Fait construire une prodigieuse quantité de forts, *ibid.*

K.

KOULI-KAN. Sa conduite, à l'égard de ses soldats, après la conquête des Indes, 37.

L.

LACÉDÉMONE. Etat des affaires de cette république, après la défaite des Carthaginois par les Romains, 41.
Latines (villes). Colonies d'Albe : par qui fondées, 9.
Latins. Peuple belliqueux, *ibid.*
Latins croisés. Voyez *Croisés*.
Légion romaine. Comment elle étoit armée, 12. Comparée avec la phalange macedonienne, 44. Quarante-sept légions établies par Sylla, dans divers endroits de l'Italie, 91. Celles d'Asie toujours vaincues par celles d'Europe, 145. Levées dans les provinces : ce qui s'en ensuivit, 146. Retirées, par Constantin, des bords des grands fleuves, dans l'intérieur des provinces : mauvaises suites de ce changement, 163.
LÉON. Son entreprise contre les Vandales échoue, 190.
LÉON, successeur de Basile. Perd, par sa faute, la Tauroménie et l'isle de Lemnos, 214.
LÉPIDE. Paroît en armes dans la place publique de Rome, 104. L'un des membres du second triumvirat, 109. Exclus du triumvirat par Octave, 112.
Ligues contre les Romains : rares ; pourquoi, 52.
Limites. Posées par la nature même à certains états, 46, 47.
LIVIUS (le censeur M.) nota trente-quatre tribus tout-à-la fois, 75.
Loix. N'ont jamais plus de force que quand elles secondent la passion dominante de la nation pour qui elles sont faites, 28.
Loix de Rome. Ne purent prévenir sa perte : pourquoi, 85. Plus propres à son agrandissement qu'à sa conservation, *ibid.*
LUCRÈCE. Violée par Sextus Tarquin : suite de cet attentat, 4. Ce viol est pourtant moins la cause que l'occasion de l'expulsion de ses rois, *ibid.*
LUCULLUS. Chasse Mithridate de l'Asie, 68.

M.

*M*ACÉDOINE et *Macédoniens*. Situation du pays : caractère de la nation et de ses rois, 42.

Macédoniens (sectes des). Quelle étoit leur doctrine, 201.

Machines de guerres. Ignorées, en Italie, dans les premières années de Rome, 8.

Magistratures romaines. Comment, à qui, par qui, et pour quel temps elles se conféroient, lors de la république, 92. Par quelles voies elles s'obtinrent sous les empereurs, 125.

MAHOMET. Sa religion et son empire font des progrès rapides, 205.

MAHOMET, fils de Sambraël. Appelle trois mille Turcs en Perse, 224. Perd la Perse, *ibid*. Il éteint l'empire d'Orient, 230.

Majesté (loi de). Son objet : application qu'en fait Tibère, 122. Crime de *lèze-majesté* étoit, sous cet empereur, le crime de ceux à qui on n'en avoit point à imputer, 126. Si cependant les accusations, fondées sur cette imputation, étoient toutes aussi frivoles qu'elles nous le paroissent, 127. Accusations de ce crime supprimées par Caligula, 129.

Maladies de l'esprit. Pour l'ordinaire incurables, 203.

Malheureux (les hommes les plus) ne laissent pas d'être encore susceptibles de crainte, 128.

MANLIUS. Fait mourir son fils, pour avoir vaincu sans ordre, 15.

MANUEL COMNÈNE (l'empereur) néglige la marine, 228.

MARC AURÈLE. Eloge de cet empereur, 141.

Marches des armées romaines. Promptes et rapides, 17.

MARCUS. Ses représentations aux Romains, sur ce qu'ils faisoient dépendre de Pompée toutes leurs ressources, 93.

Marine des Carthaginois. Meilleure que celle des Romains : l'une et l'autre assez mauvaises, 31.

Marine. Perfectionnée par l'invention de la boussole, 32.

MARIUS. Détourne des fleuves, dans son expédition contre les Cimbres et les Teutons, 15. Rival de Sylla, 89.

Mars (champ de), 14.

MASSINISSE. Tenoit son royaume des Romains, 55. Protégé par les Romains, pour tenir les Carthaginois en respect, 39, et pour subjuguer Philippe et Antiochus, 58.

MAURICE (l'empereur) et ses enfans. Mis à mort par Phocas, 201.

MÉTELLUS. Rétablit la discipline militaire, 15.

Meurtres et confiscations. Pourquoi moins communes parmi nous que sous les empereurs romains, 131.

MICHEL PALÉOLOGUE. Plan de son gouvernement, 214.

Milice romaine, 78. A charge à l'état, 169.

Militaire (art). Se perfectionne

chez les Romains, 10. Application continuelle des Romains à cet art, 18. Si le gouvernement militaire est préférable au civil, 143.

MITHRIDATE. Le seul roi qui se soit défendu avec courage contre les Romains, 66. Situation de ses états, ses forces, sa conduite, *ibid. et suiv.* Crée des légions, *ibid.* Les dissensions des Romains lui donnent le temps de se disposer à leur nuire, 67. Ses guerres contre les Romains, intéressantes, par le grand nombre de révolutions dont elles présentent le spectacle, *ibid.* Vaincu à plusieurs reprises, 68. Trahi par son fils Macharès, *ibid.* et par Pharnace, son autre fils, 69. Meurt en roi, *ibid.*

Mœurs romaines. Dépravées par l'épicurisme, 85; par la richesse des particuliers, 87.

Moines grecs. Accusent les Iconoclastes de magie, 211. Pourquoi ils prenoient un intérêt si vif au culte des images, *ibid.* Abusent le peuple, et oppriment le clergé séculier, 213. S'immiscent dans les affaires du siècle, *ibid.* Suite de ces abus, *ibid.* Se gâtoient à la cour, et gâtoient la cour eux-mêmes, 214.

Monarchie romaine. Remplacée par un gouvernement aristocratique, 70.

Monarchie. Sujette à moins d'inconvéniens, même quand les loix fondamentales en sont violées, que l'état républicain en pareil cas, 25. Les divisions s'y appaisent plus aisément, 26.

Monarchique (état). Excite moins l'ambitieuse jalousie des particuliers, 71.

Monothélites. Hérétiques: quelle étoit leur doctrine, 202.

Multitude (la) fait la force de nos armées: la force des soldats faisoit celle des armées romaines, 17.

N.

NARSÈS (l'eunuque). Favori de Justinien, 189.

Nations (ressources de quelques) d'Europe: foibles par elles-mêmes, 223.

Négocians. Ont quelque part dans les affaires d'état, 204.

NÉRON. Distribue de l'argent aux troupes, même en paix, 137.

NERVA (l'empereur) adopte Trajan, 138.

Nestorianisme. Quelle étoit la doctrine de cette secte, 202.

Nobles. Les nobles de Rome ne se laissent pas entamer par le bas peuple comme les patriciens, 74. Comment s'introduisit, dans les Gaules, la distinction de nobles et de roturiers, 176.

Nord (invasion des peuples du) dans l'empire. Voyez *Invasions.*

Normands (anciens). Comparés aux Barbares qui désolèrent l'empire romain, 182.

Numide (cavalerie). Autrefois la plus renommée, 19. Des corps de cette cavalerie passent au service des Romains, 31.

Numidie. Les soldats romains y passent sous le joug, 15.

O.

OCCIDENT. Pourquoi l'empire d'Occident fut le premier abattu, 183. Point secouru par celui d'Orient, *ibid. et suiv.* Les Wisigoths l'inondent, 184. Trait de bonne politique de la part de ceux qui le gouvernoient, 185. Sa chûte totale, *ibid.*

OCTAVE. Flatte Cicéron, et le consulte, 107. Le sénat se met en devoir de l'abaisser, 109. Octave et Antoine poursuivent Brutus et Cassius, *ibid.* Défait Sextus Pompée, 110. Exclut Lépide du triumvirat, 111. Gagne l'affection des soldats sans être brave, *ibid.* Surnommé Auguste. Voyez AUGUSTE.

ODENAT, prince de Palmire. Chasse les Perses de l'Asie, 156.

ODOACER. Porte le dernier coup à l'empire d'Occident, 185.

Oppression totale de Rome, 99.

OPS (temple d'). César y avoit déposé des sommes immenses, 105.

Orient. Etat de cet empire lors de la défaite entière des Carthaginois, 45 *et suiv.* Cet empire subsiste encore après celui d'Occident: pourquoi: 183. Les conquêtes de Justinien ne font qu'avancer sa perte, 192. Pourquoi, de tout temps, la pluralité des femmes y a été en usage, 193. Pourquoi il subsista si long-temps après celui d'Occident, 221 *et suiv.* Ce qui le soutenoit, malgré la foiblesse de son gouvernement, 224. Chûte totale de cet empire, 230.

OROSE. Répond à la lettre de Symmaque, 178.

Osroéniens. Excellens hommes de trait, 206.

OTHON (l'empereur) ne tient l'empire que peu de temps, 138.

P.

PAIX. Ne s'achète point avec de l'argent: pourquoi, 168. Inconvéniens d'une conduite contraire à cette maxime, *ibid.*

Partage de l'empire romain, 160. En cause la ruine: pourquoi, 163.

Parthes. Vainqueurs de Rome: pourquoi, 46. Guerre contre les Parthes, projettée par César, 105. Exécutée par Trajan, 139. Difficultés de cette guerre, *ibid.* Apprennent, des Romains réfugiés, sous Sévère, l'art militaire, et s'en servent dans la suite contre Rome, 145.

Patriarches de Constantinople. Leur pouvoir immense, 215. Souvent chassés de leur siége par les empereurs, 216.

Patriciens. Leurs prééminences, 70. A quoi le temps la réduisit, 74.

Patrie. L'amour de la patrie

étoit, chez les Romains, une espèce de sentiment religieux, 87.
Paye. En quel temps les Romains commencèrent à l'accorder aux soldats, 10. Quelle elle étoit dans les différens gouvernemens de Rome, 148.
Peines contre les soldats lâches : renouvellées par les empereurs Julien et Valentinien, 174.
Pergame. Origine de ce royaume, 46.
Perses. Enlèvent la Syrie aux Romains, 154. Prennent Valérien prisonnier, *ibid.* Odénat, prince de Palmyre, les chasse de l'Asie, 156. Situation avantageuse de leur pays, 199. N'avoient de guerres que contre les Romains, 200. Aussi bons négociateurs que bons soldats, *ibid.*
PERTINAX (l'empereur). Succède à Commode, 143.
Peuple de Rome. Veut partager l'autorité du gouvernement, 70 *et suiv.* Sa retraite sur le mont sacré, 71 *et suiv.* Obtient des tribuns, *ibid.* Devenu trop nombreux : on en tiroit des colonies, 121. Perd, sous Auguste, le pouvoir de faire des loix, 125 ; et, sous Tibère, celui d'élire les magistrats, *ibid.* Caractère du bas peuple sous les empereurs, 131. Abâtardissement du peuple romain sous les empereurs, 135.
Phalange macédonienne. Comparée avec la légion romaine, 44.
Pharsale (bataille de), 97.
PHILIPPE de Macédoine. Donne de foibles secours aux Carthaginois, 39. Sa conduite avec ses alliés, 43. Les succès des Romains contre lui, les mènent à la conquête générale, 44. S'unit avec les Romains contre Antiochus, 48.
PHILIPPICUS. Trait du bigotisme de ce général, 208.
PHOCAS (l'empereur) substitué à Maurice, 201. Héraclius, venu d'Afrique, le fait mourir, 205.
Pillage. Le seul moyen que les anciens Romains eussent pour s'enrichir, 6.
PLAUTIEN. Favori de l'empereur Sévère, 144.
Plébéiens. Admis aux magistratures, 72. Leurs égards forcés pour les patriciens, *ibid.* Distinction entre ces deux ordres, abolie par le temps, 74.
POMPÉE. Loué par Salluste, pour sa force et son adresse, 15. Ses immenses conquêtes, 69. Par quelles voies il gagna l'affection du peuple, 92. Avec quel étonnant succès il y réussit, *ibid. et suiv.* Maître d'opprimer la liberté de Rome, il s'en abstient deux fois, 93. Parallèle de Pompée avec César, 94. Corrompt le peuple par argent, *ibid.* Aspire à la dictature, *ibid.* Sa ligue avec César et Crassus, *ibid.* Ce qui cause sa perte, 95. Son foible est de vouloir être applaudi en tout, 97. Défait à Pharsale, se retire en Afrique, 98.
POMPÉE (SEXTUS). Fait tête à Octave, 111.
Porphyrogénète. Signification de ce nom, 201.
Poste. Un soldat romain étoit puni de mort, pour avoir abandonné son poste, 174.
Postes. Leur utilité, 204.
Prédictions (faiseurs de). Très-

communs sur la fin de l'empire grec, 203.
Préfets du prétoire. Comparés aux grands-visirs, 157.
PROCOPE. Créance qu'il mérite dans son histoire secrète du règne de Justinien, 195.
Proscriptions romaines. Enrichissoient les états de Mithridate de beaucoup de Romains réfugiés, 66. Inventées par Sylla, 90. Pratiquées par les empereurs, 144. Effets de celles de Sévère, 145.
PTOLOMÉE (trésors des). Apportés à Rome : quels effets ils y produisirent, 161.
Puissance romaine. Tradition à ce sujet, 141.
Puissance ecclésiastique et séculière. Distinction entre l'une et l'autre, 220. Les anciens romains connoissoient cette distinction, *ibid.*
Punique (guerre). La première, 31. La seconde, 28-34. Elle est terminée par une paix faite à des conditions bien dures pour les Carthaginois, 39.
PYRRHUS. Les Romains tirent de lui des leçons sur l'art militaire : portrait de ce prince, 24.

R.

RÉGILLE (lac). Victoire remportée sur les Latins, par les Romains, près de ce lac : fruits qu'ils tirèrent de cette victoire, 64.
RÉGULUS. Battu par les Carthaginois, dans la première guerre punique, 31.
Religion chrétienne. Ce qui lui donna la facilité de s'établir dans l'empire romain, 146.
Reliques (culte des). Poussé à un excès ridicule dans l'empire grec, 209. Effets de ce culte superstitieux, *ibid.*
République. Quel doit être son plan de gouvernement, 80. N'est pas vraiment libre, si l'on n'y voit pas arriver des divisions, 82. N'y rendre aucun citoyen trop puissant, 93.
République romaine. Son entière oppression, 99. Consternation des premiers hommes de la république, 102. Sans liberté, même après la mort du tyran, 104.
Républiques modernes d'Italie. Vices de leur gouvernement, 77.
Rois de Rome. Leur expulsion, 5.
Rois. Ce qui les rendit tous sujets de Rome, 67.
Romains. Religieux observateurs du serment, 6-85. Leur habileté dans l'art militaire : comment ils l'acquirent, 7. Les anciens Romains regardoient l'art militaire comme l'art unique, 12. Soldats romains, d'une force plus qu'humaine, *ibid.* Comment on les formoit, 13. Pourquoi on les saignoit quand ils avoient fait quelques fautes, 16. Plus sains et moins maladifs que les nôtres, *ibid.* Se rendent propres les avantages de toutes les nations, 18. Leur application continuelle à la

science de la guerre, 19. Comparaison des anciens Romains avec les peuples d'à présent, *ibid.* Parallèle des anciens Romains avec les Gaulois, 24. N'alloient point chercher de soldats chez leurs voisins, 25. Leur conduite à l'égard de leurs ennemis et de leurs alliés, 51 *et suiv.* Ne faisoient jamais la paix de bonne-foi, 53. Etablirent, comme une loi, qu'aucun roi d'Asie n'entrât en Europe, 57. Leurs maximes de politique constamment gardées dans tous les temps, *ibid.* Une de leurs principales étoit de diviser les puissances alliées, 58. Empire qu'ils exerçoient, même sur les rois, 59. Ne faisoient point de guerres éloignées, sans y être secondés par un allié voisin de l'ennemi, *ibid.* Interprétoient les traités avec subtilité, pour les tourner à leur avantage; 60. Ne se croyoient point liés par les traités que la nécessité avoit forcé leurs généraux de souscrire, *ibid.* Inséroient dans leurs traités avec les vaincus, des conditions impraticables, pour se ménager les occasions de recommencer la guerre, 61. S'érigeoient en juges des rois même, *ibid.* Dépouilloient les vaincus de tout, *ibid.* Comment ils faisoient arriver à Rome l'or et l'argent de tout l'univers, 62. Respect qu'ils imprimoient à toute la terre, 63. Ne s'approprioient pas d'abord les pays qu'ils avoient soumis, 64. Devenus moins fidèles à leurs sermens, 86. L'amour de la patrie étoit, chez eux, une sorte de sentiment religieux, 87. Conservent leur valeur au sein même de la mollesse et de la volupté, 88. Regardoient les arts et le commerce comme des occupations d'esclaves, *ibid.* La plupart d'origine servile, 121. Pleurent Germanicus, 128. Rendus féroces par leur éducation et leurs usages, 130. Toute leur puissance aboutit à devenir les esclaves d'un maître barbare, 133. Appauvris par les Barbares qui les environnoient, 169. Devenus maîtres du monde par leurs maximes de politique : déchus pour en avoir changé, 171. Se lassent de leurs armes et les changent, 172. Soldats romains, mêlés avec les Barbares, contractent l'esprit d'indépendance de ceux-ci, 174. Accablés de tributs, 175.

Rome naissante. Comparée avec les villes de la Crimée, 1. Mal construite d'abord, sans ordre et sans symmétrie, *ibid.* Son union avec les Sabins, 2–9. Adoptent les usages étrangers qui lui paroissent préférables aux siens, 2–18. Ne s'agrandit d'abord que lentement, 8. Se perfectionne dans l'art militaire, 9. Nouveaux ennemis qui se liguent contre elle, 11. Prise par les Gaulois, ne perd rien de ses forces, *ibid.* La ville de Rome fournit seule dix légions contre les Latins, 23. Etat de Rome lors de la première guerre punique, 26. Parallèle de cette république avec celle de Carthage, *ibid.* Etat de ses forces lors de la seconde guerre punique, 28

Sa constance prodigieuse, malgré les échecs qu'elle reçut de cette guerre, 35. Etoit comme la tête qui commandoit à tous les états ou peuples de l'univers, 65. N'empêchoit pas les vaincus de se gouverner par leurs loix, *ibid.* N'acquiert pas de nouvelles forces par les conquêtes de Pompée, 69. Ses divisions intestines, 70 *et suiv.* Excellence de son gouvernement, en ce qu'il fournissoit les moyens de corriger les abus, 77. Il dégénère en anarchie : par quelle raison, 82. Sa grandeur cause sa ruine, *ibid.* N'avoit cessé de s'agrandir, par quelque forme de gouvernement qu'elle eût été régie, 85. Par quelles voies on la peuploit d'habitans, 120. Abandonnée par ses souverains, devient indépendante, 186. Causes de sa destruction, *ibid.*

ROMULUS et ses successeurs. Toujours en guerre avec ses voisins, 2. Il adopte l'usage du bouclier sabin, *ibid.*

Rubicon. Fleuve de la Gaule cis-Alpine, 96.

S.

SABINS. Leur union avec Rome, 2–9. Peuple belliqueux, 9.

Saignée. Par quelle raison on saignoit les soldats Romains qui avoient commis quelque faute, 16.

SALVIEN. Réfute la lettre de Symmaque, 178.

Samnites. Peuple le plus belliqueux de toute l'Italie, 11. Alliés de Pyrrhus, 24. Auxiliaires des Romains contre les Carthaginois et contre les Gaulois, 28. Accoutumés à la domination romaine, 2 .

Schisme entre l'église latine et la grecque, 225.

SCIPION ÉMILIEN. Comment il traite ses soldats, après la défaite près Numance, 15.

SCIPION. Enlève aux Carthaginois leur cavalerie numide, 31.

Scythie. Etat de cette contrée, lors des invasions de ses peuples dans l'empire romain, 182.

SÉJAN. Favori de Tibère, 144.

SÉLEUCUS. Fondateur de l'empire de Syrie, 46.

Sénat romain. Avoit la direction des affaires, 27. Sa maxime constante de ne jamais composer avec l'ennemi, qu'il ne fût sorti des états de la république, 35. Sa fermeté après la défaite de Cannes : sa conduite singulière à l'égard de Terentius Varron, *ibid.* Sa profonde politique, 51. Sa conduite avec le peuple, 72. Son avilissement, 101. Après la mort de Cesar, confirme tous les actes qu'il avoit faits, 105. Accorde l'amnistie à ses meurtriers, *ibid.* Sa basse servitude sous Tibère : cause de cette servitude, 124–125. Quel parti Tibère en tire, 136. Ne peut se relever de son abaissement, *ibid.*

Serment. Les Romains en étoient religieux observateurs, 6–85. Les Grecs ne

l'étoient point du tout, 6-85. Les Romains devinrent, par la suite, moins exacts sur cet article, 86.

SÉVÈRE (l'empereur). Défait Niger et Albin, ses compétiteurs à l'empire, 143. Gouverné par Plautien, son favori, 144. Ne peut prendre la ville d'Atra en Arabie: pourquoi, 145. Amasse des trésors immenses : par quelles voies, 147. Laisse tomber dans le relâchement la discipline militaire, 151.

Soldats. Pourquoi la fatigue les fait périr, 13. Ce qu'une nation en fournit à présent: ce qu'elle en fournissoit autrefois, 20.

Stoïcisme. Favorisoit le suicide chez les Romains, 111. En quel temps il fit plus de progrès parmi eux, 142.

Suffrages. A Rome, se recueilloient ordinairement par tribus, 76.

Suicide. Raisons qui en faisoient, chez les Romains, une action héroïque, 110.

SYLLA. Exerce ses soldats à des travaux pénibles, 16. Vainqueur de Mithridate, 68. Porte une atteinte irréparable à la liberté romaine, 89-90. Est le premier qui soit entré en armes dans Rome, 90. Fut l'inventeur des proscriptions, *ibid.* Abdique volontairement la dictature, 91. Parallèle de Sylla avec Auguste, 117.

SYLVIUS (LATINUS). Fondateur des villes latines, 9.

SYMMAQUE. Sa lettre aux empereurs, au sujet de l'autel de la Victoire, 177.

Syrie. Pouvoir et étendue de cet empire, 45 *et suiv.* Les rois de Syrie ambitionnent l'Egypte, 46. Mœurs et dispositions des peuples, 47. Luxe et mollesse de la cour, *ibid.*

T.

TARENTINS. Peuple oisif et voluptueux, 9. Descendus des Lacédémoniens, 25.

TARQUIN. Comment il monte sur le trône : comment il règne, 3. Son fils viole Lucrèce : suite de cet attentat, 4 *et suiv.* Prince plus estimable qu'on ne le croit communément, 5.

Tartares (un peuple de) arrête les progrès des Romains, 207.

Terres. Celles des vaincus confisquées par les Romains au profit du peuple, 7. Cessation de cet usage, 11. Partage égal des terres chez les anciennes républiques, 20. Comment, par succession de temps, elles retomboient dans les mains de peu de personnes, *ibid.* Ce partage rétablit la république de Sparte, déchue de son ancienne puissance, 22. Ce même moyen tire Rome de son abaissement, *ibid.*

Tesin (journée du). Malheureuse pour les Romains, 34.

THÉODORA (l'impératrice) rétablit le culte des images, détruit par les Iconoclastes, 212.

THÉODOSE-LE-JEUNE (l'empereur). Avec quelle insolence Attila en parle, 179.

Théologiens. Incapables d'ac-

corder jamais leurs différends, 226.

Thessaliens. Asservis par les Macédoniens, 41.

Thrasimène (bataille de). Perdue par les Romains, 34.

TIBÈRE (l'empereur). Étend sa puissance souveraine, 122. Soupçonneux et défiant, 123. Sous son empire, le sénat tombe dans un état de bassesse qu'on ne sauroit exprimer, 124. Il ôte au peuple le droit d'élire les magistrats, pour le transporter à lui-même, 125. S'il faut imputer à Tibère l'avilissement du sénat, 126.

TITE (l'empereur). Fait les délices du peuple romain, 138.

TITE-LIVE. Critique de l'auteur sur la façon dont cet historien fait parler Annibal, 38.

Toscans. Peuple amolli par les richesses et le luxe, 9.

TRAJAN (l'empereur). Le prince le plus accompli dont l'histoire ait jamais parlé, 138. Portrait de ce prince: il fait la guerre aux Parthes, *ibid.*

Traité déshonorant. N'est jamais excusable, 49.

Trébies (bataille de). Perdue par les Romains, 34.

Trésors amassés par les princes, funestes à leurs successeurs: pourquoi, 147. Trésors des Ptolomées apportés à Rome: effets qu'ils y produisirent, 161.

Tribuns. Leur création, 71-72. Empereurs revêtus de la puissance des tribuns, 126 *et suiv.*

Tribus. Division du peuple par tribus, 76.

Tributs. Rome en est déchargée, 149. Ils sont rétablis à Rome, 150. Ne deviennent jamais plus nécessaires, que quand un état s'affoiblit, 175. Portés, par les empereurs, à un excès intolérable, *ibid.*

Trinité (par allusion à la), les Grecs se mirent en tête qu'ils devoient avoir trois empereurs, 208.

Triomphe. Son origine: combien il influe sur l'accroissement des grandeurs romaines, 2. A quel titre il s'accordoit, 7. L'usage du triomphe aboli sous Auguste: par quelle raison, 118.

Triumvirat. Premier, 94; second, 109.

TULLIUS (SERVIUS). Comparé à Henri VII, roi d'Angleterre, 4. Cimente l'union des villes latines avec Rome, 6. Divise le peuple romain par centuries, 79.

Turcs. Leur empire à-peu-près aussi foible à présent qu'étoit celui des Grecs, 223. De quelle manière ils conquirent la Perse, 224. Repoussés jusqu'à l'Euphrate par les empereurs grecs, 225. Comment ils faisoient la guerre aux Grecs, et par quels motifs, 228. Éteignent l'empire d'Orient, 230.

Tyrans (meurtre des). Passoit pour une action vertueuse dans les républiques de Grèce et d'Italie, 103. Quel étoit leur sort à Rome, 152.

Tyrannie. La plus cruelle est celle qui s'exerce à l'ombre des loix, 123.

V - U.

VAISSEAUX RHODIENS. Autrefois les plus estimés, 19.
Vaisseaux. Autrefois ne faisoient que côtoyer les terres, 32. Depuis l'invention de la boussole, ils voguent en pleine mer, 33.
VALENS (l'empereur). Ouvre le Danube : suite de cet événement, 165. Reçoit les Goths dans l'empire, 166. Victime de son imprudente facilité, 167.
VALENTINIEN. Fortifie les bords du Rhin, 164. Essuie une guerre de la part des Allemands, 169.
VALÉRIEN (l'empereur). Pris par les Perses, 155.
VARRON (TÉRENTIUS.) Sa fuite honteuse, 35.
Véies (siège de), 10.
Vélites. Ce que c'etoit que cette sorte de troupe, 18.
Verds et *bleus*. Factions qui divisoient l'empire d'Orient, 193. Justinien se déclare contre les verds, 194.
VESPASIEN (l'empereur). Travaille, pendant son règne, à rétablir l'empire, 138.
VITELLIUS. Ne tient l'empire que peu de temps, *ibid.*
Union d'un corps politique : en quoi elle consiste, 83.
Volsques. Peuple belliqueux, 9.

Z.

ZAMA (bataille de). Gagnée par les Romains contre les Carthaginois, 31.
ZÉNON (l'empereur). Persuade Théodoric d'attaquer l'Italie, 184.

Fin de la Table des Matières.

DIALOGUE
DE SYLLA
ET D'EUCRATE.

DIALOGUE

DIALOGUE
DE SYLLA
ET D'EUCRATE.

QUELQUES jours après que Sylla se fut démis de la dictature, j'appris que la réputation que j'avois parmi les philosophes lui faisoit souhaiter de me voir. Il étoit à sa maison de Tibur, où il jouissoit des premiers momens tranquilles de sa vie. Je ne sentis point devant lui le désordre où nous jette ordinairement la présence des grands hommes. Et, dès que nous fûmes seuls : SYLLA, lui dis-je, vous vous êtes donc mis vous-même dans cet état de médiocrité qui afflige presque tous les humains ? Vous avez renoncé à cet empire que votre gloire et vos vertus vous donnoient sur tous les hommes? La fortune semble être gênée de ne plus vous élever aux honneurs.

EUCRATE, me dit-il, si je ne suis plus en spectacle à l'univers, c'est la faute des choses humaines qui ont des bornes, et non pas la mienne. J'ai cru avoir rempli ma destinée, dès que je n'ai plus eu à faire de grandes choses. Je n'étois point fait pour gouverner tranquillement un peuple esclave. J'aime à remporter des victoires, à fonder ou détruire des états, à faire des ligues, à punir un usurpateur :

mais, pour ces minces détails du gouvernement, où les génies médiocres ont tant d'avantages, cette lente exécution des loix, cette discipline d'une milice tranquille, mon ame ne sauroit s'en occuper.

Il est singulier, lui dis-je, que vous ayez porté tant de délicatesse dans l'ambition. Nous avons bien vu des grands hommes peu touchés du vain éclat et de la pompe qui entourent ceux qui gouvernent : mais il y en a bien peu qui n'aient été sensibles au plaisir de gouverner, et de faire rendre, à leurs fantaisies, le respect qui n'est dû qu'aux loix.

Et moi, me dit-il, Eucrate, je n'ai jamais été si peu content que lorsque je me suis vu maître absolu dans Rome ; que j'ai regardé autour de moi, et que je n'ai trouvé ni rivaux ni ennemis.

J'ai cru qu'on diroit quelque jour que je n'avois châtié que des esclaves. Veux-tu, me suis-je dit, que, dans ta patrie, il n'y ait plus d'hommes qui puissent être touchés de ta gloire ? Et, puisque tu établis la tyrannie, ne vois-tu pas bien qu'il n'y aura point après toi de prince si lâche, que la flatterie ne t'égale, et ne pare de ton nom, de tes titres, et de tes vertus même ?

Seigneur, vous changez toutes mes idées, de la façon dont je vous vois agir. Je croyois

que vous aviez de l'ambition, mais aucun amour pour la gloire : je voyois bien que votre ame étoit haute; mais je ne soupçonnois pas qu'elle fût grande : tout, dans votre vie, sembloit me montrer un homme dévoré du desir de commander, et qui, plein des plus funestes passions, se chargeoit, avec plaisir, de la honte, des remords et de la bassesse même attachés à la tyrannie. Car enfin, vous avez tout sacrifié à votre puissance; vous vous êtes rendu redoutable à tous les Romains; vous avez exercé, sans pitié, les fonctions de la plus terrible magistrature qui fût jamais. Le sénat ne vit qu'en tremblant, un défenseur si impitoyable. Quelqu'un vous dit : Sylla, jusqu'à quand répandras-tu le sang romain? Veux-tu ne commander qu'à des murailles? Pour lors, vous publiâtes ces tables qui décidèrent de la vie et de la mort de chaque citoyen.

Et c'est tout le sang que j'ai versé qui m'a mis en état de faire la plus grande de toutes mes actions. Si j'avois gouverné les Romains avec douceur, quelle merveille, que l'ennui, que le dégoût, qu'un caprice m'eussent fait quitter le gouvernement! mais je me suis démis de la dictature dans le temps qu'il n'y avoit pas un seul homme dans l'univers qui ne crût que la dictature étoit mon seul asyle. J'ai paru devant les Romains, citoyen au milieu de mes concitoyens; et j'ai osé leur dire : Je suis prêt à rendre compte de tout le sang que j'ai versé

pour la république; je répondrai à tous ceux qui viendront me demander leur père, leur fils, ou leur frère : Tous les Romains se sont tus devant moi.

Cette belle action, dont vous me parlez, me paroît bien imprudente. Il est vrai que vous avez eu pour vous le nouvel étonnement dans lequel vous avez mis les Romains. Mais comment osâtes-vous leur parler de vous justifier, et prendre pour juges des gens qui vous devoient tant de vengeances ?

Quand toutes vos actions n'auroient été que sévères pendant que vous étiez le maître, elles devenoient des crimes affreux dès que vous ne l'étiez plus.

Vous appellez des crimes, me dit-il, ce qui a fait le salut de la république ? Vouliez-vous que je visse tranquillement des sénateurs trahir le sénat, pour ce peuple qui, s'imaginant que la liberté doit être aussi extrême que le peut être l'esclavage, cherchoit à abolir la magistrature même ?

Le peuple, gêné par les loix et par la gravité du sénat, a toujours travaillé à renverser l'un et l'autre. Mais celui qui est assez ambitieux pour le servir contre le sénat et les loix, le fut toujours assez pour devenir son maître. C'est ainsi que nous avons vu finir tant de républiques dans la Grèce et dans l'Italie.

Pour prévenir un pareil malheur, le sénat

a toujours été obligé d'occuper à la guerre ce peuple indocile. Il a été forcé, malgré lui, à ravager la terre, et à soumettre tant de nations dont l'obéissance nous pèse. A présent, que l'univers n'a plus d'ennemis à nous donner, quel seroit le destin de la république? Et, sans moi, le sénat auroit-il pu empêcher que le peuple, dans sa fureur aveugle pour la liberté, ne se livrât lui-même à Marius, ou au premier tyran qui lui auroit fait espérer l'indépendance?

Les dieux, qui ont donné à la plupart des hommes une lâche ambition, ont attaché à la liberté presqu'autant de malheurs qu'à la servitude. Mais, quel que doive être le prix de cette noble liberté, il faut bien le payer aux dieux.

La mer engloutit les vaisseaux, elle submerge des pays entiers; et elle est pourtant utile aux humains.

La postérité jugera ce que Rome n'a pas encore osé examiner : elle trouvera peut-être que je n'ai pas versé assez de sang, et que tous les partisans de Marius n'ont pas été proscrits.

IL faut que je l'avoue; Sylla, vous m'étonnez. Quoi! c'est pour le bien de votre patrie que vous avez versé tant de sang; et vous avez eu de l'attachement pour elle!

EUCRATE, me dit-il, je n'eus jamais cet amour dominant pour la patrie, dont nous trouvons tant d'exemples dans les premiers

temps de la république : et j'aime autant Coriolan, qui porte la flamme et le fer jusqu'aux murailles de sa ville ingrate, qui fait repentir chaque citoyen de l'affront que lui a fait chaque citoyen, que celui qui chassa les Gaulois du Capitole. Je ne me suis jamais piqué d'être l'esclave ni l'idolâtre de la société de mes pareils : et cet amour tant vanté, est une passion trop populaire, pour être compatible avec la hauteur de mon ame. Je me suis uniquement conduit par mes réflexions, et sur-tout par le mépris que j'ai eu pour les hommes. On peut juger, par la manière dont j'ai traité le seul grand peuple de l'univers, de l'excès de ce mépris pour tous les autres.

J'ai cru qu'étant sur la terre, il falloit que j'y fusse libre. Si j'étois né chez les Barbares, j'aurois moins cherché à usurper le trône pour commander, que pour ne pas obéir. Né dans une république, j'ai obtenu la gloire des conquérans, en ne cherchant que celle des hommes libres.

Lorsqu'avec mes soldats je suis entré dans Rome, je ne respirois ni la fureur ni la vengeance. J'ai jugé sans haine, mais aussi sans pitié, les Romains étonnés. Vous étiez libres, ai-je dit; et vous vouliez vivre esclaves? Non, Mais mourez, et vous aurez l'avantage de mourir citoyens d'une ville libre.

J'ai cru qu'ôter la liberté à une ville dont j'étois citoyen, étoit le plus grand des crimes. J'ai puni ce crime-là; et je ne me suis point

embarrassé si je serois le bon ou le mauvais génie de la république. Cependant le gouvernement de nos pères a été rétabli; le peuple a expié tous les affronts qu'il avoit fait aux nobles : la crainte a suspendu les jalousies; et Rome n'a jamais été si tranquille.

Vous voilà instruit de ce qui m'a déterminé à toutes les sanglantes tragédies que vous avez vues. Si j'avois vécu dans ces jours heureux de la république, où les citoyens, tranquilles dans leurs maisons, y rendoient aux dieux une ame libre, vous m'auriez vu passer ma vie dans cette retraite, que je n'ai obtenue que par tant de sang et de sueur.

SEIGNEUR, lui dis-je; il est heureux que le ciel ait épargné au genre humain le nombre des hommes tels que vous. Nés pour la médiocrité, nous sommes accablés par les esprits sublimes. Pour qu'un homme soit au-dessus de l'humanité, il en coûte trop cher à tous les autres.

Vous avez regardé l'ambition des héros comme une passion commune; et vous n'avez fait cas que de l'ambition qui raisonne. Le desir insatiable de dominer, que vous avez trouvé dans le cœur de quelques citoyens, vous a fait prendre la résolution d'être un homme extraordinaire : l'amour de votre liberté vous a fait prendre celle d'être terrible et cruel. Qui diroit qu'un héroïsme de principe eût été plus funeste qu'un héroïsme d'impétuosité? Mais si, pour vous empêcher d'être esclave, il vous a fallu

usurper la dictature, comment avez-vous osé la rendre? Le peuple romain, dites vous, vous a vu désarmé, et n'a point attenté sur votre vie. C'est un danger auquel vous avez échappé; un plus grand danger peut vous attendre. Il peut vous arriver de voir quelque jour un grand criminel jouir de votre modération, et vous confondre dans la foule d'un peuple soumis.

J'AI un nom, me dit-il; et il me suffit pour ma sûreté et celle du peuple romain. Ce nom arrête toutes les entreprises; et il n'y a point d'ambition qui n'en soit épouvantée. Sylla respire: et son génie est plus puissant que celui de tous les Romains. Sylla a autour de lui Chéronée, Orchomène et Signion; Sylla a donné à chaque famille de Rome un exemple domestique et terrible : chaque Romain m'aura toujours devant les yeux; et, dans ses songes même, je lui apparoîtrai couvert de sang; il croira voir les funestes tables, et lire son nom à la tête des proscrits. On murmure en secret contre mes loix; mais elles ne seront pas effacées par des flots même de sang romain. Ne suis-je pas au milieu de Rome? Vous trouverez encore chez moi le javelot que j'avois à Orchomène, et le bouclier que je portai sur les murailles d'Athènes. Parce que je n'ai point de licteurs, en suis-je moins Sylla? J'ai pour moi le sénat, avec la justice et les loix; le sénat a pour lui mon génie, ma fortune et ma gloire.

J'AVOUE, lui dis-je, que, quand on a une fois fait trembler quelqu'un, on conserve presque toujours quelque chose de l'avantage qu'on a pris.

SANS doute, me dit-il. J'ai étonné les hommes; et c'est beaucoup. Repassez dans votre mémoire l'histoire de ma vie : vous verrez que j'ai tout tiré de ce principe, et qu'il a été l'ame de toutes mes actions. Ressouvenez-vous de mes démêlés avec Marius : je fus indigné de voir un homme sans nom, fier de la bassesse de sa naissance, entreprendre de ramener les premières familles de Rome dans la foule du peuple : et, dans cette situation, je portois tout le poids d'une grande ame. J'étois jeune, et je me résolus de me mettre en état de demander compte à Marius de ses mépris. Pour cela, je l'attaquai avec ses propres armes, c'est-à-dire, par des victoires contre les ennemis de la république.

Lorsque, par le caprice du sort, je fus obligé de sortir de Rome, je me conduisis de même : j'allai faire la guerre à Mithridate; et je crus détruire Marius, à force de vaincre l'ennemi de Marius. Pendant que je laissai ce Romain jouir de son pouvoir sur la populace, je multipliois ses mortifications; et je le forçois tous les jours d'aller au Capitole rendre graces aux dieux des succès dont je le désespérois. Je lui faisois une guerre de réputation, plus cruelle cent fois que celle que mes légions

faisoient au roi Barbare. Il ne sortoit pas un seul mot de ma bouche, qui ne marquât mon audace; et mes moindres actions, toujours superbes, étoient pour Marius de funestes présages. Enfin, Mithridate demanda la paix; les conditions étoient raisonnables : et, si Rome avoit été tranquille, ou si ma fortune n'avoit pas été chancelante, je les aurois acceptées. Mais le mauvais état de mes affaires m'obligea de les rendre plus dures; j'exigeai qu'il détruisît sa flotte, et qu'il rendît aux rois ses voisins tous les états dont il les avoit dépouillés. Je te laisse, lui dis-je, le royaume de tes pères, à toi qui devrois me remercier de ce que je te laisse la main avec laquelle tu as signé l'ordre de faire mourir en un jour cent mille Romains. Mithridate resta immobile; et Marius, au milieu de Rome, en trembla.

Cette même audace, qui m'a si bien servi contre Mithridate, contre Marius, contre son fils, contre Thélésinus, contre le peuple, qui a soutenu toute ma dictature, a aussi défendu ma vie le jour que je l'ai quittée : et ce jour assure ma liberté pour jamais.

SEIGNEUR, lui dis-je, Marius raisonnoit comme vous, lorsque, couvert du sang de ses ennemis et de celui des Romains, il montroit cette audace que vous avez punie. Vous avez bien pour vous quelques victoires de plus, et de plus grands excès. Mais, en prenant la dictature, vous avez donné l'exemple

du crime que vous avez puni. Voilà l'exemple qui sera suivi, et non pas celui d'une modération qu'on ne fera qu'admirer.

Quand les dieux ont souffert que Sylla se soit impunément fait dictateur dans Rome, ils y ont proscrit la liberté pour jamais. Il faudroit qu'ils fissent trop de miracles, pour arracher à présent du cœur de tous les capitaines romains l'ambition de régner. Vous leur avez appris qu'il y avoit une voie bien plus sûre pour aller à la tyrannie et la garder sans péril. Vous avez divulgué ce fatal secret, et ôté ce qui fait seul les bons citoyens d'une république trop riche et trop grande, le désespoir de pouvoir l'opprimer.

Il changea de visage, et se tut un moment. Je ne crains, me dit-il avec émotion, qu'un homme dans lequel je crois voir plusieurs Marius. Le hazard, ou bien un destin plus fort, me l'a fait épargner. Je le regarde sans cesse; j'étudie son ame : il y cache des desseins profonds. Mais s'il ose jamais former celui de commander à des hommes que j'ai faits mes égaux, je jure par les dieux que je punirai son insolence.

LETTRES
FAMILIÈRES.

LETTRES FAMILIÈRES.

LETTRE PREMIÈRE.

Au père CÉRATI (1), *de la congrégation de l'oratoire de saint Philippe.*

A Rome.

J'EUS l'honneur de vous écrire par le courier passé, mon révérend père; je vous écris encore par celui-ci. Je prends du plaisir à faire tout ce qui peut vous rappeller une amitié qui m'est si chère. J'ajoute à ce que je vous mandois sur l'affaire ....., que, si monseigneur Fouquet (2) exige au-delà de la somme que j'ai

(1) M. Cérati est natif d'une famille noble de Parme. Jean Gaston, dernier grand-duc de Toscane, l'avoit nommé de l'ordre de saint Etienne, et provéditeur de l'université de Pise. M. de Montesquieu, dans son voyage d'Italie, l'avoit connu chez M. le cardinal de Polignac.

(2) Jésuite revenu de la Chine avec M. Mezzabarba. Ce missionnaire s'étoit déclaré contre les rits chinois, et en avoit parlé au pape, selon sa conscience. Comme, après cette déclaration, il fit sentir à sa sainteté que l'air du collège ne lui convenoit plus, Benoît XIII le fit évêque *in partibus*, et le logea en *Propaganda*. M. de Montesquieu l'avoit beaucoup connu chez M. le cardinal de Polignac, et eut depuis, avec lui, une négociation pour la résignation, en faveur de l'abbé Duval, son secrétaire, d'un bénéfice que ce prélat avoit obtenu de la cour de Rome, en Bretagne.

paru vous fixer, vous pouvez vous étendre; et donner plus; et faire, par rapport aux autres conditions, tout ce qui ne sera pas visiblement déraisonnable. Je connois ici le chevalier Lambert, banquier fameux, qui m'a dit être en correspondance avec Belloni. Je ferai remettre sur le champ par lui l'argent dont vous serez convenu; car il me paroît que les volontés de M. Fouquet sont si ambulatoires (*), qu'il ne vaut pas la peine de rien faire avant qu'elles ne soient fixées.

Je suis ici dans un pays qui ne ressemble guère au reste de l'Europe. Nous n'avons pas encore su le contenu du traité d'Espagne; on croit simplement qu'il ne changeoit rien à la quadruple alliance, si ce n'est que les six mille hommes, qui iront en Italie, pour faire leur cour à D. Carlos, seront Espagnols, et non pas neutres. Il court ici tous les jours, comme vous savez, toutes sortes de papiers très-libres et très-indiscrets. Il y en avoit un, il y a deux ou trois semaines, dont j'ai été très en colère. Il disoit que M. le cardinal de Rohan avoit fait venir d'Allemagne, avec grand soin, pour l'usage de ses diocésains, une machine tellement faite, que l'on pouvoit jouer aux dés, les mêler, les pousser, sans qu'ils reçussent

(*) Les difficultés que M. Fouquet faisoit naître coup sur coup au sujet de la pension, ou de la somme d'argent qui devoit être stipulée, faisoient encore dire à M. de Montesquieu, que l'on voyoit bien que monseigneur n'avoit pas encore secoué la poussière.

aucune

aucune impression de la main du joueur, lequel pouvoit auparavant, par un art illicite, flatter ou brusquer les dés, selon l'occasion; ce qui établissoit la fripponnerie dans des choses qui ne sont établies que pour récréer l'esprit. Je vous avoue qu'il faut être bien hérétique et janséniste pour faire de ces mauvaises plaisanteries-là. S'il s'imprime dans l'Italie quelque ouvrage qui mérite d'être lu, je vous prie de me le faire savoir. J'ai l'honneur d'être, avec toute sorte de tendresse et d'amitié.

De Londres, le 21 décembre 1729.

LETTRE II.

Au même.

PÈRE CÉRATI, vous êtes mon bienfaiteur: vous êtes comme Orphée; vous faites suivre les rochers. Je mande à l'abbé Duval (*) que je n'entends pas qu'il abuse de l'honnêteté de M. Fouquet; mais qu'il poursuive, et que ce qui reviendra soit partagé à l'amiable entre monseigneur et lui.

Enfin, Rome est délivrée de la basse tyrannie de Bénévent, et les rênes du pontificat ne

(*) Ce fut lui qui porta le manuscrit des *Lettres Persanes* en Hollande, et l'y fit imprimer; ce qui coûta à leur auteur beaucoup de frais sans aucun profit.

sont plus tenues par ses viles mains. Tous ces faquins, S. Marie à leur tête, sont retournés dans les chaumières où ils sont nés, entretenir leurs parens de leur ancienne insolence. Coscia n'aura plus pour lui que son argent et sa goutte. On pendra tous les Bénéventins qui ont volé, afin que la prophétie s'accomplisse sur Bénévent : *Vox in Rama audita est ; Rachel plorans filios suos noluit consolari, quia non sunt.*

Donnez-nous un pape qui ait un glaive comme saint Paul, et non pas un rosaire comme saint Dominique, ou une besace comme saint François. Sortez de votre léthargie : *Exoriare aliquis.* N'avez-vous point de honte de nous montrer cette vieille chaire de saint Pierre avec le dos rompu, et pleine de vermoulure? Voulez-vous qu'on regarde votre coffre, où sont tant de richesses spirituelles, comme une boëte d'orviétan ou de mithridate? En vérité, vous faites un bel usage de votre infaillibilité; vous vous en servez pour prouver que le livre de Quesnel ne vaut rien, et vous ne vous en servez pas pour décider que les prétentions de l'empereur sur Parme et Plaisance sont mauvaises. Votre triple couronne ressemble à cette couronne de laurier que mettoit César pour empêcher qu'on ne vît qu'il étoit chauve. Mes adorations à M. le cardinal de Polignac. Je fus reçu, il y a trois jours, membre de la société royale de Londres. On y parla d'une lettre de M. Thomas Dhisam à son frère, qui demandoit le sentiment de la société sur les

découvertes astronomiques de M. Bianchini. Embrassez, s'il vous plaît, de ma part, l'abbé, le cher abbé Niccolini. Je vous salue, cher père, de tout mon cœur.

De Londres, le premier mars 1730.

LETTRE III.

A monsieur l'abbé VÉNUTI (*).

A Clérac.

J'AI reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, avec beaucoup plus de joie que je n'aurois cru, parce que je ne savois pas que M. l'abbé de Clérac, que j'honorois déjà beaucoup, fût le frère de M. le chevalier Vénuti, avec qui j'ai eu le plaisir de contracter amitié à Florence, et qui m'a procuré l'honneur d'une place dans l'académie de Cortone. Je vous supplie, monsieur, d'avoir pour moi les mêmes bontés qu'à eues monsieur votre frère. M. Campagne m'a écrit le beau

(*) Ce savant Italien, d'une famille de condition de Tortone, avoit été envoyé en France par le chapitre de saint Jean de Latran, comme vicaire-général de l'abbaye de Clérac, que Henri IV conféra à ce chapitre, après son absolution. Il est passé à la prévôté de Livourne, que l'empereur lui conféra comme grand-duc de Toscane; et enfin, il s'est retiré dans sa patrie.

présent que vous lui aviez remis pour moi, dont je vous suis infiniment obligé. M. Baritaut m'avoit déjà fait lire une partie de cet ouvrage : et ce qui m'a touché dans vos dissertations, c'est qu'on y voit un savant qui a de l'esprit; ce qui ne se trouve pas toujours.

Vous êtes cause, monsieur, que l'académie de Bordeaux me presse l'épée dans les reins, pour obtenir un arrêt du conseil pour la création de vingt associés, au lieu de vingt élèves. L'envie qu'elle a de vous avoir, et la difficulté d'autre part, que toutes les places d'associés sont remplies, fait qu'elle desire de voir de nouvelles places créées. Les affaires de M. le cardinal de Polignac, et d'autres, font que cet arrêt n'est pas encore obtenu. J'écris à nos messieurs, que cela ne doit pas empêcher; et que vous méritez, si la porte est fermée, que l'on fasse une brêche pour vous faire entrer. J'espère, monsieur, que l'année prochaine, si je vais en province, j'aurai l'honneur de vous voir à Clérac, et de vous inviter à venir à Bordeaux. Je chérirai tout ce qui pourra faire et augmenter notre connoissance. Personne n'est au monde plus que moi, et avec plus de respect, &c.

P. S. Quand vous écrirez à M. le chevalier Vénuti, ayez la bonté, monsieur, de lui dire mille choses de ma part : ses belles qualités me sont encore présentes.

De Paris, le 17 mars 1739.

LETTRE IV.

A M. l'abbé NICCOLINI.

A Florence.

J'AI reçu, cher et illustre abbé (*), avec une véritable joie, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Vous êtes un de ces hommes que l'on n'oublie point, et qui frappez une cervelle de votre souvenir. Mon cœur, mon esprit sont tout à vous, mon cher abbé.

Vous m'apprenez deux choses bien agréables; l'une, que nous verrons monseigneur Cérati en France; l'autre, que madame la marquise Ferroni se souvient encore de moi. Je vous prie de cimenter auprès de l'un et de l'autre cette amitié que je voudrois tant mériter. Une des choses dont je prétends me vanter, c'est que moi, habitant d'au-delà des Alpes, aye été aussi enchanté d'elle que vous tous.

Je suis à Bordeaux depuis un mois, et j'y dois rester trois ou quatre mois encore. Je serois inconsolable, si cela me faisoit perdre

(*) Lorsque l'abbé marquis Niccolini, médiocre admirateur du ministère de Lorraine, eut ordre de ne point rentrer en Toscane, M. de Montesquieu s'écria, en apprenant cette nouvelle : « Oh! il faut que mon » ami Niccolini ait dit quelque grande vérité ».

le plaisir de voir le cher Cérati. Si cela étoit, je prétendrois bien qu'il vînt me voir à Bordeaux. Il verroit son ami : mais il verroit mieux la France, où il n'y a que Paris et les provinces éloignées qui soient quelque chose, parce que Paris n'a pas pu encore les dévorer. Il feroit les deux côtés du quarré, au lieu de faire la diagonale, et verroit les belles provinces qui sont voisines de l'Océan, et celles qui le sont de la Méditerranée.

Que dites-vous des Anglois ? voyez comme ils couvrent toutes les mers. C'est une grande baleine : *Et latum sub pectore possidet æquor.* La reine d'Espagne a appris à l'Europe un grand secret ; c'est que les Indes, qu'on croyoit attachées à l'Espagne par cent mille chaînes, ne tiennent qu'à un fil. Adieu, mon cher et illustre abbé ; accordez-moi les sentimens que j'ai pour vous. Je suis, avec toute sorte de respect.

De Bordeaux, le 6 mars 1740.

*

LETTRE V.

A monseigneur CÉRATI.

A Pise.

J'AI reçu votre lettre bien tard, monseigneur, car elle est datée du 10 janvier, et je ne l'ai reçue que le 5 de mai à Bordeaux, où je suis depuis un mois, et où je resterai trois ou quatre. Promettez-moi, et jurez-moi que, si je ne suis pas à Paris quand vous y passerez, vous viendrez me voir à Bordeaux, et vous prendrez cette route en retournant en Italie. Je l'ai mandé à Niccolini, il ne s'agit que de faire les deux côtés du parallèlogramme, au lieu de la diagonale; et vous verrez la France; au lieu que, si vous traversez par le milieu du royaume, vous ne verrez que Paris, et vous ne verrez pas votre ami. Mais je dis tout cela en cas que je ne sois pas à Paris. Quand vous y serez, je vous en ferai les honneurs, soit que j'y sois, ou que je n'y sois pas, et je vous introduirai sur le mont Parnasse. Si vous passez en Angleterre, mandez-le moi, afin que je vous donne des lettres pour mes amis. Enfin, j'espère que vous voudrez bien m'écrire pendant votre voyage, et me donner des nouvelles de votre marche.

Mon adresse est à Bordeaux, ou à Paris, rue Saint-Dominique. Vous allez faire le voyage le plus agréable que l'on puisse faire. A l'égard des finances, si je suis à Paris, je serai votre mentor. Vous y trouverez à pied une infinité de gens de mérite, et la plupart des carrosses pleins de faquins. M. le cardinal de Polignac a fort bien fait de n'aller pas au conclave, et de laisser cette affaire à d'autres. Il se porte très-bien; et c'est la plus grande de ses affaires. Vous le verrez aussi aimable, quoiqu'il ne soit pas à la mode. Adieu, monseigneur; j'ai et j'aurai pour vous, toute ma vie, les sentimens du monde les plus tendres : autant que tout le monde vous estime, autant moi je vous aime; et, en quelque lieu du monde que vous soyez, vous serez toujours présent à mon esprit. J'ai l'honneur d'être, avec toute sorte de respect et de tendresse.

*

LETTRE VI.

A M. l'abbé VÉNUTI.

A Clérac.

JE n'ai que le temps de vous écrire un mot, monsieur. Quelques-uns de vos amis m'ont demandé de parler à madame de Tencin sur des lettres que l'on écrit contre vous (*). Comme je ne sais rien de tout ceci, et que j'ignore si ce sont les premières lettres ou des nouvelles,

(*) A peine M. l'abbé Vénuti eut-il pris l'administration de l'abbaye de Clérac, qu'il s'éleva à Rome un parti contre lui dans le chapitre qui l'avoit envoyé, travaillant à le faire rappeller, et se servant, pour cet effet, du canal de M. le cardinal de Tencin, pour le desservir. Le principal grief qu'on avoit contre lui, étoit que les remises des revenus de l'abbaye n'étoient pas assez abondantes: faute qu'on mettoit sur son compte, et qui provenoit des grosses décimes dont l'abbaye étoit chargée, des frais de réparation et de procès, auxquels une partie des revenus devoit être employée. Outre ces raisons, il n'étoit pas regardé de bon œil par les missionnaires jésuites, chargés, dès le temps de Henri IV, de prêcher toutes les fêtes et dimanches dans l'église abbatiale de cette ville, qui, malgré cela, a continué d'être presque entiérement habitée par des protestans, sans qu'on puisse citer d'exemple de la conversion d'un seul huguenot.

je vous prie de m'éclaircir sur ce que je dois dire au cardinal qui va arriver, et de croire que personne ne prend plus la liberté de vous aimer, ni d'être avec plus de respect.

De Paris, le 17 avril 1742.

LETTRE VII.

A M. l'abbé DE GUASCO.

A Turin.

JE suis fort aise, mon cher ami, que la lettre que je vous ai donnée pour notre ambassadeur vous ait procuré quelques agrémens à Turin, et un peu dédommagé des duretés du marquis d'Orméa (*). J'étois bien sûr que M. et madame de Sénectère se feroient un plaisir de vous connoître; et, dès qu'ils vous connoîtroient, qu'ils vous recevroient à bras ouverts. Je vous charge de témoigner combien je suis sensible aux égards qu'ils ont eus à ma recommandation. Je vous félicite du plaisir que vous avez eu de faire le voyage avec M. le comte d'Egmont : il est effectivement de mes amis, et un des seigneurs pour lesquels j'ai le plus d'estime. J'accepte l'appointement de souper

(*) Ministre du roi de Sardaigne.

chez lui avec vous à son retour de Naples; mais je crains bien que si la guerre continue, je ne sois forcé d'aller planter des choux à la Brède. Notre commerce de Guienne sera bientôt aux abois, nos vins nous resteront sur les bras; et vous savez que c'est toute notre richesse. Je prévois que le traité provisionnel de la cour de Turin avec celle de Vienne, nous enlèvera le commandeur de Solar; et, en ce câs, je regretterai moins Paris. Dites mille choses pour moi à M. le marquis de Breil. L'humanité lui devra beaucoup pour la bonne éducation qu'il a donnée à M. le duc de Savoie, dont j'entends dire de très-belles choses. J'avoue que je me sens un peu de vanité de voir que je me formai une juste idée de ce grand homme, lorsque j'eus l'honneur de le connoître à Vienne. Je voudrois bien que vous fussiez de retour à Paris avant que j'en parte; et je me réserve de vous dire alors le secret du Temple de Gnide (*). Tâchez d'arranger vos intérêts domestiques le mieux que vous pourrez; et abandonnez à un avenir plus favorable la réparation des torts du ministère contre votre maison : c'est dans vos principes, vos occupations et

(*) Il lui avoit fait présent de cet ouvrage lorsqu'il prit congé de lui en partant de Turin, sans lui dire qu'il en étoit l'auteur. Il le lui apprit depuis, en lui disant que c'étoit une idée à laquelle la société de mademoiselle de Clermont, princesse du sang, qu'il avoit l'honneur de fréquenter, avoit donné occasion, sans d'autre but, que de faire une peinture poétique de la volupté.

votre conduite, que vous devez chercher, quant à présent, des armes, des consolations et des ressources. Le marquis d'Orméa n'est pas un homme à reculer; et, dans les circonstances où l'on se trouve à votre cour, on fera peu d'attention à vos représentations. L'ambassadeur vous salue. Il commence à ouvrir les yeux sur son amie; j'y ai un peu contribué, et je m'en félicite, parce qu'elle lui faisoit faire mauvaise figure. Adieu.

De Paris, 1742.

LETTRE VIII.

Au comte DE GUASCO, colonel d'infanterie.

J'AI été enchanté, M. le comte, de recevoir une marque de votre souvenir, par la lettre que m'a envoyée M. votre frère. Madame de Tencin et les autres personnes auxquelles j'ai fait vos complimens, me chargent de vous témoigner aussi leur sensibilité et leur reconnoissance. Je suis fâché de ne pouvoir satisfaire votre curiosité touchant les ouvrages de notre amie. C'est un secret (*) que j'ai promis de ne point révéler.

(1) Le jour de la mort de madame de Tencin, en sortant de son anti-chambre, il dit au frère du comte de Guasco, qui étoit avec lui : « A présent, vous » pouvez mander à monsieur votre frère, que madame

La confiance dont vous m'honorez, exige que je vous parle à cœur ouvert sur ce qui fait le sujet intéressant de votre lettre. Je ne dois point vous cacher que je l'ai communiquée à M. le commandeur de Solar, qui est de vos amis, et nous nous sommes trouvés d'accord, que les offres que vous fait M. de Belle-Isle pour vous attacher, vous et M. votre frère (*), au service de France, ne sont point acceptables. Après tout le bien que les lettres de M. de la Chétardie lui ont dit de vous, il est inconcevable qu'il ait pu se flatter de vous retenir, en vous proposant des grades au-dessous de ceux que vous avez. Je ne sais sur quoi il fonde, que l'on ne considère pas tout-à-fait en France les grades du service étranger, comme ceux de nos troupes. Cette maxime ne seroit ni juste, ni obligeante, et nous priveroit de fort bons officiers. Je pense que vous avez très-bien fait de ne point vous engager dans son expédition, avant que d'avoir de bonnes assurances de la cour, sur les conditions qui vous conviennent; mais puisqu'il paroît que vous êtes déjà décidé pour le refus, il est inutile de vous présenter ici d'autres réflexions.

» de Tencin est l'auteur du *Comte de Comminges*, et du » *Siège de Calais;* ouvrages qu'elle a faits en société » avec M. de Pontdeveyle (son neveu). Je crois qu'il » n'y a que M. de Fontenelle et moi qui sachions ce » secret ».

(*) Actuellement lieutenant-général, et ci-devant commandant de Dresde, pendant la dernière guerre.

Les propositions du ministre de Prusse, pour la levée d'un régiment étranger, méritent sans doute plus d'attention, dès qu'elles peuvent se combiner avec vos finances. Mais il faut calculer pour l'avenir : quelle assurance, qu'à la paix, le régiment ne soit point réformé ? et en ce cas, quel dédommagement pour les avances que vous serez obligé de faire ? En matière d'intérêt, il faut bien stipuler avec cette cour. Je doute d'ailleurs que le génie italien s'accommode avec l'esprit du service prussien : j'aurois bien des choses à vous dire là-dessus ; mais vous êtes trop clairvoyant.

A l'égard des avantages que l'on vous fait entrevoir au service du nouvel empereur, vous êtes plus à portée que moi de juger de leur solidité, et trop sage pour vous laisser éblouir. Pour moi, qui ne suis pas encore bien persuadé de la stabilité du nouveau systême politique d'Allemagne, je ne fonderois pas mes espérances sur une fortune précaire, et peut-être passagère. Par ce que j'ai l'honneur de vous dire, vous sentez que je ne puis qu'approuver la préférence que vous donneriez à des engagemens pour le service d'Autriche. Outre que c'est-là votre première inclination, l'exemple de nombre de vos compatriotes vous prouve que c'est le service naturel de votre nation : quels que soient les revers actuels de la cour de Vienne, je ne les regarde que comme des disgraces passagères; car une grande et ancienne puissance qui a des forces naturelles et intrin-

sèques, ne sauroit tomber tout-à-coup. En supposant même quelques échecs, le service y sera toujours plus solide que celui d'une puissance naissante. Il y a tout à parier que la cour de Turin, dans la guerre présente, fera cause commune avec celle de Vienne; par conséquent, les raisons qui vous déterminèrent, en quittant le Piémont, de passer au service autrichien, cessent dans les circonstances présentes; je ne vois pas même de meilleur moyen de vous moquer de l'inimitié du marquis d'Orméa, que de servir une cour alliée, dans laquelle, en considérant ce qui s'est passé (*) autrefois, il ne doit pas avoir beaucoup de crédit. Vous êtes prudent et sage; ainsi je soumets à votre jugement des conjectures auxquelles le desir sincère de vos avantages a peut-être autant de part que la raison. J'apprendrai avec bien du plaisir le parti que vous aurez pris, et j'ai l'honneur de vous assurer de mon respect.

A Francfort, en 1742.

(*) Sous son ministère, la cour de Turin, dans la guerre précédente, avoit abandonné l'alliance avec la cour de Vienne, et étoit devenue alliée de la France. On prétend que le marquis d'Orméa, dans cette occasion, avoit proposé, pour prix d'une négociation avec la cour de Vienne, qu'il passeroit à son service, et qu'il y auroit une charge considérable; de quoi l'empereur Charles VI avertit le roi de Sardaigne, en envoyant, sous d'autres prétextes, à Turin, le prince T..i. qui devoit faire connoître la chose au roi, sans que le ministre se doutât de sa commission.

LETTRE IX.

A M. l'abbé DE GUASCO.

L'ABBÉ VÉNUTI m'a fait part, mon cher abbé, de l'affliction que vous a causée la mort de votre ami, le prince Cantimir, et du projet que vous avez formé de faire un voyage dans nos provinces méridionales, pour rétablir votre santé. Vous trouverez par-tout des amis pour remplacer celui que vous avez perdu; mais la Russie ne remplacera pas si aisément un ambassadeur du mérite du prince Cantimir. Or, je me joins à l'abbé Vénuti pour vous presser d'exécuter votre projet : l'air, les raisins, le vin des bords de la Garonne, et l'humeur des Gascons, sont d'excellens antidotes contre la mélancolie. Je me fais une fête de vous mener à ma campagne de la Brède, où vous trouverez un château, gothique à la vérité, mais orné de dehors charmans, dont j'ai pris l'idée en Angleterre. Comme vous avez du goût, je vous consulterai sur les choses que j'entends ajouter à ce qui est déjà fait; mais je vous consulterai sur-tout sur mon grand ouvrage (*), qui avance à pas de géant, depuis que je ne suis plus dissipé par les dîners et

(*) L'*Esprit des Loix.*

les

les soupers de Paris. Mon estomac s'en trouve aussi mieux; et j'espère que la sobriété avec laquelle vous vivrez chez moi, sera le meilleur spécifique contre vos incommodités. Je vous attends donc cette automne, très-empressé de vous embrasser.

De Bordeaux, le premier août 1744.

LETTRE X.

Au même.

NOUS partirons lundi, docte abbé, et je compte sur vous. Je ne pourrai pas vous donner une place dans ma chaise de poste, parce que je mène madame de Montesquieu; mais je vous donnerai des chevaux. Vous en aurez un qui sera comme un bateau sur un canal tranquille, et comme une gondole de Venise, et comme un oiseau qui plane dans les airs. La voiture du cheval est très-bonne pour la poitrine; M. Sidenham la conseille sur-tout; et nous avons eu un grand médecin qui prétendoit que c'étoit un si bon remède, qu'il est mort à cheval. Nous séjournerons à la Brède jusqu'à la saint Martin; nous y étudierons, nous nous promenerons, nous planterons des bois, et nous ferons des prairies. Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse de tout mon cœur.

De Bordeaux, le 30 septembre 1744.

LETTRE XI.

Au même.

JE serai en ville après-demain. Ne vous engagez pas à dîner, mon cher abbé, pour vendredi; vous êtes invité chez le président Barbot. Il faudra y être arrivé à dix heures précises du matin, pour commencer la lecture du grand ouvrage (1) que vous savez; on lira aussi après dîner; il n'y aura que vous, avec le président et mon fils; vous y aurez pleine liberté de juger et de critiquer (2).

Je viens d'envoyer votre anacréontique à ma fille; c'est une pièce charmante dont elle sera fort flattée. J'ai aussi lu votre étrenne ou épître pétrarquesque à madame de Pontac (3); elle est pleine d'idées agréables. L'abbé, vous êtes poëte, et on diroit que vous ne vous en doutez pas. Adieu.

De la Brède, le 10 février 1745.

(1) L'*Esprit des Loix.*

(2) Dès qu'on relevoit quelque chose, il ne faisoit pas la moindre difficulté de la corriger, de la changer, ou de l'éclaircir.

(3) Dame de Bordeaux, qui brille autant par son esprit et par ses liaisons avec les gens de lettres, qu'elle brille par sa beauté.

LETTRE XII.

A la comtesse DE PONTAC.

De Clérac à Bordeaux.

Vous êtes bien aimable, madame, de m'avoir écrit sur le mariage de ma fille (1); elle et moi vous sommes très-dévouées; et nous vous demandons toutes deux l'honneur de vos bontés. J'apprends que les jurats (2) ont envoyé une bourse de jettons, de velours brodé, à l'abbé

(1) Il venoit de la marier à M. de Secondat d'Agen, gentilhomme d'une branche de sa maison, dans la vue de conserver ses terres dans sa famille, au cas que son fils, qui étoit marié depuis plusieurs années, continuât de n'avoir point d'enfans. Mademoiselle de Montesquieu fut d'un grand secours à son père dans la composition de l'*Esprit des Loix*, par les lectures journalières qu'elle lui faisoit pour soulager son lecteur ordinaire. Les livres même les plus ingrats à lire, tels que Beaumanoir, Joinville et autres de cette espèce, ne la rebutoient point; elle s'en divertissoit même, et égayoit fort ces lectures, en répétant les mots qui lui paroissoient risibles.

(2) Titre des premiers magistrats de la ville de Bordeaux : ils firent ce présent à M. l'abbé Vénuti pour lui marquer la reconnoissance de la ville pour les inscriptions et autres compositions qu'il avoit faites à l'occasion des fêtes données à Bordeaux, au passage de madame la Dauphine, fille du roi d'Espagne.

Vénuti : je croyois qu'ils ne sauroient pas faire cela même. Le présent n'est pas important ; mais c'est le présent d'une grande cité ; et ce régal auroit encore très-bon air en Italie ; mais là, il n'a pas besoin de bon air, parce que l'abbé y est si connu, qu'on ne peut rien ajouter à sa considération. Dites, je vous prie, à l'abbé de Guasco, que je ne puis comprendre comment les échos ont pu porter à M. le Mercure de Paris des vers faits (*) dans le bois de la Brède. Je suis fort fâché de ne l'avoir pas su plutôt, parce que j'aurois donné ce sonnet en dot à ma fille. J'ai l'honneur d'être, madame, avec toute sorte de respect.

LETTRE XIII.

A monseigneur CÉRATI.

J'APPRENDS, monseigneur, par votre lettre, que vous êtes arrivé heureusement à Pise. Comme vous ne me dites rien de vos yeux, j'espère qu'ils se seront fortifiés. Je le souhaite bien, et que vous puissiez jouir agréablement de la vie, pour vous et pour les délices de vos amis. Vous m'exhortez à publier..... Je vous exhorte fort vous-même à nous donner une relation des belles réflexions que vous avez

(*) Ce sont les mêmes dont il est parlé dans la lettre précédente.

faites dans les divers pays que vous avez vus. Il y a beaucoup de gens qui paient les chevaux de poste; mais il y a peu de voyageurs, et il n'y en a aucun comme vous. Dites à l'abbé Niccolini, qu'il nous doit un voyage en France; et je vous prie de l'assurer de l'amitié la plus tendre.

Je voudrois bien pouvoir vous tenir tous deux dans la terre de Brède, et là y avoir de ces conversations que l'ineptie ou la folie de Paris rendent rares. J'ai dit à M. l'abbé Vénuti que ses médailles étoient vendues. Nous avons ici l'abbé de Guasco, qui me tient fidelle compagnie à la Brède. Il me charge de vous faire bien des complimens. Il faut avouer que l'Italie est une belle chose, car tout le monde veut l'avoir. Voilà cinq armées qui vont se la disputer. Pour notre Guienne, ce ne sont que des armées de gens d'affaires qui en veulent faire la conquête, et ils la font plus sûrement que le comte de Gages. Je crois qu'à présent il se fait bien des réflexions sous la grande perruque du marquis d'Orméa. Je n'irai à Paris d'un an tout au plutôt. Je n'ai pas un sou pour aller dans cette ville qui dévore les provinces, et que l'on prétend donner des plaisirs, parce qu'elle fait oublier la vie. Depuis deux ans que je suis ici, j'ai continuellement travaillé à la chose dont vous me parlez (*); mais ma vie avance, et l'ouvrage recule, à cause de son

(*) L'*Esprit des Loix.*

immensité ; vous pouvez être bien sûr que vous en aurez d'abord des nouvelles ; on m'avertit que mon papier finit. Je vous embrasse mille fois.

De Bordeaux, le 16 janvier 1745.

LETTRE XIV.

A M. l'abbé DE GUASCO.

A Clérac.

Vous avez bien deviné, et depuis trois jours j'ai fait l'ouvrage de trois mois ; de sorte que si vous êtes ici au mois d'avril, je pourrai vous donner la commission dont vous voulez bien vous charger pour la Hollande, suivant le plan que nous avons fait. Je sais à cette heure tout ce que j'ai à faire. De trente points, je vous en donnerai vingt-six : or, pendant que vous travaillerez de votre côté, je vous enverrai les quatre autres. Le P. Desmolets m'a dit qu'il avoit trouvé un libraire pour votre manuscrit des satyres (*), mais que personne ne veut de votre savante dissertation, parce qu'on est sûr du débit de ce qui porte le nom de satyres, et très-peu de dissertations savantes. Votre censeur est mort ; mais je m'en console, puisque l'auteur est encore en vie. Vous avez bien

(*) Satyres rustiques du prince Cantimir.

tort de me reprocher de ne pas vous écrire des nouvelles, vous qui ne m'avez rien dit sur le mariage de mademoiselle Mimi, ni sur mes vendanges de Clérac, qui ne seront sûrement pas si bonnes qu'elles l'auroient été, par la consommation de raisins que vous avez faite dans mes vignes. On ne croit pas que les affaires de mylord Morthon (1) soient aussi mauvaises qu'on l'a cru dans le public, aigri par la guerre contre les Anglois. Le père Desmolets n'a point eu de tracasseries dans sa congrégation, d'autant plus qu'il ne porte point de perruque (2); mais il dit que vous lui donnez trop de commissions. Je vous donne la devise du porc-épic *Cominus eminus*. Le père Desmolets dit que vous avez plus d'affaires que si vous alliez faire la conquête de la Provence.....: remarquez que c'est le père Desmolets qui dit cela. Pendant que vous serez à Clérac, prenez bien garde à trois choses : à vos yeux, aux galanteries de M. de la Mire, et aux citations de saint Augustin dans vos disputes de controverse. J'envie à madame de Montesquieu le plaisir qu'elle aura de vous revoir. Adieu, je vous embrasse.

De Paris, 1746.

(1) Ce seigneur étant venu à Paris, durant la guerre, on l'avoit mis à la Bastille.

(2) Dans le chapitre général, tenu par la congrégation de l'Oratoire, on déclara la guerre à l'appel de la bulle *Unigenitus*, et aux perruques de poil de chèvre, dont quelques-uns se servoient au lieu de grandes calottes.

LETTRE XV.

Au même.

JE ne sais quel tour a fait la lettre que vous m'avez écrite de Barège; elle ne m'est parvenue que depuis peu de jours. J'ai été très-scandalisé de la tracasserie de M. le chevalier D'......; c'est un plaisant homme que ce prétendu gouverneur de Barège; il faut que le cordon bleu lui ait tourné la tête. Quand je le verrai à Paris, je ne manquerai pas de lui demander si vous avez fait bien des progrès en politique par la lecture de ses gazettes. J'ai conté ici la querelle d'allemand qu'il vous a faite; faisant bien remarquer qu'il est fort singulier qu'un homme, né dans les états du roi de Sardaigne, soit inquiet de la petite-vérole de ce monarque, et que, tenant par deux frères à la cour de Vienne, il montre d'être fâché de ses échecs. Sachez, mon cher ami, qu'il y a des seigneurs avec qui il ne faut jamais disputer après dîner. Vous avez agi très-prudemment en lui écrivant après son réveil. Votre lettre est digne de vous, et je suis enchanté qu'elle l'ait désarmé. Vous devez être glorieux d'avoir triomphé, le jour de S. Louis, d'un de nos lieutenans-généraux, sans que personne vous ait aidé.

Mandez-moi si vous accompagnerez madame

de Montesquieu à Clérac; car mon ouvrage avance (*); et si vous prenez la route opposée, il faut que je sache où vous faire tenir la partie qui va être prête. Je souhaite que votre voyage sur le pic du midi soit plus heureux que la chasse d'amiante, et la pêche des truites du lac des Pyrénées. Mon ami, je vois que les choses difficiles ont de grands attraits pour vous, et que vous suivez plus votre curiosité, que vous ne consultez vos forces. Souvenez-vous que vos yeux ne valent guère mieux que les miens: laissez, que mon fils, qui en a de bons, grimpe sur les montagnes, et y aille faire des recherches sur l'histoire naturelle; mais gardez les vôtres pour les choses nécessaires. Si l'on vous a regardé comme un politique dangereux, parce que vous aimez à lire les gazettes, vous courez risque que l'on vous fasse passer pour un sorcier, si vous allez grimpant sur des rochers escarpés. Adieu.

De Paris, en août 1746.

(*) L'*Esprit des Loix.*

*

LETTRE XVI.

Au même.

J'AI lu, docte abbé, votre dissertation avec plaisir, et je suis sûr que je vous mettrai sur la tête un second laurier de mon jardin, si vous êtes à la Brède, comme je l'espère, lorsqu'il vous aura été décerné par l'académie. Le sujet est beau, vaste, intéressant, et vous l'avez fort bien traité. Je suis bien aise de vous voir, vous, chasser sur mes terres. Il y a deux choses dans votre dissertation que je voudrois que vous éclaircissiez : la première, c'est qu'on pourroit croire que vous mettez Carthage, après la seconde guerre punique, au rang des villes *Autonomes* soumises à l'empire romain; vous savez qu'elle continua d'être un état libre, et absolument indépendant : la seconde remarque regarde ce que vous dites du titre d'*Eleutherie*. Vous n'indiquez point de différence entre les villes qui prenoient ce titre, et celles qui prenoient celui d'*Autonomes*. Vous n'avez fait que toucher ce point, et il mériteroit d'être éclairci. Vous savez qu'on dispute là-dessus, et que des savans prétendent que l'*Eleutherie* disoit quelque chose de plus que l'*Autonomie*. Je vous conseille d'examiner un peu la chose, et de faire à ce sujet une addition à votre dissertation.

J'ai fait faire une berline, afin que je vous mène plus commodément à Clérac, que vous aimez tant. Nous ne disputerons plus sur l'usure: et vous gagnerez deux heures par jour; mes prés ont besoin de vous. L'Eveillé (1) ne cesse de dire : *Oh! si M. l'abbat étoit ici!* je vous promets qu'il sera docile à vos instructions. Il fera tant de rigoles que vous voudrez. Mandez-moi si je puis me flatter que vous prendrez la route de la Garonne; parce qu'en ce cas, je profiterai d'une occasion qui se présente pour envoyer directement mon manuscrit à l'imprimeur (2). Pour vous avoir, je vous dégage de votre parole; aussi bien l'impression ne doit point être faite en Hollande, encore moins en Angleterre, qui est une ennemie avec laquelle il ne faut avoir de commerce qu'à coups de canon. Il n'en est pas de même des Piémontois; car il s'en faut bien que nous soyons en guerre avec eux; ce n'est que par manière d'acquit que nous assiégeons leurs places, et qu'ils prennent prisonniers tant de nos bataillons (3); vous n'avez donc point de raisons de nous quitter; vous serez toujours reçu comme ami en Guienne. Nous nous piquerons de ne pas céder au Languedoc et à la

(1) Chef des manœuvres de la campagne de M. de Montesquieu.

(2) C'est toujours de l'*Esprit des Loix* que parle M. de Montesquieu.

(3) Il s'agit ici de l'affaire d'Asti, où neuf bataillons françois furent faits prisonniers par le roi de Sardaigne.

Provence. Je vous remercie d'avoir parlé de moi *al Serenissimo*, très-flatté qu'il se soit souvenu que j'ai eû l'honneur de lui faire ma cour à Modène. Je vous enverrai mon livre que vous me demandez pour lui. Vous trouverez ci-joint les éclaircissemens (1) peu éclaircissans que vous envoie le chapitre de Comminges. L'abbé, vous êtes bien simple de vous figurer que des gens de chapitre se donnent la peine de faire des recherches littéraires ; ce n'est pas moi, c'est mon frère, qui est doyen d'un chapitre, qui vous dit de vous mieux adresser. Que cela ne vous fasse cependant pas suspendre votre histoire de Clément V. Vous l'avez promise à notre académie. Revenez, et vous y travaillerez plus à l'aise sur le tombeau de ce pape (2). Je prétends que vous ne laissiez pas l'article de Brunissende (3), car je crains que vous ne soyez trop timoré pour nous en parler ; je ne vous demande que de mettre une note. Vos recherches vous feront lire des savans ; et un trait de galanterie vous fera lire de ceux qui

(1) Ils regardoient l'histoire de Clément Goût, qui fut évêque de Comminges, archevêque de Bordeaux, et ensuite pape.

(2) Le tombeau de ce pape est dans la collégiale d'Useste, près de Bazas, où il fut enterré dans une seigneurie de la maison de Goût.

(3) Quelques historiens ont avancé que Brunissende, comtesse de Périgord, étoit la maîtresse de Clément, lorsqu'il étoit archevêque de Bordeaux, et qu'il continua de la distinguer durant son pontificat.

ne le sont pas. J'ai envoyé votre médaille à Bordeaux, avec ordre de la remettre à M. de Tourni, pour la remettre à M. l'intendant de Languedoc. Mon cher abbé, il y a deux choses difficiles, d'attraper la médaille, et que la médaille vous attrape. Adieu, je vous attends, je vous desire, et vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE XVII.

Au même abbé DE GUASCO.

MON cher abbé, je vous ai dit jusqu'ici des choses vagues, et en voici de précises. Je desire de donner mon ouvrage le plutôt qu'il se pourra. Je commencerai demain à donner la dernière main au premier volume, c'est-à-dire, aux treize premiers livres; et je compte que vous pourrez les recevoir dans cinq ou six semaines. Comme j'ai des raisons très-fortes pour ne point tâter de la Hollande, et encore moins de l'Angleterre, je vous prie de me dire si vous comptez toujours de faire le tour de la Suisse avant le voyage des deux autres pays. En ce cas, il faut que vous quittiez sur le champ les délices du Languedoc; et j'enverrai le paquet à Lyon, où vous le trouverez à votre passage. Je vous laisse le choix entre Genève, Soleure et Basle. Pendant que vous feriez le

voyage, et que l'on commenceroit à travailler sur le premier volume, je travaillerai au second, et j'aurai soin de vous le faire tenir aussi-tôt que vous me le marquerez : celui-ci sera de dix livres, et le second de sept; ce seront des volumes *in*-4°. J'attends votre réponse là-dessus, et si je puis compter que vous partirez sur le champ, sans vous arrêter ni à droite ni à gauche. Je souhaite ardemment que mon ouvrage ait un parrain tel que vous. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse.

De Paris, le 6 décembre 1746.

LETTRE XVIII.

Au même.

MA lettre, à laquelle vous venez de répondre, a fait un effet bien différent que je n'attendois : elle vous a fait partir; et moi je comptois qu'elle vous feroit rester jusqu'à ce que vous eussiez reçu des nouvelles du départ de mon manuscrit; au moins étoit-ce le sens littéral et spirituel de ma lettre. Depuis ce temps, ayant appris le passage du Var, je fis réflexion que vous étiez Piémontois, et qu'il étoit désagréable pour un homme qui ne songe qu'à ses études et à ses livres, et point aux affaires des princes, de se trouver dans un pays

étranger, dans des conjonctures pareilles à celles-ci; de sorte que vous prendriez peut-être le parti de retourner dans votre pays, sur-tout s'il est vrai que votre bon ami, le marquis d'Orméa, est mort, ou n'a plus de crédit (1), comme le bruit en court. Je parlai à notre ami Gendron de la situation désagréable dans laquelle cela vous mettoit, et il pense comme moi. Mais nous espérons qu'à la paix, vous pourrez jouir tranquillement de l'aménité de la France, que vous aimez, et où l'on vous aime. Peut-être, mon cher ami, ai-je porté mes scrupules trop loin; sur cela, vous êtes prudent et sage.

Du reste, dans la situation présente, je ne crois pas qu'il me convienne d'envoyer mon livre pour le faire imprimer; d'autant moins que je suis incertain du parti que vous prendrez; si vous croyez devoir rester en France, je ne doute pas que vous ne revoyiez la Garonne, et que vous ne travailliez à une autre dissertation pour remporter encore un prix à l'académie des inscriptions. Vous imiterez en cela l'abbé le Beuf (2); mais vous ne serez pas si bœuf que lui. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 24 décembre 1746.

(1) L'un et l'autre étoit vrai. Ce ministre s'appercevant que son crédit étoit fort baissé, tomba dans une maladie lente, et mourut au milieu des douleurs et des rugissemens.

(2) L'abbé le Beuf, chanoine d'Auxerre, et depuis

LETTRE XIX.

Au même abbé DE GUASCO.

Vous m'avez bien envoyé l'extrait de ma lettre; mais il y a des points qui ne valent rien. Je vous avois mandé que je vous enverrois une partie de mon ouvrage, mais que quand vous l'auriez reçue, vous ne vous amuseriez plus à autre chose; là-dessus, vous êtes parti pour faire toutes vos courses, au lieu d'attendre mon manuscrit. Mon cher ami, quand il y aura une métempsycose, vous renaîtrez pour faire la profession de voyageur; je vous conseille de commencer à vous faire dérater : mais venons au fait.

Dans trois mois d'ici, vous recevrez quinze ou vingt livres, qui n'ont besoin que d'être relus et recopiés; c'est-à-dire, de cinq parties, vous en recevrez trois, qui feront le premier volume; et après cela je travaillerai au second, que vous recevrez deux ou trois mois après. S'il ne vous reste plus de courses littéraires ou galantes à faire dans le Languedoc, vous ferez bien d'aller reprendre votre poste de confesseur

membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, remporta deux ou trois prix à cette académie. Ses dissertations sont pleines d'utiles recherches, mais fort pesamment écrites.

de

de mademoiselle de Montesquieu, ou de celui de pénitent de M. l'évêque d'Agen.

Quoi qu'il en soit, en quelque endroit que vous me marquiez, je vous enverrai, à la fin d'avril, le premier volume. Si vous croyez avoir besoin d'un passeport de la cour, je serai votre pis-aller; croyant qu'il vaut mieux que vous employiez pour cela, M. le Nain ou M. de Tourni : ce que je ne dis point du tout pour me dispenser de faire la chose, mais parce que les intendans ont plus de crédit qu'un ex-président. Je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 20 février 1747.

LETTRE XX.

Au même.

J'AI parlé à M. de Boze; il m'a renvoyé assez rudement et assez maussadement, et m'a dit qu'il ne se mêloit pas de ces choses-là; qu'il falloit s'adresser à M. Freret (*) et à M. le comte de Maurepas; que c'étoit la chimère de ceux qui avoient gagné un prix, de croire qu'on les recevroit d'abord à l'académie. Je ne sais pas s'il n'auroit pas quelqu'autre en vue. Je parlai le même jour à M. Duclos, qui me paroît

(*) Alors secrétaire perpétuel de l'académie.

d'assez bonne volonté; mais c'est un des derniers. Or, vous ne pouvez avoir M. de Maurepas, que par la duchesse d'Aiguillon, votre muse favorite. Vous savez que je suis brouillé avec M. Freret; vous ferez donc bien d'écrire à madame d'Aiguillon; si je le lui propose, il est sûr et très-sûr qu'elle n'en fera rien; mais si vous écrivez, elle m'en parlera, et je lui dirai des choses qui pourront l'engager. Si vous gagnez encore un prix, cela applanira les difficultés. Le père Desmolets m'a dit que vous travailliez; moi je travaille de mon côté, mais mon travail s'appesantit.

Le chevalier Caldwel m'a écrit que vous étiez tenté d'aller avec lui en Egypte; je lui ai mandé que c'étoit pour aller voir vos confrères les Momies. Son aventure de Toulouse est bien risible (*); il paroît que dans cette

(*) Le chevalier Caldwel, Irlandois, s'étant arrêté à Toulouse, s'amusoit à aller prendre des oiseaux hors de la ville. Comme on le voyoit sortir tous les matins de bonne heure, et roder autour de la ville avec un petit garçon, tenant souvent du papier et un crayon en main, les capitouls soupçonnèrent qu'il pourroit bien s'occuper à en lever le plan, dans un temps où l'on étoit en guerre avec l'Angleterre. On l'arrêta en conséquence; et comme, en fouillant dans ses poches, on lui trouva un dessein, qui étoit celui de la machine avec laquelle il apprenoit à prendre les oiseaux, et plusieurs cartes avec un catalogue de mots qui étoient les noms des oiseaux qu'on n'entendoit pas, parce qu'ils étoient écrits en anglois, on ne douta pas que tout cela n'eût rapport à l'entreprise supposée, et on le mit

ville-là on est aussi fanatique en fait de politique, qu'en fait de religion.

Faites, je vous prie, mes respectueux complimens à M. le premier président Bon (1); la première chose physique quej'ai vue en ma vie, c'est un écrit sur les araignées, fait par lui. Je l'ai toujours regardé comme un des plus savans personnages de France; il m'a toujours donné de l'émulation, quand j'ai vu qu'il joignoit tant de connoissances de son métier, avec tant de lumières sur le métier des autres : remerciez-le bien des bontés qu'il me fait l'honneur de me marquer.

J'ai eu aussi l'honneur de connoître M. le Nain (2) à la Rochelle, où j'étois allé voir M. le comte de Matignon. Je vous prie de vouloir bien lui rafraîchir la mémoire de mon respect. On dit ici qu'il a chassé les ennemis de Provence par ses bonnes dispositions économiques, et que nous lui devons l'huile de Provence.

aux arrêts, jusqu'à ce qu'il eût fait connoître son innocence, la bêtise du soupçon, et jusqu'à ce que quelqu'un eût répondu de lui. *Nota*, que Toulouse n'est point fortifiée.

(1) Premier président de la cour des aides de Montpellier, conseiller d'état, et de l'académie des sciences, qui trouva le secret de faire filer des toiles d'araignées, d'en faire des bas, et d'en extraire des gouttes égales à celles d'Angleterre contre l'apoplexie. Il découvrit aussi le moyen de rendre utiles les marrons d'Inde, pour en nourrir des pourceaux, et en faire de la poudre; il avoit un cabinet d'antiquités fort curieux.

(2) Intendant du Languedoc.

Votre lettre-de-change n'est point encore arrivée, mais un avis seulement. Vous voyez bien que vous êtes vif, et que vous avez envoyé M. Jude à perte d'haleine, pour une chose qu'il pouvoit faire avec toute sa gravité. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le premier mars 1747.

LETTRE XXI.

A monseigneur CÉRATI.

J'AI reçu, monsieur, mon illustre ami, étant à Paris, la lettre que je dois à votre amitié. Vous ne me parlez pas de votre santé, et je voudrois en avoir pour garant quelque chose de mieux que des preuves négatives. Vous avez mis dans votre lettre un article que j'ai relu bien des fois, qui est que vous desireriez venir passer deux ans à Paris, et que vous pourriez aller de-là jusqu'à Bordeaux : voilà des idées bien agréables ; et moi je forme le projet d'aller quelque jour à Pise pour corriger chez vous mon ouvrage ; car qui pourroit le mieux faire que vous, et où pourrois-je trouver des jugemens plus sains? La guerre m'a tellement incommodé, que j'ai été obligé de passer trois ans et demi dans mes terres ; de-là je suis venu à Paris ; et si la guerre continue, j'irai me

remettre dans ma coquille jusqu'à la paix. Il me semble que tous les princes de l'Europe demandent cette paix : ils sont donc pacifiques? non, car il n'y a de princes pacifiques que ceux qui font des sacrifices pour avoir la paix, comme il n'y a d'homme généreux que celui qui cède de ses intérêts, ni d'homme charitable que celui qui sait donner : discuter ses intérêts avec une très-grande rigidité, est l'éponge de toutes les vertus. Vous ne me parlez pas de vos yeux; les miens sont précisément dans la situation où vous les avez laissés. Enfin, j'ai découvert qu'une cataracte s'est formée sur le bon œil; et mon *Fabius Maximus*, M. Gendron, me dit qu'elle est de bonne qualité, et qu'on ouvrira le volet de la fenêtre. J'ai remis cette opération au printemps prochain, pour raison de quoi je passerai ici tout l'hiver. Du reste, notre excellent homme, M. Gendron, se porte bien. Avez-vous reçu des nouvelles de M. Cérati? disons-nous toujours. Il est aussi gai que vous l'avez vu, et fait d'aussi bons raisonnemens. A propos, je trouvai, en arrivant, Paris délivré de la présence du fou le plus incommode, et du fléau le plus terrible que j'aie vu de ma vie. Son voyage d'Angleterre m'avoit permis quatre ou cinq mois de respirer à Paris; et je ne le vis que la veille de mon départ, pour ne le revoir jamais. Vous entendez bien que c'est du marquis de Loc-Maria dont je veux parler, qui ennuie et excède à présent ceux qui sont en enfer, en purgatoire, ou en paradis.

L'ouvrage va paroître en cinq volumes. Il y en aura quelque jour un sixième de supplément; dès qu'il en sera question, vous en aurez des nouvelles. Je suis accablé de lassitude : je compte de me reposer le reste de mes jours. Adieu, monsieur; je vous prie de me conserver toujours votre souvenir : je vous garde l'amitié la plus tendre. J'ai l'honneur d'être, monseigneur, avec tout le respect possible.

De Paris, ce 31 mars 1747.

LETTRE XXII.

A M. l'abbé DE GUASCO.

A Aix.

JE vous donne avis, victorieux abbé, que vous avez remporté un second triomphe à l'académie (*). Je n'ai point parlé de votre affaire à madame d'Aiguillon, parce qu'elle est partie pour Bordeaux comme un éclair : elle n'est occupée que du *franc-aleu;* tout doit céder à cela, même ses amis.

Je vous donne aussi avis qu'au commencement du mois prochain l'ouvrage en question

(*) Le sujet du prix proposé par l'académie étoit, d'expliquer *en quoi consistoit la nature et l'étendue de* l'Autonomie *dont jouissoient les villes soumises à une puissance étrangère.*

sera fini de copier. Je suis quasi d'avis de le mettre *in*-12 : ce que je vous enverrai formera cinq volumes distingués dans la copie. Ayez la bonté de me mander où il faut que je vous adresse le paquet. Je compte recevoir votre réponse avant que l'on ait fini ; ainsi vous ne devez pas perdre de temps à m'écrire, et à me mander où vous serez tout le mois de juin. Je suis bien aise que votre santé soit meilleure ; votre esquinancie m'a alarmé. Adieu, mon cher ami.

De Paris, le 4 mai 1747.

LETTRE XXIII.

Au même

ETANT aussi en l'air que vous, mon cher ami, et prêt à partir pour la Lorraine avec madame de Mirepoix, j'adresse ma lettre à M. le Nain. Je ne me suis pas bien expliqué, sans doute, dans ma lettre. Je lui ai dit qu'il y avoit toutes les apparences que vous seriez de l'académie, et non pas que vous en étiez. Je ne doute pas que l'on ne vous en accorde la place, en vous présentant à Paris après cette seconde victoire. Je crois vous avoir déjà mandé que j'avois remis votre seconde médaille à M. Dalnet de Bordeaux. Comme M. Dalnet a deux ou trois millions de bien, j'ai cru ne pouvoir pas

choisir mieux, pour confier votre trésor. Votre lettre m'ayant totalement désorienté, vous voyant des entreprises pour un siècle, et ne sachant d'ailleurs où vous prendre parmi dix ou douze villes que vous me citiez; voyant de plus que dans les lieux où j'étois obligé de m'adresser pour l'impression, à cause de la guerre, vous ne trouveriez pas vos convenances, je me suis servi d'une occasion (*) que j'ai trouvée sous ma main, et j'ai cru que cela vous convenoit plus que de déranger la suite de vos voyages.

Je souhaite plutôt que vous preniez la route de Bordeaux : si vous y êtes l'automne prochaine ou le printemps prochain, je vous y verrai avec un grand plaisir, et j'entends que vous preniez une chambre dans mon hôtel; mais je ne traiterai pas si familièrement un homme qui a remporté deux triomphes à l'académie. Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse mille fois.

De Paris, ce 30 mai 1747.

(*) Ce fut M. Sarasin, résident de Genève, qui s'en retournoit dans son pays, dont l'auteur profita pour envoyer le manuscrit de l'*Esprit des Loix* au sieur Barillot, imprimeur de cette ville. M. le professeur Vernet fut chargé de présider à l'édition, dans laquelle il se crut permis de changer quelques mots; ce dont l'auteur fut fort piqué, et il les fit corriger dans l'édition de Paris.

LETTRE XXIV.

Au même.

J'AI eu l'honneur de vous mander, mon cher abbé, que votre lettre ne me disant rien que de très-vrai, et ne me parlant que des difficultés que vous trouveriez dans cette affaire, et d'un nombre infini de voyages commencés, projettés, ou à achever, j'ai pris le parti d'une occasion très-favorable qui s'est offerte, et qui vous délivre d'une grande peine.

Je vous dirai que j'ai jugé à propos de retrancher, quant à présent, le chapitre sur le Stadhoudérat; dans les circonstances présentes, il auroit peut-être été mal reçu en France (*), et je veux éviter toute occasion de chicane; cela n'empêchera pas que je ne vous donne, dans la suite, ce chapitre, pour la traduction italienne que vous avez entreprise. Dès que mon livre sera imprimé, j'aurai soin que vous en ayez un des premiers exemplaires, et vous

(*) Il fait voir dans ce chapitre la nécessité d'un Stadhouder, comme partie intégrale de la constitution de la république. L'Angleterre venoit de faire nommer le prince d'Orange, ce qui ne plaisoit point à la France, actuellement en guerre, parce qu'elle profitoit de la foiblesse du gouvernement acéphale des Hollandois, pour pousser ses conquêtes en Flandres.

traduirez plus commodément sur l'imprimé que sur le manuscrit.

J'ai été comblé de bontés et d'honneurs à la cour de Lorraine, et j'ai passé des momens délicieux avec le roi Stanislas. Il y a grande apparence que je serai à Bordeaux avant la fin du mois d'août : en attendant mon retour, vous devriez bien aller trouver madame de Montesquieu à Clérac. Je ne manquerai pas de vous envoyer les deux exemplaires de la nouvelle édition de mes romans, que je vous ai promis pour S. A. S. et pour M. le Nain. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 17 juillet 1747.

LETTRE XXV.

Au même.

JE vous demande pardon de vous avoir donné de fausses espérances de mon retour; des affaires que j'ai ici m'ont empêché de partir comme je l'avois projetté. Je suis aussi en l'air que vous; je serai pourtant au commencement de mars à Bordeaux. Faites, en attendant, bien ma cour à la charmante comtesse de Pontac, chez qui je crois que vous êtes à présent, et d'où j'espère que vous descendrez à Bordeaux, où nous disputerons politique et théologie, et

j'enverrai le livre à M. le Nain : je peux bien envoyer un roman (1) à un conseiller d'état; à vous, il faut les pensées de M. Pascal; quoique dix-huit ou vingt dames, que le prince de Wirtemberg m'a dit que vous avez sur votre compte en Languedoc et en Provence, vous auront sans doute beaucoup changé, et rendu plus croyant touchant les aventures galantes; vous ferez comme cet hermite que le diable damna en lui montrant un petit soulier : car je vous ai toujours vu enclin aux belles passions, et je suis persuadé que dans votre dévotion, vous enragiez de bon cœur; mais il faudra vous divertir à Bordeaux, et je chargerai ma belle-fille d'avoir soin de vous. Je vis l'autre jour M. de Boze, avec qui je parlai beaucoup de vous; quand vous serez ici, vous entrerez à l'académie par la porte cochère; mais je vous conseille d'écrire encore sur le sujet du prix proposé pour l'année prochaine. Comme ce sujet tient à celui que vous avez traité (2), et que vous tenez le fil des règnes précédens, vous trouverez moins de difficultés dans vos nouvelles recherches. Si les mémoires, sur lesquels

(1) Le Temple de Gnide, qu'il lui avoit fait demander.

(2) Le sujet proposé étoit l'*état des lettres en France, sous le règne de Louis XI*. Le conseil de M. de Montesquieu ayant été suivi, son correspondant remporta un troisième prix à l'académie. Nous ne connoissons pas cette dissertation, qui n'est point imprimée dans l'édition faite à Tournay, des dissertations de cet auteur.

je travaillai l'histoire de Louis XI, n'avoient point été brûlés (*), j'aurois pu vous fournir quelque chose sur ce sujet.

Si vous remportez ce troisième prix, vous n'aurez besoin de personne, et votre réception n'en sera que plus glorieuse. Vous aurez tant de loisir que vous voudrez à Clérac et à la Brède, où les voyages et les dames ne vous distrairont plus; vous êtes en haleine dans cette carrière, et vous y trouverez plus de facilité qu'un autre. Adieu, je vous embrasse mille fois.

De Paris, le 19 octobre 1747.

(*) A mesure qu'il composoit, il jettoit au feu les mémoires dont il avoit fait usage : mais son secrétaire fit un sacrifice plus cruel aux flammes. Ayant mal compris ce que M. de Montesquieu lui dit, de jetter au feu le brouillon de son histoire de Louis XI, dont il venoit de terminer la lecture de la copie tirée au net, il jetta celle-ci au feu; et l'auteur ayant trouvé, en se levant, le brouillon sur sa table, crut que le secrétaire avoit oublié de le brûler, et le jetta aussi au feu; ce qui nous a privés de l'histoire d'un règne des plus intéressans de la monarchie françoise, écrite par la plume la plus capable de le faire connoître. Le malheur n'est point arrivé dans sa dernière maladie, comme l'a avancé M. Fréron, dans ses feuilles périodiques, mais en l'année 1739 ou 1740, puisque M. de Montesquieu conta l'accident qui lui étoit arrivé à un de ses amis, à l'occasion de l'histoire de Louis XI, par M. Duclos, qui parut quelque temps après l'an 1740.

LETTRE XXVI.

Au même.

TOUT ce que je puis vous dire, c'est que je pars au premier jour pour Bordeaux, et que là j'espère avoir le plaisir de vous voir. Je sais que je vous dois des remercîmens pour les deux petits chiens de Bengale, de la race de l'infant D. Philippe, que vous me menez; mais comme les remercîmens doivent être proportionnés à la beauté des chiens, j'attends de les avoir vus, pour former les expressions de mon compliment. Ce ne seront point deux aveugles, comme vous et moi, qui les formeront, mais mon chasseur, qui est très-habile, comme vous savez.

J'ai envoyé mon roman (*) à M. le Nain, et je trouve fort extraordinaire que ce soit un théologien qui soit le propagateur d'un ouvrage si frivole. Je vais aussi envoyer un exemplaire de la nouvelle édition de la décadence des Romains au prince Edouard, qui, en m'envoyant son manifeste, me dit qu'il falloit de la correspondance entre les auteurs, et me demandoit mes ouvrages.

Je fais bien ici vos affaires, car j'ai parlé de

(*) Le Temple de Gnide.

vous à madame la comtesse de Senectère, qui se dit fort de vos amies. Je n'ai pas daigné parler pour vous à la mère, car ce n'est pas des mères dont vous vous souciez. Bien des complimens à madame la comtesse de Pontac : quoi que vous puissiez dire de sa fille, je tiens pour la mère ; je ne suis pas comme vous.

Dites à l'abbé Vénuti, que j'ai parlé à l'abbé de Saint-Cyr, et qu'il fera une nouvelle tentative auprès de M. l'évêque de Mirepoix. Je n'ai jamais vu un homme qui fasse tant de cas de ceux qui administrent la religion, et si peu de ceux qui la prouvent (1).

M. Lomelini m'a conté comme, pendant votre séjour en Languedoc, vous étiez devenu citoyen de Saint-Marin (2), et un des plus illustres sénateurs de cette république : je m'en suis beaucoup diverti. Ce n'est pas cette qualité, sans doute, qui donnoit envie au maréchal de Belle-Isle de vous avoir sur les bords du Var. C'est qu'il vous savoit bien d'un autre pays, et je crois que vous avez bien fait de ne point accepter son invitation. Dieu sait com-

(1) Ceci a rapport à la traduction italienne du poëme de la religion, par l'abbé Vénuti.

(2) Plaisanterie fondée sur ce que ce voyageur étant arrivé en Languedoc, précisément dans le temps que les Autrichiens et les Piémontois avoient passé le Var, à la question que quelqu'un lui fit de quelle partie d'Italie il étoit, répondit en plaisantant : « De la ré» publique de Saint-Marin, qui n'a rien à démêler avec » les puissances belligérantes ».

ment on auroit interprété ce voyage dans votre pays.

Je souhaite ardemment de vous trouver de retour à Bordeaux quand j'y arriverai; d'autant plus que je veux que vous me disiez votre avis sur quelque chose qui me regarde personnellement. Mon fils ne veut point de la charge de président à mortier, que je comptois lui donner. Il ne me reste donc que de la vendre, ou de la reprendre moi-même. C'est sur cette alternative que nous conférerons avant que je me décide; vous me direz ce que vous pensez, après que je vous aurai expliqué le pour et le contre des deux partis à prendre : tâchez donc de ne vous pas faire attendre long-temps. Adieu.

De Paris, ce 28 mars 1748.

LETTRE XXVII.

A monseigneur CÉRATI.

J'AI reçu, monseigneur, non-seulement avec du plaisir, mais avec de la joie, votre lettre, par la voie de M. le prince de Craon. Comme vous ne me parlez point du tout de votre santé, et que vous écrivez, cela me fait penser qu'elle est bonne, et c'est un grand bien pour moi. M. Gendron (*) n'est pas mort, et je compte

(*) Ancien médecin de M. le régent, et le meilleur oculiste qu'il y eût en France. Il s'étoit retiré à Au-

que vous le reverrez encore à Paris, se promenant dans son jardin avec sa petite canne, très-modeste admirateur des jésuites et des médecins. Pour parler sérieusement, c'est un grand bonheur que cet excellent homme vive encore, et nous aurions perdu beaucoup vous et moi. Il commence toujours, avec moi, ses conversations par ces mots : « Avez-vous des » nouvelles de M. Cérati » ? L'abbé de Guasco est de retour de son voyage de Languedoc ou de Provence : vous l'avez vu un homme de bien : il s'est perdu comme David et Salomon. Le prince de Wurtemberg m'a dit qu'il avoit vingt-une femmes sur son compte ; il dit qu'il aime mieux qu'on lui en donne vingt-une qu'une, et il pourroit bien avoir raison. Au milieu de sa galanterie vagabonde, il ne laisse pas de remporter des prix à l'académie de Paris : il a gagné le prix de l'année passée, et il vient de gagner celui de cette année.

Je dois quitter Paris dans une quinzaine de jours, et passer quatre ou cinq mois dans ma province ; et je menerai l'abbé de Guasco à la Brède, faire pénitence de ses déréglemens. Madame Geofrin a toujours très-bonne compagnie

teuil, dans la maison de M. Despréaux, son ami, qu'il avoit achetée après sa mort. C'est par allusion à ces deux hôtes, que M. de Montesquieu, se promenant un jour avec M. Gendron, fit ces deux vers, qu'il faudroit mettre, dit-il en badinant, sur la porte :

Apollon dans ces lieux, prêt à nous secourir,
Quitte l'art de rimer pour celui de guérir.

chez

chez elle, et elle voudroit bien fort que vous augmentassiez le cercle, et moi aussi. Vous me feriez un grand plaisir, si vous vouliez faire un peu ma cour à M. le prince de Craon, et lui dire combien je serois content de la fortune, si elle m'avoit, par hasard, dans quelque moment de ma vie, approché de lui : en attendant, je fais ma cour à un homme qui le représentera bien; c'est M. le prince de Beauveau : soyez sûr qu'il y a en lui plus d'étoffe qu'il n'en faut pour faire un grand homme. Je me pique de savoir deviner les gens qui iront à la gloire; et je ne me suis pas beaucoup trompé.

A l'égard de mon ouvrage, je vous dirai mon secret. On l'imprime dans les pays étrangers; je continue à vous dire ceci dans un grand secret. Il aura deux volumes in-4°., dont il y en a un d'imprimé; mais on ne le débitera que lorsque l'autre sera fait : si-tôt qu'on le débitera, vous en aurez un que je mettrai entre vos mains, comme l'hommage que je vous fais de mes terres. J'ai pensé me tuer depuis trois mois, afin d'achever un morceau que je veux y mettre, qui sera un livre de l'origine et des révolutions de nos loix civiles de France. Cela formera trois heures de lecture; mais je vous assure que cela m'a coûté tant de travail, que mes cheveux en sont blanchis. Il faudroit, pour que mon ouvrage fût complet, que je pusse achever deux livres sur les loix féodales. Je crois avoir fait des découvertes sur une matière la plus obscure que nous ayons, qui est

pourtant une magnifique matière. Si je puis être en repos à ma campagne pendant trois mois, je compte que je donnerai la dernière main à ces deux livres, sinon mon ouvrage s'en passera. La faveur que votre ami, M. Hein, me fait de venir souvent passer les matinées chez moi, fait un grand tort à mon ouvrage, tant par la corruption de son françois, que par la longueur de ses détails; il vient me demander de vos nouvelles; il se plaint beaucoup d'une ancienne dysurie, que M. le Dran a beaucoup de peine à vaincre, et il ne me paroît guère plus content du Stadhouder. Je vous prie de me conserver toujours un peu de part dans votre amitié, et de ne pas oublier celui qui vous aime et vous respecte.

De Paris, ce 28 mars 1748.

LETTRE XXVIII.

Au prince CHARLES ÉDOUARD.

MONSEIGNEUR, j'ai d'abord craint qu'on ne trouvât de la vanité dans la liberté que j'ai prise de vous faire part de mon ouvrage; mais à qui présenter les héros romains, qu'à celui qui les fait revivre (*)? J'ai l'honneur d'être, avec un respect infini.

(*) Par les avantages que ce prince avoit remportés contre l'armée angloise, dans son expédition.

LETTRE XXIX.

A M. le grand prieur SOLAR, *ambassadeur de Malte à Rome.*

MONSIEUR, mon illustre commandeur, votre lettre a mis la paix dans mon ame, qui étoit embarbouillée d'une infinité de petites affaires que j'ai ici. Si j'étois à Rome avec vous, je n'aurois que des plaisirs et des douceurs, et je mettrois même au nombre des douceurs toutes les persécutions que vous me feriez. Je vous assure bien que si le destin me fait entreprendre de nouveaux voyages, j'irai à Rome; je vous sommerai de votre parole, et je vous demanderai une petite chambre chez vous. Rome *antica e moderna*, m'a toujours enchanté; et quel plaisir que celui de trouver ses amis à Rome! Je vous dirai que le marquis de Breil s'est souvenu de moi; il s'est trouvé à Nice avec M. de Sérilly; ils m'ont écrit tous deux une lettre charmante. Jugez quel plaisir j'ai eu de recevoir les marques d'amitié d'un homme que vous savez que j'adore. Je lui mande que si j'habitois le Rhône comme la Garonne, j'aurois été le voir à Nice. Je ne suis pas surpris de voir que vous aimiez Rome; et si j'avois des yeux, j'aimerois autant habiter Rome que Paris. Mais comme Rome est toute extérieure, on

sent continuellement des privations, lorsqu'on n'a pas des yeux. Le départ de M. de Mirepoix et de M. le duc de Richemont est retardé. On a dit à Paris que cela venoit de ce que le roi d'Angleterre ne vouloit pas envoyer un homme titré, si on ne lui en envoyoit un. Ce n'est pas cela; la haute naissance de M. de Mirepoix le dispense du titre (*); et le feu empereur Charles VI, qui avoit pour ambassadeur M. le prince Lichtenstein, n'eut point cette délicatesse sur M. de Mirepoix. La vraie raison est que le duc de Richemont n'est pas content de l'argent qu'on veut lui donner pour son ambassade; de plus, la duchesse de Richemont est malade; et le duc, qui l'adore, ne voudroit pas la quitter, et passer la mer sans elle. Nos négocians disent ici que les négociations entre l'Espagne et l'Angleterre vont fort mal; on n'est pas même convenu du point principal qui occasionna la guerre; je veux dire, la manière de commercer en Amérique, et les 90000 liv. sterl. pour le dédommagement des prises faites. De plus, on dit qu'en Espagne, on fait aux vaisseaux anglois nouvellement arrivés, difficultés sur difficultés. Remarquez que je vous dis de belles nouvelles pour un homme de province, et que vous aurez beaucoup de peine à me payer cela en préconisations et en congrégations. Le commerce de Bordeaux se rétablit un

(*) Il étoit alors marquis, et fut fait duc et pair après son ambassade d'Angleterre.

peu, et les Anglois ont eu même l'ambition de boire de mon vin cette année; mais nous ne pouvons nous bien rétablir qu'avec les isles de l'Amérique, avec lesquelles nous faisons notre principal commerce. Je suis bien aise que vous soyez content de l'*Esprit des Loix*. Les éloges que la plupart des gens pourroient me donner là-dessus, flatteroient ma vanité; les vôtres augmentent mon orgueil, parce qu'ils sont donnés par un homme dont les jugemens sont toujours justes (*), et jamais téméraires. Il est vrai que le sujet est beau et grand; je dois bien craindre qu'il n'eût été beaucoup plus grand que moi; je puis dire que j'y ai travaillé toute ma vie. Au sortir du collège, on me mit dans les mains des livres de droit; j'en cherchai l'esprit; j'ai travaillé, je ne faisois rien qui vaille. Il y a vingt ans que je découvris mes principes; ils sont très-simples; un autre qui auroit autant travaillé que moi, auroit fait mieux que moi; mais j'avoue que cet ouvrage a pensé me tuer; je vais me reposer; je ne travaillerai plus. Je vous trouve fort heureux d'avoir à Rome M. le duc de Nivernois: il avoit autrefois de la bonté pour moi; il n'étoit pour lors qu'aimable: ce qui doit me piquer, c'est que j'ai perdu auprès de lui à mesure qu'il est devenu plus raisonnable.

(*) Lorsque M. de Solar eut lu la première fois l'*Esprit des Loix*, il dit: « Voilà un livre qui opérera » une révolution dans les esprits en France ». C'est une des preuves que ses jugemens étoient justes.

M. le duc de Nivernois a auprès de lui un homme qui a beaucoup de mérite et de talens; c'est M. de la Bruère (1). Je lui dois un remercîment; si vous le voyez chez M. le duc de Nivernois, je vous prie de vouloir bien le lui faire pour moi.

Vous voyez bien qu'il n'est point question de *votre excellence*, et que vous n'aurez pas à me dire : « que diable! avec votre excellence ». J'ai l'honneur de vous embrasser mille fois.

De Paris, le 7 mars 1749.

LETTRE XXX.

A M. l'abbé, comte DE GUASCO.

A Paris.

POUR vous prouver, illustre abbé, combien vous avez eu tort de me quitter, et combien peu je puis être sans vous, je vous donne avis que je pars pour vous aller joindre à Paris; car depuis que vous êtes parti, il me semble que je n'ai plus rien à faire ici. Vous êtes un imbécille de n'avoir point été voir l'archevêque (2), puisque vous vous êtes arrêté quelques

(1) Auteur de la *vie de Charlemagne*, et de plusieurs autres ouvrages faits pour le théâtre.

(2) M. de Rastignac, un des plus illustres prélats de France de son temps.

jours à Tours. C'étoit, peut-être, la seule personne que vous aviez à voir; et il vous auroit très-bien reçu : vous auriez dû faire un demi-tour à gauche à Verret; M. et madame d'Aiguillon vous en auroient loué. Cela valoit bien mieux que votre abbaye de Marmoutier, où vous n'aurez vu que des choses gothiques, et de vieilles paperasses, qui nous gâtent les yeux. Votre irlandois de Nantes m'a beaucoup diverti. Un banquier a raison de se figurer, qu'un homme qui s'adresse à lui pour chercher des académies, parle de celles du jeu, et non des académies littéraires, où il n'y a rien à gagner pour lui. Le curé voit en songe son clocher, et sa servante y voit sa culotte : je savois bien que vous aviez fait vos preuves de coureur; mais je n'aurois pas cru que vous puissiez faire celle de courier. M. Stuart dit que vous l'avez mis sur les dents : quand vous vous embarquerez une autre fois, embarquez votre chaise avec vous; car on ne remonte pas les rivières comme on les descend. J'espère que vous ne vous presserez pas de partir pour l'Angleterre; il seroit bien mal à vous de ne pas attendre quelqu'un qui fait cent cinquante lieues pour vous aller trouver. Je compte d'être à Paris vers le 17; vous avez le temps, comme vous voyez, de vous transporter dans la rue des Rosiers; car il ne faut pas que vous vous éloigniez trop de moi. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

De Bordeaux, le 2 juillet 1749.

BILLET AU MÊME.

M. D'ESTOUTEVILLE (1), mon cher abbé, me persécute pour que je vous engage de lui accorder une heure fixe tous les soirs, pour achever la lecture et la correction de sa traduction de *Dante*. Il promet de s'en rapporter à vous pour tous les changemens (2) que vous jugerez à propos qu'il fasse; et il ne vous demande grace que pour sa préface (3); vous

(1) Le comte de Colbert d'Estouteville, petit-fils du grand Colbert, homme d'esprit, mais tourné à la singularité, conçut le projet de traduire le *Dante* en françois; il avoit depuis long-temps exécuté ce projet, par une traduction en prose, sur laquelle il se réservoit de consulter quelqu'italien; cette traduction n'a pas été imprimée.

(2) Ce traducteur avoit inséré beaucoup de pensées et de choses, tirées des commentaires de ce poëte, dans le texte qu'il traduisit; et il n'étoit pas toujours docile dans les corrections à faire; ce qui avoit fait abandonner cette lecture.

(3) Elle est fort singulière et fort courte : il dit que, dans son enfance, sa mie lui a souvent parlé de paradis, d'enfer et de purgatoire, sans lui en donner aucune idée : qu'avancé en âge, ses précepteurs lui ont souvent répété les mêmes choses sans l'éclairer davantage; que, dans l'âge mûr, il a consulté différens théologiens, et qu'ils l'ont laissé dans la même obscurité; mais qu'ayant fait un voyage en Italie, il a trouvé que le premier poëte de cette nation étoit le

savez qu'il a son style particulier, auquel il ne renonce pas, même quand il parle aux ministres (*). Marquez-moi ce que je dois lui répondre; il viendra chez vous tous les soirs, jusqu'à ce que la lecture soit terminée. Bon soir.

De Paris, à son logis, en 1749.

seul qui l'eût satisfait sur la nature de ces trois demeures dans l'autre monde; ce qui l'avoit déterminé de le traduire en françois, pour être utile à ses concitoyens.

(*) Il demandoit un jour quelque chose à M. Chauvelin, alors garde des sceaux, touchant le procès qu'il avoit pour le duché d'Estouteville, qu'on lui contestoit; ce ministre s'étoit servi de ces termes en lui parlant: « Monsieur, je dois vous dire que ni le roi, ni M. le » cardinal, ni moi n'y consentirons jamais ». A quoi M. d'Estouteville répliqua sur le champ : « Ma foi, » monsieur, voilà deux beaux pendans que vous donnez » au roi, M. le cardinal et vous. Je suis fils et petit-fils » de ministres; mais si mon père ou mon grand-père » eussent tenu un pareil propos, on les eût mis aux » petites-maisons ». Il se retira.

*

LETTRE XXXI.

A monseigneur Cérati.

J'ai trouvé, en passant à la campagne, MM. de Sainte-Palaye, qui m'ont parlé de monseigneur Cérati : je les ai perpétuellement interrogés sur monseigneur Cérati. Quelque chose me déplaisoit, c'étoit de n'être point à Rome avec le grand homme dont ils me parloient. Ils m'ont dit que vous vous portiez bien; j'en rends graces à l'air de Rome; et je m'en félicite avec tous vos amis.

M. de Buffon vient de publier trois volumes, qui seront suivis de douze autres : les trois premiers contiennent des idées générales; les douze autres contiendront une description des curiosités du jardin du roi. M. de Buffon a, parmi les savans de ce pays-ci, un très-grand nombre d'ennemis; et la voix prépondérante des savans emportera, à ce que je crois, la balance pour bien du temps; pour moi, qui y trouve de belles choses, j'attendrai avec tranquillité et modestie la décision des savans étrangers. Je n'ai pourtant vu personne à qui je n'aie entendu dire qu'il y avoit beaucoup d'utilité à le lire.

M. de Maupertuis, qui a cru toute sa vie, et qui peut-être a prouvé qu'il n'étoit point

heureux, vient de publier un écrit sur le bonheur. C'est l'ouvrage d'un homme d'esprit; et on y trouve du raisonnement et des graces. Quant à mon livre de l'*Esprit des Loix*, j'entends quelques frélons qui bourdonnent autour de moi; mais si les abeilles y cueillent un peu de miel, cela me suffit; ce que vous m'en dites me fait un plaisir infini : il est bien agréable d'être approuvé des personnes que l'on aime: agréez, je vous prie, monseigneur, mes sentimens les plus respectueux.

De Paris, le 11 novembre 1749.

LETTRE XXXII.

A M. l'abbé VÉNUTI.

JE dois vous remercier, mon cher abbé, du beau livre dont M. le marquis de Vénuti (*) m'a fait présent. Je ne l'ai pas encore lu, parce qu'il est chez mon relieur; mais je ne doute pas qu'il ne soit digne du nom qu'il porte. Je vous souhaite une très-bonne année; et si vous n'êtes pas à Bordeaux quand j'y reviendrai, je serai bien fâché, et je croirai que l'académie aura perdu son esprit et son savoir. Faites bien

(*) C'est le premier ouvrage qui ait été fait sur les découvertes d'*Herculanum*.

mes complimens très-humbles à la comtesse (1); je lui demande permission de l'embrasser; et je vous embrasse aussi, vous, qui n'êtes pas si aimable.

De Paris, le 17 janvier 1750.

LETTRE XXXIII.

A M. l'abbé, comte DE GUASCO.

A Londres.

J'AVOIS déjà appris par mylord Albermal, mon cher comte, que vous ne vous étiez point noyé en traversant de Calais à Douvres, et la bonne réception qu'on vous a faite à Londres. Vous serez toujours plus content de vos liaisons avec le duc de Richemont, mylord Chesterfield, et mylord Grandville. Je suis sûr que, de leur côté, ils chercheront de vous avoir le plus qu'ils pourront. Parlez-leur beaucoup de moi; mais je n'exige point que vous *tostiez* si souvent, quand vous dînerez chez le duc de Richemont (2). Dites à mylord Chesterfield, que rien ne me flatte tant que son approbation; mais que, puisqu'il me lit pour la troisième

(1) La comtesse de Pontac.

(2) On appelle *toste*, en Angleterre, les santés des personnes absentes, que l'on se porte réciproquement, et que l'on ne peut refuser sans impolitesse.

fois, il ne sera que plus en état de me dire ce qu'il y a à corriger et à rectifier dans mon ouvrage. Rien ne m'instruiroit mieux que ses observations et sa critique.

Vous devez être bien glorieux d'avoir été lu par le Roi, et qu'il ait approuvé ce que vous avez dit sur l'Angleterre; moi je ne suis pas sûr de si hauts suffrages; et les rois seront peut-être les derniers qui me liront, et peut-être même ne me liront-ils point du tout. Je sais cependant qu'il en est un dans le monde qui m'a lu; et M. de Maupertuis m'a mandé qu'il avoit trouvé des choses où il n'étoit pas de mon avis. Je lui ai répondu, que je parierois bien que je mettrois le doigt sur ces choses. Je vous dirai aussi que le duc de Savoie a commencé une seconde lecture de mon livre. Je suis très-flatté de tout ce que vous me dites de l'approbation des Anglois; et je me flatte que le traducteur de l'*Esprit des Loix* me rendra aussi bien que le traducteur des *Lettres Persanes*. Vous avez bien fait, malgré le conseil de mademoiselle Pit, de rendre les lettres de recommandation de mylord Bath. Vous n'avez que faire d'entrer dans les querelles du parti; on sait bien qu'un étranger n'en prend aucun, et voit tout le monde. Je ne suis point surpris des amitiés que vous recevez de ceux que vous avez connus à Paris, et je suis sûr que plus vous resterez à Londres, plus vous en recevrez : mais j'espère que les amitiés des Anglois ne vous feront point négliger vos amis de

France, à la tête desquels vous savez que je suis. Pour vous faire bien recevoir à votre retour, j'aurai soin de faire voir l'article de votre lettre, où vous dites qu'en Angleterre, les hommes sont plus hommes, et les femmes moins femmes qu'ailleurs. Puisque le prince de Galles me fait l'honneur de se souvenir de moi, je vous prie de me mettre à ses pieds. Je vous embrasse.

De Paris, le 12 mars 1750.

LETTRE XXXIV.

A M. l'abbé VÉNUTI.

A Bordeaux.

JE suis bien fâché, mon cher abbé, que vous partiez pour l'Italie, et encore plus que vous ne soyez pas content de nous. Je vois pourtant, sur ce qui m'est revenu, qu'on n'a pas pensé à manquer à la considération qui vous est due si légitimement. Je souhaite bien que vous ayez satisfaction dans votre voyage d'Italie; et je souhaiterois bien, qu'après ce temps de pélerinage, vous passassiez dans une plus heureuse transmigration, et telle que votre mérite personnel le demande. Si vous pouvez retirer votre dissertation de chez le président Barbot, qu'il a gardée comme des livres sibyllins,

j'en ferai usage ici à votre profit; mais votre lettre ne le fait pas espérer. Faites, je vous prie, mes complimens à notre comtesse (1) et à madame Duplessis (2). Si vous faites votre voyage entiérement par terre, vous verrez à Turin le commandeur de Solar, qui y viendra de Rome. Adieu, mon cher abbé, conservez-moi de l'amitié; et croyez qu'en quelque lieu du monde que je sois, vous aurez un ami fidèle.

De Paris, le 18 mai 1750.

LETTRE XXXV.

A monseigneur CÉRATI.

JE vous supplie, monseigneur, d'agréer que j'aie l'honneur de vous recommander M. Forthis, professeur à l'université d'Edimbourg, qui est extrêmement recommandable par son savoir et ses autres ouvrages, entre autres, celui qu'il a donné sur l'éducation. M. le professeur a beaucoup de bonté pour moi, et m'honore de son amitié; ainsi, je vous prie d'agréer que je le recommande à la vôtre. Je vous prie de faire connoître cet habile homme

(1) Madame de Pontac.

(2) Dame de Bordeaux, qui aimoit les lettres, et sur-tout l'histoire naturelle, dont elle rassembloit une collection.

à l'abbé Niccolini, que j'embrasse. Nous avons perdu cet excellent homme, M. Gendron; j'en suis très-affligé, et je suis sûr que vous le serez aussi : c'étoit une bonne tête physique et morale ; et je me souviens qu'il en sortoit de très-bonnes choses. Je vous supplie de m'aimer autant que je vous aime, et, s'il se peut, autant que je vous honore et vous admire. Notre ami, l'abbé de Guasco, devenu célèbre voyageur, est dans ma chambre, et me charge de vous faire mille complimens : il arrive d'Angleterre.

De Paris, le 23 octobre 1750.

LETTRE XXXVI.

A M. l'abbé VENUTI.

MON cher abbé, je ne vous ai point encore remercié de la place distinguée que vous m'avez donnée dans votre *Triomphe* (*) : vous êtes

(*) IL TRIONFO LITTERARIO DELLA FRANCIA. *Le Triomphe littéraire de la France*, où il est dit, en parlant de M. de Montesquieu : « Si une ame aussi » grande se fût trouvée dans le sénat latin, la liberté » romaine vivroit encore, à la honte des tyrans. Son » nom surpassera la durée du roc Tarpéïen, et sa gloire » ne périra point, tant que Thémis dictera ses oracles » sur les bancs françois, et que les dieux conserveront » à l'homme le don de la pensée ».

Pétrarque,

Pétrarque, et moi pas grand'chose. M. Tercier (1) m'a écrit pour me prier de vous remercier, de sa part, de l'exemplaire que je lui ai envoyé, et de vous dire que M. de Puysieux avoit reçu le sien avec toute sorte de satisfactions (2) : comme il n'en est venu ici que très-peu d'exemplaires, je ne pourrai pas encore vous marquer le succès de l'ouvrage; mais j'en ai oui dire du bien, et il me paroît que c'est de la belle poésie.

Et te fecère poëtam
Pyerides.

Je ne puis pas m'accoutumer, mon cher abbé, à penser que vous n'êtes plus à Bordeaux; vous y avez laissé bien des amis, qui vous regrettent beaucoup : je vous assure que je suis bien de ce nombre. Ecrivez-moi quelquefois; j'exécuterai vos ordres à l'égard d'Huart, et du recueil de vos dissertations; vous vous mettez très-fort à la raison; et il doit sentir votre générosité. Je verrai M. de la Curne; je ferai parler à l'abbé le Beuf; et, s'il n'est pas un bœuf, il verra qu'il y a très-peu à corriger

(1) L'un des premiers commis du bureau des affaires étrangères, et fort savant académicien de Paris, le même qui essuya depuis tant de mortifications pour avoir, en qualité de censeur royal, donné son approbation pour l'impression du livre *de l'Esprit.* Il est mort en 1762.

(2) Le poëme de M. l'abbé Vénuti est dédié à M. de Puysieux, alors ministre des affaires étrangères.

à votre dissertation. Le président Barbot (1) devroit bien vous trouver la dissertation, perdue, comme une épingle, dans la botte de foin de son cabinet. Effectivement, il est bien ridicule d'avoir fait une incivilité à madame de Pontac, en faisant tant valoir une augmentation de loyer que nous ne toucherons point, et d'avoir si mal fait les affaires de l'académie (2). Envoyez-moi ce que vous voulez ajouter aux dissertations que j'ai. Adieu, mon cher abbé, je vous salue et embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 30 octobre 1750.

(1) Secrétaire perpétuel de l'académie de Bordeaux; homme d'un esprit très-aimable, et d'une vaste littérature, mais très-irrésolu lorsqu'il s'agit de travailler et de publier quelque chose; ce qui fait que les mémoires de cette académie sont fort arriérés, et que nous sommes privés d'excellens morceaux de cet écrivain, qui sont enfouis dans son vaste cabinet.

(2) Il entend parler des affaires littéraires; parce que ce secrétaire de l'académie n'avoit jamais voulu se donner la peine de réduire ses mémoires, et en faire part au public,

❋

LETTRE XXXVII.

A M. l'abbé VÉNUTI.

IL ne faut point vous flatter, mon cher abbé, que l'abbé de Guasco vous écrive de sa main triomphante; mais si vous étiez ex-ministre des affaires étrangères, il iroit dîner chez vous pour vous consoler (*). Le pauvre homme promène son œil sur toutes les brochures, prodigue son mauvais estomac pour toutes les invitations de dîners d'ambassadeurs, et ruine sa poitrine au service de son Cantimir et de son Clément V; ce qui n'empêche pas qu'on ne trouve son Cantimir très-froid : mais c'est la faute de feue son excellence.

Il n'y a aucune apparence que j'aille en Angleterre; il y en a une beaucoup plus grande que j'irai à la Brède. J'écris une lettre de félicitation au président de la Lane, sur sa réception à l'académie. Bonardi, le président de cette académie, qui est venu me raconter tous les

(*) M. le marquis d'Argenson, ci-devant ministre des affaires étrangères, après sa démission, donnoit à dîner à ses confières tous les jours d'assemblée d'académie, se dédommageant ainsi de son désœuvrement, avec les gens de lettres; et M. l'abbé de Guasco, qui venoit d'être reçu à l'académie des inscriptions, avoit été admis au nombre des convives.

dîners qu'il a faits, depuis son retour, chez tous les beaux esprits qui dînent, avec la généalogie des dîneurs (*), m'a dit qu'il adressoit sa première lettre à notre nouvel associé; et je pense que vous trouverez que cela est dans les règles. Je vois que notre académie se change en société de francs-maçons, excepté qu'on n'y boit, ni qu'on n'y chante; mais on y bâtit, et M. de Tourny est notre roi Hiran, qui nous fournira les ouvriers : mais je doute qu'il nous fournisse les cèdres.

Je crois que le prince de Craon est actuellement à Vienne; mais il va arriver en Lorraine; et si vous m'envoyez votre lettre, je la lui ferai tenir. Il faut bien que je vous donne des nouvelles d'Italie sur l'*Esprit des Loix*. M. le duc de Nivernois en écrivit, il y a trois semaines, à M. de Forqualquier, d'une manière que je ne saurois vous répéter sans rougir : il y a deux jours qu'il en reçut une autre, dans laquelle il marque que, dès qu'il parut à Turin, le roi de Sardaigne le lut : il ne m'est pas non

(*) Plaisanterie qui fait allusion à l'étude particulière qu'un gentilhomme de Languedoc a faite de la généalogie de toutes les familles, et qui fait le sujet ordinaire des entretiens qu'il a avec les gens de lettres. L'abbé Bonardi, dans sa tournée, avoit été visiter ce gentilhomme dans son château, et s'étoit fort enrichi d'érudition généalogique, dont il ne manquoit pas de faire étalage à son retour à Paris, et alloit quelquefois en favoriser M. de Montesquieu; ce qui l'ennuyoit beaucoup, et lui faisoit perdre des heures précieuses.

plus permis de répéter ce qu'il en dit; je vous dirai seulement le fait : c'est qu'il le donna pour le lire à son fils, le duc de Savoie, qui l'a lu deux fois : le marquis de Breille me mande qu'il lui a dit qu'il vouloit le lire toute sa vie. Il y a bien de la fatuité à moi de vous mander ceci; mais comme c'est un fait public, il vaut autant que je le dise qu'un autre; et vous concevez bien que je dois aveuglément approuver le jugement des princes d'Italie. Le marquis de Breille me mande que S. A. R., le duc de Savoie, a un génie prodigieux, une conception et un bon sens admirables.

Huart, libraire, voudroit fort avoir la traduction, en vers latins, du docteur Clansy (1), du commencement du Temple de Gnide, pour en faire un corps avec la traduction italienne et l'original (2) : voyez lequel des deux vous pourriez faire, ou de me faire copier ces vers, ou d'obtenir de l'académie de m'envoyer l'imprimé, que je vous renverrois ensuite.

A propos, le portrait de madame de Mirepoix a fait à Paris et à Versailles une très-grande fortune : je n'y ai point contribué pour la ville de Bordeaux; car j'avois détaché l'abbé de

(1) Savant Anglois entiérement aveugle, excellent poëte latin, qui, pendant le séjour qu'il fit à Paris, entreprit la traduction du Temple de Gnide en vers latins, mais dont il ne donna que le premier chant.

(2) Ouvrage de M. l'abbé Vénuti. Le Temple de Gnide de M. de Montesquieu a été traduit encore une fois en italien, par M. Vespasiano, 1766, in-12.

Guasco pour en dire du mal. Vous, qui êtes l'esprit de tous les esprits, vous devriez le traduire, et j'enverrois votre traduction à madame de Mirepoix à Londres : je n'en ai point de copie; mais le président Barbot l'a, ou bien M. Dupin : vous savez que tout ceci est une badinerie qui fut faite à Lunéville, pour amuser une minute le roi de Pologne.

J'oubliois de vous dire que tout est compensé dans ce monde ; je vous ai parlé des jugemens de l'Italie sur l'*Esprit des Loix ;* il va paroître à Paris une ample critique faite par M. Dupin, fermier-général : ainsi, me voilà cité au tribunal de la maltôte, comme j'ai été cité à celui du journal de Trévoux. Adieu, mon cher abbé, voilà une épître à la Bonardi (*) ; je vous salue, et vous embrasse de tout mon cœur.

Ne soyez point la dupe de la traduction ; car si l'esprit ne vous en dit rien, il ne vaut pas la peine que vous y rêviez un quart-d'heure.

De Paris.

(*) On a déjà parlé, dans une autre note, de cet écrivain, fort versé dans l'histoire de la littérature moderne de France ; mais fort prolixe dans ses écrits et dans ses lettres : il est mort en laissant quantité de manuscrits sur les auteurs anonymes et pseudonymes.

LETTRE XXXVIII.

A l'abbé comte DE GUASCO.

MON cher abbé, il est bon d'avoir l'esprit bien fait; mait il ne faut pas être la dupe de l'esprit des autres. M. l'intendant peut dire ce qui lui plaît; il ne sauroit se justifier d'avoir manqué de parole à l'académie, et de l'avoir induite en erreur par de fausses promesses. Je ne suis pas surpris que, sentant ses torts, il cherche à se justifier; mais vous, qui avez été témoin de tout, vous ne devez point vous laisser surprendre par des excuses qui ne valent pas mieux que ses promesses. Je me trouve trop bien de lui avoir rendu son amitié, pour en vouloir encore. A quoi bon l'amitié d'un homme en place, qui est toujours dans la méfiance, qui ne trouve juste que ce qui est dans son systême, qui ne sait jamais faire le plus petit plaisir, ni rendre aucun service? Je me trouverai mieux d'être hors de portée de lui en demander, ni pour les autres, ni pour moi; car je serai délivré par-là de bien des importunités.

Dulcis inexpertis cultura potentis amici:
Expertus metui.

Il faut éviter une coquette qui n'est que

coquette, et ne donne que de fausses espérances. Voilà mon dernier mot. Je me flatte que notre duchesse entrera dans mes raisons; son franc-aleu n'en ira ni plus ni moins.

Je suis très-flatté du souvenir de M. l'abbé Oliva (1). Je me rappelle toujours, avec délices, les momens que je passai dans la société littéraire de cet Italien éclairé, qui a su s'élever au-dessus des préjugés de sa nation. Il ne fallut pas moins que le despotisme et les tracasseries d'un père Tournemine, pour me faire quitter une société dont j'aurois voulu profiter. C'est une vraie perte pour les gens de lettres, que la dissolution de ces sortes de petites académies libres; et il est fâcheux pour vous que celle du père Desmolets soit aussi culbutée (2).

(1) Bibliothécaire du cardinal de Rohan à l'hôtel de Soubise, chez qui s'assembloient, un jour la semaine, plusieurs gens de lettres, pour converser sur des sujets littéraires. M. de Montesquieu, dans le premier voyage qu'il fit à Paris, fréquentoit cette société; mais trouvant que le père Tournemine vouloit y dominer, et obliger tout le monde à se plier à ses opinions, s'en retira peu-à-peu, et n'en cacha pas la raison. Ce qui donna sujet au père Tournemine de lui faire des tracasseries dans l'esprit du cardinal de Fleury, au sujet des *Lettres Persanes*. On a entendu conter à M. de Montesquieu, que, pour s'en venger, il ne fit jamais autre chose, que de demander à ceux qui lui parloient : Qui est-ce que le père Tournemine? je n'en ai jamais entendu parler : ce qui piquoit beaucoup ce jésuite, qui aimoit passionnément la célébrité.

(2) On a plusieurs volumes de fort bons mémoires littéraires, lus dans cette société, recueillis par ce biblio-

J'exige que vous m'écriviez encore avant votre départ pour Turin, et je vous somme d'une lettre, dès que vous y serez arrivé. Adieu.

A Paris, le 5 décembre 1750.

LETTRE XXXIX.

A M. l'abbé DE GUASCO.

J'AI reçu, M. le comte, à la Brède où je suis, et où je voudrois bien que vous fussiez, votre lettre datée de Turin. M. le marquis de Saint-Germain (*), qui s'intéresse vivement à ce qui vous regarde, m'avoit déjà appris la manière distinguée dont vous avez été reçu à votre cour, et la justice qu'on vous y a rendue. Il est consolant de voir un roi réparer les torts que son ministre a fait essuyer; et je vois avec joie, qu'avec le temps, le mérite est toujours reconnu par les princes éclairés, qui se donnent la peine de voir les choses par eux-mêmes.

thécaire de l'Oratoire, chez qui s'assembloient ceux qui en sont les auteurs. Les jésuites, ennemis des pères de l'Oratoire, ayant peint ces assemblées, quoique simplement littéraires, comme dangereuses, à cause des disputes théologiques du temps, elles furent dissoutes, non sans un préjudice réel pour le progrès de la littérature.

(*) Ambassadeur de Sardaigne à Paris, qui y fut fort estimé.

Les bons offices que M. le marquis de Saint-Germain vous a rendus par ses lettres, augmentent la bonne opinion que j'avois de lui. Je vous fais bien mes complimens sur l'investiture de votre comté; et si j'avois appris que vous aviez été investi d'une abbaye, ma satisfaction seroit aussi complète qu'eût été la réparation. Au reste, mon cher ami, je ne voudrois point qu'il vous vînt la tentation de nous quitter; vous savez que nous vous rendons justice en France, et que vous y avez des amis. Ce seroit une ingratitude à vous d'y renoncer pour un peu de faveur de cour : permettez-moi de me reposer, à cet égard, sur la maxime, qu'on n'est pas prophète dans sa patrie.

J'ai eu ici mylord Hide (*), qui est allé de Paris à Verret, chez notre duchesse, de là à Richelieu, chez M. le maréchal, de là à Bordeaux et à la Brède, de là à Aiguillon, où M. le duc a mandé qu'on lui fît les honneurs de son château; de sorte qu'il trouve par-tout les empressemens qui sont dus à sa naissance, et ceux qui sont dus à son mérite personnel. Mylord Hide vous aime beaucoup, et auroit bien voulu aussi vous trouver à la Brède.

Vous avez touché la vanité qui se réveille dans mon cœur, dans l'endroit le plus sensible,

(*) Ou de Corn-Bury, dernier descendant du célèbre chancelier Hide, fort aimé en France, où il demeuroit depuis quelques années, et où il mourut de consomption, très-regretté de tous ceux qui connoissoient son excellent caractère et son esprit.

lorsque vous m'avez dit que S. A. R. avoit la bonté de se ressouvenir de moi : présentez, je vous prie, mes adorations à ce grand prince; ses vertus et ses belles qualités forment pour moi un spectacle bien agréable. Aujourd'hui l'Europe est si mêlée, et il y a une telle communication de ses parties, qu'il est vrai de dire que celui qui fait la félicité de l'une, fait encore la félicité de l'autre; de sorte que le bonheur va de proche en proche; et quand je fais des châteaux en Espagne, il me semble toujours qu'il m'arrivera de pouvoir encore aller faire ma cour à votre aimable prince. Dites au marquis de Breille, et à M. le grand-prieur, que, tant que je vivrai, je serai à eux; la première idée qui me vint, lorsque je les vis à Vienne, ce fut de chercher à obtenir leur amitié, et je l'ai obtenue. Madame de Saint-Maur me mande que vous êtes en Piémont, dans une nouvelle Herculée (*); où, après avoir gratté huit jours la terre, vous avez trouvé une sauterelle d'airain. Vous avez donc fait deux cent lieues pour trouver une sauterelle. Vous êtes tous des charlatans, messieurs les antiquaires. Je n'ai point de nouvelles, ni de lettres de l'abbé Vénuti depuis son départ de Bordeaux : il avoit

(*) Ancienne ville d'Industria, dont on a découvert des ruines près des bords du Pô en Piémont, mais dont la découverte n'a pas produit beaucoup de richesses antiques; les morceaux les plus précieux qu'on ait trouvés, sont un beau trépied de bronze, quelques médailles et quelques inscriptions.

quelque bonté pour moi, avant que d'être prêtre et prévôt. Mandez-moi si vous retournerez à Paris; pour moi je passerai ici l'hiver, et une partie du printemps. La province est ruinée; et, dans ce cas, tout le monde a besoin d'être chez soi. On me mande qu'à Paris le luxe est affreux; nous avons perdu ici le nôtre, et nous n'avons pas perdu grand'chose. Si vous voyiez l'état où est à présent la Brède, je crois que vous en seriez content. Vos conseils ont été suivis, et les changemens que j'ai faits ont tout développé; c'est un papillon qui s'est dépouillé de ses nymphes. Adieu, mon ami; je vous salue et embrasse mille fois.

De la Brède, le 9 novembre 1751.

LETTRE XL.

Au même.

Ce que vous me mandez par votre billet d'hier, ne sauroit me déterminer à renoncer au principe que je me suis fait (*). Par le détail que vous me ferez à votre retour de ce que vous avez entendu des deux conseillers au parlement en question, je verrai s'il vaut la peine que je donne quelques éclaircissemens sur les

(*) De ne point répondre aux critiques de l'*Esprit des Loix*.

points qui ont paru les choquer. Je m'imagine qu'ils ne parlent que d'après le nouvelliste ecclésiastique, dont les déclamations ne devroient jamais faire d'impression sur les bons esprits. A l'égard du plan que le petit ministre de Wurtemberg voudroit que j'eusse suivi dans un ouvrage qui porte le titre d'*Esprit des Loix*, répondez-lui que mon intention a été de faire mon ouvrage, et non pas le sien. Adieu.

De Paris à Fontainebleau.

LETTRE XLI.

Au même.

Mon cher ami, vous volez dans les vastes régions de l'air; je ne fais que marcher, et nous ne nous rencontrons pas. Dès que j'ai été libre de quitter Paris, je n'ai pas manqué de venir ici, où j'avois des affaires considérables. Je pars dans ce moment pour Clérac, et j'ai avancé mon voyage d'un mois pour trouver M. le duc d'Aiguillon, et finir avec lui (*),

(*) Des biens, sous la seigneurie d'Aiguillon, causoient un procès qui duroit depuis long-temps, au sujet du *franc-aleu* : procès qui avoit failli de le brouiller avec madame la duchesse d'Aiguillon, son ancienne amie, et qui lui tenoit, par cette raison, fort à cœur de le voir terminé.

parce que ses gens d'affaires barbouillent plus qu'ils n'ont jamais fait. J'ai envoyé le tonneau de vin à mylord Eliban, que vous m'avez demandé pour lui. Mylord me le paiera ce qu'il voudra; et s'il veut ajouter à l'amitié ce qu'il voudra retrancher du prix, il me fera un présent immense : vous pouvez lui mander qu'il pourra le garder tant de temps qu'il voudra, même quinze ans s'il veut; mais il ne faut pas qu'il le mêle avec d'autres vins, et il peut être sûr qu'il l'a immédiatement comme je l'ai reçu de Dieu; il n'est pas passé par les mains des marchands.

Mon cher abbé, à votre retour d'Italie, pourquoi ne passeriez-vous pas par Bordeaux, et ne voudriez-vous pas voir vos amis, et le château de la Brède, que j'ai si fort embelli depuis que vous ne l'avez vu? c'est le plus beau lieu champêtre que je connoisse.

Sunt mihi Cœlicolæ, sunt cætera numina Fauni.

Enfin, je jouis de mes prés, pour lesquels vous m'avez tant tourmenté : vos prophéties sont vérifiées; le succès est beaucoup au-delà de mon attente; et l'Eveillé dit : « *boudri bien* » *que M. l'abbé Guasco bis aco* ».

J'ai vu la comteste; elle a fait un mariage déplorable, et je la plains beaucoup. La grande envie d'avoir de l'argent fait qu'on n'en a point. Le chevalier Citran a aussi fait un grand mariage, dans le même goût, aux isles, qui lui a

porté en dot sept bariques de sucre, une fois payées. Il est vrai qu'il a fait un voyage aux isles, et a pensé apparemment crever. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

De la Brède, le 16 mars 1752.

LETTRE XLII.

Au même.

A Bruxelles.

Vous êtes admirable, mon cher comte : vous réunissez trois amis qui ne se sont vus depuis plusieurs années, séparés par des mers; et vous ouvrez un commerce entre eux. M. Michel (*) et moi ne nous étions point perdus de vue; mais M. d'Ayrolles, que j'ai eu l'honneur de voir à Hanovre, m'avoit entiérement oublié. Je n'ai plus de vin de l'année passée; mais je garderai un tonneau de cette année pour l'un et pour l'autre. Je vous ai déjà mandé que je comptois être à Paris au mois de septembre; et comme vous devez y être en même temps,

(*) Alors commissaire d'Angleterre pour les affaires de la barrière à Bruxelles, et ensuite ministre plénipotentiaire à Berlin; homme de beaucoup d'esprit, et d'un caractère fort aimable. M. Ayrolles étoit ministre de la même cour à Bruxelles.

je vous porterai la réponse du négociant à l'abbé de la Porte. Ce n'est pas un négociant soi-disant, comme vous croyez, c'en est un bien réel et un jeune homme de notre ville, qui est l'auteur de cet écrit.

Je vous dirai, mon cher abbé, que j'ai reçu des commissions considérables d'Angleterre pour du vin (1) de cette année; et j'espère que notre province se relevera un peu de ses malheurs; je plains biens les pauvres Flamands, qui ne mangeront plus que des huîtres, et point de beurre.

Je crois que le systême a changé à l'égard des places de la barrière, et que l'Angleterre a senti qu'elles ne pouvoient servir qu'à déterminer les Hollandois à se tenir en paix, pendant que les autres seront en guerre. Les Anglois pensent aussi que les Pays-Bas sont plus forts, en y ajoutant douze cent mille florins (2) de revenu, qu'ils ne le seroient par les garnisons des Hollandois, qui les défendent si mal; de plus, la reine de Hongrie a éprouvé qu'on ne lui donnoit la paix en Flandre, que pour porter la guerre ailleurs. Je ne serois pas étonné non plus, que le systême des équilibres et des alliances changeât à la première occasion. Il y a bien des raisons de ceci; nous en parlerons

(1) Il ne faut pas être surpris que l'auteur parle souvent de son vin, car le vin étoit son principal revenu.

(2) Subside que la cour de Vienne s'étoit engagée de payer aux Hollandois, pour les garnisons des places de la barrière.

à

à notre aise au mois de septembre ou octobre. J'ai reçu une belle lettre de l'abbé Vénuti, qui, après m'avoir gardé un silence continuel pendant deux ans, sans raison, l'a rompu, aussi sans raison.

De la Brède, le 27 juin 1751.

LETTRE XLIII.

Au même abbé DE GUASCO.

SOYEZ le bien arrivé, mon cher comte; je regrette beaucoup de n'avoir pas été à Paris pour vous recevoir. On dit que ma concierge, mademoiselle Betti, vous a pris pour un revenant, et a fait un si grand cri, en vous voyant, que tous les voisins en ont été éveillés. Je vous remercie de la manière dont vous avez reçu mon protégé. Je serai à Paris au mois de septembre; si vous êtes de retour de votre résidence, avant que je sois arrivé, vous me ferez honneur de porter votre bréviaire dans mon appartement; je compte pourtant y être arrivé avant vous. Vous êtes un homme extraordinaire : à peine avez-vous bu de l'eau des cîternes de Tournay, que Tournay vous envoie en députation. Jamais cela n'est arrivé à aucun chanoine.

Je vous dirai que la Sorbonne, peu contente des applaudissemens qu'elle recevoit sur

l'ouvrage de ses députés, en a nommé d'autres pour réexaminer l'affaire (1). Je suis là-dessus extrêmement tranquille. Ils ne peuvent dire que ce que le nouvelliste ecclésiastique a dit; et je leur dirai ce que j'ai dit au nouvelliste ecclésiastique; ils ne sont pas plus forts avec ce nouvelliste; et ce nouvelliste n'est pas plus fort avec eux. Il faut toujours en revenir à la raison; mon livre est un livre de politique, et non pas un livre de théologie; et leurs objections sont dans leurs têtes, et non pas dans mon livre.

Quant à Voltaire, il a trop d'esprit pour m'entendre; tous les livres qu'il lit, il les fait; après quoi, il approuve ou critique ce qu'il a fait. Je vous remercie de la critique du père Gerdil (2); elle est faite par un homme qui mériteroit de m'entendre, et puis de me critiquer. Je serois bien aise, mon cher ami, de vous revoir à Paris : vous me parleriez de toute l'Europe; moi je vous parlerois de mon village de la Brède, et de mon château, qui est à présent digne de recevoir celui qui a parcouru tous les pays :

Et maris et terræ, numeroque carentis arenæ
Mensorem.

Madame de Montesquieu, M. le doyen de

(1) Après avoir tenu long-temps l'*Esprit des Loix* sur les fonts, la Sorbonne jugea à propos de suspendre sa censure.

(2) Barnabite.

saint Surin, et moi, sommes actuellement à Baron, qui est une maison entre deux mers, que vous n'avez point vue. Mon fils est à Clérac, que je lui ai donné pour son domaine avec Montesquieu. Je pars dans quelques jours pour Nisor, abbaye de mon frère ; nous passerons par Toulouse, où je rendrai mes respects à Clémence Isaure (1), que vous connoissez si bien. Si vous y gagnez le prix, mandez-le moi ; je prendrai votre médaille, en passant : aussi bien n'avez-vous plus la ressource des intendans. Il vous faudroit un homme uniquement occupé à recueillir les médailles que vous remportez. Si vous voulez, je ferai aussi à Toulouse une visite de votre part à votre muse, madame Montégu (2) ; pourvu que je ne sois pas obligé de lui parler, comme vous faites, en langage poétique.

Je vous dirai pour nouvelle, que les jurats comblent, dans ce moment, les excavations qu'ils avoient faites devant l'académie. Si les Hollandois avoient aussi bien défendu Berg-op-zoom, que M. notre intendant a défendu ses fossés (3), nous n'aurions pas aujourd'hui

(1) Dame qui fonda le premier prix des jeux floraux dans le quatorzième siècle. On conserve sa statue avec honneur à l'hôtel-de-ville, et on la couronne de fleurs tous les ans.

(2) Femme d'un trésorier de France, qui cultivoit la poésie.

(3) M. de Tourni, intendant de Guienne, à qui Bordeaux doit les embellissemens de cette ville, pour suivre

la paix; c'est une terrible chose de plaider contre un intendant; mais c'est une chose bien douce que de gagner un procès contre un intendant. Si vous avez quelque relation avec M. de Larrey à la Haye, parlez-lui, je vous prie, de notre tendre amitié. Je suis bien aise d'apprendre son crédit à la cour du Stathouder; il mérite la confiance qu'on a en lui. Je vous embrasse, mon cher ami, de tout mon cœur.

De Raymond en Gascogne,
le 8 août 1752.

LETTRE XLIV.

Au même abbé DE GUASCO.

VOTRE lettre, mon cher comte, m'apprend que vous êtes à Paris, et je suis étonné moi-même de ce que je n'y suis point. Le voyage que j'ai été obligé de faire à l'abbaye de Nisor avec mon frère, qui a duré près d'un mois, a rompu toutes mes mesures, et je n'y serai qu'à la fin de ce mois, ou au commencement de l'autre; car je veux absolument vous voir, et passer quelques semaines avec vous avant votre

un plan des édifices qu'il entreprit, et faire un alignement, venoit de masquer le bel hôtel de l'académie : elle s'y opposa, et obtint de la cour gain de cause contre monsieur l'intendant.

départ. Mais, mon cher abbé, vous êtes un innocent, puisque vous avez deviné que je n'arriverois point si-tôt, de ne pas vous mettre dans mon appartement d'en bas; et je donne ordre à la demoiselle Betti de vous y recevoir, quoiqu'elle n'ait pas besoin d'ordre pour cela; ainsi je vous prie de vous y camper. Vous allez à Vienne; je crois que j'y ai perdu, depuis vingt-deux ans, toutes mes connoissances. Le prince Eugène vivoit alors, et ce grand homme me fit passer des momens délicieux (*). MM. les comtes Kinski, M. le prince de Lichtenstein, M. le marquis de Prié, M. le comte d'Harak, et toute sa famille, que j'eus l'honneur de voir à Naples, où il étoit vice-roi, m'ont honoré de leurs bontés : tout le reste est mort, et moi je mourrai bientôt : si vous pouvez me rappeller dans leur souvenir, vous me ferez beaucoup de plaisir. Vous allez paroître sur un nouveau théâtre, et je suis sûr que vous y figurerez aussi bien que vous avez fait ailleurs. Les Allemands sont bons, mais un peu soupçonneux; prenez garde, ils se méfient des Italiens, comme trop fins pour eux; mais ils savent qu'ils ne leur

(*) Dans un petit écrit que M. de Montesquieu avoit fait sur la considération, en parlant du prince Eugène, il avoit dit qu'on n'est pas plus jaloux des grandes richesses de ce prince, qu'on l'est de celles qui brillent dans les temples des dieux. Le prince, flatté de ces expressions, fit un accueil très-distingué à M. de Montesquieu, à son arrivée à Vienne, et l'admit dans sa société la plus intime.

sont point inutiles, et sont trop sages pour s'en passer.

Vous avez grand tort de n'avoir point passé par la Brède, quand vous revîntes d'Italie. Je puis dire que c'est à présent un des lieux aussi agréables qu'il y ait en France, au château près (*), tant la nature s'y trouve dans sa robe de chambre, et au lever de son lit. J'ai reçu d'Angleterre la réponse pour le vin que vous m'avez fait envoyer à mylord Eliban; il a été trouvé extrêmement bon; on me demande une commission pour quinze tonneaux; ce qui fera que je serai en état de finir ma maison rustique. Le succès que mon livre a eu dans ce pays-là, contribue, à ce qu'il me paroît, au succès de mon vin. Mon fils ne manquera pas d'exécuter votre commission. A l'égard de l'homme en question, il multiplie avec moi ses torts, à mesure qu'il les reconnoît; il s'aigrit tous les jours, et moi je deviens sur son sujet plus tranquille; il est mort pour moi. M. le doyen, qui est dans ma chambre, vous fait mille complimens, et vous êtes un des chanoines du

(*) La singularité de ce château mérite une petite note. C'est un bâtiment exagone, à pont-levis, entouré de doubles fossés d'eau vive, revêtu de pierres de tailles. Il fut bâti sous Charles VII, pour servir de château fort; et il appartenoit alors aux MM. de la Lande, dont la dernière héritière épousa un des ancêtres de M. de Montesquieu. L'intérieur de ce château n'est effectivement pas fort agréable, par la nature de sa constitution; mais M. de Montesquieu en a fort embelli les dehors, par des plantations qu'il y a faites.

monde qu'il honore le plus : lui, moi, ma femme et mes enfans, vous regardons et chérissons tous comme de notre famille. Je serai bien charmé de faire connoissance avec M. le comte de Sartiranne (1); quand je serai à Paris, c'est à vous à lui donner bonne opinion de moi. Je vous prie de faire mes tendres complimens à tous ceux de mes amis que vous verrez; mais si vous allez à Montigni, c'est-là qu'il faut une effusion de mon cœur. Vous autres Italiens, êtes pathétiques; employez-y tous les dons que la nature vous a donnés; faites-en sur-tout usage auprès de la duchesse d'Aiguillon et de madame Dupré de Saint-Maur; dites sur-tout à celle-ci combien je lui (2) suis attaché; je suis de l'avis de mylord Eliban sur la vérité du portrait que vous avez fait d'elle.

Il faut que je vous consulte sur une chose; car je me suis toujours bien trouvé de vous consulter. L'auteur des nouvelles ecclésiastiques m'a attribué, dans une feuille du 4 juin, que je n'ai vu que fort tard, une brochure intitulée : *Suite de la défense de l'Esprit des Loix*, faite par un protestant, écrivain (3) habile, qui a infiniment d'esprit. L'ecclésiastique me l'attribue, pour en prendre le sujet de me dire

(1) Ambassadeur de Sardaigne à Paris, homme de beaucoup d'esprit, et plus véridique qu'on ne souhaite dans les sociétés.

(2) Il disoit d'elle, qu'elle étoit également bonne à en faire sa maîtresse, sa femme, ou son amie.

(3) L'auteur de cet écrit étoit M. de la Beaumelle.

des injures atroces : je n'ai pas jugé à propos de rien dire, 1°. par mépris ; 2°. parce que ceux qui sont au fait de ces choses, savent que je ne suis point auteur de cet ouvrage ; de sorte que toute cette manœuvre tourne contre le calomniateur. Je ne connois point l'air actuel du bureau de Paris ; et si ces feuilles ont pu faire impression sur quelqu'un, c'est-à-dire, si quelqu'un a cru que je fusse l'auteur de cet ouvrage, que sûrement un catholique ne peut avoir fait, seroit-il à propos que je donnasse une petite réponse en une page, *cum aliquo grano salis?* Si cela n'est pas absolument nécessaire, j'y renonce, haïssant à la mort de faire encore parler de moi. Il faudroit que je susse si cela a quelque relation avec la Sorbonne. Je suis ici dans l'ignorance de tout ; et cette ignorance me plaît assez. Tout ceci entre nous, et sans qu'il paroisse que je vous en aye écrit : mon principe a été de ne point me remettre sur les rangs avec des gens méprisables. Comme je me suis bien trouvé d'avoir fait ce que vous voulûtes, quand vous me poussâtes, l'épée dans les reins, à composer ma défense, je n'entreprendrai rien qu'en conséquence de votre réponse. Huart veut faire une nouvelle édition des Lettres Persanes ; mais il y a quelques *juvenilia* (*) que je voudrois

(*) Il a dit à quelques amis, que s'il avoit eu à donner actuellement ces lettres, il en auroit omis quelques-unes, dans lesquelles le feu de la jeunesse l'avoit transporté : qu'obligé par son père de passer toute la journée

auparavant retoucher; quoiqu'il faut qu'un Turc voie, pense et parle en Turc, et non en chrétien : c'est à quoi bien des gens ne font point attention en lisant les Lettres Persanes.

Je vois que le pauvre Clément V retombera dans l'oubli, et que vous allez quitter les affaires de Philippe-le-Bel pour celles de ce siècle-ci. L'histoire de mon pays y perdra aussi bien que le république des lettres; mais le monde politique y gagnera. Ne manquez pas de m'écrire de Vienne, et n'oubliez point de me ménager la continuation de l'amitié de M. votre frère; c'est un des militaires (*) que je regarde comme

sur le code, il s'en trouvoit le soir si excédé, que pour s'amuser, il se mettoit à composer une lettre persane, et que cela couloit de sa plume sans étude.

(*) Il étoit alors général-major au service d'Autriche: il fut choisi, dans la dernière guerre, pour quartier-maître général de l'armée de Bohême : il eut part, en cette qualité, à la victoire de Planian; et la réputation qu'il s'est faite dans les défenses mémorables de Dresde et de Schwednitz, prouve que M. de Montesquieu se connoissoit en hommes. Il mourut d'apoplexie à Konigsberg, où il étoit prisonnier de guerre, dans le grade de général en chef d'infanterie, et chevalier grand'croix de l'ordre militaire de Marie-Thérèse. Elle honora par des regrets très-marqués la perte de ce général, auquel l'ennemi même rendit les honneurs les plus distingués durant sa captivité et à sa mort; mort qu'il eût peut-être évitée, si les témoignages honorables que le roi de Prusse rendit à sa capacité après le siège de Schwednitz, eussent été accompagnés de la grace de pouvoir aller prendre les bains, suivant la convention faite verbalement avec le général ennemi, lors de la reddition de la place.

destiné à faire les plus grandes choses. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

De la Brède, le 4 octobre 1752.

LETTRE XLV.

Au même.

A Vienne.

J'AI reçu, mon cher comte, votre lettre de Vienne, du 28 décembre. Je suis fâché d'avoir perdu ceux qui m'avoient fait l'honneur d'avoir de l'amitié pour moi; il me reste le prince de Lichtenstein, et je vous prie de lui faire bien ma cour. J'ai reçu des marques d'amitié de M. Duval, bibliothécaire (1) de l'empereur, qui fait beaucoup d'honneur à la Lorraine, sa patrie. Dites aussi, je vous prie, quelque chose de ma part à M. Van-Swieten; je suis un véritable admirateur de cet illustre (2) Esculape.

(1) C'est-à-dire, de sa bibliothèque particulière, homme d'autant plus estimable, que, né dans un état éloigné de la culture des lettres, il est parvenu à les cultiver, sans secours, par la seule force du talent.

(2) Il savoit que c'étoit à lui que les libraires de Vienne devoient la liberté de pouvoir vendre l'*Esprit des Loix*, dont la censure précédente des jésuites empêchoit l'introduction à Vienne; car M. le baron de Van-Swieten

Je vis hier M. et madame de Senectère ; vous savez que je ne vois plus que les pères et les mères dans toutes les familles ; nous parlâmes beaucoup de vous ; il vous aime beaucoup. J'ai fait connoissance avec (1)..... Tout ce que je puis vous en dire, c'est que c'est un seigneur magnifique, et fort persuadé de ses lumières ; mais il n'est pas notre marquis de Saint-Germain ; aussi n'est-il pas un ambassadeur piémontois (2). Bien de ces têtes diplomatiques se pressent trop de nous juger ; il faudroit nous étudier un peu plus. Je serois bien curieux de voir les relations que certains ambassadeurs font à leurs cours sur nos affaires internes. J'ai appris ici que vous relevâtes fort

n'étoit pas seulement l'Esculape de cette ville impériale par sa qualité de premier médecin de la cour, il étoit encore l'Apollon qui présidoit aux muses autrichiennes, tant par sa qualité de bibliothécaire impérial, charge qui, par un usage particulier à cette cour, est unie à celle de premier médecin, que par celle de président de la censure des livres, et des études du pays. Malgré la satyre qu'on lit dans les dialogues de M. de Voltaire, portant également sur les fonctions des deux ministères de ce savant médecin, Vienne lui doit quelques changemens utiles au bien des études ; et ce poëte célèbre lui doit sur-tout, que son histoire universelle soit, contre toute attente, entre les mains de tout le monde dans ce pays-là.

(1) Ce nom n'a pas pu se lire, l'écriture étant effacée.

(2) Il avoit été intimement lié avec M. le marquis de Breil, M. le commandeur Solar son frère, et M. le marquis de Saint-Germain, tous les trois ambassadeurs de Sardaigne ; le premier à Vienne, les deux autres à Paris ; tous les trois hommes du premier mérite.

à propos l'équivoque touchant la qualification de mauvais citoyen. Il faut pardonner à des ministres, souvent imbus des principes du pouvoir arbitraire, de n'avoir pas des notions bien justes sur certains points, et de hasarder des apophtegmes (1).

La Sorbonne cherche toujours à m'attaquer; il y a deux ans qu'elle travaille, sans savoir guère comment s'y prendre. Si elle me fait mettre à ses trousses, je crois que j'acheverai de l'ensevelir (2). J'en serois bien fâché, car j'aime la paix pardessus toute chose. Il y a quinze jours que l'abbé Bonardi m'a envoyé un gros paquet pour mettre dans ma lettre pour vous; comme je sais qu'il n'y a dedans que de vieilles rapsodies que vous ne liriez point, j'ai voulu vous épargner un port considérable; ainsi je garde la lettre jusqu'à votre retour, ou jusqu'à ce que vous me mandiez de vous l'envoyer, en cas qu'il y ait autre chose que des nouvelles des rues. J'ai appris avec bien du plaisir tout ce que vous me mandez sur votre sujet; les

(1) Etant question de l'*Esprit des Loix* à un dîner d'un ambassadeur, son éminence prononça qu'il le regardoit comme l'ouvrage d'un mauvais citoyen. « Montesquieu » mauvais citoyen ! s'écria son ami; pour moi je regarde » l'*Esprit des Loix* même comme l'ouvrage d'un bon » sujet; car on ne sauroit donner une plus grande preuve » d'amour et de fidélité à ses maîtres, que de les éclairer » et les instruire ».

(2) Il venoit de paroître un ouvrage intitulé : *Le Tombeau de la Sorbonne*, fait sous le nom de l'*abbé de Prade*.

choses obligeantes que vous a dites l'impératrice font honneur à son discernement, et les effets de la bonne opinion qu'elle vous a marquée, lui feront encore plus d'honneur. Nous lisons ici la réponse du roi d'Angleterre au roi de Prusse, et elle passe dans ce pays-ci pour une réponse sans réplique. Vous, qui êtes docteur dans le droit des gens, vous jugerez cette question dans votre particulier.

Vous avez très-bien fait de passer par Lunéville; je juge, par la satisfaction que j'eus moi-même dans ce voyage, de celle que vous avez éprouvée par la gracieuse réception du roi Stanislas. Il exigea de moi que je lui promisse de faire un autre voyage en Lorraine. Je souhaiterois bien que nous nous y rencontrassions à votre retour d'Allemagne : l'instance que le roi vient de vous faire, par sa gracieuse lettre, d'y repasser, doit vous engager à reprendre cette route. Nous voilà donc, encore une fois, confrères en Apollon (*); en cette qualité, recevez l'accollade.

De Paris, le 5 mars 1753.

(*) Le roi Stanislas les avoit fait agréger à son académie de Nanci.



LETTRE XLVI.

Au même abbé DE GUASCO.

JE trouve, mon cher comte, vos raisons assez bonnes pour ne point vous engager légérement; mais je crois que celles qu'on a pour vous retenir sont encore meilleures; et j'espère que votre esprit patriotique s'y rendra. Je vois par-là, avec bien de la joie, que ce que l'on m'a dit des soins qu'on prend de l'éducation des archiducs, est très-réel. Il ne suffit pas de mettre auprès d'eux des gens savans; il leur faut des gens qui aient des vues élevées, et qui connoissent le monde; et je crois, sans blesser votre modestie, qu'à ces titres vous devriez avoir des préférences. Le département de l'étude de l'histoire est un de ceux qui importent le plus à un prince; mais il faut lui faire considérer l'histoire en philosophe; il est bien difficile qu'un régulier, ordinairement pédant, et livré par état à des préjugés, la lui développe dans ce point de vue, lors sur-tout qu'il s'agira de temps critique et intéressant pour l'empire. Si l'on délivre de cette épine le département que l'on vous propose, j'aime trop le bien des hommes, pour ne pas vous conseiller de passer pardessus les autres difficultés qui s'opposent à la réussite de cette

affaire; avec quelques précautions, le climat de Vienne ne nuira pas plus à vos yeux, que celui de Flandre, à moins que vous ne préfériez la bière au vin de Tokay. Quant aux convenances d'étiquette de cour (*), je suis persuadé qu'on pense assez juste, pour ne pas perdre un homme utile pour de si petites choses. Je me repose, là-dessus, sur les vues supérieures de Marie-Thérèse. Vous voyez que je ne vous dis pas un mot des vues de fortune, parce que je sais que ce n'est pas ce qui vous touche le plus. Je vous prie de ne me pas laisser ignorer votre résolution, ou la décision de la cour, elle m'intéresse autant pour elle que pour vous.

Si vous continuez d'être libre, je vous conseille l'entreprise dont vous me parlez. Un chanoine doit être bien plus en état qu'un profane, de traiter de l'esprit des loix ecclésiastiques. Votre plan seroit fort bon; mais je trouve le repos encore meilleur; et j'abandonne ce champ de gloire à votre zèle infatigable. Adieu.

A Vienne, en 1753.

(*) L'usage de la cour de Vienne est de ne point donner un précepteur en chef aux princes de la maison, mais seulement des précepteurs particuliers sur chacun des objets qu'on leur fait apprendre.

LETTRE XLVII.

Au même.

A Vérone.

Mon cher ami, vos titres se multiplient tellement, que je ne puis plus les retenir; voyons...... comte de Clavières, chanoine de Tournai, chevalier d'une croix impériale (*), membre de l'académie des inscriptions, de celles de Londres, de Berlin et de tant d'autres, jusqu'à celle de Bordeaux; vous méritez bien tous ces honneurs, et bien d'autres encore.

Je suis bien aise que vous ayez eu du succès dans la négociation pour votre chapitre. Il est heureux de vous avoir, et fait bien de vous députer à la cour pour ses affaires, plutôt que vous retenir pour chanter et pour boire; car je suis sûr que vous négociez aussi bien que

(*) L'impératrice venoit d'accorder, à la sollicitation de l'abbé de Guasco, une croix de distinction, portant l'aigle impériale, avec le chiffre du nom de Marie-Thérèse, au chapitre de Tournai, le plus ancien des Pays-Bas, et le seul où l'on entre, faisant preuves de noblesse. Elle venoit aussi de fixer le nombre des degrés de noblesse que l'on doit prouver pour être reçu dans la classe des nobles; et d'ordonner que l'on ne pourroit entrer dans la classe des gradués qu'après avoir fait un cours d'étude en règle, pendant cinq ans, à l'université de Louvain.

vous

vous chantez mal et buvez peu. Je suis fâché que l'affaire qui vous regardoit personnellement ait manqué; vous n'êtes pas le seul qui y perdiez; et il vous reste votre liberté, qui n'est pas une petite chose; mais l'étiquette ne dédommagera pas de l'avantage dont on s'est privé; quoique je soupçonne qu'il pourroit bien y avoir d'autres raisons que l'étiquette, que l'exemple des autres cours auroit pu faire abandonner. Quand certaines gens ont pris racine, ils savent bien trouver des moyens pour écarter les hommes éclairés; d'ailleurs vous n'êtes point un bel esprit du pays de Liège, ou de Luxembourg. Je me réserve là-dessus mes pensées.

Votre lettre m'a été rendue à la Brède, où je suis. Je me promène du matin au soir en véritable campagnard; et je fais ici de fort belles choses en dehors.

Vous voilà donc parti pour la belle Italie. Je suppose que la galerie de Florence vous arrêtera long-temps. Indépendamment de cela, de mon temps cette ville étoit un séjour charmant; et ce qui fut pour moi un objet des plus agréables, fut de voir le premier ministre du grand-duc sur une petite chaise de bois, en casaquin et chapeau de paille devant sa porte. Heureux pays! m'écriai-je, où le premier ministre vit dans une si grande simplicité, et dans un pareil désœuvrement. Vous verrez madame la marquise Ferroni et l'abbé Niccolini; parlez-leur de moi. Embrassez bien de ma part

monseigneur Cérati, à Pise; et pour Turin; vous connoissez mon cœur, notre grand-prieur, MM. les marquis de Breil et de Saint-Germain. Si l'occasion se présente, vous ferez ma cour à son altesse sérénissime. Si vous écrivez à M. le comte de Cobentzel à Bruxelles, je vous prie de le remercier pour moi, et marquez-lui combien je me sens honoré par le jugement qu'il porte sur ce qui me regarde. Quand il y aura des ministres comme lui, on pourra espérer que le goût des lettres se ranimera dans les états autrichiens, et alors vous n'entendrez plus de ces propositions erronées et mal-sonnantes (*) qui vous ont scandalisé.

Je crois bien que je serai à Paris dans le temps que vous y viendrez. J'écrirai à madame la duchesse d'Aiguillon combien vous êtes sensible à son oubli : mais, mon cher abbé, les dames ne se souviennent pas de tous les chevaliers; il faut qu'ils soient paladins. Au reste, je voudrois bien vous tenir huit jours à la Brède, à votre retour de Rome; nous parlerions de la belle Italie et de la forte Allemagne.

Voilà donc Voltaire qui paroît ne savoir

(*) La première étoit, qu'à l'occasion d'un ouvrage qu'il avoit fait imprimer, un seigneur lui dit, qu'il ne convenoit point à un homme de condition de se donner pour auteur. La seconde, étoit d'un militaire du premier rang, dite à son frère, à propos des lectures assidues qu'il faisoit des livres du métier : les livres, lui fut-il dit, servent peu pour la guerre; je n'en ai jamais lu, et je ne suis pas moins parvenu aux premiers grades.

où reposer sa tête (1) : *Ut eadem tellus, quæ modò victori defuerat, deesset ad sepulturam.* Le bon esprit vaut mieux que le bel esprit.

A l'égard de M. le duc de Nivernois, ayez la bonté de lui faire ma cour, quand vous le verrez à Rome, et je ne crois pas que vous ayez besoin d'une lettre particulière pour lui. Vous êtes son confrère à l'académie, et il vous connoît : cependant si vous croyez que cela soit nécessaire, mandez-le-moi. Adieu.

De la Brède, ce 28 septembre 1753.

ETTRE XLVIII.

Au même abbé DE GUASCO.

J'ARRIVAI avant-hier au soir de Bordeaux; je n'ai encore vu personne; et je suis plus pressé de vous écrire que de voir qui que ce soit. Je verrai Huart (2); et s'il n'a pas rempli vos ordres, je les lui ferai exécuter : vous avez pourtant plus de crédit que moi auprès de lui; je ne lui donne que des phrases, et vous lui donnez de l'argent.

Je suis bien glorieux de ce que M. l'auditeur Bertolini a trouvé mon livre assez bon pour le

(1) Ceci a rapport à son départ de Berlin, et à sa fâcheuse aventure de Francfort.

(2) Imprimeur de ses ouvrages à Paris.

rendre meilleur, et a goûté mes principes. Je vous prierai, dans le temps, de me procurer un exemplaire de l'ouvrage de M. Bertolini; j'ai trouvé sa préface extrêmement bien; tout ce qu'il dit est juste, excepté les louanges. Mille choses bien tendres pour moi à M. l'abbé Niccolini. J'espère, mon cher abbé, que vous viendrez nous voir à Paris cet hiver, et que vous viendrez joindre les titres d'Allemagne et d'Italie à ceux de France. Si vous passez par Turin, vous savez les illustres amis que j'y ai : je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 26 décembre 1753.

LETTRE XLIX.

Au même.

A Naples.

JE suis à Paris depuis quelque temps, mon cher comte. Je commence par vous dire que notre libraire Huart sort de chez moi, et il m'a dit de très-bonnes raisons qu'il a eues pour vous faire enrager; mais vous recevrez au premier jour votre compte et votre mémoire.

Vous avez une boëte pleine de fleurs d'érudition, que vous répandez à pleines mains dans tous les pays que vous parcourez. Il est heureux pour vous d'avoir paru avec honneur devant

le pape; c'est le pape des savans: or, les savans ne peuvent rien faire de mieux que d'avoir pour leur chef celui qui l'est de l'église. Les offres qu'il vous a faites seroient tentantes pour tout autre que pour vous, qui ne vous laissez pas tenter, même par les apparences de la fortune, et qui avez les sentimens d'un homme qui l'auroit déjà faite. Les belles choses que vous me dites de M. le comte de Firmian (1) ne sont point entiérement nouvelles pour moi: il est de votre devoir de me procurer l'honneur de sa connoissance; et c'est à vous à y travailler, sans quoi vous avez très-mal fait de me dire de si belles choses. Je ne me souviens point d'avoir connu à Rome le P. Contucci (2). Le seul jésuite que je voyois étoit le P. Vitri, qui venoit souvent dîner chez le cardinal de Polignac: c'étoit un homme fort important (3),

(1) Alors ministre impérial à Naples, et depuis ministre plénipotentiaire des états de Lombardie à Milan admirateur des ouvrages de M. de Montesquieu, et ami des gens de lettres de tous les pays.

(2) Bibliothécaire du collège romain, et garde du cabinet des antiquités que le père Kirker laissa à ce collège.

(3) Ce jésuite avoit à Rome beaucoup de part dans les affaires de la constitution *Unigenitus*, et brocantoit des médailles. On connoissoit son projet d'un nouveau saint Augustin, pour l'opposer à l'Augustin de *Jansenius*: ses principes là-dessus étoient tels que les paradoxes du père Hardouin n'eussent fait que blanchir; et le pélagianisme se seroit renouvellé dans toute son étendue.

qui faisoit des médailles antiques, et des articles de foi.

J'ai droit de m'attendre, mon cher ami, que vous m'écriviez bientôt une lettre datée d'Herculée, où je vous vois parcourant déjà tous les souterrains. On nous en dit beaucoup de choses; celles que vous m'en direz, je les regarderai comme les relations d'un auteur grave; ne craignez point de me rebuter par les détails.

Je suis de votre avis sur les querelles de Malte (*), que l'on traite de Turc à Maure; c'est cependant l'ordre peut-être le plus respectable qu'il y ait dans l'univers, et celui qui contribue le plus à entretenir l'honneur et la bravoure dans toutes les nations où il est répandu. Vous êtes bien hardi de m'adresser votre révérend capucin : ne craignez-vous pas que je ne lui fasse lire la lettre persane sur les capucins?

Je serai au mois d'août à la Brède, *O rus, quando te aspiciam!* Je ne suis plus fait pour ce pays-ci, ou bien il faut renoncer à être citoyen. Vous devriez bien revenir par la France méridionale; vous trouverez votre ancien laboratoire, et vous me donnerez de nouvelles idées sur mes bois et mes prairies. La grande

(*) Il s'étoit alors élevé une dispute entre la cour de Naples et l'ordre de Malte, au sujet des droits de la monarchie de Sicile, qu'on prétendoit s'étendre sur cette isle.

étendue de mes landes (*) vous offre de quoi exercer votre zèle pour l'agriculture : d'ailleurs j'espère que vous n'oubliez point que vous êtes propriétaire de cent arpens de ces landes, où vous pourrez remuer la terre, planter et semer tant que vous voudrez. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 9 avril 1754.

LETTRE L.

Au même abbé DE GUASCO.

MON cher abbé, vous devez avoir reçu la lettre que je vous ai écrite à Naples, et celle que j'adressai depuis à Rome. Je ne sais plus en quel endroit de la terre vous êtes; mais comme une de vos lettres du 13 août 1754, est datée de Boulogne, et m'annonce votre prochain retour à Paris, j'adresse celle-ci à Turin, chez votre ami le marquis de Barol.

(*) Il gagna un procès contre la ville de Bordeaux, qui lui porta onze cent arpens de landes incultes, où il se mit à faire des plantations de bois et des métairies, l'agriculture faisant sa principale occupation dans les momens de relâche. Il avoit fait présent de cent arpens de ces terres incultes à son ami, pour qu'il pût exécuter librement ses projets d'agriculture; mais son départ et ses engagemens ailleurs ont fait rester ce terrein en friche.

Je commence par vous remercier de votre souvenir pour le vin de Roche-Maurin, vous assurant que je ferai, avec la plus grande attention, la commission de mylord Pembrok : c'est à mes amis, et sur-tout à vous, qui en valez dix autres, que je dois la réputation où s'est mis mon vin dans l'Europe, depuis trois ou quatre ans : à l'égard de l'argent, c'est une chose dont je ne suis jamais pressé, Dieu merci. Vous ne me dites point si mylord Pembrok, qui vous parle de mon vin, se souvient de ma personne. Je l'ai quitté, il y a deux ans, plein d'estime et d'admiration pour ses belles qualités : vous ne me parlez point de M. de Cloire, qui étoit avec lui, et qui est un homme de très-grand mérite, très-éclairé, et que je voudrois fort revoir. Je voudrois bien que vos affaires vous permissent de passer de Turin à Bordeaux. Vous, qui voyez tout, pourquoi ne voudriez-vous point voir vos amis et la Brède, toute prête à vous recevoir avec des *Io*; mais peut-être vous verrai-je à Paris, où vous ne devez point chercher d'autre logement que chez moi, d'autant plus que la dame Boyer, votre ancienne hôtesse, n'est plus : dès que je vous saurai arrivé, je hâterai mon départ.

Ce que vous a dit le pape de la lettre (*)

(*) Sa sainteté lui avoit dit avoir entre ses mains une lettre par laquelle ce monarque promettoit à Clément XI de faire rétracter son clergé de la délibération, touchant les quatre propositions du clergé de France, de 1682;

de Louis XIV à Clément XI, est une anecdote assez curieuse. Le confesseur n'eut pas sans doute plus de difficulté d'engager le roi à promettre qu'il feroit rétracter les quatre propositions du clergé, qu'il en eut à faire promettre que sa bulle seroit reçue sans contradiction; mais les rois ne peuvent pas tenir tout ce qu'ils promettent, parce qu'ils promettent quelquefois sur la foi de ceux qui les conseillent suivant leurs intérêts. Adieu, mon cher comte; je vous salue et embrasse mille fois.

De la Brède, le 3 novembre 1754.

que cette lettre lui avoit tenu si fort à cœur, que, pour la tirer des mains du cardinal Annibal Albani Camerlingue, qui faisoit difficulté de la livrer, il avoit été obligé de lui accorder, non sans quelque scrupule, disoit-il, certaines dispenses que ce cardinal exigeoit. Le P. le Tellier étoit allé, dans le même temps, trouver le cardinal de Polignac, et lui avoit dit que le roi étant déterminé de faire soutenir, dans toute la France, l'infaillibilité du pape, il prioit son éminence d'y donner la main; à quoi le cardinal avoit répondu : « Mon père, » si vous entreprenez une pareille chose, vous ferez » mourir le roi bientôt ». Ce qui avoit fait suspendre les démarches et les intrigues du confesseur à ce sujet.

*

LETTRE LI.

A monseigneur CÉRATI.

JE commence par vous embrasser, bras dessus et bras dessous. J'ai l'honneur de vous présenter M. de la Condamine, de l'académie des sciences de Paris. Vous connoissez sa célébrité; il vaut mieux que vous connoissiez sa personne; et je vous le présente, parce que vous êtes toute l'Italie pour moi. Souvenez-vous, je vous prie, de celui qui vous aime, vous honore et vous estime plus que personne dans le monde.

De Bordeaux, le premier décembre 1754.

LETTRE LII.

A l'abbé marquis DE NICCOLINI.

PERMETTEZ, mon cher abbé, que je me rappelle à votre amitié : je vous recommande M. de la Condamine. Je ne vous dirai rien, sinon qu'il est de mes amis : sa grande célébrité vous dira d'autres choses, et sa présence dira le reste. Mon cher abbé, je vous aimerai jusqu'à la mort.

De Bordeaux, le premier décembre 1754.

LETTRE LIII.

A l'abbé comte DE GUASCO.

SOYEZ le bien venu, mon cher comte ; je ne doute pas que ma concierge n'ait fait bien échauffer votre lit. Fatigué comme vous deviez l'être, d'avoir couru la poste jour et nuit, et des courses faites à Fontainebleau, vous aviez besoin de ces petits soins pour vous remettre. Vous ne devez point partir de ma chambre ni de Paris que je n'arrive, à moins que vous ne vouliez venir à Paris pour me dire que je ne vous verrai pas. Je vois que vous allez en Flandre. Je voudrois bien que vous eussiez d'assez bonnes raisons de rester avec nous, outre celle de l'amitié ; mais je vois qu'il ne faudra bientôt plus à nos prélats pour coopérateurs, que des D....... (*). Eussiez-vous

(*) Pierre D..... fut laquais du fils de M. de Montesquieu, pendant qu'il étoit au collège de Louis-le-Grand : ayant appris un peu de latin, il se sentit appellé à l'état ecclésiastique ; et, par l'intercession d'une dame, il obtint de monseigneur l'évêque de Bayonne, dont il étoit diocésain, la permission de prendre l'habit. Devenu prêtre et bénéficier dans l'église, il vint à Paris demander à M. de Montesquieu sa protection auprès de M. le comte de Maurepas, pour avoir un meilleur bénéfice qui vaquoit ; le priant, à cet effet, de se charger d'une requête pour le ministre. Elle débutoit par ces mots : *Pierre D....., prêtre du diocèse de Bayonne, ci-*

cru que ce laquais, métamorphosé en prêtre fanatique, conservant les sentimens de son premier état, parvînt à obtenir une dignité dans un chapitre ? J'aurai bien des choses à vous dire, si je vous trouve à Paris, comme je l'espère ; car vous ne brûlerez pas un ami qui abandonne ses foyers pour vous courir, dès qu'il sait où vous prendre.

Je suis fort aise que S. A. R. monseigneur le duc de Savoie agrée la dédicace de votre traduction italienne, et très-flatté que mon ouvrage paroisse en Italie sous de si grands auspices. J'ai achevé de lire cette traduction, et j'ai trouvé par-tout mes pensées rendues aussi clairement que fidèlement. Votre épître dédicatoire est aussi très-bien; mais je ne suis pas assez fort dans la langue italienne pour juger de la diction.

Je trouve le projet et le plan de votre traité sur les statues intéressant et beau, et je suis bien curieux de le voir. Adieu.

De la Brède, le 2 décembre 1754.

devant employé par feu M. l'évêque à découvrir les complots des jansénistes, ces perfides qui ne connoissent ni pape, ni roi, &c. M. de Montesquieu ayant lu ce début, plia la requête, la rendit au suppliant, et lui dit : « Allez, » monsieur, la présenter vous-même, elle vous fera » honneur, et aura plus d'effet; mais auparavant passez » dans ma cuisine, pour déjeûner avec mes valets » : ce que M. D...... n'oublioit jamais de faire dans les visites fréquentes qu'il faisoit à son ancien maître. Il parvint, quelque temps après, à la dignité de trésorier, dans un chapitre d'une cathédrale en Bretagne.

LETTRE LIV.

Au même.

DANS l'incertitude où je suis que vous m'attendiez, je vous écrirai encore une lettre avant de partir. Vous êtes chanoine de Tournai; et moi je fais des prairies. J'aurai besoin de cinquante livres de graine de trèfle de Flandre, que l'on pourroit m'envoyer par Dunkerque à Bordeaux. Je vous prie donc de charger quelqu'un de vos amis, à Tournai, de me faire cette commission, et je vous paierai comme un gentilhomme, ou, pour mieux dire, comme un marchand; et quand vous viendrez à la Brède, vous verrez votre trèfle dans toute sa gloire. Considérez que mes prés sont de votre création: ce sont des enfans à qui vous devez continuer l'éducation. Je compte que vous aurez vu nos amis, et que vous leur aurez un peu parlé de moi. Je vous verrai certainement bientôt; mais cela ne doit point vous empêcher de faire des histoires du prétendant à mademoiselle Betti (*); vous n'en serez que mieux soigné. Je vous marquerai, par une lettre particulière, le jour de mon arrivée, que je ne sais point;

(*) Irlandoise, concierge de la maison qu'il tenoit à Paris, fort zélée pour le prétendant.

et quand je ne vous écrirois pas, en cas que j'apparusse devant vous, sans vous avoir prévenu, vous aurez bientôt transporté votre pelisse, votre bréviaire et vos médailles dans l'appartement de mon fils. Quand vous verrez madame Dupré de Saint-Maur, demandez-lui si elle a reçu une lettre de moi. Présentez-lui, je vous prie, mes respects, et à M. de Trudaine, notre respectable ami : l'abbé, encore une fois, attendez-moi.

Puisque vous êtes d'avis que j'écrive à M. l'auditeur Bertolini, je vous adresse une lettre pour la lui faire tenir. Je vous embrasse de tout mon cœur.

De La Brède, le 5 décembre 1754.

LETTRE LV.

A M. l'auditeur BERTOLINI.

A Florence.

JE finis la lecture des deux morceaux de votre préface (*), monsieur, et je prends la plume pour vous dire que j'en ai été enchanté; et

(*) Ce magistrat éclairé de Florence a fait un ouvrage, dans lequel il prouve que les principes de l'*Esprit des Loix* sont ceux des meilleurs écrivains de l'antiquité. Cet ouvrage n'a point été imprimé, et la république des lettres a droit de le lui demander.

quoique je ne l'aie vue qu'au travers de mon amour-propre, parce que je m'y trouve paré comme dans un jour de fête, je ne crois pas que j'eusse pu y trouver tant de beautés, si elles n'y étoient pas. Il y a un endroit que je vous supplie de retrancher : c'est l'article qui concerne les Anglois, et où vous dites que j'ai fait mieux sentir la beauté de leur gouvernement, que leurs auteurs même. Si les Anglois trouvent que cela soit ainsi, eux qui connoissent mieux leurs livres que nous, on peut être sûr qu'ils auront la générosité de le dire ; ainsi renvoyons-leur cette question. Je ne puis m'empêcher, monsieur, de vous dire combien j'ai été étonné de voir un étranger posséder si bien notre langue ; et j'ai encore des remercîmens à vous faire sur mon apologie que vous faites, vous qui m'entendez si bien, contre des gens qui m'ont si mal entendu, qu'on pourroit gager qu'ils ne m'ont pas seulement lu. D'ailleurs, je dois me féliciter de ce que quelques endroits de mon livre vous ont fourni une occasion de faire l'éloge de la grande reine. J'ai, monsieur, l'honneur d'être, avec des sentimens remplis de respect et de considération.

De la Brède, le 5 décembre 1754.

LETTRE LVI.

A M. l'abbé comte DE GUASCO.

TOUT bien pesé, je ne puis encore me déterminer à livrer mon roman d'Arsace (1) à l'imprimeur. Le triomphe de l'amour conjugal de l'Orient est peut-être trop éloigné de nos mœurs, pour croire qu'il seroit bien reçu en France. Je vous apporterai ce manuscrit; nous le lirons ensemble, et je le donnerai à lire à quelques amis. A l'égard de mes voyages, je vous promets que je les mettrai en ordre dès que j'aurai un peu de loisir, et nous deviserons à Paris sur la forme (2) que je leur donnerai. Il y a encore trop de personnes, dont je parle, vivantes, pour publier cet ouvrage; et je ne suis pas dans le systême de ceux qui conseillèrent à M. de Fontenelle de *vuider le sac* avant que de mourir. L'impression de ses comédies n'a rien ajouté à sa réputation.

Puisque vous vous piquez d'être quelquefois

(1) Ce roman n'a été imprimé qu'après la mort de l'auteur, et se trouve dans ce volume, page 401.

(2) Il hésitoit s'il réduiroit les mémoires de ses voyages en forme de lettres, ou en simple récit : prévenu par la mort, nous sommes privés jusqu'ici de l'ouvrage d'un voyageur philosophe, qui savoit voir là où les autres ne font que regarder.

antiquaire,

antiquaire, je ne vois point d'inconvénient de donner à votre collection le titre de *Galerie de portraits politiques de ce siècle*; et pour moi, qui ne suis point antiquaire, je la préférerai à une galerie de statues. Vous songez, sans doute, qu'un pareil ouvrage ne doit être que pour le siècle à venir, auquel on peut être utile sans danger; car, comme vous le remarquez, le caractère et les qualités personnelles des négociateurs et des ministres ayant une grande influence sur les affaires publiques et les événemens politiques, l'entrée de ce sanctuaire est dangereuse aux profanes. Adieu.

De la Brède, le 5 décembre 1754.

BILLET AU MÊME.

VOUS fûtes hier de la dispute avec M. de Mairan (*) sur la Chine. Je crains d'y avoir mis trop de vivacité, et je serois au désespoir d'avoir fâché cette excellent homme. Si vous allez dîner aujourd'hui chez M. de Trudaine,

(*) Ces deux savans n'étoient pas du même avis sur quelques points qui regardoient les Chinois, sur lesquels M. de Mairan étoit prévenu par les lettres du père Parannin, jésuite, et dont M. de Montesquieu se méfioit. Lorsque le voyage de l'amiral Anson parut, il s'écria : « Ah ! je l'ai toujours dit, que les Chinois » n'étoient pas si honnêtes gens qu'ont voulu le faire » croire les Lettres édifiantes ».

vous l'y trouverez peut-être; en ce cas, je vous prie de sonder un peu s'il a mal pris ce que j'ai dit; et sur ce que vous me rendrez, j'agirai de façon avec lui, qu'il soit convaincu du cas que je fais de son mérite et de son amitié.

De Paris, en 1755.

LETTRE LVII.

Au grand-prieur SOLAR.

A Turin.

VOTRE excellence a beau dire; je ne trouve pas les excuses que vous m'apportez de la rareté de vos lettres assez bonnes pour la pardonner; et c'est parce que je ne trouve pas vos raisons assez bonnes, que je vous écris en cérémonie pour me venger.

Je vous dirai pour nouvelle, que l'on vient d'exiler un conseiller de notre parlement, parce qu'il a prêté sa plume à coucher les remontrances que le corps a cru devoir faire au roi; et ce qu'il y a de plus incroyable encore, est que l'exil a été ordonné, sans qu'on ait même lu les remontrances.

L'abbé de Guasco est de retour de son voyage de Londres, dont il est fort content. Il se loue beaucoup de M. et de madame de

Mirepoix, à qui vous l'aviez recommandé : il dit qu'ils sont fort aimés dans ce pays-là. Notre abbé, enthousiasmé des succès de l'inoculation, dont il s'est donné la peine de faire un cours à Londres, s'est avisé de la prôner un jour en présence de madame la duchesse du Maine à Sceaux ; mais il en a été traité comme les apôtres qui prêchent des vérités inconnues. Madame la duchesse se mit en fureur, et lui dit qu'on voyoit bien qu'il avoit contracté la férocité des Anglois, et qu'il étoit honteux qu'un homme de son caractère soutînt une thèse aussi contraire à l'humanité. Je crois que son apostolat ne fera pas fortune à Paris. En effet, comment se persuader qu'un usage asiatique, qui a passé en Europe par les mains des Anglois, et nous est prêché par un étranger, puisse être cru bon chez nous, qui avons le droit exclusif du ton et des modes ? L'abbé compte de faire un voyage en Italie au printemps prochain : il me charge de vous dire qu'il se fait d'avance un grand plaisir de vous trouver à Turin. Je voudrois bien pouvoir me flatter de le partager avec lui ; mais je crois que mon vieux château, et mon cuvier, me rappelleront bientôt dans ma province ; car, depuis la paix, mon vin fait encore plus de fortune en Angleterre, que n'en a fait mon livre. Je vous prie de dire les choses les plus tendres de ma part à M. le marquis de Breille, et de me donner bientôt des nouvelles des deux personnes que j'aime et que je respecte le plus à Turin.

LETTRE LVIII.

Fragment d'une lettre de M. de Montesquieu, au roi de Pologne, duc de Lorraine (*).

SIRE, il faudra que votre majesté ait la bonté de répondre elle-même à son académie du mérite que je puis avoir; sur son témoignage, il n'y aura personne qui ne m'en croie beaucoup. Votre majesté voit que je ne perds aucune des occasions qui peuvent un peu m'approcher d'elle; et quand je pense aux grandes qualités de votre majesté, mon admiration demande toujours de moi ce que le respect veut me défendre.

(*) Pour demander à sa majesté une place dans l'académie de Nanci.



LETTRE LIX.

Fragment de la réponse du roi de Pologne à la lettre précédente.

MONSIEUR, je ne puis que bien augurer de ma société littéraire, du moment qu'elle vous inspire le desir d'y être reçu. Un nom aussi distingué que le vôtre dans la république des lettres; un mérite plus grand encore que votre nom, doivent la flatter sans doute; et ce qui la flatte me touche sensiblement. Je viens d'assister à une de ses séances particulières : votre lettre, que j'ai fait lire, a excité une joie qu'elle s'est chargée elle-même de vous exprimer. Elle seroit bien plus grande, cette joie, si la société pouvoit se promettre de vous posséder de temps en temps. Ce bonheur, dont elle connoîtroit le prix, en seroit un pour moi, qui serois véritablement ravi de vous revoir à ma cour. Mes sentimens pour vous sont toujours les mêmes; et jamais je ne cesserai d'être bien sincérement, monsieur, votre bien affectionné,

STANISLAS, roi (*).

(*) Cette lettre fut envoyée à M. de Montesquieu, en même temps que celle du secrétaire perpétuel, écrite au nom de l'académie. Le secrétaire lui marquoit que

LETTRE LX.

A M. DE SOLIGNAC, secrétaire de la société littéraire de Nanci.

MONSIEUR, je crois ne pouvoir mieux faire mes remercîmens à la société littéraire, qu'en payant le tribut que je lui dois, avant même qu'elle me le demande, et en faisant mon devoir d'académicien au moment de ma nomination; et comme je fais parler un monarque

la société avoit vu avec joie la lettre qu'il avoit écrite à sa majesté. « Vous lui demandez, monsieur, disoit-il, » une grace que nous aurions été empressés de vous » demander à vous-même, si l'usage nous l'avoit permis. » Nous nous estimons heureux que vous préveniez » nos desirs. Vous pouvez, plus qu'un autre, nous » faire entrer dans l'esprit de nos loix, et nous appren» dre à remplir les vues du monarque que vous aimez, » et que nous voulons tâcher de satisfaire. C'en est » déjà un moyen que de vous donner une place parmi » nous; et nous vous l'accordons avec d'autant plus » de plaisir, que nous pouvons par-là nous acquitter » envers sa majesté d'une partie de notre reconnois» sance, &c. ». La satisfaction qu'avoit l'académie de répondre aux desirs de M. de Montesquieu, fut bientôt augmentée par l'envoi que ce nouveau confrère lui fit d'un écrit qui a pour titre *Lysimaque* : il étoit accompagné de la lettre suivante, adressée au secrétaire de la société. On y verra quelle étoit la raison qui engageoit M. de Montesquieu à préférer à tout autre sujet, celui qu'il traite dans cet ouvrage.

que ses grandes qualités élevèrent au trône de l'Asie, et à qui ses mêmes qualités firent éprouver de grands revers, je le peins comme le père de la patrie, l'amour et les délices de ses sujets : j'ai cru que cet ouvrage convenoit mieux à votre société qu'à toute autre. Je vous supplie d'ailleurs de vouloir bien lui marquer mon extrême reconnoissance, &c.

De Paris, le 4 avril 1751.

LETTRE LXI.

De M. DE MONTESQUIEU à l'auteur du Coup-d'œil sur la philosophie *du lord BOLINGBROOK.*

Extrait d'une gazette angloise, du 16 août.

J'AI reçu, monsieur, avec une reconnoissance très-grande, les deux magnifiques ouvrages que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur les *Œuvres posthumes de mylord Bolingbrook;* et comme cette lettre me paroît être plus à moi que les deux ouvrages qui l'accompagnent, auxquels tous ceux qui ont de la raison ont part, il me semble que cette lettre m'a fait un plaisir particulier. J'ai lu quelques ouvrages de mylord *Bolingbrook;* et, s'il m'est permis de

dire comment j'en ai été affecté, certainement il a beaucoup de chaleur; mais il me semble qu'il l'emploie ordinairement contre les choses; et il ne faudroit l'employer qu'à peindre les choses. Or, monsieur, dans cet ouvrage posthume dont vous me donnez une idée, il me semble qu'il vous prépare une matière continuelle de triomphe. Celui qui attaque la *religion révélée*, n'attaque que la religion révélée; mais celui qui attaque la *religion naturelle*, attaque toutes les religions du monde. Si l'on enseigne aux hommes qu'ils n'ont pas ce frein-ci, ils peuvent penser qu'ils en ont un autre; mais il est bien plus pernicieux de leur enseigner qu'ils n'en ont pas du tout.

Il n'est pas impossible d'attaquer une religion révélée, parce qu'elle existe par des faits particuliers, et que les faits, par leur nature, peuvent être matière de dispute : mais il n'en est pas de même de la *religion naturelle;* elle est tirée de la nature de l'homme dont on ne peut pas disputer, et du sentiment intérieur de l'homme dont on ne peut pas disputer encore. J'ajoute à ceci : quel peut être le motif d'attaquer la religion révélée en Angleterre ? On l'y a tellement purgée de tout préjugé destructeur, qu'elle n'y peut faire de mal, et qu'elle y peut faire, au contraire, une infinité de biens. Je sais qu'un homme, en Espagne ou en Portugal, que l'on va brûler, ou qui craint d'être brûlé, parce qu'il ne croit point de certains articles dépendans ou non de la

religion révélée, a un juste sujet de l'attaquer, parce qu'il peut avoir quelque espérance de pourvoir à sa défense naturelle. Mais il n'en est pas de même en Angleterre, où tout homme qui attaque la religion révélée, l'attaque sans intérêt; et où cet homme, quand il réussiroit, quand même il auroit raison dans le fond, ne feroit que détruire une infinité de biens pratiques, pour établir une vérité purement spéculative.

J'ai été ravi, &c.

MONTESQUIEU.

LETTRE LXII.

A madame la duchesse D'AIGUILLON.

J'AI reçu, madame, l'obligeante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire dans le temps que je quittois la Brède pour partir pour Paris. Je resterai pourtant sept ou huit jours à Bordeaux, pour mettre en ordre un vieux procès que j'ai. Je pars donc, et vous pouvez être sûre que ce n'est pas pour la Sorbonne que je pars, mais pour vous. Je quitte la Brède avec regret, d'autant mieux que tout le monde me mande que Paris est fort triste. Je reçus, il y a deux ou trois jours, une lettre assez originale. Elle est d'un bourgeois de Paris,

qui me doit de l'argent, et qui me prie de l'attendre jusqu'au retour du parlement; et je lui mande qu'il feroit bien de prendre un terme un peu plus fixe. C'est un grand fléau que cette petite-vérole : c'est une nouvelle mort à ajouter à celle à laquelle nous sommes tous destinés. Les peintures riantes qu'Homère fait de ceux qui meurent, de cette fleur qui tombe sous la faulx du moissonneur, ne peuvent pas s'appliquer à cette mort-là.

J'aurois eu l'honneur de vous envoyer les chapitres que vous vouliez bien me demander, si vous ne m'aviez appris que vous n'étiez plus dans le lieu où vous voulez les faire voir. Mais je vous les apporterai; vous les corrigerez, et vous me direz : je n'aime pas cela. Et vous ajouterez : il falloit dire ainsi. Je vous prie, madame, d'avoir la bonté d'agréer les sentimens du monde les plus respectueux.

MONTESQUIEU.

De la Brède, le 3 décembre 1753.



LETTRE LXIII.

De madame la duchesse D'AIGUILLON, *à M. l'abbé* DE GUASCO.

JE n'ai pas le courage, monsieur l'abbé, de vous apprendre la maladie, encore moins la mort, de M. de Montesquieu. Ni le secours des médecins, ni la conduite de ses amis, n'ont pu sauver une tête si chère. Je juge de vos regrets par les miens. *Quis desiderio sit pudor tam cari capitis!* L'intérêt que le public a témoigné pendant sa maladie; le regret universel; ce que le roi en a dit publiquement (1), que c'étoit un homme impossible à remplacer, sont des ornemens à sa mémoire, mais ne consolent point ses amis. Je l'éprouve; l'impression du spectacle, l'attendrissement, s'effaceront avec le temps; mais la privation d'un tel homme dans la société sera sentie à jamais par ceux qui en ont joui. Je ne l'ai pas quitté (2) jusqu'au

(1) Sa Majesté envoya, outre cela, chez lui, un seigneur de la cour, pour avoir des nouvelles de son état.

(2) Cette assistance ne fut pas inutile au repos du malade, et on lui devra peut-être un jour quelque nouvelle richesse littéraire de cet homme illustre, dont le public auroit été probablement privé; car on a appris

moment qu'il a perdu toute connoissance, dix-huit heures avant la mort; madame Dupré lui a rendu les mêmes soins; et le chevalier de

qu'un jour, pendant que madame la duchesse d'Aiguillon étoit allée dîner, le père Routh, jésuite irlandois, qui l'avoit confessé, étant venu, et ayant trouvé le malade seul avec son secrétaire, fit sortir celui-ci de la chambre, et s'y enferma sous clef. Madame d'Aiguillon, revenue d'abord après dîner, trouva le secrétaire dans l'anti-chambre, qui lui dit que le père Routh l'avoit fait sortir, voulant parler en particulier à M. de Montesquieu. Comme, en s'approchant de la porte, elle entendit la voix du malade qui parloit avec émotion, elle frappa, et le jésuite ouvrit: *Pourquoi tourmenter cet homme mourant?* lui dit-elle alors. M. de Montesquieu, reprenant lui-même la parole, dit: *Voilà, madame, le père Routh qui voudroit m'obliger de lui livrer la clef de mon armoire pour enlever mes papiers.* Madame d'Aiguillon fit des reproches de cette violence au confesseur, qui s'excusa, en disant: *Madame, il faut que j'obéisse à mes supérieurs;* et il fut renvoyé sans rien obtenir. Ce fut ce jésuite qui publia, après la mort de M. de Montesquieu, une lettre supposée, adressée à monseigneur Gaultier, alors nonce à Paris, dans laquelle il fait dire à cet illustre écrivain, « que c'étoit le goût du neuf » et du singulier, le desir de passer pour un génie supérieur aux préjugés et aux maximes communes; » l'envie de plaire et de mériter les applaudissemens » de ces personnes qui donnent le ton à l'estime publique, et qui n'accordent jamais plus sûrement la » leur, que quand on semble les autoriser à secouer » le joug de toute dépendance et de toute contrainte ». Le père Routh eut l'imprudence de faire mettre un aveu si peu assorti au caractère de sincérité de cet écrivain, dans la gazette d'Utrecht, d'abord après sa mort.

Jaucourt (1) ne l'a quitté qu'au dernier moment. Je vous suis, monsieur l'abbé, toujours aussi dévouée.

De Pontchartrain, ce 17 février 1755.

LETTRE LXIV.

Article d'une lettre du baron SECONDAT DE MONTESQUIEU, *à l'abbé comte* DE GUASCO.

JE n'ai pu lire votre lettre de Florence, du 8 février, sans le plaisir le plus sensible et la plus tendre reconnoissance. Je connois, depuis long-temps, de réputation, M. l'abbé marquis Niccolini et monseigneur Cérati. J'en ai cent fois entendu parler à mon père dans les termes les plus affectueux, et qui peignoient le mieux la sympathie qui étoit entre leurs ames et la sienne. J'accepte vos offres (2) et les leurs;

(1) Ce gentilhomme, fort ami de M. de Montesquieu, avoit fait une étude particulière de la médecine, et l'exerçoit simplement par goût et par amitié. C'est celui qui a fourni le plus d'articles à la première édition de l'Encyclopédie.

(2) Cet ami lui avoit écrit que monseigneur Cérati et M. l'abbé Niccolini, quoiqu'ils ne fussent point membres de l'académie de Bordeaux, vouloient s'associer à l'offre qu'il avoit déjà faite lui-même de contribuer à la dépense d'un buste en marbre de M. de Montes-

elles sont trop honorables à la mémoire de mon père, pour n'être pas reçues avec tout le respect et toute la tendresse possibles. Quelques académiciens contribueront avec plaisir à la dépense, mais nous ne pouvons pas faire beaucoup de fonds sur ces secours. Je ne puis même vous dire à présent jusqu'où s'étendroit leur générosité. Je ne sais si les François sont trop vains, mais nous croyons avoir à présent en France, des sculpteurs aussi habiles que ceux de l'Italie. On étoit même convenu du prix avec M. Lemoine. C'est l'homme du monde le plus généreux et le plus désintéressé. L'académie françoise ayant desiré d'avoir un portrait (*) de mon père, et les peintres fameux de Paris ayant refusé de s'en charger, vu la difficulté de réussir avec le seul secours de la

quieu, qu'il feroit exécuter en Italie, par un des plus habiles sculpteurs, pour être placé dans la salle de ses assemblées; et cela, pour faciliter l'effet de la délibération que l'académie avoit prise d'ériger un pareil monument, mais qui étoit arrêtée, faute de fonds dans la caisse de ladite académie.

(*) M. de Montesquieu ne s'étoit jamais soucié de se faire peindre; et ce ne fut qu'après des difficultés infinies qu'il accorda aux instances de M. l'abbé Guasco, qui étoit à Bordeaux avec lui, de se laisser tirer par un peintre italien, qui passoit par cette ville en revenant d'Espagne. Cet ami possède ce portrait, qui est assez ressemblant, et le seul qui existe, fait d'après nature. Il m'a dit que le peintre assuroit n'avoir jamais peint un homme dont la physionomie changeât tant d'un moment à l'autre, et qui eût si peu de patience à prêter son visage.

médaille frappée par les Anglois, M. Lemoine se prêta, de la meilleure grace du monde, à aider un jeune peintre, par un médaillon en grand, qu'il eut la bonté de faire, très-ressemblant à la petite médaille. Or, M. Lemoine ayant eu une fois dans sa tête la figure de mon père, sera plus en état qu'un autre de la rendre dans un buste de marbre; et, comme il a gardé le modèle de ce qu'il a fait, et qu'il l'a fait voir à plusieurs personnes qui ont connu mon père, et lui ont fait remarquer les défauts qui étoient restés dans ces essais, c'est encore une raison de plus, pour le faire réussir dans un ouvrage de conséquence.

De Bordeaux, le 25 mars 1765.

LETTRE LXV.

Article d'une autre lettre du même au même.

JE vois que vous n'avez point reçu la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire de Paris, dans laquelle je vous parlois amplement du buste de l'auteur de l'*Esprit des Loix*. M. le prince de Beauveau, ayant été nommé commandant de la Guienne en 1765, parut desirer une place à l'académie de Bordeaux; sur le champ elle lui fut offerte, et il l'accepta : il pria l'académie d'agréer qu'il fît faire un buste en marbre de l'auteur de l'*Esprit des Loix*, pour être placé

dans la salle de ses assemblées; cela fut agréé avec beaucoup de reconnoissance. M. Lemoine travaille à ce buste, et il sera bientôt achevé. Si monseigneur Cérati et M. le marquis Niccolini pouvoient desirer d'être associés étrangers de l'académie de Bordeaux, je me ferois gloire de les proposer par principe d'estime et de reconnoissance. Je sais qu'il y a mille choses à en dire : mon père ne me parloit d'eux, qu'avec les sentimens les plus vifs de respect et d'amitié; mais comme je n'ai pas bien retenu tout ce qu'il m'en disoit, je parlerai mieux d'après ce que vous m'en écrirez; et comme ancien membre de notre académie, vous devez vous intéresser à sa gloire.

De Bordeaux.

Fin des Lettres Familières.

ARSACE ET ISMÉNIE,

HISTOIRE ORIENTALE.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

M. DE MONTESQUIEU avoit pris bien de la peine pour poser des bornes entre le despotisme et la monarchie tempérée, qui lui sembloit le gouvernement naturel des François; mais comme il est toujours fort dangereux que la monarchie ne tourne en despotisme, il auroit voulu, s'il eût été possible, rendre le despotisme même utile. Dans cette vue, il a tracé la peinture la plus riante d'un despote qui rend ses peuples heureux : il s'est peut-être flatté qu'un jour, en lisant son ouvrage, un prince, une reine, un ministre, desireroient de ressembler à Arsace, à Isménie ou à Aspar, ou d'être eux-mêmes les modèles d'une peinture encore plus belle.

Au reste, plusieurs hommes peuvent être ou despotes ou rois dans leur famille, dans leur société, dans leurs emplois divers : nous pouvons tous faire notre profit de l'Esprit des Loix et de cet ouvrage-ci.

L'auteur voyoit l'empire que les femmes ont aujourd'hui sur les pensées des hommes:

pour s'assurer les disciples, il a cherché à se rendre les maîtres favorables ; il a parlé la langue qui leur est la plus familière et la plus agréable ; il a fait un roman : il y a peint l'amour tel qu'il le sentoit, impétueux, rarement sombre, souvent badin.

*

ARSACE ET ISMÉNIE,

HISTOIRE ORIENTALE.

SUR la fin du règne d'Artamène, la Bactriane fut agitée par des discordes civiles. Ce prince mourut accablé d'ennuis, et laissa son trône à sa fille Isménie. Aspar, premier eunuque du palais, eut la principale direction des affaires. Il desiroit beaucoup le bien de l'état, et il desiroit fort peu le pouvoir. Il connoissoit les hommes, et jugeoit bien des événemens. Son esprit étoit naturellement conciliateur, et son ame sembloit s'approcher de toutes les autres. La paix, qu'on n'osoit plus espérer, fut rétablie. Tel fut le prestige d'Aspar; chacun rentra dans le devoir, et ignora presque qu'il en fût sorti. Sans effort et sans bruit, il savoit faire les grandes choses.

La paix fut troublée par le roi d'Hircanie. Il envoya des ambassadeurs pour demander Isménie en mariage; et, sur ses refus, il entra dans la Bactriane. Cette entrée fut singulière. Tantôt il paroissoit armé de toutes pièces, et prêt à combattre ses ennemis; tantôt on le voyoit vêtu comme un amant que l'amour conduit auprès de sa maîtresse. Il menoit avec lui tout ce qui étoit propre à un appareil de noces; des danseurs, des joueurs d'instrumens, des farceurs, des cuisiniers, des eunuques, des

femmes; et il menoit avec lui une formidable armée. Il écrivoit à la reine les lettres du monde les plus tendres, et d'un autre côté, il ravageoit tout le pays : un jour étoit employé à des festins, un autre à des expéditions militaires. Jamais on n'a vu une si parfaite image de la guerre et de la paix; et jamais il n'y eut tant de dissolution et tant de discipline. Un village fuyoit la cruauté du vainqueur; un autre étoit dans la joie, les danses et les festins; et, par un étrange caprice, il cherchoit deux choses incompatibles, de se faire craindre, et de se faire aimer. Il ne fut ni craint ni aimé. On opposa une armée à la sienne; et une seule bataille finit la guerre. Un soldat, nouvellement arrivé dans l'armée des Bactriens, fit des prodiges de valeur; il perça jusqu'au lieu où combattoit vaillamment le roi d'Hircanie, et le fit prisonnier. Il remit ce prince à un officier; et, sans dire son nom, il alloit rentrer dans la foule : mais, suivi par les acclamations, il fut mené comme en triomphe à la tente du général. Il parut devant lui avec une noble assurance; il parla modestement de son action. Le général lui offrit des récompenses; il s'y montra insensible : il voulut le combler d'honneurs; il y parut accoutumé.

Aspar jugea qu'un tel homme n'étoit pas d'une naissance ordinaire. Il le fit venir à la cour; et, quand il le vit, il se confirma encore plus dans cette pensée. Sa présence lui donna de l'admiration; la tristesse même qui paroissoit

sur son visage, lui inspira du respect; il loua sa valeur, et lui dit les choses les plus flatteuses. Seigneur, lui dit l'étranger, excusez un malheureux que l'horreur de sa situation rend presque incapable de sentir vos bontés, et encore plus d'y répondre. Ses yeux se remplirent de larmes, et l'eunuque en fut attendri. Soyez mon ami, lui dit-il, puisque vous êtes malheureux. Il y a un moment que je vous admirois; à présent je vous aime; je voudrois vous consoler, et que vous fissiez usage de ma raison et de la vôtre. Venez prendre un appartement dans mon palais; celui qui l'habite aime la vertu, et vous n'y serez point étranger.

Le lendemain fut un jour de fête pour tous les Bactriens. La reine sortit de son palais, suivie de toute sa cour. Elle paroissoit sur son char, au milieu d'un peuple immense. Un voile qui couvroit son visage laissoit voir une taille charmante; ses traits étoient cachés, et l'amour des peuples sembloit les leur montrer.

Elle descendit de son char, et entra dans le temple. Les grands de Bactriane étoient autour d'elle. Elle se prosterna, et adora les dieux dans le silence; puis elle leva son voile, se recueillit, et dit à haute voix:

Dieux immortels! la reine de Bactriane vient vous rendre graces de la victoire que vous lui avez donnée. Mettez le comble à vos faveurs, en ne permettant jamais qu'elle en abuse. Faites qu'elle n'ait ni passions, ni foiblesses, ni

caprices; que ses craintes soient de faire le mal, ses espérances de faire le bien; et puisqu'elle ne peut être heureuse......., dit-elle d'une voix que les sanglots parurent arrêter, faites du moins que son peuple le soit.

Les prêtres finirent les cérémonies prescrites pour le culte des dieux; la reine sortit du temple, remonta sur son char, et le peuple la suivit jusqu'au palais.

Quelques momens après, Aspar rentra chez lui; il cherchoit l'étranger, et il le trouva dans une affreuse tristesse. Il s'assit auprès de lui, et ayant fait retirer tout le monde, il lui dit: Je vous conjure de vous ouvrir à moi. Croyez-vous qu'un cœur agité ne trouve point de douceur à confier ses peines? C'est comme si l'on se reposoit dans un lieu plus tranquille. Il faudroit, lui dit l'étranger, vous raconter tous les événemens de ma vie. C'est ce que je vous demande, reprit Aspar; vous parlerez à un homme sensible: ne me cachez rien; tout est important devant l'amitié.

Ce n'étoit pas seulement la tendresse et un sentiment de pitié qui donnoit cette curiosité à Aspar. Il vouloit attacher cet homme extraordinaire à la cour de Bactriane; il desiroit de connoître à fond un homme qui étoit déjà dans l'ordre de ses desseins, et qu'il destinoit, dans sa pensée, aux plus grandes choses.

L'étranger se recueillit un moment, et commença ainsi.

L'amour a fait tout le bonheur et tout le

malheur de ma vie. D'abord il l'avoit semée de peines et de plaisirs; il n'y a laissé, dans la suite, que les pleurs, les plaintes et les regrets.

Je suis né dans la Médie, et je puis compter d'illustres aïeux. Mon père remporta de grandes victoires à la tête des armées des Mèdes. Je le perdis dans mon enfance, et ceux qui m'élevèrent me firent regarder ses vertus comme la plus belle partie de son héritage.

A l'âge de quinze ans on m'établit. On ne me donna point ce nombre prodigieux de femmes dont on accable en Médie les gens de ma naissance. On voulut suivre la nature, et m'apprendre que, si les besoins des sens étoient bornés, ceux du cœur l'étoient encore davantage.

Ardasire n'étoit pas plus distinguée de mes autres femmes par son rang que par mon amour. Elle avoit une fierté mêlée de quelque chose de si tendre; ses sentimens étoient si nobles, si différens de ceux qu'une complaisance éternelle met dans le cœur des femmes d'Asie; elle avoit d'ailleurs tant de beauté, que mes yeux ne virent qu'elle, et mon cœur ignora les autres.

Sa physionomie étoit ravissante, sa taille, son air, ses graces, le son de sa voix, le charme de ses discours, tout m'enchantoit. Je voulois toujours l'entendre; je ne me lassois jamais de la voir. Il n'y avoit rien pour moi de si parfait dans la nature; mon imagination ne pouvoit me dire que ce que je trouvois en

elle; et quand je pensois au bonheur dont les humains peuvent être capables, je voyois toujours le mien.

Ma naissance, mes richesses, mon âge, et quelques avantages personnels, déterminèrent le roi à me donner sa fille. C'est une coutume inviolable des Mèdes, que ceux qui reçoivent un pareil honneur renvoient toutes leurs femmes. Je ne vis dans cette grande alliance que la perte de ce que j'avois dans le monde de plus cher; mais il me fallut dévorer mes larmes, et montrer de la gaieté. Pendant que toute la cour me félicitoit d'une faveur dont elle est toujours enivrée, Ardasire ne demandoit point à me voir, et moi je craignois sa présence, et je la cherchois. J'allai dans son appartement; j'étois désolé. Ardasire, lui dis-je, je vous perds..... Mais, sans me faire ni caresses, ni reproches, sans lever les yeux, sans verser de larmes, elle garda un profond silence; une pâleur mortelle paroissoit sur son visage, et j'y voyois une certaine indignation mêlée de désespoir.

Je voulus l'embrasser; elle me parut glacée, et je ne lui sentis de mouvement que pour échapper de mes bras.

Ce ne fut point la crainte de mourir qui me fit accepter la princesse; et, si je n'avois tremblé pour Ardasire, je me serois sans doute exposé à la plus affreuse vengeance. Mais quand je me représentois que mon refus seroit infailliblement suivi de sa mort, mon esprit se confondoit, et je m'abandonnois à mon malheur.

Je fus conduit dans le palais du roi, et il ne me fut plus permis d'en sortir. Je vis ce lieu fait pour l'abattement de tous, et les délices d'un seul; ce lieu où, malgré le silence, les soupirs de l'amour sont à peine entendus; ce lieu, où règne la tristesse et la magnificence, où tout ce qui est inanimé est riant, et tout ce qui a de la vie est sombre, où tout se meut avec le maître, et tout s'engourdit avec lui.

Je fus présenté le même jour à la princesse; elle pouvoit m'accabler de ses regards, et il ne me fut pas permis de lever les miens. Etrange effet de la grandeur! Si ses yeux pouvoient parler, les miens ne pouvoient répondre. Deux eunuques avoient un poignard à la main, prêts à expier dans mon sang l'affront de la regarder.

Quel état pour un cœur comme le mien, d'aller porter dans mon lit l'esclavage de la cour, suspendu entre les caprices et les dédains superbes, de ne sentir plus que le respect, et de perdre pour jamais ce qui peut faire la consolation de la servitude même, la douceur d'aimer et d'être aimé!

Mais quelle fut ma situation lorsqu'un eunuque de la princesse vint me faire signer l'ordre de faire sortir de mon palais toutes mes femmes. Signez, me dit-il; sentez la douceur de ce commandement: je rendrai compte à la princesse de votre promptitude à obéir. Mon visage se couvrit de larmes; j'avois commencé d'écrire, et je m'arrêtai. De grace, dis-je à l'eunuque, attendez; je me meurs..... Seigneur,

me dit-il, il y va de votre tête et de la mienne; signez : nous commençons à devenir coupables ; on compte les momens ; je devrois être de retour. Ma main tremblante ou rapide (car mon esprit étoit perdu) traça les caractères les plus funestes que je pusse former.

Mes femmes furent enlevées la veille de mon mariage ; mais Ardasire, qui avoit gagné un de mes eunuques, mit une esclave de sa taille et de son air sous ses voiles et ses habits, et se cacha dans un lieu secret. Elle avoit fait entendre à l'eunuque qu'elle vouloit se retirer parmi les prêtresses des dieux.

Ardasire avoit l'ame trop haute pour qu'une loi, qui, sans aucun sujet, privoit de leur état des femmes légitimes, pût lui paroître faite pour elle. L'abus du pouvoir ne lui faisoit point respecter le pouvoir. Elle appelloit de cette tyrannie à la nature, et de son impuissance à son désespoir.

La cérémonie du mariage se fit dans le palais. Je menai la princesse dans ma maison. Là les concerts, les danses, les festins, tout parut exprimer une joie que mon cœur étoit bien éloigné de sentir.

La nuit étant venue, toute la cour nous quitta. Les eunuques conduisirent la princesse dans son appartement : hélas ! c'étoit celui où j'avois fait tant de sermens à Ardasire. Je me retirai dans le mien plein de rage et de désespoir.

Le moment fixé pour l'hymen arriva. J'entrai

dans ce corridor, presque inconnu dans ma maison même, par où l'amour m'avoit conduit tant de fois. Je marchois dans les ténèbres, seul, triste, pensif, quand tout-à-coup un flambeau fut découvert. Ardasire, un poignard à la main, parut devant moi. Arsace, dit-elle, allez dire à votre nouvelle épouse que je meurs ici; dites-lui que j'ai disputé votre cœur jusqu'au dernier soupir. Elle alloit se frapper; j'arrêtai sa main. Ardasire, m'écriai-je, quel affreux spectacle veux-tu me donner!..... et lui ouvrant mes bras : commence par frapper celui qui a cédé le premier à une loi barbare. Je la vis pâlir, et le poignard lui tomba des mains. Je l'embrassai; et, je ne sais par quel charme, mon ame sembla se calmer. Je tenois ce cher objet; je me livrai tout entier au plaisir d'aimer. Tout, jusqu'à l'idée de mon malheur, fuyoit de ma pensée. Je croyois posséder Ardasire, et il me sembloit que je ne pouvois plus la perdre. Etrange effet de l'amour! mon cœur s'échauffoit, et mon ame devenoit tranquille.

Les paroles d'Ardasire me rappellèrent à moi-même. Arsace, me dit-elle, quittons ces lieux infortunés; fuyons. Que craignons-nous? nous savons aimer et mourir...... Ardasire, lui dis-je, je jure que vous serez toujours à moi; vous y serez comme si vous ne sortiez jamais de ces bras : je ne me séparerai jamais de vous. J'atteste les dieux que vous seule ferez le bonheur de ma vie....... Vous me

proposez un généreux dessein : l'amour me l'avoit inspiré : il me l'inspire encore par vous ; vous allez voir si je vous aime.

Je la quittai, et plein d'impatience et d'amour, j'allai par-tout donner mes ordres. La porte de l'appartement de la princesse fut fermée. Je pris tout ce que je pus emporter d'or et de pierreries. Je fis prendre à mes esclaves divers chemins, et partis seul avec Ardasire dans l'horreur de la nuit ; espérant tout, craignant tout, perdant quelquefois mon audace naturelle ; saisi par toutes les passions, quelquefois par les remords même, ne sachant si je suivois mon devoir, ou l'amour, qui le fait oublier.

Je ne vous dirai point les périls infinis que nous courûmes. Ardasire, malgré la foiblesse de son sexe, m'encourageoit ; elle étoit mourante, et elle me suivoit toujours. Je fuyois la présence des hommes ; car tous les hommes étoient devenus mes ennemis : je ne cherchois que les déserts. J'arrivai dans ces montagnes qui sont remplies de tigres et de lions. La présence de ces animaux me rassuroit. Ce n'est point ici, disois-je à Ardasire, que les eunuques de la princesse et les gardes du roi de Médie viendront nous chercher. Mais enfin, les bêtes féroces se multiplièrent tellement, que je commençai à craindre. Je faisois tomber à coups de flèches celles qui s'approchoient trop près de nous ; car, au lieu de me charger des choses nécessaires à la vie, je m'étois muni d'armes qui pouvoient par-tout me les procurer. Pressé

de toutes parts, je fis du feu avec des cailloux, j'allumai du bois sec; je passois la nuit auprès de ces feux, et je faisois du bruit avec mes armes. Quelquefois je mettois le feu aux forêts, et je chassois devant moi ces bêtes intimidées. J'entrai dans un pays plus ouvert, et j'admirai ce vaste silence de la nature. Il me représentoit ce temps où les dieux naquirent, et où la beauté parut la première : l'amour l'échauffa, et tout fut animé.

Enfin, nous sortîmes de la Médie. Ce fut dans une cabane de pasteurs que je me crus le maître du monde, et que je pus dire que j'étois à Ardasire, et qu'Ardasire étoit à moi.

Nous arrivâmes dans la Margiane; nos esclaves nous y rejoignirent. Là, nous vécûmes à la campagne, loin du monde et du bruit. Charmés l'un de l'autre, nous nous entretenions de nos plaisirs présens, et de nos peines passées.

Ardasire me racontoit quels avoient été ses sentimens dans tout le temps qu'on nous avoit arrachés l'un à l'autre, ses jalousies pendant qu'elle crut que je ne l'aimois plus, sa douleur quand elle vit que je l'aimois encore, sa fureur contre une loi barbare, sa colère contre moi, qui m'y soumettois. Elle avoit d'abord formé le dessein d'immoler la princesse; elle avoit rejetté cette idée : elle auroit trouvé du plaisir à mourir à mes yeux; elle n'avoit point douté que je ne fusse attendri. Quand j'étois dans ses bras, disoit-elle, quand elle me proposa

de quitter ma patrie, elle étoit déjà sûre de moi.

Ardasire n'avoit jamais été si heureuse; elle étoit charmée. Nous ne vivions point dans le faste de la Médie; mais nos mœurs étoient plus douces. Elle voyoit dans tout ce que nous avions perdu, les grands sacrifices que je lui avois faits. Elle étoit seule avec moi. Dans les serrails, dans ces lieux de délices, on trouve toujours l'idée d'une rivale; et lorsqu'on y jouit de ce qu'on aime, plus on aime, et plus on est alarmé.

Mais Ardasire n'avoit aucune défiance; le cœur étoit assuré du cœur. Il semble qu'un tel amour donne un air riant à tout ce qui nous entoure; et que, parce qu'un objet nous plaît, il ordonne à toute la nature de nous plaire; il semble qu'un tel amour soit cette enfance aimable, devant qui tout se joue, et qui sourit toujours.

Je sens une espèce de douceur à vous parler de cet heureux temps de notre vie. Quelquefois je perdois Ardasire dans les bois, et je la retrouvois aux accens de sa voix charmante. Elle se paroit des fleurs que je cueillois; je me parois de celles qu'elle avoit cueillies. Le chant des oiseaux, le murmure des fontaines, les danses et les concerts de nos jeunes esclaves, une douceur par-tout répandue, étoient des témoignages continuels de notre bonheur.

Tantôt Ardasire étoit une bergère qui, sans parure et sans ornemens, se montroit à moi avec

avec sa naïveté naturelle; tantôt je la voyois telle qu'elle étoit lorsque j'étois enchanté dans le serrail de Médie.

Ardasire occupoit ses femmes à des ouvrages charmans : elles filoient la laine d'Hircanie; elles employoient la pourpre de Tyr. Toute la maison goûtoit une joie naïve. Nous descendions avec plaisir à l'égalité de la nature; nous étions heureux, et nous voulions vivre avec des gens qui le fussent. Le bonheur faux rend les hommes durs et superbes; et ce bonheur ne se communique point. Le vrai bonheur les rend doux et sensibles; et ce bonheur se partage toujours.

Je me souviens qu'Ardasire fit le mariage d'une de ses favorites avec un de mes affranchis. L'amour et la jeunesse avoient formé cet hymen. La favorite dit à Ardasire : ce jour est aussi le premier jour de votre hymenée. Tous les jours de ma vie, répondit-elle, seront ce premier jour.

Vous serez peut-être surpris, qu'exilé et proscrit de la Médie, n'ayant eu qu'un moment pour me préparer à partir, ne pouvant emporter que l'argent et les pierreries qui se trouvoient sous ma main, je pusse avoir assez de richesses dans la Margiane pour y avoir un palais, un grand nombre de domestiques, et toutes sortes de commodités pour la vie. J'en fus surpris moi-même, et je le suis encore. Par une fatalité que je ne saurois vous expliquer, je ne voyois aucune ressource, et j'en trouvois

par-tout. L'or, les pierreries, les bijoux sembloient se présenter à moi. C'étoient des hasards, me direz-vous. Mais des hasards si réitérés, et perpétuellement les mêmes, ne pouvoient guère être des hasards. Ardasire crut d'abord que je voulois la surprendre, et que j'avois porté des richesses qu'elle ne connoissoit pas. Je crus, à mon tour, qu'elle en avoit qui m'étoient inconnues. Mais nous vîmes bien l'un et l'autre que nous étions dans l'erreur. Je trouvai plusieurs fois, dans ma chambre, des rouleaux où il y avoit plusieurs centaines de dariques; Ardasire trouvoit dans la sienne des boîtes pleines de pierreries. Un jour que je me promenois dans mon jardin, un petit coffre, plein de pièces d'or, parut à mes yeux; et j'en apperçus un autre dans le creux d'un chêne, sous lequel j'allois ordinairement me reposer. Je passe le reste. J'étois sûr qu'il n'y avoit pas un seul homme dans la Médie qui eût quelque connoissance du lieu où je m'étois retiré; et d'ailleurs, je savois que je n'avois aucun secours à attendre de ce côté-là. Je me creusois la tête pour pénétrer d'où me venoient ces secours. Toutes les conjectures que je faisois se détruisoient les unes les autres.

On fait, dit Aspar en interrompant Arsace, des contes merveilleux de certains génies puissans qui s'attachent aux hommes, et leur font de grands biens. Rien de ce que j'ai oui dire là-dessus n'a fait impression sur mon esprit; mais ce que j'entends m'étonne davantage:

vous dites ce que vous avez éprouvé, et non pas ce que vous avez oui dire.

Soit que ces secours, reprit Arsace, fussent humains ou surnaturels, il est certain qu'ils ne me manquèrent jamais; et que, de la même manière qu'une infinité de gens trouvent par-tout la misère, je trouvai par-tout les richesses; et, ce qui vous surprendra, elles venoient toujours à point nommé : je n'ai jamais vu mon trésor prêt à finir, qu'un nouveau n'ait d'abord reparu; tant l'intelligence qui veilloit sur nous étoit attentive. Il y a plus; ce n'étoit pas seulement nos besoins qui étoient prévenus; mais souvent nos fantaisies. Je n'aime guère, ajouta-t-il, à dire des choses merveilleuses. Je vous dis ce que je suis forcé de croire, et non pas ce qu'il faut que vous croyiez.

La veille du mariage de la favorite, un jeune homme, beau comme l'amour, vint me porter un panier de très-beau fruit. Je lui donnai quelques pièces d'argent; il les prit, laissa le panier, et ne parut plus. Je portai le panier à Ardasire; je le trouvai plus pesant que je ne pensois. Nous mangeâmes le fruit, et nous trouvâmes que le fond étoit plein de dariques. C'est le génie, dit-on dans toute la maison, qui a apporté un trésor ici pour les dépenses des noces.

Je suis convaincue, disoit Ardasire, que c'est un génie qui fait ces prodiges en notre faveur. Aux intelligences supérieures à nous, rien ne doit être plus agréable que l'amour:

l'amour seul a une perfection qui peut nous élever jusqu'à elles. Arsace, c'est un génie qui connoît mon cœur, et qui voit à quel point je vous aime. Je voudrois le voir, et qu'il pût me dire à quel point vous m'aimez.

Je reprends ma narration.

La passion d'Ardasire et la mienne prirent des impressions de notre différente éducation et de nos différens caractères. Ardasire ne respiroit que pour aimer ; sa passion étoit sa vie ; toute son ame étoit de l'amour. Il n'étoit pas en elle de m'aimer moins ; elle ne pouvoit non plus m'aimer davantage. Moi, je parus aimer avec plus d'emportement, parce qu'il sembloit que je n'aimois pas toujours de même. Ardasire seule étoit capable de m'occuper ; mais il y eut des choses qui purent me distraire. Je suivois les cerfs dans les forêts, et j'allois combattre les bêtes féroces.

Bientôt je m'imaginai que je menois une vie trop obscure. Je me trouve, disois-je, dans les états du roi de Margiane : pourquoi n'irois-je point à la cour ? La gloire de mon père venoit s'offrir à mon esprit. C'est un poids bien pesant qu'un grand nom à soutenir, quand les vertus des hommes ordinaires sont moins le terme où il faut s'arrêter, que celui dont on doit partir. Il semble que les engagemens que les autres prennent pour nous, soient plus forts que ceux que nous prenons nous-mêmes. Quand j'étois en Médie, disois-je, il falloit que je m'abaissasse, et que je cachasse avec plus de soin mes

vertus que mes vices. Si je n'étois pas esclave de la cour, je l'étois de sa jalousie. Mais à présent, que je me vois maître de moi, que je suis indépendant, parce que je suis sans patrie, libre au milieu des forêts comme les lions, je commencerai à avoir une ame commune, si je reste un homme commun.

Je m'accoutumai peu-à-peu à ces idées. Il est attaché à la nature qu'à mesure que nous sommes heureux, nous voulons l'être davantage. Dans la félicité même il y a des impatiences. C'est que, comme notre esprit est une suite d'idées, notre cœur est une suite de desirs. Quand nous sentons que notre bonheur ne peut plus s'augmenter, nous voulons lui donner une modification nouvelle. Quelquefois mon ambition étoit irritée par mon amour même : j'espérois que je serois plus digne d'Ardasire ; et, malgré ses prières, malgré ses larmes, je la quittai.

Je ne vous dirai point l'affreuse violence que je me fis. Je fus cent fois sur le point de revenir. Je voulois m'aller jetter aux genoux d'Ardasire ; mais la honte de me démentir, la certitude que je n'aurois plus la force de me séparer d'elle, l'habitude que j'avois prise de commander à mon cœur des choses difficiles ; tout cela me fit continuer mon chemin.

Je fus reçu du roi avec toutes sortes de distinctions. A peine eus-je le temps de m'appercevoir que j'étois étranger. J'étois de toutes les parties de plaisir : il me préféra à tous ceux

de mon âge, et il n'y eut point de rang ni de dignité que je ne pusse espérer dans la Margiane.

J'eus bientôt une occasion de justifier sa faveur. La cour de Margiane vivoit depuis longtemps dans une profonde paix. Elle apprit qu'une multitude infinie de Barbares s'étoit présentée sur la frontière, qu'elle avoit taillé en pièces l'armée qu'on lui avoit opposée, et qu'elle marchoit à grands pas vers la capitale. Quand la ville auroit été prise d'assant, la cour ne seroit pas tombée dans une plus affreuse consternation. Ces gens-là n'avoient jamais connu que la prospérité; ils ne savoient pas distinguer les malheurs d'avec les malheurs, et ce qui peut se rétablir d'avec ce qui est irréparable. On assembla, à la hâte, un conseil; et, comme j'étois auprès du roi, je fus de ce conseil. Le roi étoit éperdu, et ses conseillers n'avoient plus de sens. Il étoit clair qu'il étoit impossible de les sauver, si on ne leur rendoit le courage. Le premier ministre ouvrit les avis : il proposa de faire sauver le roi, et d'envoyer au général ennemi les clefs de la ville. Il alloit dire ses raisons, et tout le conseil alloit les suivre. Je me levai pendant qu'il parloit, et je lui tins ce discours : Si tu dis encore un mot, je te tue. Il ne faut pas qu'un roi magnanime, et tous les braves gens qui sont ici, perdent un temps précieux à écouter tes lâches conseils. Et me tournant vers le roi : Seigneur, un grand état ne tombe pas d'un seul coup. Vous avez une infinité de ressources; et quand vous n'en

aurez plus, vous délibérerez avec cet homme si vous devez mourir, ou suivre de lâches conseils. Amis, je jure avec vous que nous défendrons le roi jusqu'au dernier soupir. Suivons-le, armons le peuple, et faisons-lui part de notre courage.

On se mit en défense dans la ville, et je me saisis d'un poste au dehors, avec une troupe de gens d'élite, composée de Margiens, et de quelques braves gens qui étoient à moi. Nous battîmes plusieurs de leurs partis. Un corps de cavalerie empêchoit qu'on ne leur envoyât des vivres. Ils n'avoient point de machines pour faire le siège de la ville. Notre corps d'armée grossissoit tous les jours. Ils se retirèrent, et la Margiane fut délivrée.

Dans le bruit et le tumulte de cette cour, je ne goûtois que de fausses joies. Ardasire me manquoit par-tout, et toujours mon cœur se tournoit vers elle. J'avois connu mon bonheur, et je l'avois fui; j'avois quitté des plaisirs réels, pour chercher des erreurs.

Ardasire, depuis mon départ, n'avoit point eu de sentiment qui n'eût d'abord été combattu par un autre. Elle avoit toutes les passions; elle n'étoit contente d'aucune. Elle vouloit se taire; elle vouloit se plaindre; elle prenoit la plume pour m'écrire; le dépit lui faisoit changer de pensées; elle ne pouvoit se résoudre à me marquer de la sensibilité, encore moins de l'indifférence; mais enfin, la douleur de son ame fixa ses résolutions, et elle m'écrivit cette lettre:

« Si vous aviez gardé dans votre cœur le » moindre sentiment de pitié, vous ne m'auriez » jamais quittée ; vous auriez répondu à un » amour si tendre, et respecté nos malheurs ; » vous m'auriez sacrifié des idées vaines ; cruel ! » vous croiriez perdre quelque chose, en per- » dant un cœur qui ne brûle que pour vous. » Comment pouvez-vous savoir si, ne vous » voyant plus, j'aurai le courage de soutenir » la vie ? Et si je meurs, barbare ! pouvez-vous » douter que ce ne soit par vous ? O dieux ! » par vous, Arsace ! Mon amour, si industrieux » à s'affliger, ne m'avoit jamais fait craindre ce » genre de supplice. Je croyois que je n'aurois » jamais à pleurer que vos malheurs, et que » je serois toute ma vie insensible sur les » miens......... ».

Je ne pus lire cette lettre sans verser des larmes. Mon cœur fut saisi de tristesse, et au sentiment de pitié se joignit un cruel remords de faire le malheur de ce que j'aimois plus que ma vie.

Il me vint dans l'esprit d'engager Ardasire à venir à la cour : je ne restai sur cette idée qu'un moment.

La cour de Margiane est presque la seule d'Asie où les femmes ne sont point séparées du commerce des hommes. Le roi étoit jeune : je pensai qu'il pouvoit tout, et je pensai qu'il pouvoit aimer. Ardasire auroit pu lui plaire, et cette idée étoit pour moi plus effrayante que mille morts.

Je n'avois d'autre parti à prendre que de retourner auprès d'elle. Vous serez étonné quand vous saurez ce qui m'arrêta.

J'attendois à tout moment des marques brillantes de la reconnoissance du roi. Je m'imaginai que, paroissant aux yeux d'Ardasire avec un nouvel éclat, je me justifierois plus aisément auprès d'elle. Je pensai qu'elle m'en aimeroit plus, et je goûtois d'avance le plaisir d'aller porter ma nouvelle fortune à ses pieds.

Je lui appris la raison qui me faisoit différer mon départ; et ce fut cela même qui la mit au désespoir.

Ma faveur auprès du roi avoit été si rapide, qu'on l'attribua au goût que la princesse, sœur du roi, avoit paru avoir pour moi. C'est une de ces choses que l'on croit toujours, lorsqu'elles ont été dites une fois. Un esclave, qu'Ardasire avoit mis auprès de moi, lui écrivit ce qu'il avoit entendu dire. L'idée d'une rivale fut désolante pour elle. Ce fut bien pis, lorsqu'elle apprit les actions que je venois de faire. Elle ne douta point que tant de gloire ne dût augmenter l'amour. Je ne suis point princesse, disoit-elle dans son indignation; mais je sens bien qu'il n'y en a aucune sur la terre que je croie mériter que je lui cède un cœur qui doit être à moi; et, si je l'ai fait voir en Médie, je le ferai voir en Margiane.

Après mille pensées, elle se fixa, et prit cette résolution.

Elle se défit de la plupart de ses esclaves, en

choisit de nouveaux, envoya meubler un palais dans le pays des Sogdiens, se déguisa, prit avec elle des eunuques qui ne m'étoient pas connus, vint secrétement à la cour. Elle s'aboucha avec l'esclave qui lui étoit affidé, et prit avec lui des mesures pour m'enlever dès le lendemain. Je devois aller me baigner dans la rivière. L'esclave me mena dans un endroit du rivage où Ardasire m'attendoit. J'étois à peine déshabillé, qu'on me saisit; on jetta sur moi une robe de femme; on me fit entrer dans une litière fermée : on marcha jour et nuit. Nous eûmes bientôt quitté la Margiane, et nous arrivâmes dans le pays des Sogdiens. On m'enferma dans un vaste palais : on me faisoit entendre que la princesse, qu'on disoit avoir du goût pour moi, m'avoit fait enlever, et conduire secrétement dans une terre de son apanage.

Ardasire ne vouloit point être connue, ni que je fusse connu : elle cherchoit à jouir de mon erreur. Tous ceux qui n'étoient pas du secret la prenoient pour la princesse. Mais un homme enfermé dans un palais auroit démenti son caractère. On me laissa donc mes habits de femme, et on crut que j'étois une fille nouvellement achetée, et destinée à la servir.

J'étois dans ma dix-septième année. On disoit que j'avois toute la fraîcheur de la jeunesse, et on me louoit sur ma beauté, comme si j'eusse été une fille du palais.

Ardasire, qui savoit que la passion pour la gloire m'avoit déterminé à la quitter, songea

à amollir mon courage par toutes sortes de moyens. Je fus mis entre les mains de deux eunuques. On passoit les journées à me parer; on composoit mon teint; on me baignoit; on versoit sur moi les essences les plus délicieuses. Je ne sortois jamais de la maison; on m'apprenoit à travailler moi-même à ma parure; et surtout on vouloit m'accoutumer à cette obéissance, sous laquelle les femmes sont abattues dans les grands serrails d'Orient.

J'étois indigné de me voir traité ainsi. Il n'y a rien que je n'eusse osé pour rompre mes chaînes; mais, me voyant sans armes, entouré de gens qui avoient toujours les yeux sur moi, je ne craignois pas d'entreprendre, mais de manquer mon entreprise. J'espérois que, dans la suite, je serois moins soigneusement gardé, que je pourrois corrompre quelque esclave, et sortir de ce séjour, ou mourir.

Je l'avouerai même; une espèce de curiosité de voir le dénouement de tout ceci, sembloit ralentir mes pensées. Dans la honte, la douleur et la confusion, j'étois surpris de n'en avoir pas davantage. Mon ame formoit des projets; ils finissoient tous par un certain trouble; un charme secret, une force inconnue me retenoient dans ce palais.

La feinte princesse étoit toujours voilée, et je n'entendois jamais sa voix. Elle passoit presque toute la journée à me regarder par une jalousie pratiquée à ma chambre. Quelquefois elle me faisoit venir à son appartement. Là,

ses filles chantoient les airs les plus tendres : il me sembloit que tout exprimoit son amour. Je n'étois jamais assez près d'elle ; elle n'étoit occupée que de moi ; il y avoit toujours quelque chose à raccommoder à ma parure : elle défaisoit mes cheveux pour les arranger encore ; elle n'étoit jamais contente de ce qu'elle avoit fait.

Un jour on vint me dire qu'elle me permettoit de venir la voir. Je la trouvai sur un sofa de pourpre : ses voiles la couvroient encore ; sa tête étoit mollement penchée, et elle sembloit être dans une douce langueur. J'approchai, et une de ses femmes me parla ainsi : L'Amour vous favorise ; c'est lui qui, sous ce déguisement, vous a fait venir ici. La princesse vous aime. Tous les cœurs lui seroient soumis, et elle ne veut que le vôtre.

Comment, dis-je en soupirant, pourrois-je donner un cœur qui n'est pas à moi ? Ma chère Ardasire en est la maîtresse ; elle le sera toujours.

Je ne vis point qu'Ardasire marquât d'émotion à ces paroles ; mais elle m'a dit depuis qu'elle n'a jamais senti une si grande joie.

Téméraire, me dit cette femme, la princesse doit être offensée, comme les dieux, lorsqu'on est assez malheureux pour ne pas les aimer.

Je lui rendrai, répondis-je, toutes sortes d'hommages ; mon respect, ma reconnoissance ne finiront jamais : mais le destin, le cruel destin, ne me permet point de l'aimer. Grande

princesse, ajoutai-je en me jettant à ses genoux, je vous conjure, par votre gloire, d'oublier un homme qui, par un amour éternel pour une autre, ne sera jamais digne de vous.

J'entendis qu'elle jetta un profond soupir: je crus m'appercevoir que son visage étoit couvert de larmes. Je me reprochois mon insensibilité; j'aurois voulu, ce que je ne trouvois pas possible, être fidèle à mon amour, et ne pas désespérer le sien.

On me ramena dans mon appartement; et, quelques jours après, je reçus ce billet, écrit d'une main qui m'étoit inconnue.

« L'amour de la princesse est violent, mais » il n'est pas tyrannique : elle ne se plaindra » pas même de vos refus, si vous lui faites » voir qu'ils sont légitimes. Venez donc lui » apprendre les raisons que vous avez pour » être si fidèle à cette Ardasire ».

Je fus reconduit auprès d'elle. Je lui racontai toute l'histoire de ma vie. Lorsque je lui parlois de mon amour, je l'entendois soupirer. Elle tenoit ma main dans la sienne, et, dans ces momens touchans, elle la serroit malgré elle.

Recommencez, me disoit une de ses femmes, à cet endroit où vous fûtes si désespéré, lorsque le roi de Médie vous donna sa fille. Redites-nous les craintes que vous eûtes pour Ardasire dans votre fuite. Parlez à la princesse des plaisirs que vous goûtiez lorsque vous étiez dans votre solitude chez les Margiens.

Je n'avois jamais dit toutes les circonstances:

je répétois, et elle croyoit apprendre; je finissois, et elle s'imaginoit que j'allois commencer.

Le lendemain je reçus ce billet.

« Je comprends bien votre amour, et je » n'exige point que vous me le sacrifiiez. Mais » êtes-vous sûr que cette Ardasire vous aime » encore? Peut-être refusez-vous, pour une » ingrate, le cœur d'une princesse qui vous » adore ».

Je fis cette réponse.

« Ardasire m'aime à un tel point, que je ne » saurois demander aux dieux qu'ils augmen» tassent son amour. Hélas! peut-être qu'elle » m'a trop aimé. Je me souviens d'une lettre » qu'elle m'écrivit quelque temps après que je » l'eus quittée. Si vous aviez vu les expressions » terribles et tendres de sa douleur, vous en » auriez été touchée. Je crains que, pendant que » je suis retenu dans ces lieux, le désespoir » de m'avoir perdu, et son dégoût pour la vie, » ne lui fassent prendre une résolution qui me » mettroit au tombeau ».

Elle me fit cette réponse.

« Soyez heureux, Arsace, et donnez tout » votre amour à la beauté qui vous aime : pour » moi, je ne veux que votre amitié ».

Le lendemain je fus reconduit dans son appartement. Là, je sentis tout ce qui peut porter à la volupté. On avoit répandu dans la chambre les parfums les plus agréables. Elle étoit sur un lit qui n'étoit fermé que par des guirlandes de fleurs : elle y paroissoit languissamment

couchée. Elle me tendit la main, et me fit asseoir auprès d'elle. Tout, jusqu'au voile qui lui couvroit le visage, avoit de la grace. Je voyois la forme de son beau corps. Une simple toile, qui se mouvoit sur elle, me faisoit tour-à-tour perdre et trouver des beautés ravissantes. Elle remarqua que mes yeux étoient occupés, et quand elle les vit s'enflammer, la toile sembla s'ouvrir d'elle-même. Je vis tous les trésors d'une beauté divine. Dans ce moment, elle me serra la main; mes yeux errèrent par-tout. Il n'y a, m'écriai-je, que ma chère Ardasire qui soit aussi belle; mais j'atteste les dieux que ma fidélité......... Elle se jetta à mon cou, et me serra dans ses bras. Tout d'un coup la chambre s'obscurcit, son voile s'ouvrit; elle me donna un baiser. Je fus tout hors de moi. Une flamme subite coula dans mes veines, et échauffa tous mes sens. L'idée d'Ardasire s'éloigna de moi. Un reste de souvenir.......; mais il ne me paroissoit qu'un songe.......; j'allois....... j'allois la préférer à elle-même. Déjà j'avois porté mes mains sur son sein; elles couroient rapidement par-tout: l'amour ne se montroit que par sa fureur; il se précipitoit à la victoire; un moment de plus, et Ardasire ne pouvoit pas se défendre; lorsque tout-à-coup elle fit un effort, elle fut secourue, elle se déroba de moi, et je la perdis.

Je retournai dans mon appartement, surpris moi-même de mon inconstance. Le lendemain on entra dans ma chambre, on me rendit les

habits de mon sexe, et le soir on me mena chez celle dont l'idée m'enchantoit encore. J'approchai d'elle, je me mis à ses genoux, et, transporté d'amour, je parlai de mon bonheur, je me plaignis de mes propres refus; je demandai, je promis, j'exigeai, j'osai tout dire, je voulus tout voir; j'allois tout entreprendre. Mais je trouvai un changement étrange; elle me parut glacée; et, lorsqu'elle m'eut assez découragé, qu'elle eut joui de tout mon embarras, elle me parla, et j'entendis sa voix pour la première fois : Ne voulez-vous point voir le visage de celle que vous aimez? .... Ce son de voix me frappa; je restai immobile; j'espérai que ce seroit Ardasire, et je le craignis. Découvrez ce bandeau, me dit-elle. Je le fis, et je vis le visage d'Ardasire. Je voulus parler, et ma voix s'arrêta. L'amour, la surprise, la joie, la honte, toutes les passions me saisirent tour-à-tour. Vous êtes Ardasire, lui dis-je? Oui, perfide, répondit-elle, je le suis. Ardasire, lui dis-je d'une voix entrecoupée, pourquoi vous jouez-vous ainsi d'un malheureux amour? Je voulus l'embrasser. Seigneur, dit-elle, je suis à vous. Hélas! j'avois espéré de vous revoir plus fidèle. Contentez-vous de commander ici. Punissez-moi, si vous voulez, de ce que j'ai fait....... Arsace, ajouta-t-elle en pleurant, vous ne le méritiez pas.

Ma chère Ardasire, lui dis-je, pourquoi me désespérez-vous? Auriez-vous voulu que j'eusse été insensible à des charmes que j'ai toujours adorés?

adorés ? Comptez que vous n'êtes pas d'accord avec vous-même. N'étoit-ce pas vous que j'aimois ? Ne sont-ce pas ces beautés qui m'ont toujours charmé ? Ah ! dit-elle, vous auriez aimé une autre que moi. Je n'aurois point, lui dis-je, aimé une autre que vous. Tout ce qui n'auroit point été vous m'auroit déplu. Qu'eût-ce été, lorsque je n'aurois point vu cet adorable visage, que je n'aurois pas entendu cette voix, que je n'aurois pas trouvé ces yeux ? Mais, de grace, ne me désespérez pas ; songez que, de toutes les infidélités que l'on peut faire, j'ai sans doute commis la moindre.

Je connus, à la langueur de ses yeux, qu'elle n'étoit plus irritée ; je le connus à sa voix mourante. Je la tins dans mes bras. Qu on est heureux quand on tient dans ses bras ce que l'on aime ! Comment exprimer ce bonheur, dont l'excès n'est que pour les vrais amans ? lorsque l'amour renaît après lui-même, lorsque tout promet, que tout demande, que tout obéit ; lorsqu'on sent qu'on a tout, et que l'on sent que l'on n'a pas assez ; lorsque l'ame semble s'abandonner et se porter au-delà de la nature même.

Ardasire, revenue à elle, me dit : Mon cher Arsace, l'amour que j'ai eu pour vous m'a fait faire des choses bien extraordinaires. Mais un amour bien violent n'a de règle ni de loi. On ne le connoît guère, si l'on ne met ses caprices au nombre de ses plus grands plaisirs. Au nom des dieux, ne me quitte plus. Que peut-il te

manquer ? Tu es heureux, si tu m'aimes. Tu es sûr que jamais mortel n'a été tant aimé. Dis-moi, promets-moi, jure-moi que tu resteras ici.

Je lui fis mille sermens ; ils ne furent interrompus que par mes embrassemens, et elle les crut.

Heureux l'amour, lors même qu'il s'appaise, lorsqu'après qu'il a cherché à se faire sentir, il aime à se faire connoître ; lorsqu'après avoir joui des beautés, il ne se sent plus touché que par les graces !

Nous vécûmes dans la Sogdiane dans une félicité que je ne saurois vous exprimer. Je n'avois resté que quelques mois dans la Margiane, et ce séjour m'avoit déjà guéri de l'ambition. J'avois eu la faveur du roi ; mais je m'apperçus bientôt qu'il ne pouvoit me pardonner mon courage et sa frayeur. Ma présence le mettoit dans l'embarras ; il ne pouvoit donc pas m'aimer. Ses courtisans s'en apperçurent, et dès-lors ils se donnèrent bien garde de me trop estimer ; et, pour que je n'eusse pas sauvé l'état du péril, tout le monde convenoit à la cour qu'il n'y avoit pas eu de péril.

Ainsi, également dégoûté de l'esclavage et des esclaves, je ne connus plus d'autre passion que mon amour pour Ardasire ; et je m'estimai cent fois plus heureux de rester dans la seule dépendance que j'aimois, que de rentrer dans une autre, que je ne pouvois que haïr.

Il nous parut que le génie nous avoit suivis.

Nous nous retrouvâmes dans la même abondance, et nous vîmes toujours de nouveaux prodiges.

Un pêcheur vint nous vendre un poisson : on m'apporta une bague fort riche, qu'on avoit trouvée dans son gosier.

Un jour, manquant d'argent, j'envoyai vendre quelques pierreries à la ville prochaine : on m'en apporta le prix ; et quelques jours après, je vis sur ma table les pierreries.

Grands dieux ! dis-je en moi-même, il m'est donc impossible de m'appauvrir !

Nous voulûmes tenter le génie, et nous lui demandâmes une somme immense. Il nous fit bien voir que nos vœux étoient indiscrets. Nous trouvâmes, quelques jours après, sur la table, la plus petite somme que nous eussions encore reçue. Nous ne pûmes, en la voyant, nous empêcher de rire. Le génie nous joue, dit Ardasire. Ah ! m'écriai-je, les dieux sont de bons dispensateurs : la médiocrité qu'ils nous accordent vaut bien mieux que les trésors qu'ils nous refusent.

Nous n'avions aucune des passions tristes. L'aveugle ambition, la soif d'acquérir, l'envie de dominer, sembloient s'éloigner de nous, et être les passions d'un autre univers. Ces sortes de biens ne sont faits que pour entrer dans le vuide des ames que la nature n'a point remplies. Ils n'ont été imaginés que par ceux qui se sont trouvés incapables de bien sentir les autres.

Je vous ai déjà dit que nous étions adorés de

cette petite nation qui formoit notre maison. Nous nous aimions, Ardasire et moi; et sans doute que l'effet naturel de l'amour est de rendre heureux ceux qui s'aiment. Mais cette bienveillance générale que nous trouvons dans tous ceux qui sont autour de nous, peut rendre plus heureux que l'amour même. Il est impossible que ceux qui ont le cœur bien fait ne se plaisent au milieu de cette bienveillance générale. Etrange effet de la nature! l'homme n'est jamais si peu à lui, que lorsqu'il paroît l'être davantage. Le cœur n'est jamais le cœur, que quand il se donne, parce que ses jouissances sont hors de lui.

C'est ce qui fait que ces idées de grandeur, qui retirent toujours le cœur vers lui-même, trompent ceux qui en sont enivrés; c'est ce qui fait qu'ils s'étonnent de n'être point heureux au milieu de ce qu'ils croient être le bonheur; que, ne le trouvant point dans la grandeur, ils cherchent plus de grandeur encore. S'ils n'y peuvent atteindre, ils se croient plus malheureux; s'ils y atteignent, ils ne trouvent pas encore le bonheur.

C'est l'orgueil, qui, à force de nous posséder, nous empêche de nous posséder, et qui, nous concentrant dans nous-mêmes, y porte toujours la tristesse. Cette tristesse vient de la solitude du cœur, qui se sent toujours fait pour jouir, et qui ne jouit pas; qui se sent toujours fait pour les autres, et qui ne les trouve pas.

Ainsi nous aurions goûté des plaisirs que donne la nature toutes les fois qu'on ne la fuit pas ; nous aurions passé notre vie dans la joie, l'innocence et la paix ; nous aurions compté nos années par le renouvellement des fleurs et des fruits ; nous aurions perdu nos années dans la rapidité d'une vie heureuse ; j'aurois vu tous les jours Ardasire, et je lui aurois dit que je l'aimois ; la même terre auroit repris son ame et la mienne : mais tout-à-coup mon bonheur s'évanouit, et j'éprouvai le revers du monde le plus affreux.

Le prince du pays étoit un tyran capable de tous les crimes ; mais rien ne le rendoit si odieux que les outrages continuels qu'il faisoit à un sexe sur lequel il n'est pas seulement permis de lever les yeux. Il apprit, par une esclave sortie du serrail d'Ardasire, qu'elle étoit la plus belle personne de l'Orient. Il n'en fallut pas davantage pour le déterminer à me l'enlever. Une nuit, une grosse troupe de gens armés entoura ma maison, et le matin je reçus un ordre du tyran de lui envoyer Ardasire. Je vis l'impossibilité de la faire sauver. Ma première idée fut de lui aller donner la mort dans le sommeil où elle étoit ensevelie. Je pris mon épée, je courus, j'entrai dans sa chambre, j'ouvris les rideaux ; je reculai d'horreur, et tous mes sens se glacèrent. Une nouvelle rage me saisit : je voulus aller me jetter au milieu de ces satellites, et immoler tout ce qui se présenteroit à moi. Mon esprit s'ouvrit pour un

dessein plus suivi, et je me calmai. Je résolus de prendre les habits que j'avois eus il y avoit quelques mois, de monter, sous le nom d'Ardasire, dans la litière que le tyran lui avoit destinée, de me faire mener à lui. Outre que je ne voyois point d'autre ressource, je sentois en moi-même du plaisir à faire une action de courage sous les mêmes habits avec lesquels l'aveugle amour avoit auparavant avili son sexe.

J'exécutai tout de sang-froid. J'ordonnai que l'on cachât à Ardasire le péril que je courois, et que, si-tôt que je serois parti, on la fît sauver dans un autre pays. Je pris avec moi un esclave dont je connoissois le courage, et je me livrai aux femmes et aux eunuques que le tyran avoit envoyés. Je ne restai pas deux jours en chemin, et, quand j'arrivai, la nuit étoit déjà avancée. Le tyran donnoit un festin à ses femmes et à ses courtisans, dans une salle de ses jardins. Il étoit dans cette gaieté stupide que donne la débauche, lorsqu'elle a été portée à l'excès. Il ordonna que l'on me fît venir. J'entrai dans la salle du festin : il me fit mettre auprès de lui, et je sus cacher ma fureur et le désordre de mon ame. J'étois comme incertain dans mes souhaits. Je voulois attirer les regards du tyran, et, quand il les tournoit vers moi, je sentois redoubler ma rage. Parce qu'il me croit Ardasire, disois-je en moi-même, il ose m'aimer. Il me sembloit que je voyois multiplier ses outrages, et qu'il avoit trouvé mille manières

d'offenser mon amour. Cependant j'étois prêt à jouir de la plus affreuse vengeance. Il s'enflammoit, et je le voyois insensiblement approcher de son malheur. Il sortit de la salle du festin, et me mena dans un appartement plus reculé de ses jardins, suivi d'un seul eunuque et de mon esclave. Déjà sa fureur brutale alloit l'éclaircir sur mon sexe. Ce fer, m'écriai-je, t'apprendra mieux que je suis un homme. Meurs, et qu'on dise aux enfers que l'époux d'Ardasire a puni tes crimes. Il tomba à mes pieds, et dans ce moment la porte de l'appartement s'ouvrit; car si-tôt que mon esclave avoit entendu ma voix, il avoit tué l'eunuque qui la gardoit, et s'en étoit saisi. Nous fuîmes; nous errions dans les jardins; nous rencontrâmes un homme; je le saisis : Je te plongerai, lui dis-je, ce poignard dans le sein, si tu ne me fais sortir d'ici. C'étoit un jardinier, qui, tout tremblant de peur, me mena à une porte qu'il ouvrit; je la lui fis refermer, et lui ordonnai de me suivre.

Je jettai mes habits, et pris un manteau d'esclave. Nous errâmes dans les bois, et, par un bonheur inespéré, lorsque nous étions accablés de lassitude, nous trouvâmes un marchand qui faisoit paître ses chameaux; nous l'obligeâmes de nous mener hors de ce funeste pays.

A mesure que j'évitois tant de dangers, mon cœur devenoit moins tranquille. Il falloit revoir Ardasire, et tout me faisoit craindre pour elle. Ses femmes et ses eunuques lui avoient caché l'horreur de notre situation; mais, ne me voyant

plus auprès d'elle, elle me croyoit coupable; elle s'imaginoit que j'avois manqué à tant de sermens que je lui avois faits. Elle ne pouvoit concevoir cette barbarie de l'avoir fait enlever sans lui rien dire. L'amour voit tout ce qu'il craint. La vie lui devint insupportable; elle prit du poison; il ne fit pas son effet violemment. J'arrivai, et je la trouvai mourante. Ardasire, lui dis-je, je vous perds, vous mourez! cruelle Ardasire! hélas! qu'avois-je fait?..... Elle versa quelques larmes. Arsace, me dit-elle, il n'y a qu'un moment que la mort me sembloit délicieuse; elle me paroît terrible depuis que je vous vois. Je sens que je voudrois revivre pour vous, et que mon ame me quitte malgré elle. Conservez mon souvenir; et, si j'apprends qu'il vous est cher, comptez que je ne serai point tourmentée chez les ombres. J'ai du moins cette consolation, mon cher Arsace, de mourir dans vos bras.

Elle expira. Il me seroit impossible de dire comment je n'expirai pas aussi. On m'arracha d'Ardasire, et je crus qu'on me séparoit de moi-même. Je fixai mes yeux sur elle, et je restai immobile; j'étois devenu stupide. On m'ôta ce terrible spectacle, et je sentis mon ame reprendre toute sa sensibilité. On m'entraîna: je tournois les yeux vers ce fatal objet de ma douleur; j'aurois donné mille vies pour le voir encore un moment. J'entrai en fureur, je pris mon épée; j'allois me percer le sein; on m'arrêta. Je sortis de ce palais funeste, je n'y

rentrai plus. Mon esprit s'aliéna ; je courois dans les bois; je remplissois l'air de mes cris. Quand je devenois plus tranquille, toutes les forces de mon ame la fixoient à ma douleur. Il me sembla qu'il ne me restoit plus rien dans le monde que ma tristesse et le nom d'Ardasire. Ce nom, je le prononçois d'une voix terrible, et je rentrois dans le silence. Je résolus de m'ôter la vie, et tout-à-coup j'entrai en fureur. Tu veux mourir, me disois-je à moi-même, et Ardasire n'est pas vengée! Tu veux mourir, et le fils du tyran est en Hircanie, qui se baigne dans les délices! Il vit, et tu veux mourir!

Je me suis mis en chemin pour l'aller chercher. J'ai appris qu'il vous avoit déclaré la guerre; j'ai volé à vous. Je suis arrivé trois jours avant la bataille, et j'ai fait l'action que vous connoissez. J'aurois percé le fils du tyran; j'ai mieux aimé le faire prisonnier. Je veux qu'il traîne dans la honte et dans les fers une vie aussi malheureuse que la mienne. J'espère que quelque jour il apprendra que j'aurai fait mourir le dernier des siens. J'avoue pourtant que, depuis que je suis vengé, je ne me trouve pas plus heureux; et je sens bien que l'espoir de la vengeance flatte plus que la vengeance même. Ma rage que j'ai satisfaite, l'action que vous avez vue, les acclamations du peuple, seigneur, votre amitié même, ne me rendent point ce que j'ai perdu.

La surprise d'Aspar avoit commencé presque avec le récit qu'il avoit entendu. Si-tôt qu'il

avoit oui le nom d'Arsace, il avoit reconnu le mari de la reine. Des raisons d'état l'avoient obligé d'envoyer chez les Mèdes Isménie, la plus jeune des filles du dernier roi, et il l'y avoit fait élever en secret sous le nom d'Ardasire. Il l'avoit mariée à Arsace; il avoit toujours eu des gens affidés dans le serrail d'Arsace; il étoit le génie qui, par ces mêmes gens, avoit répandu tant de richesses dans la maison d'Arsace, et qui, par des voies très-simples, avoit fait imaginer tant de prodiges.

Il avoit eu de très-grandes raisons pour cacher à Arsace la naissance d'Ardasire. Arsace, qui avoit beaucoup de courage, auroit pu faire valoir les droits de sa femme sur la Bactriane, et la troubler.

Mais ces raisons ne subsistoient plus, et, quand il entendit le récit d'Arsace, il eut mille fois envie de l'interrompre; mais il crut qu'il n'étoit pas encore temps de lui apprendre son sort. Un ministre accoutumé à arrêter ses mouvemens, revenoit toujours à la prudence; il pensoit à préparer un grand événement, et non pas à le hâter.

Deux jours après, le bruit se répandit que l'eunuque avoit mis sur le trône une fausse Isménie. On passa des murmures à la sédition. Le peuple furieux entoura le palais; il demanda à haute voix la tête d'Aspar. L'eunuque fit ouvrir une des portes, et, monté sur un éléphant, il s'avança dans la foule. Bactriens, dit-il, écoutez-moi. Et comme on murmuroit encore:

Ecoutez-moi, vous dis-je. Si vous pouvez me faire mourir à présent, vous pourrez dans un moment me faire mourir tout de même. Voici un papier écrit et scellé de la main du feu roi : prosternez-vous, adorez-le ; je vais le lire.

Il le lut :

« Le ciel m'a donné deux filles, qui se res-» semblent au point que tous les yeux peuvent » s'y tromper. Je crains que cela ne donne oc-» casion à de plus grands troubles et à des » guerres plus funestes. Vous donc, Aspar, lu-» mière de l'empire, prenez la plus jeune des » deux ; envoyez-la secrètement dans la Médie, » et faites-en prendre soin. Qu'elle y reste sous » un nom supposé, tandis que le bien de l'état » le demandera ».

Il porta cet écrit au-dessus de sa tête, et il s'inclina ; puis reprenant la parole :

« Isménie est morte ; n'en doutez pas ; mais » sa sœur, la jeune Isménie, est sur le trône. » Voudriez-vous vous plaindre de ce que, » voyant la mort de la reine approcher, j'ai » fait venir sa sœur du fond de l'Asie ? Me » reprocheriez-vous d'avoir été assez heureux » pour vous la rendre et la placer sur un trône » qui, depuis la mort de la reine sa sœur, lui » appartient ? Si j'ai tu la mort de la reine, l'état » des affaires ne l'a-t-il pas demandé ? me blâ-» mez-vous d'avoir fait une action de fidélité » avec prudence ? Posez donc les armes. Jus-» qu'ici vous n'êtes point coupables ; dès ce » moment vous le seriez ».

Aspar expliqua ensuite comment il avoit confié la jeune Isménie à deux vieux eunuques; comment on l'avoit transportée en Médie sous un nom supposé; comment il l'avoit mariée à un grand seigneur du pays; comment il l'avoit fait suivre dans tous les lieux où la fortune l'avoit conduite; comment la maladie de la reine l'avoit déterminé à la faire enlever pour être gardée en secret dans le serrail; comment, après la mort de la reine, il l'avoit placée sur le trône.

Comme les flots de la mer agitée s'appaisent par les zéphyrs, le peuple se calma par les paroles d'Aspar. On n'entendit plus que des acclamations de joie; tous les temples retentirent du nom de la jeune Isménie.

Aspar inspira à Isménie de voir l'étranger qui avoit rendu un si grand service à la Bactriane; il lui inspira de lui donner une audience éclatante. Il fut résolu que les grands et les peuples seroient assemblés; que là il seroit déclaré général des armées de l'état, et que la reine lui ceindroit l'épée. Les principaux de la nation étoient rangés autour d'une grande salle, et une foule de peuple en occupoit le milieu et l'entrée. La reine étoit sur son trône, vêtue d'un habit superbe. Elle avoit la tête couverte de pierreries; elle avoit, selon l'usage de ces solemnités, levé son voile, et l'on voyoit le visage de la beauté même. Arsace parut, et le peuple commença ses acclamations. Arsace, les yeux baissé par respect, resta un moment

dans le silence, et adressant la parole à la reine :

Madame, lui dit-il d'une voix basse et entrecoupée, si quelque chose pouvoit rendre à mon ame quelque tranquillité, et me consoler de mes malheurs.....

La reine ne le laissa pas achever; elle crut d'abord reconnoître le visage, elle reconnut encore la voix d'Arsace. Tout hors d'elle-même, et ne se connoissant plus, elle se précipita de son trône, et se jetta aux genoux d'Arsace.

Mes malheurs ont été plus grands que les tiens, dit-elle, mon cher Arsace. Hélas! je croyois ne te revoir jamais depuis le fatal moment qui nous a séparés. Mes douleurs ont été mortelles.

Et, comme si elle avoit passé tout-à-coup d'une manière d'aimer à une autre manière d'aimer, ou qu'elle se trouvât incertaine sur l'impétuosité de l'action qu'elle venoit de faire, elle se releva tout-à-coup, et une rougeur modeste parut sur son visage.

Bactriens, dit-elle, c'est aux genoux de mon époux que vous m'avez vue. C'est ma félicité d'avoir pu faire paroître devant vous mon amour. J'ai descendu de mon trône, parce que je n'y étois pas avec lui; et j'atteste les dieux que je n'y remonterai pas sans lui. Je goûte ce plaisir que la plus belle action de mon règne, c'est par lui qu'elle a été faite, et que c'est pour moi qu'il l'a faite. Grands, peuples, et citoyens, croyez-vous que celui qui règne sur

moi soit digne de régner sur vous? Approuvez-vous mon choix? Elisez-vous Arsace? dites-le moi, parlez.

A peine les dernières paroles de la reine furent-elles entendues, tout le palais retentit des acclamations; on n'entendit plus que le nom d'Arsace et celui d'Isménie.

Pendant tout ce temps, Arsace étoit comme stupide. Il voulut parler, sa voix s'arrêta; il voulut se mouvoir, et il resta sans action. Il ne voyoit pas la reine; il ne voyoit pas le peuple; à peine entendoit-il les acclamations: la joie le troubloit tellement, que son ame ne put sentir toute sa félicité.

Mais, quand Aspar eut fait retirer le peuple, Arsace pencha la tête sur la main de la reine.

Ardasire, vous vivez; vous vivez, ma chère Ardasire. Je mourois tous les jours de douleur. Comment les dieux vous ont-ils rendue à la vie?

Elle se hâta de lui raconter comment une de ses femmes avoit substitué au poison une liqueur enivrante. Elle avoit été trois jours sans mouvement; on l'avoit rendue à la vie: sa première parole avoit été le nom d'Arsace; ses yeux ne s'étoient ouverts que pour le voir; elle l'avoit fait chercher; elle l'avoit cherché elle-même. Aspar l'avoit fait enlever, et, après la mort de sa sœur, il l'avoit placée sur le trône.

Aspar avoit rendu éclatante l'entrevue d'Arsace et d'Isménie. Il se ressouvenoit de la dernière sédition. Il croyoit qu'après avoir pris sur

lui de mettre Isménie sur le trône, il n'étoit pas à propos qu'il parût encore avoir contribué à y placer Arsace. Il avoit pour maxime de ne faire jamais lui-même ce que les autres pouvoient faire, et d'aimer le bien, de quelque main qu'il pût venir. D'ailleurs, connoissant la beauté du caractère d'Arsace et d'Isménie, il desiroit de les faire paroître dans leur jour. Il vouloit leur concilier ce respect que s'attirent toujours les grandes ames dans toutes les occasions où elles peuvent se montrer. Il cherchoit à leur attirer cet amour que l'on porte à ceux qui ont éprouvé de grands malheurs. Il vouloit faire naître cette admiration que l'on a pour tous ceux qui sont capables de sentir les belles passions. Enfin, il croyoit que rien n'étoit plus propre à faire perdre à Arsace le titre d'étranger, et à lui faire trouver celui de Bactrien dans tous les cœurs des peuples de la Bactriane.

Arsace jouissoit d'un bonheur qui lui paroissoit inconcevable. Ardasire, qu'il croyoit morte, lui étoit rendue; Ardasire étoit Isménie; Ardasire étoit reine de Bactriane; Ardasire l'en avoit fait roi. Il passoit du sentiment de sa grandeur au sentiment de son amour. Il aimoit ce diadême qui, bien loin d'être un signe d'indépendance, l'avertissoit sans cesse qu'il étoit à elle; il aimoit ce trône, parce qu'il voyoit la main qui l'y avoit fait monter.

Isménie goûtoit, pour la première fois, le plaisir de voir qu'elle étoit une grande reine.

Avant l'arrivée d'Arsace, elle avoit une grande fortune, mais il lui manquoit un cœur capable de la sentir : au milieu de sa cour, elle se trouvoit seule, dix millions d'hommes étoient à ses pieds, et elle se croyoit abandonnée.

Arsace fit d'abord venir le prince d'Hircanie. Vous avez, lui dit-il, paru devant moi, et les fers ont tombé de vos mains : il ne faut point qu'il y ait d'infortuné dans l'empire du plus heureux des mortels.

Quoique je vous aie vaincu, je ne crois pas que vous m'ayez cédé en courage : je vous prie de consentir que vous me cédiez en générosité.

Le caractère de la reine étoit la douceur, et sa fierté naturelle disparoissoit toujours toutes les fois qu'elle devoit disparoître.

Pardonnez-moi, dit-elle au prince d'Hircanie, si je n'ai pas répondu à des feux qui n'étoient pas légitimes. L'épouse d'Arsace ne pouvoit pas être la vôtre : vous ne devez vous plaindre que du destin.

Si l'Hircanie et la Bactriane ne forment pas un même empire, ce sont des états faits pour être alliés. Isménie peut promettre de l'amitié, si elle n'a pu promettre de l'amour.

Je suis, répondit le prince, accablé de tant de malheurs et comblé de tant de bienfaits, que je ne sais si je suis un exemple de la bonne ou de la mauvaise fortune.

J'ai pris les armes contre vous, pour me venger d'un mépris que vous n'aviez pas. Ni vous

vous ni moi ne méritions que le ciel favorisât mes projets. Je vais retourner dans l'Hircanie, et j'y oublierois bientôt mes malheurs, si je ne comptois parmi mes malheurs celui de vous avoir vue, et celui de ne plus vous voir.

Votre beauté sera chantée dans tout l'Orient; elle rendra le siècle où vous vivez plus célèbre que tous les autres; et, dans les races futures, les noms d'Arsace et d'Isménie seront les titres les plus flatteurs pour les belles et les amans.

Un événement imprévu demanda la présence d'Arsace dans une province du royaume : il quitta Isménie. Quels tendres adieux! quelles douces larmes! C'étoit moins un sujet de s'affliger, qu'une occasion de s'attendrir. La peine de se quitter se joignit à l'idée de la douceur de se revoir.

Pendant l'absence du roi, tout fut, par ses soins, disposé de manière que le temps, le lieu, les personnes, chaque événement offroit à Isménie des marques de son souvenir. Il étoit éloigné, et ses actions disoient qu'il étoit auprès d'elle; tout étoit d'intelligence pour lui rappeller Arsace : elle ne trouvoit point Arsace : mais elle trouvoit son amant.

Arsace écrivoit continuellement à Isménie : elle lisoit :

« J'ai vu les superbes villes qui conduisent » à vos frontières; j'ai vu des peuples innom» brables tomber à mes genoux. Tout me disoit » que je régnois dans la Bactriane : je ne voyois

» point celle qui m'en avoit fait roi, et je ne
» l'étois plus ».

Il lui disoit :

« Si le ciel vouloit m'accorder le breuvage
» d'immortalité, tant cherché dans l'Orient,
» vous boiriez dans la même coupe, ou je n'en
» approcherois pas mes lèvres ; vous seriez
» immortelle avec moi, ou je mourrois avec
» vous ».

Il lui mandoit :

« J'ai donné votre nom à la ville que j'ai fait
» bâtir ; il me semble qu'elle sera habitée par
» nos sujets les plus heureux ».

Dans une autre lettre, après ce que l'amour pouvoit dire de plus tendre sur les charmes de sa personne, il ajoutoit :

« Je vous dis ces choses sans même chercher
» à vous plaire : je voudrois calmer mes en-
» nuis; je sens que mon ame s'appaise en vous
» parlant de vous ».

Enfin elle reçut cette lettre :

« Je comptois les jours, je ne compte plus
» que les momens, et ces momens sont plus
» longs que les jours. Belle reine, mon cœur
» est moins tranquille à mesure que j'approche
» de vous ».

Après le retour d'Arsace, il lui vint des ambassades de toutes parts; il y en eut qui parurent singulières. Arsace étoit sur un trône qu'on avoit élevé dans la cour du palais. L'ambassadeur des Parthes entra d'abord; il étoit

monté sur un superbe coursier, il ne descendit point à terre, et il parla ainsi :

« Un tigre d'Hircanie désoloit la contrée, » un éléphant l'étouffa sous ses pieds. Un jeune » tigre restoit, et il étoit déjà aussi cruel que » son père ; l'éléphant en délivra encore le » pays. Tous les animaux qui craignoient les » bêtes féroces venoient paître autour de lui. » Il se plaisoit à voir qu'il étoit leur asyle, et » il disoit en lui-même : On dit que le tigre est » le roi des animaux, il n'en est que le tyran, » et j'en suis le roi ».

L'ambassadeur des Perses parla ainsi :

« Au commencement du monde, la lune fut » mariée avec le soleil. Tous les astres du fir- » mament vouloient l'épouser. Elle leur dit: » Regardez le soleil, et regardez-vous ; vous » n'avez pas tous ensemble autant de lumière » que lui ».

L'ambassadeur d'Egypte vint ensuite, et dit:

« Lorsqu'Isis épousa le grand Osiris, ce ma- » riage fut la cause de la prospérité de l'Egypte, » et le type de sa fécondité. Telle sera la Bac- » triane, elle deviendra heureuse par le ma- » riage de ses dieux ».

Arsace faisoit mettre sur les murailles de tous ses palais son nom avec celui d'Isménie. On voyoit leurs chiffres par-tout entrelacés. Il étoit défendu de peindre Arsace qu'avec Isménie.

Toutes les actions qui demandoient quelque sévérité, il vouloit paroître les faire seul; il

voulut que les graces fussent faites sous son nom et celui d'Isménie.

Je vous aime, lui disoit-il, à cause de votre beauté divine et de vos graces toujours nouvelles. Je vous aime encore, parce que, quand j'ai fait quelque action digne d'un grand roi, il me semble que je vous plais davantage.

Vous avez voulu que je fusse votre roi, quand je ne pensois qu'au bonheur d'être votre époux; et ces plaisirs, dont je m'enivrois avec vous, vous m'avez appris à les fuir lorsqu'il s'agissoit de ma gloire.

Vous avez accoutumé mon ame à la clémence, et lorsque vous avez demandé des choses qu'il n'étoit pas permis d'accorder, vous m'avez toujours fait respecter ce cœur qui les avoit demandées.

Les femmes de votre palais ne sont point entrées dans les intrigues de la cour; elles ont cherché la modestie et l'oubli de tout ce qu'elles ne doivent point aimer.

Je crois que le ciel a voulu faire de moi un grand prince, puisqu'il m'a fait trouver, dans les écueils ordinaires des rois, des secours pour devenir vertueux.

Jamais les Bactriens ne virent des temps si heureux. Arsace et Isménie disoient qu'ils régnoient sur le meilleur peuple de l'univers; les Bactriens disoient qu'ils vivoient sous les meilleurs de tous les princes.

Il disoit qu'étant né sujet, il avoit souhaité mille fois de vivre sous un bon prince, et que

ses sujets faisoient sans doute les mêmes vœux que lui.

Il ajoutoit qu'ayant le cœur d'Isménie, il devoit lui offrir tous les cœurs de l'univers : il ne pouvoit lui apporter un trône, mais des vertus capables de le remplir.

Il croyoit que son amour devoit passer à la postérité, et qu'il n'y passeroit jamais mieux qu'avec sa gloire. Il vouloit qu'on écrivît ces paroles sur son tombeau : *Isménie a eu pour époux un roi chéri des mortels.*

Il disoit qu'il aimoit Aspar, son premier ministre, parce qu'il parloit toujours des sujets, plus rarement du roi, et jamais de lui-même.

Il a, disoit-il, trois grandes choses, l'esprit juste, le cœur sensible, et l'ame sincère.

Arsace parloit souvent de l'innocence de son administration. Il disoit qu'il conservoit ses mains pures, parce que le premier crime qu'il commettroit décideroit de toute sa vie, et que là commenceroit la chaîne d'une infinité d'autres.

Je punirois, disoit-il, un homme sur des soupçons. Je croirois en rester là ; non : de nouveaux soupçons me viendroient en foule contre les parens et les amis de celui que j'aurois fait mourir. Voilà le germe d'un second crime. Ces actions violentes me feroient penser que je serois haï de mes sujets : je commencerois à les craindre. Ce seroit le sujet de nouvelles exécutions, qui deviendroient elles-mêmes le sujet de nouvelles frayeurs.

Que si ma vie étoit une fois marquée de ces sortes de taches, le désespoir d'acquérir une bonne réputation viendroit me saisir; et, voyant que je n'effacerois jamais le passé, j'abandonnerois l'avenir.

Arsace aimoit si fort à conserver les loix et les anciennes coutumes des Bactriens, qu'il trembloit toujours au mot de la réformation des abus, parce qu'il avoit souvent remarqué que chacun appelloit loi ce qui étoit conforme à ses vues, et appelloit abus tout ce qui choquoit ses intérêts.

Que, de corrections en corrections d'abus, au lieu de rectifier les choses, on parvenoit à les anéantir.

Il étoit persuadé que le bien ne devoit couler, dans un état, que par le canal des loix: que le moyen de faire un bien permanent, c'étoit, en faisant le bien, de les suivre; que le moyen de faire un mal permanent, c'étoit, en faisant le mal, de les choquer.

Que les devoirs des princes ne consistoient pas moins dans la défense des loix contre les passions des autres, que contre leurs propres passions.

Que le desir général de rendre les hommes heureux, étoit naturel aux princes; mais que ce desir n'aboutissoit à rien, s'ils ne se procuroient continuellement des connoissances particulières pour y parvenir.

Que, par un grand bonheur, le grand art de régner demandoit plus de sens que de génie,

plus de desir d'acquérir des lumières, que de grandes lumières, plutôt des connoissances pratiques, que des connoissances abstraites, plutôt un certain discernement pour connoître les hommes, que la capacité de les former.

Qu'on apprenoit à connoître les hommes en se communiquant à eux, comme on apprend toute autre chose. Qu'il est très-incommode pour les défauts et pour les vices de se cacher toujours. Que la plupart des hommes ont une enveloppe; mais qu'elle tient et serre si peu, qu'il est très-difficile que quelque côté ne vienne à se découvrir.

Arsace ne parloit jamais des affaires qu'il pouvoit avoir avec les étrangers; mais il aimoit à s'entretenir de celles de l'intérieur de son royaume, parce que c'étoit le seul moyen de le bien connoître; et là-dessus il disoit qu'un bon prince devoit être secret; mais qu'il pouvoit quelquefois l'être trop.

Il disoit qu'il sentoit en lui-même qu'il étoit un bon roi; qu'il étoit doux, affable, humain; qu'il aimoit la gloire, qu'il aimoit ses sujets; que cependant, si, avec ces belles qualités, il ne s'étoit gravé dans l'esprit les grands principes de gouvernement, il seroit arrivé la chose du monde la plus triste, que ses sujets auroient eu un bon roi, et qu'ils auroient peu joui de ce bonheur, et que ce beau présent de la Providence auroit été en quelque sorte inutile ponr eux.

Celui qui croit trouver le bonheur sur le

trône, se trompe, disoit Arsace : on n'y a que le bonheur qu'on y a porté, et souvent même on y risque ce bonheur que l'on a porté. Si donc les dieux, ajoutoit-il, n'ont pas fait le commandement pour le bonheur de ceux qui commandent, il faut qu'ils l'aient fait pour le bonheur de ceux qui obéissent.

Arsace savoit donner, parce qu'il savoit refuser.

Souvent, disoit-il, quatre villages ne suffisent pas pour faire un don à un grand seigneur prêt à devenir misérable, ou à un misérable prêt à devenir grand seigneur. Je puis bien enrichir la pauvreté d'état; mais il m'est impossible d'enrichir la pauvreté de luxe.

Arsace étoit plus curieux d'entrer dans les chaumières que dans les palais de ses grands.

C'est-là que je trouve mes vrais conseillers. Là je me ressouviens de ce que mon palais me fait oublier. Ils me disent leurs besoins. Ce sont les petits malheurs de chacun qui composent le malheur général. Je m'instruis de tous ces malheurs, qui, tous ensemble, pourroient former le mien.

C'est dans ces chaumières que je vois ces objets tristes, qui font toujours les délices de ceux qui peuvent les faire changer, et qui me font connoître que je puis devenir un plus grand prince que je ne le suis. J'y vois la joie succéder aux larmes ; au lieu que dans mon palais je ne puis guère voir que les larmes succéder à la joie.

On lui dit un jour que, dans quelques réjouissances publiques, des farceurs avoient chanté ses louanges.

Savez-vous bien, dit-il, pourquoi je permets à ces gens-là de me louer? c'est afin de me faire mépriser la flatterie, et de la rendre vile à tous les gens de bien. J'ai un si grand pouvoir, qu'il sera toujours naturel de chercher à me plaire. J'espère bien que les dieux ne permettront point que la flatterie me plaise jamais. Pour vous, mes amis, dites-moi la vérité; c'est la seule chose du monde que je desire, parce que c'est la seule chose du monde qui puisse me manquer.

Ce qui avoit troublé la fin du règne d'Artamène, c'est que dans sa jeunesse il avoit conquis quelques petits peuples voisins, situés entre la Médie et la Bactriane. Ils étoient ses alliés; il voulut les avoir pour sujets, il les eut pour ennemis; et, comme ils habitoient les montagnes, ils ne furent jamais bien assujettis; au contraire, les Mèdes se servoient d'eux pour troubler le royaume: de sorte que le conquérant avoit beaucoup affoibli le monarque, et que, lorsque Arsace monta sur le trône, ces peuples étoient encore peu affectionnés. Bientôt les Mèdes les firent révolter. Arsace vola, et les soumit. Il fit assembler la nation, et parla ainsi:

« Je sais que vous souffrez impatiemment la » domination des Bactriens: je n'en suis point » surpris. Vous aimez vos anciens rois, qui

» vous ont comblés de bienfaits. C'est à moi » à faire ensorte, par ma modération et par » ma justice, que vous me regardiez comme » le vrai successeur de ceux que vous avez tant » aimés ».

Il fit venir les deux chefs les plus dangereux de la révolte, et dit au peuple :

« Je les fais mener devant vous, pour que » vous les jugiez vous-mêmes ».

Chacun, en les condamnant, chercha à se justifier.

« Connoissez, leur dit-il, le bonheur que » vous avez de vivre sous un roi qui n'a point » de passion lorsqu'il punit, et qui n'en met » que quand il récompense ; qui croit que la » gloire de vaincre n'est que l'effet du sort, et » qu'il ne tient que de lui-même celle de par- » donner.

» Vous vivrez heureux sous mon empire, » et vous garderez vos usages et vos loix. » Oubliez que je vous ai vaincus par les armes, » et ne le soyez que par mon affection ».

Toute la nation vint rendre graces à Arsace de sa clémence et de la paix. Des vieillards portoient la parole. Le premier parla ainsi :

« Je crois voir ces grands arbres qui font » l'ornement de notre contrée. Tu en es la tige, » et nous en sommes les feuilles ; elles cou- » vriront les racines des ardeurs du soleil ».

Le second lui dit :

» Tu avois à demander aux dieux que nos » montagnes s'abaissassent pour qu'elles ne

» pussent pas nous défendre contre toi. De-
» mande-leur aujourd'hui qu'elles s'élèvent jus-
» ques aux nues, pour qu'elles puissent mieux
» te défendre contre tes ennemis ».

Le troisième dit ensuite :

« Regarde le fleuve qui traverse notre con-
» trée ; là où il est impétueux et rapide, après
» avoir tout renversé, il se dissipe et se divise
» au point que les femmes le traversent à pied.
» Mais si tu le regardes dans les lieux où il est
» doux et tranquille, il grossit lentement ses
» eaux, il est respecté des nations, et il arrête
» les armées.

Depuis ce temps ces peuples furent les plus fidèles sujets de la Bactriane.

Cependant le roi de Médie apprit qu'Arsace régnoit dans la Bactriane. Le souvenir de l'affront qu'il avoit reçu se réveilla dans son cœur. Il avoit résolu de lui faire la guerre. Il demanda le secours du roi d'Hircanie.

« Joignez-vous à moi, lui écrivit-il, poursui-
» vons une vengeance commune. Le ciel vous
» destinoit la reine de Bactriane ; un de mes
» sujets vous l'a ravie : venez la conquérir ».

Le roi d'Hircanie lui fit cette réponse :

« Je serois aujourd'hui en servitude chez
» les Bactriens, si je n'avois trouvé des en-
» nemis généreux. Je rends graces au ciel de
» ce qu'il a voulu que mon règne commençât
» par des malheurs. L'adversité est notre mère ;
» la prospérité n'est que notre marâtre. Vous

» me proposez des querelles qui ne sont pas
» celles des rois. Laissons jouir le roi et la
» reine de Bactriane du bonheur de se plaire et
» de s'aimer ».

Fin d'Arsace et Isménie.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR L'AUTEUR

A la rentrée du Parlement de Bordeaux, le jour de la saint Martin 1725.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR L'AUTEUR

A la rentrée du Parlement de Bordeaux, le jour de la saint Martin 1725.

QUE celui d'entre nous qui a rendu les loix esclaves de l'iniquité de ses jugemens périsse sur l'heure! Qu'il trouve en tout lieu la présence d'un Dieu vengeur, et les puissances célestes irritées! Qu'un feu sorte de dessous terre, et dévore sa maison! Que sa postérité soit à jamais humiliée! Qu'il cherche son pain, et ne le trouve pas! Qu'il soit un exemple affreux de la justice du ciel, comme il en a été un de l'injustice de la terre!

C'est à-peu-près ainsi, messieurs, que parloit un grand empereur; et ces paroles si tristes, si terribles, sont pour vous pleines de consolation. Vous pouvez tous dire en ce moment à ce peuple assemblé, avec la confiance d'un juge d'Israël : « Si j'ai commis quelque injus- » tice, si j'ai opprimé quelqu'un de vous, si » j'ai reçu des présens de quelqu'un d'entre » vous; qu'il élève la voix, qu'il parle contre » moi aux yeux du seigneur, *loquimini de me* » *coram Domino, et contemnam illud hodiè* ».

Je ne parlerai donc point de ces grandes corruptions, qui, dans tous les temps, ont été le présage du changement ou de la chûte des états;

de ces injustices de dessein formé, de ces méchancetés de systêmes, de ces vies toutes marquées de crimes, où des jours d'iniquité ont toujours suivi des jours d'iniquité, de ces magistratures exercées au milieu des reproches, des pleurs, des murmures, et des craintes de tous les citoyens; contre des juges pareils, contre des hommes si funestes, il faudroit un tonnerre, la honte et les reproches ne sont rien.

Ainsi, supposant dans un magistrat sa vertu essentielle, qui est la justice, qualité sans laquelle il n'est qu'un monstre dans la société, et avec laquelle il peut être un très-mauvais citoyen, je ne parlerai que des accessoires qui peuvent faire que cette justice abondera plus ou moins. Il faut qu'elle soit éclairée, il faut qu'elle soit prompte, qu'elle ne soit point austère, et enfin qu'elle soit universelle.

Dans l'origine de notre monarchie, nos pères pauvres, et plutôt pasteurs que laboureurs, soldats plutôt que citoyens, avoient peu d'intérêts à régler : quelques loix sur le partage du butin, sur la pâture ou le larcin des bestiaux, régloient tout dans la république : tout le monde étoit bon pour être magistrat chez un peuple simple, qui bornoit ses besoins aux choses nécessaires à sa subsistance, et qui avoit recours aux armes pour les conquérir sur ses voisins, lorsqu'elles manquoient chez lui.

Mais, depuis que nous avons quitté nos mœurs sauvages; depuis que, vainqueurs des Gaulois et des Romains, nous avons pris leur police,

police, que le code militaire a cédé au code civil, depuis sur-tout que les loix des fiefs n'ont plus été les seules loix de la noblesse, le seul code de l'état, et que, par ce dernier changement, le commerce et le labourage ont été encouragés, que les richesses des particuliers et leur avarice se sont accrues, qu'on a eu à démêler de grands intérêts, et des intérêts presque toujours cachés, que la bonne foi ne s'est réservé que quelques affaires de peu d'importance, tandis que l'artifice et la fraude se sont retirés dans les contrats : nos codes se sont augmentés, il a fallu joindre les loix étrangères aux nationales, le respect pour la religion y a mêlé les canoniques, et les magistratures n'ont plus été le partage que des citoyens les plus éclairés.

Les juges se sont trouvés toujours au milieu des pièges et des surprises, et la vérité a laissé dans leurs esprits les mêmes méfiances que l'erreur.

L'obscurité du fond a fait naître la forme. Les fourbes, qui ont espéré de pouvoir cacher leur malice, s'en sont fait une espèce d'art : des professions entières se sont établies, les unes pour obscurcir, les autres pour alonger les affaires; et le juge a eu moins de peine à se défendre de la mauvaise foi du plaideur, que de l'artifice de celui à qui il confioit ses intérêts.

Pour lors il n'a plus suffi que le magistrat examinât la pureté de ses intentions; ce n'a

plus été assez qu'il pût à dire à Dieu, *proba me, Deus, et scito cor meum;* il a fallu qu'il examinât son esprit, ses connoissances et ses talens. Il a fallu qu'il se rendît compte de ses études, qu'il portât toute sa vie le poids d'une application sans relâche, et qu'il vît si cette application pouvoit donner à son esprit la mesure de connoissances, et le degré de lumière que son état exigeoit.

On lit dans les relations de certains voyageurs, qu'il y a des mines où les travailleurs ne voient jamais le jour. Ils sont une image bien naturelle de ces gens dont l'esprit, appesanti sous les organes, n'est capable de recevoir aucun degré de clairvoyance. Une pareille incapacité exige d'un homme juste qu'il se retire de la magistrature; une moindre incapacité exige d'un homme juste qu'il la surmonte par des sueurs et par des veilles.

Il faut encore que la justice soit prompte. Souvent l'injustice n'est pas dans le jugement, elle est dans les délais; souvent l'examen a fait plus de tort qu'une décision contraire. Dans la constitution présente, c'est un état que d'être plaideur; on porte ce titre jusqu'à son dernier âge; il va à la postérité, il passe de neveux en neveux, jusqu'à la fin d'une malheureuse famille.

La pauvreté semble toujours attachée à ce titre si triste. La justice la plus exacte ne sauve jamais que d'une partie des malheurs; et tel est l'état des choses, que les formalités introduites

pour conserver l'ordre public, sont aujourd'hui le fléau des particuliers. L'industrie du palais est devenue une source de fortune, comme le commerce et le labourage : la maltôte a trouvé à s'y repaître, et à disputer à la chicane la ruine d'un malheureux plaideur.

Autrefois les gens de bien menoient devant nos tribunaux les hommes injustes; aujourd'hui ce sont les hommes injustes qui y traduisent les gens de bien. Le dépositaire a osé nier le dépôt, parce qu'il a espéré que la bonne-foi craintive se lasseroit bientôt de le demander en justice; et le ravisseur a fait connoître à celui qu'il opprimoit, qu'il n'étoit pas de sa prudence de continuer à lui demander raison de ses violences.

On a vu (ô siècle malheureux!) des hommes iniques menacer de la justice ceux à qui ils enlevoient leurs biens, et apporter pour raison de leurs vexations la longueur du temps, et la ruine inévitable à ceux qui voudroient les faire cesser.

Mais, quand l'état de ceux qui plaident ne seroit point ruineux, il suffiroit qu'il fût incertain pour nous engager à le faire finir. Leur condition est toujours malheureuse, parce qu'il leur manque quelque sûreté du côté de leurs biens, de leur fortune, et de leur vie.

Cette même considération doit inspirer à un magistrat juste une grande affabilité, puisqu'il a toujours affaire à des gens malheureux. Il faut que le peuple soit toujours présent à ses inquiétudes; semblable à ces bornes que les voyageurs

trouvent dans les grands chemins, sur lesquelles ils reposent leur fardeau. Cependant on a vu des juges qui, refusant à leurs parties tous les égards, pour conserver, disoient-ils, la neutralité, tomboient dans une rudesse qui les en faisoit plus sûrement sortir.

Mais qui est-ce qui a jamais pu dire, si l'on en excepte les Stoïciens, que cette affection générale pour le genre humain, qui est la vertu de l'homme considéré en lui-même, soit une vertu étrangère au caractère de juge? Si c'est la puissance qui doit endurcir les cœurs, voyez comme l'autorité paternelle endurcit le cœur des pères, et réglez votre magistrature sur la première de toutes les magistratures.

Mais, indépendamment de l'humanité, la bienséance et l'affabilité, chez un peuple poli, deviennent une partie de la justice; et un juge qui en manque pour ses cliens, commence dès-lors à ne plus rendre à chacun ce qui lui appartient. Ainsi, dans nos mœurs, il faut qu'un juge se conduise envers ses parties de manière qu'il leur paroisse bien plutôt réservé que grave, et qu'il leur fasse voir la probité des Catons, sans leur en montrer la rudesse et l'austérité.

J'avoue qu'il y a des occasions où il n'est point d'ame bienfaisante qui ne se sente indignée. L'usage qui a introduit les sollicitations, semble avoir été fait pour éprouver la patience des juges qui ont du courage et de la probité. Telle est la corruption du cœur des hommes,

qu'il semble que la conduite générale soit de la supposer toujours dans le cœur des autres.

O vous, qui employez pour nous séduire tout ce que vous pouvez vous imaginer de plus inévitable ; qui, pour nous mieux gagner, cherchez toutes nos foiblesses ; qui mettez en œuvre la flatterie, les bassesses, le crédit des grands, le charme de nos amis, l'ascendant d'une épouse chérie, quelquefois même un empire que vous croyez plus fort ; qui, choisissant toutes nos passions, faites attaquer notre cœur par l'endroit le moins défendu ; puissiez-vous à jamais manquer tous vos desseins, et n'obtenir que de la confusion dans vos entreprises !

Nous n'aurons point à vous faire les reproches que Dieu fait aux pécheurs dans les livres saints : *Vous m'avez fait servir à vos iniquités ;* nous résisterons à vos sollicitations les plus hardies, et nous vous ferons sentir la corruption de votre cœur et la droiture du nôtre.

Il faut que la justice soit universelle. Un juge ne doit pas être comme l'ancien Caton, qui fut le plus juste sur son tribunal, et non dans sa famille. La justice doit être en nous une conduite générale. Soyons justes dans tous les lieux, justes à tous égards, envers toutes personnes, en toutes occasions.

Ceux qui ne sont justes que dans les cas où leur profession l'exige, qui prétendent être équitables dans les affaires des autres, lorsqu'ils ne sont pas incorruptibles dans ce qui les touche eux-mêmes, qui n'ont point mis l'équité dans

les plus petits événemens de leur vie, courent risque de perdre bientôt cette justice même qu'ils rendent sur le tribunal. Des juges de cette espèce ressemblent à ces monstrueuses divinités que la fable avoit inventées, qui mettoient bien quelque ordre dans l'univers; mais qui, chargées de crimes et d'imperfections, troubloient elles-mêmes leurs loix, et faisoient rentrer le monde dans tous les déréglemens qu'elles en avoient bannis.

Que le rôle de l'homme privé ne fasse donc point de tort à celui de l'homme public : car dans quel trouble d'esprit un juge ne jette-t-il point les parties, lorsqu'elles lui voient les mêmes passions que celles qu'il faut qu'il corrige, et qu'elles trouvent sa conduite répréhensible comme celle qui a fait naître leurs plaintes? « S'il aimoit la justice, diroient-elles, » la refuseroit-il aux personnes qui lui sont » unies par des liens si doux, si forts, si sacrés, » à qui il doit tenir par tant de motifs d'estime, » d'amour, de reconnoissance, et qui peut-être » ont mis tout leur bonheur entre ses mains»?

Les jugemens que nous rendons sur le tribunal peuvent rarement décider de notre probité; c'est dans les affaires qui nous intéressent particuliérement que notre cœur se développe et se fait connoître : c'est là-dessus que le peuple nous juge; c'est là-dessus qu'il nous craint ou qu'il espère de nous. Si notre conduite est condamnée, si elle est soupçonnée, nous devenons soumis à une espèce de récusa-

tion publique; et le droit de juger, que nous exerçons, est mis, par ceux qui sont obligés de le souffrir, au rang de leur calamités.

Avocats, la cour connoît votre intégrité, et elle a du plaisir de pouvoir vous le dire. Les plaintes contre votre honneur n'ont point encore monté jusqu'à elle. Sachez pourtant qu'il ne suffit pas que votre ministère soit désintéressé pour être pur. Vous avez du zèle pour vos parties, et nous le louons; mais ce zèle devient criminel lorsqu'il vous fait oublier ce que vous devez à vos adversaires. Je sais bien que la loi d'une juste défense vous oblige souvent de révéler des choses que la honte avoit ensevelies; mais c'est un mal que nous ne tolérons que lorsqu'il est absolument nécessaire. Apprenez de nous cette maxime, et souvenez-vous-en toujours : *Ne dites jamais la vérité aux dépens de votre vertu.*

Quel triste talent que celui de savoir déchirer les hommes! Les saillies de certains esprits sont peut-être les plus grandes épines de notre ministère; et, bien loin que ce qui fait rire le peuple puisse mériter nos applaudissemens, nous pleurons toujours sur les infortunés qu'on déshonore.

Quoi! la honte suivra tous ceux qui approchent de ce sacré tribunal! Hélas! craint-on que les graces de la justice ne soient trop pures? Que peut-on faire de pis pour les parties? On les fait gémir sur leurs succès même, et on leur rend, pour me servir des termes de l'écriture,

les fruits de la justice amers comme de l'absynthe.

Eh! de bonne-foi, que voulez-vous que nous répondions quand on viendra nous dire : « Nous » sommes venus devant vous, et on nous y a » couverts de confusion et d'ignominie ; vous » avez vu nos plaies, et vous n'avez pas voulu » y mettre d'huile ; vous vouliez réparer les » outrages qu'on nous a faits loin de vous, et » on nous en fait sous vos yeux de plus réels, » et vous n'avez rien dit. Vous que, sur le tri- » bunal où vous étiez, nous regardions comme » les dieux de la terre, *vous avez été muets comme* » *des statues de bois et de pierre.* Vous dites que » vous nous conservez nos biens ; eh ! notre » honneur nous est mille fois plus cher que nos » biens. Vous dites que vous mettez en sûreté » notre vie ; ah ! notre honneur nous est bien » d'un autre prix que notre vie. Si vous n'avez » pas la force d'arrêter les saillies d'un orateur » emporté, indiquez-nous du moins quelque » tribunal plus juste que le vôtre. Que savons- » nous si vous n'avez pas partagé le barbare » plaisir que l'on vient de donner à nos parties ? » si vous n'avez pas joui de notre désespoir ? » et si ce que nous vous reprochons comme » une foiblesse, nous ne devions pas plutôt » vous le reprocher comme un crime » ?

Avocats, nous n'aurions jamais la force de soutenir de si cruels reproches, et il ne seroit jamais dit que vous auriez été plus prompts à manquer aux premiers devoirs, que nous à vous les faire connoître.

Procureurs, vous devez trembler tous les jours de votre vie sur votre ministère. Que dis-je? vous devez nous faire trembler nous-mêmes. Vous pouvez à tous momens nous fermer les yeux sur la vérité, nous les ouvrir sur des lueurs et des apparences. Vous pouvez nous lier les mains, éluder les dispositions les plus justes, et en abuser; présenter sans cesse à vos parties la justice, et ne leur faire embrasser que son ombre; leur faire espérer la fin, et la reculer toujours; les faire marcher dans un dédale d'erreurs. Pour lors, d'autant plus dangereux que vous seriez plus habiles, vous feriez verser sur nous-mêmes une partie de la haine. Ce qu'il y auroit de plus triste dans votre profession, vous le répandriez sur la nôtre, et nous deviendrions bientôt les plus grands criminels après les premiers coupables. Mais que n'annoblissez-vous votre profession par la vertu qui les orne toutes? Que nous serions charmés de vous voir travailler à devenir plus justes que nous ne le sommes! Avec quel plaisir vous pardonnerions-nous cette émulation! et combien nos dignités nous paroîtroient-elles viles auprès d'une vertu qui vous seroit chère!

Lorsque plusieurs de vous ont mérité l'estime de la cour, nous nous sommes réjouis des suffrages que nous leur avons donnés: il nous sembloit que nous allons marcher dans des sentiers plus sûrs; nous nous imaginions nous-mêmes avoir acquis un nouveau degré de

justice. Nous n'aurons point, disions-nous, à nous défendre de leurs artifices, ils vont concourir avec nous à l'*œuvre du jour ;* et peut-être verrons-nous le temps où le peuple sera délivré de tout fardeau. Procureurs, vos devoirs touchent de si près les nôtres, que nous, qui sommes préposés pour vous reprendre, nous vous conjurons de les observer. Nous ne vous parlons point en juges ; nous oublions que nous sommes vos magistrats ; nous vous prions de nous laisser notre probité, de ne nous point ôter le respect des peuples, et de ne nous point empêcher d'en être les pères.

Fin du Discours.

ESSAI
SUR LE GOUT,

DANS LES CHOSES DE LA NATURE ET DE L'ART;

OU

RÉFLEXIONS sur les causes du plaisir qu'excitent en nous les ouvrages d'esprit et les productions des beaux arts.

ESSAI
SUR LE GOUT,

DANS LES CHOSES DE LA NATURE ET DE L'ART.

DANS notre manière d'être actuelle, notre ame goûte trois sortes de plaisirs : il y en a qu'elle tire du fond de son existence même; d'autres qui résultent de son union avec le corps; d'autres enfin qui sont fondés sur les plis et les préjugés que de certaines institutions, de certains usages, de certaines habitudes lui ont fait prendre.

Ce sont ces différens plaisirs de notre ame qui forment les objets du goût, comme le beau, le bon, l'agréable, le naïf, le délicat, le tendre, le gracieux, le je ne sais quoi, le noble, le grand, le sublime, le majestueux, &c. Par exemple, lorsque nous trouvons du plaisir à voir une chose avec une utilité pour nous, nous disons qu'elle est bonne; lorsque nous trouvons du plaisir à la voir, sans que nous y démêlions une utilité présente, nous l'appellons belle.

Les anciens n'avoient pas bien démêlé ceci; ils regardoient comme des qualités positives toutes les qualités relatives de notre ame; ce qui fait que ces dialogues où Platon fait raisonner Socrate, ces dialogues si admirés des

anciens, sont aujourd'hui insoutenables, parce qu'ils sont fondés sur une philosophie fausse : car tous ces raisonnemens, tirés sur le bon, le beau, le parfait, le sage, le fou, le dur, le mou, le sec, l'humide, traités comme des choses positives, ne signifient plus rien.

Les sources du beau, du bon, de l'agréable, &c. sont donc dans nous-mêmes; et en chercher les raisons, c'est chercher les causes des plaisirs de notre ame.

Examinons donc notre ame, étudions-la dans ses actions et dans ses passions, cherchons-la dans ses plaisirs; c'est-là où elle se manifeste davantage. La poésie, la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, la danse, les différentes sortes de jeux; enfin les ouvrages de la nature et de l'art peuvent lui donner du plaisir: voyons pourquoi, comment, et quand ils le lui donnent; rendons raison de nos sentimens: cela pourra contribuer à nous former le goût, qui n'est autre chose que l'avantage de découvrir avec finesse et avec promptitude la mesure du plaisir que chaque chose doit donner aux hommes.

*

DES PLAISIRS DE NOTRE AME.

L'AME, indépendamment des plaisirs qui lui viennent des sens, en a qu'elle auroit indépendamment d'eux, et qui lui sont propres : tels sont ceux que lui donnent la curiosité, les idées de sa grandeur, de ses perfections, l'idée de son existence, opposée au sentiment du néant, le plaisir d'embrasser tout d'une idée générale, celui de voir un grand nombre de choses, &c. celui de comparer, de joindre et de séparer les idées. Ces plaisirs sont dans la nature de l'ame, indépendamment des sens, parce qu'ils appartiennent à tout être qui pense; et il est fort indifférent d'examiner ici si notre ame a ces plaisirs comme substance unie avec le corps, ou comme séparée du corps, parce qu'elle les a toujours, et qu'ils sont les objets du goût : ainsi nous ne distinguerons point ici les plaisirs qui viennent à l'ame de sa nature, d'avec ceux qui lui viennent de son union avec le corps; nous appellerons tout cela plaisirs naturels, que nous distinguerons des plaisirs acquis, que l'ame se fait par de certaines liaisons avec les plaisirs naturels; et de la même manière et par la même raison, nous distinguerons le goût naturel et le goût acquis.

Il est bon de connoître la source des plaisirs dont le goût est la mesure : la connoissance

des plaisirs naturels et acquis pourra nous servir à rectifier notre goût naturel et notre goût acquis. Il faut partir de l'état où est notre être, et connoître quels sont ses plaisirs, pour parvenir à les mesurer, et même quelquefois à les sentir.

Si notre ame n'avoit point été unie au corps, elle auroit connu; mais il y a apparence qu'elle auroit aimé ce qu'elle auroit connu : à présent nous n'aimons presque que ce que nous ne connoissons pas.

Notre manière d'être est entiérement arbitraire; nous pouvions avoir été faits comme nous sommes, ou autrement. Mais si nous avions été faits autrement, nous verrions autrement; un organe de plus ou de moins dans notre machine nous auroit fait une autre éloquence, une autre poésie; une contexture différente des mêmes organes auroit fait encore une autre poésie : par exemple, si la constitution de nos organes nous avoit rendus capables d'une plus longue attention, toutes les règles qui proportionnent la disposition du sujet à la mesure de notre attention, ne seroient plus; si nous avions été rendus capables de plus de pénétration, toutes les règles qui sont fondées sur la mesure de notre pénétration tomberoient de même; enfin toutes les loix établies sur ce que notre machine est d'une certaine façon, seroient différentes si notre machine n'étoit pas de cette façon.

Si notre vue avoit été plus foible et plus confuse,

confuse, il auroit fallu moins de moulures et plus d'uniformité dans les membres de l'architecture : si notre vue avoit été plus distincte, et notre ame capable d'embrasser plus de choses à la fois, il auroit fallu dans l'architecture plus d'ornemens : si nos oreilles avoient été faites comme celles de certains animaux, il auroit fallu réformer bien de nos instrumens de musique. Je sais bien que les rapports que les choses ont entre elles auroient subsisté; mais le rapport qu'elles ont avec nous ayant changé, les choses qui, dans l'état présent, font un certain effet sur nous, ne le feroient plus ; et, comme la perfection des arts est de nous présenter les choses telles qu'elles nous fassent le plus de plaisir qu'il est possible, il faudroit qu'il y eût du changement dans les arts, puisqu'il y en auroit dans la manière la plus propre à nous donner du plaisir.

On croit d'abord qu'il suffiroit de connoître les diverses sources de nos plaisirs pour avoir le goût, et que, quand on a lu ce que la philosophie nous dit là-dessus, on a du goût, et que l'on peut hardiment juger des ouvrages. Mais le goût naturel n'est pas une connoissance de théorie ; c'est une application prompte et exquise des règles même que l'on ne connoît pas. Il n'est pas nécessaire de savoir que le plaisir que nous donne une certaine chose que nous trouvons belle, vient de la surprise; il suffit qu'elle nous surprenne, et qu'elle nous surprenne autant qu'elle le doit, ni plus ni moins;

Ainsi, ce que nous pourrions dire ici, et tous les préceptes que nous pourrions donner pour former le goût, ne peuvent regarder que le goût acquis, c'est-à-dire, ne peuvent regarder directement que ce goût acquis, quoiqu'ils regardent encore indirectement le goût naturel; car le goût acquis affecte, change, augmente et diminue le goût naturel, comme le goût naturel affecte, change, augmente et diminue le goût acquis.

La définition la plus générale du goût, sans considérer s'il est bon ou mauvais, juste ou non, est ce qui nous attache à une chose par le sentiment; ce qui n'empêche pas qu'il ne puisse s'appliquer aux choses intellectuelles, dont la connoissance fait tant de plaisir à l'ame, qu'elle étoit la seule félicité que de certains philosophes pussent comprendre. L'ame connoît par ses idées et par ses sentimens : car, quoique nous opposions l'idée au sentiment, cependant, lorsqu'elle voit une chose, elle la sent; et il n'y a point de choses si intellectuelles qu'elle ne voie ou qu'elle ne croie voir, et par conséquent qu'elle ne sente.

❋

DE L'ESPRIT EN GÉNÉRAL.

L'ESPRIT est le genre qui a sous lui plusieurs espèces, le génie, le bon sens, le discernement, la justesse, le talent et le goût.

L'esprit consiste à avoir les organes bien constitués, relativement aux choses où il s'applique. Si la chose est extrêmement particulière, il se nomme talent; s'il a plus de rapport à un certain plaisir délicat des gens du monde, il se nomme goût; si la chose particulière est unique chez un peuple, le talent se nomme esprit, comme l'art de la guerre et l'agriculture chez les Romains, la chasse chez les sauvages, &c.

DE LA CURIOSITÉ.

NOTRE ame est faite pour penser, c'est-à-dire, pour appercevoir : or un tel être doit avoir de la curiosité; car, comme toutes les choses sont dans une chaîne où chaque idée en précède une et en suit une autre, on ne peut aimer à voir une chose sans desirer d'en voir une autre; et, si nous n'avions pas ce desir pour celle-ci, nous n'aurions eu aucun plaisir à celle-là. Ainsi, quand on nous montre une partie d'un tableau, nous souhaitons de voir la partie qu'on nous

cache, à proportion du plaisir que nous a fait celle que nous avons vue.

C'est donc le plaisir que nous donne un objet, qui nous porte vers un autre; c'est pour cela que l'ame cherche toujours des choses nouvelles, et ne se repose jamais.

Ainsi on sera toujours sûr de plaire à l'ame lorsqu'on lui fera voir beaucoup de choses, ou plus qu'elle n'avoit espéré d'en voir.

Par-là on peut expliquer la raison pourquoi nous avons du plaisir lorsque nous voyons un jardin bien régulier, et que nous en avons encore lorsque nous voyons un lieu brut et champêtre : c'est la même cause qui produit ces effets. Comme nous aimons à voir un grand nombre d'objets, nous voudrions étendre notre vue, être en plusieurs lieux, parcourir plus d'espace; enfin notre ame fuit les bornes, et elle voudroit, pour ainsi dire, étendre la sphère de sa présence : ainsi c'est un grand plaisir pour elle de porter sa vue au loin. Mais comment le faire ? Dans les villes, notre vue est bornée par des maisons : dans les campagnes, elle l'est par mille obstacles; à peine pouvons-nous voir trois ou quatre arbres. L'art vient à notre secours, et nous découvre la nature qui se cache elle-même. Nous aimons l'art, et nous l'aimons mieux que la nature, c'est-à-dire, la nature dérobée à nos yeux : mais quand nous trouvons de belles situations, quand notre vue en liberté peut voir au loin des prés, des ruisseaux, des collines, et ces dispositions qui sont, pour

ainsi dire, créées exprès, elle est bien autrement enchantée que lorsqu'elle voit les jardins de Le Nostre; parce que la nature ne se copie pas, au lieu que l'art se ressemble toujours. C'est pour cela que dans la peinture nous aimons mieux un paysage que le plan du plus beau jardin du monde; c'est que la peinture ne prend la nature que là où elle est belle, là où la vue se peut porter au loin et dans toute son étendue, là où elle est variée, là où elle peut être vue avec plaisir.

Ce qui fait ordinairement une grande pensée, c'est lorsqu'on dit une chose qui en fait voir un grand nombre d'autres; et qu'on nous fait découvrir tout d'un coup ce que nous ne pouvions espérer qu'après une grande lecture.

Florus nous représente en peu de paroles toutes les fautes d'Annibal. « Lorsqu'il pouvoit, » dit-il, se servir de la victoire, il aima mieux » en jouir; *cùm victoriâ posset uti, frui maluit* ».

Il nous donne une idée de toute la guerre de Macédoine, quand il dit : « Ce fut vaincre » que d'y entrer; *introisse victoria fuit* ».

Il nous donne tout le spectacle de la vie de Scipion, quand il dit de sa jeunesse : « C'est » le Scipion qui croît pour la destruction de » l'Afrique; *hic erit Scipio qui in exitium Africæ* » *crescit* ». Vous croyez voir un enfant qui croît et s'élève comme un géant.

Enfin, il nous fait voir le grand caractère d'Annibal, la situation de l'univers, et toute la grandeur du peuple Romain, lorsqu'il dit :

« Annibal fugitif cherchoit au peuple Romain » un ennemi par tout l'univers ; *qui, profugus » ex Africâ, hostem populo Romano toto orbe » quærebat* ».

DES PLAISIRS DE L'ORDRE.

IL ne suffit pas de montrer à l'ame beaucoup de choses, il faut les lui montrer avec ordre; car pour lors nous nous ressouvenons de ce que nous avons vu, et nous commençons à imaginer ce que nous verrons; notre ame se félicite de son étendue et de sa pénétration : mais dans un ouvrage où il n'y a point d'ordre, l'ame sent à chaque instant troubler celui qu'elle y veut mettre. La suite que l'auteur s'est faite, et celle que nous nous faisons, se confondent; l'ame ne retient rien, ne prévoit rien; elle est humiliée par la confusion de ses idées, par l'inanité qui lui reste; elle est vainement fatiguée, et ne peut goûter aucun plaisir : c'est pour cela que, quand le dessein n'est pas d'exprimer ou de montrer la confusion, on met toujours de l'ordre dans la confusion même. Ainsi les peintres grouppent leurs figures; ainsi ceux qui peignent les batailles mettent-ils sur le devant de leurs tableaux les choses que l'œil doit distinguer, et la confusion dans le fond et le lointain.

DES PLAISIRS DE LA VARIÉTÉ.

MAIS s'il faut de l'ordre dans les choses, il faut aussi de la variété : sans cela l'ame languit; car les choses semblables lui paroissent les mêmes; et si une partie d'un tableau qu'on nous découvre ressembloit à une autre que nous aurions vue, cet objet seroit nouveau sans le paroître, et ne feroit aucun plaisir. Et, comme les beautés des ouvrages de l'art, semblables à celles de la nature, ne consistent que dans les plaisirs qu'elles nous font, il faut les rendre propres, le plus que l'on peut, à varier ces plaisirs; il faut faire voir à l'ame des choses qu'elle n'a pas vues; il faut que le sentiment qu'on lui donne soit différent de celui qu'elle vient d'avoir.

C'est ainsi que les histoires nous plaisent par la variété des récits, les romans par la variété des prodiges, les pièces de théâtre par la variété des passions; et que ceux qui savent instruire modifient, le plus qu'ils peuvent, le ton uniforme de l'instruction.

Une longue uniformité rend tout insupportable; le même ordre des périodes, long-temps continué, accable dans une harangue; les mêmes nombres et les mêmes chûtes mettent de l'ennui dans un long poëme. S'il est vrai que l'on ait fait cette fameuse allée de Moscow à Pétersbourg, le voyageur doit périr d'ennui,

renfermé entre les deux rangs de cette allée ; et celui qui aura voyagé long-temps dans les Alpes, en descendra dégoûté des situations les plus heureuses, et des points de vue les plus charmans.

L'ame aime la variété ; mais elle ne l'aime, avons-nous dit, que parce qu'elle est faite pour connoître et pour voir : il faut donc qu'elle puisse voir, et que la variété le lui permette ; c'est-à-dire, il faut qu'une chose soit assez simple pour être apperçue, et assez variée pour être apperçue avec plaisir.

Il y a des choses qui paroissent variées, et ne le sont point, d'autres qui paroissent uniformes, et sont très-variées.

L'architecture gothique paroît très-variée ; mais la confusion des ornemens fatigue par leur petitesse ; ce qui fait qu'il n'y en a aucun que nous puissions distinguer d'un autre, et leur nombre fait qu'il n'y en a aucun sur lequel l'œil puisse s'arrêter : de manière qu'elle déplaît par les endroits même qu'on a choisis pour la rendre agréable.

Un bâtiment d'ordre gothique est une espèce d'énigme pour l'œil qui le voit ; et l'ame est embarrassée comme quand on lui présente un poëme obscur.

L'architecture grecque, au contraire, paroît uniforme ; mais, comme elle a les divisions qu'il faut, et autant qu'il en faut pour que l'ame voie précisément ce qu'elle peut voir sans se fatiguer, mais qu'elle en voie assez pour

s'occuper, elle a cette variété qui la fait regarder avec plaisir.

Il faut que les grandes choses aient de grandes parties : les grands hommes ont de grands bras, les grands arbres de grandes branches, et les grandes montagnes sont composées d'autres montagnes qui sont au-dessus et au-dessous; c'est la nature des choses qui fait cela.

L'architecture grecque, qui a peu de divisions, et de grandes divisions, imite les grandes choses; l'ame sent une certaine majesté qui y règne par-tout.

C'est ainsi que la peinture divise en grouppes de trois ou quatre figures, celles qu'elle représente dans un tableau : elle imite la nature; une nombreuse troupe se divise toujours en pelotons; et c'est encore ainsi que la peinture divise en grandes masses ses clairs et ses obscurs.

DES PLAISIRS DE LA SYMMÉTRIE.

J'AI dit que l'ame aime la variété; cependant, dans la plupart des choses, elle aime à voir une espèce de symmétrie. Il semble que cela renferme quelque contradiction : voici comment j'explique cela.

Une des principales causes des plaisirs de notre ame, lorsqu'elle voit des objets, c'est la facilité qu'elle a à les appercevoir; et la

raison qui fait que la symmétrie plaît à l'ame; c'est qu'elle lui épargne de la peine, qu'elle la soulage, et qu'elle coupe, pour ainsi dire, l'ouvrage par la moitié.

De-là suit une règle générale : par-tout où la symmétrie est utile à l'ame, et peut aider ses fonctions, elle lui est agréable; mais par-tout où elle est inutile, elle est fade, parce qu'elle ôte la variété. Or les choses que nous voyons successivement doivent avoir de la variété; car notre ame n'a aucune difficulté à les voir. Celles, au contraire, que nous appercevons d'un coup-d'œil, doivent avoir de la symmétrie : ainsi, comme nous appercevons d'un coup-d'œil la façade d'un bâtiment, un parterre, un temple, on y met de la symmétrie, qui plaît à l'ame par la facilité qu'elle lui donne d'embrasser d'abord tout l'objet.

Comme il faut que l'objet que l'on doit voir d'un coup-d'œil soit simple, il faut qu'il soit unique, et que les parties se rapportent toutes à l'objet principal; c'est pour cela encore qu'on aime la symmétrie, elle fait un tout ensemble.

Il est dans la nature qu'un tout soit achevé, et l'ame qui voit ce tout veut qu'il n'y ait point de partie imparfaite. C'est encore pour cela qu'on aime la symmétrie; il faut une espèce de pondération ou de balancement; et un bâtiment avec une aîle, ou une aîle plus courte qu'une autre, est aussi peu fini qu'un corps avec un bras ou avec un bras trop court.

DES CONTRASTES.

L'AME aime la symmétrie, mais elle aime aussi les contrastes : ceci demande bien des explications.

Par exemple, si la nature demande des peintres et des sculpteurs qu'ils mettent de la symmétrie dans les parties de leurs figures, elle veut, au contraire, qu'ils mettent des contrastes dans les attitudes. Un pied rangé comme un autre, un membre qui va comme un autre, sont insupportables : la raison en est que cette symmétrie fait que les attitudes sont presque toujours les mêmes, comme on le voit dans les figures gothiques, qui se ressemblent toutes par-là. Ainsi il n'y a plus de variété dans les productions de l'art. De plus, la nature ne nous a pas situés ainsi ; et, comme elle nous a donné du mouvement, elle ne nous a pas ajustés, dans nos actions et dans nos manières, comme des pagodes : et, si les hommes gênés et contraints sont insupportables, que sera-ce des productions de l'art ?

Il faut donc mettre des contrastes dans les attitudes, sur-tout dans les ouvrages de sculpture, qui, naturellement froide, ne peut mettre de feu que par la force du contraste et de la situation.

Mais, comme nous avons dit que la variété

que l'on a cherché à mettre dans le gothique lui a donné de l'uniformité, il est souvent arrivé que la variété que l'on a cherché à mettre par le moyen des contrastes, est devenue une symmétrie et une vicieuse uniformité.

Ceci ne se sent pas seulement dans de certains ouvrages de sculpture et de peinture, mais aussi dans le style de quelques écrivains, qui, dans chaque phrase, mettent toujours le commencement en contraste avec la fin, par des antithèses continuelles, tels que saint Augustin et autres auteurs de la basse latinité, et quelques-uns de nos modernes, comme saint Evremont. Le tour de phrase, toujours le même et toujours uniforme, déplaît extrêmement; ce contraste perpétuel devient symmétrie, et cette opposition, toujours recherchée, devient uniformité. L'esprit y trouve si peu de variété, que, lorsque vous avez vu une partie de la phrase, vous devinez toujours l'autre; vous voyez des mots opposés, mais opposés de la même manière; vous voyez un tour de phrase, mais c'est toujours le même.

Bien des peintres sont tombés dans le défaut de mettre des contrastes par-tout et sans ménagement; de sorte que, lorsqu'on voit une figure, on devine d'abord la disposition de celles d'à côté : cette continuelle diversité devient quelque chose de semblable. D'ailleurs, la nature, qui jette les choses dans le désordre, ne montre pas l'affectation d'un contraste continuel; sans compter qu'elle ne met pas tous

les corps en mouvement, et dans un mouvement forcé. Elle est plus variée que cela; elle met les uns en repos, et elle donne aux autres différentes sortes de mouvemens.

Si la partie de l'ame qui connoît aime la variété, celle qui sent ne la cherche pas moins; car l'ame ne peut pas soutenir long-temps les mêmes situations, parce qu'elle est liée à un corps qui ne peut les souffrir. Pour que notre ame soit excitée, il faut que les esprits coulent dans les nerfs. Or il y a là deux choses, une lassitude dans les nerfs, une cessation de la part des esprits qui ne coulent plus, ou qui se dissipent des lieux où ils ont coulé.

Ainsi tout nous fatigue à la longue, et surtout les grands plaisirs : on les quitte toujours avec la même satisfaction qu'on les a pris; car les fibres qui en ont été les organes ont besoin de repos; il faut en employer d'autres plus propres à nous servir, et distribuer, pour ainsi dire, le travail.

Notre ame est lasse de sentir; mais ne pas sentir, c'est tomber dans un anéantissement qui l'accable. On remédie à tout, en variant ses modifications; elle sent, et elle ne se lasse pas.

*

DES PLAISIRS DE LA SURPRISE.

CETTE disposition de l'ame, qui la porte toujours vers différens objets, fait qu'elle goûte tous les plaisirs qui viennent de la surprise; sentiment qui plaît à l'ame par le spectacle et par la promptitude de l'action; car elle apperçoit ou sent une chose qu'elle n'attend pas, ou d'une manière qu'elle n'attendoit pas.

Une chose peut nous surprendre comme merveilleuse, mais aussi comme nouvelle, et encore comme inattendue; et, dans ces derniers cas, le sentiment principal se lie à un sentiment accessoire, fondé sur ce que la chose est nouvelle ou inattendue.

C'est par-là que les jeux de hasard nous piquent; ils nous font voir une suite continuelle d'événemens non attendus : c'est par-là que les jeux de société nous plaisent; ils sont encore une suite d'événemens imprévus, qui ont pour cause l'adresse jointe au hasard.

C'est encore par-là que les pièces de théâtre nous plaisent: elles se développent par degrés, cachent les événemens jusqu'à ce qu'ils arrivent, nous préparent toujours de nouveaux sujets de surprise, et souvent nous piquent en nous les montrant tels que nous aurions dû les prévoir.

Enfin les ouvrages d'esprit ne sont ordinairement lus que parce qu'ils nous ménagent des

surprises agréables, et suppléent à l'insipidité des conversations, presque toujours languissantes, et qui ne font point cet effet.

La surprise peut être produite par la chose, ou par la manière de l'appercevoir : car nous voyons une chose plus grande ou plus petite qu'elle n'est en effet, ou différente de ce qu'elle est; ou bien nous voyons la chose même, mais avec une idée accessoire qui nous surprend. Telle est dans une chose l'idée accessoire de la difficulté de l'avoir faite, ou de la personne qui l'a faite, ou du temps où elle a été faite, ou de la manière dont elle a été faite, ou de quelque autre circonstance qui s'y joint.

Suétone nous décrit les crimes de Néron avec un sang-froid qui nous surprend, en nous faisant presque croire qu'il ne sent point l'horreur de ce qu'il décrit. Il change de ton tout-à-coup, et dit : « l'univers ayant souffert ce » monstre pendant quatorze ans, enfin il l'abandonna »; *tale monstrum per quatuordecim annos perpessus terrarum orbis, tandem destituit.* Ceci produit dans l'esprit différentes sortes de surprises; nous sommes surpris du changement de style de l'auteur, de la découverte de sa différente manière de penser, de sa façon de rendre, en aussi peu de mots, une des grandes révolutions qui soient arrivées : ainsi l'ame trouve un très-grand nombre de sentimens différens qui concourent à l'ébranler et à lui composer un plaisir.

Des diverses causes qui peuvent produire un sentiment.

IL faut bien remarquer qu'un sentiment n'a pas ordinairement dans notre ame une cause unique. C'est, si j'ose me servir de ce terme, une certaine dose qui en produit la force et la variété. L'esprit consiste à savoir frapper plusieurs organes à la fois; et si l'on examine les divers écrivains, on verra peut-être que les meilleurs, et ceux qui ont plu davantage, sont ceux qui ont excité dans l'ame plus de sensations en même temps.

Voyez, je vous prie, la multiplicité des causes. Nous aimons mieux voir un jardin bien arrangé qu'une confusion d'arbres, 1°. parce que notre vue, qui seroit arrêtée, ne l'est pas; 2°. chaque allée est une, et forme une grande chose, au lieu que dans la confusion chaque arbre est une chose, et une petite chose; 3°. nous voyons un arrangement que nous n'avons pas coutume de voir; 4°. nous savons bon gré de la peine que l'on a prise; 5°. nous admirons le soin que l'on a de combattre sans cesse la nature, qui, par des productions qu'on ne lui demande pas, cherche à tout confondre; ce qui est si vrai qu'un jardin négligé nous est insupportable. Quelquefois la difficulté de l'ouvrage nous plaît, quelquefois c'est

la

la facilité; et, comme dans un jardin magnifique nous admirons la grandeur et la dépense du maître, nous voyons quelquefois avec plaisir qu'on a eu l'art de nous plaire avec peu de dépense et de travail. Le jeu nous plaît, parce qu'il satisfait notre avarice, c'est-à-dire, l'espérance d'avoir plus : il flatte notre vanité par l'idée de la préférence que la fortune nous donne, et de l'attention que les autres ont sur notre bonheur; il satisfait notre curiosité en nous donnant un spectacle; enfin il nous donne les différens plaisirs de la surprise.

La danse nous plaît par la légéreté, par une certaine grace, par la beauté et la variété des attitudes, par sa liaison avec la musique, la personne qui danse étant comme un instrument qui accompagne; mais sur-tout elle plaît par une disposition de notre cerveau, qui est telle qu'elle ramène en secret l'idée de tous les mouvemens à de certains mouvemens, la plupart des attitudes à de certaines attitudes.

De la liaison accidentelle de certaines idées.

PRESQUE toujours les choses nous plaisent et déplaisent à différens égards : par exemple, les castrati d'Italie nous doivent faire peu de plaisir, 1°. parce qu'il n'est pas étonnant qu'accommodés comme ils sont, ils chantent bien : ils sont comme un instrument dont l'ouvrier a

retranché du bois pour lui faire produire des sons; 2°. parce que les passions qu'ils jouent sont trop suspectes de fausseté; 3°. parce qu'ils ne sont ni du sexe que nous aimons, ni de celui que nous estimons. D'un autre côté, ils peuvent nous plaire, parce qu'ils conservent long-temps un air de jeunesse, et de plus, qu'ils ont une voix flexible, et qui leur est particulière. Ainsi chaque chose nous donne un sentiment qui est composé de beaucoup d'autres, lesquels s'affoiblissent et se choquent quelquefois.

Souvent notre ame se compose elle-même des raisons de plaisirs, et elle y réussit surtout par les liaisons qu'elle met aux choses. Ainsi une chose qui nous a plu nous plaît encore, par la seule raison qu'elle nous a plu, parce que nous joignons l'ancienne idée à la nouvelle. Ainsi une actrice qui nous a plu sur le théâtre, nous plaît encore dans la chambre; sa voix, sa déclamation, le souvenir de l'avoir vu admirer, que dis-je, l'idée de la princesse, jointe à la sienne, tout cela fait une espèce de mêlange qui forme et produit un plaisir.

Nous sommes tous pleins d'idées accessoires. Une femme qui aura une grande réputation et un léger défaut, pourra le mettre en crédit, et le faire regarder comme une grace. La plupart des femmes que nous aimons n'ont pour elles que la prévention sur leur naissance ou leurs biens, les honneurs ou l'estime de certaines gens.

Autre effet des liaisons que l'âme met aux choses.

Nous devons à la vie champêtre que l'homme menoit dans les premiers temps cet air riant répandu dans toute la fable; nous lui devons ces descriptions heureuses, ces aventures naïves, ces divinités gracieuses, ce spectacle d'un état assez différent du nôtre pour le desirer, et qui n'en est pas assez éloigné pour choquer la vraisemblance, enfin ce mêlange de passions et de tranquillité. Notre imagination rit à Diane, à Pan, à Apollon, aux Nymphes, aux bois, aux prés, aux fontaines. Si les premiers hommes avoient vécu comme nous dans les villes, les poëtes n'auroient pu nous décrire que ce que nous voyons tous les jours avec inquiétude, ou que nous sentons avec dégoût; tout respireroit l'avarice, l'ambition et les passions qui tourmentent.

Les poëtes qui nous décrivent la vie champêtre, nous parlent de l'âge d'or qu'ils regrettent, c'est-à-dire, nous parlent d'un temps encore plus heureux et plus tranquille.

DE LA DÉLICATESSE.

Les gens délicats sont ceux qui, à chaque idée ou à chaque goût, joignent beaucoup d'idées ou beaucoup de goûts accessoires. Les gens grossiers n'ont qu'une sensation; leur ame ne sait composer ni décomposer; ils ne joignent ni n'ôtent rien à ce que la nature donne: au lieu que les gens délicats dans l'amour se composent la plupart des plaisirs de l'amour. Polixène et Apicius portoient à la table bien des sensations inconnues à nous autres mangeurs vulgaires; et ceux qui jugent avec goût des ouvrages d'esprit, ont et se font une infinité de sensations que les autres hommes n'ont pas.

DU JE NE SAIS QUOI.

Il y a quelquefois dans les personnes ou dans les choses un charme invisible, une grace naturelle, qu'on n'a pu définir, et qu'on a été forcé d'appeller le *je ne sais quoi*. Il me semble que c'est un effet principalement fondé sur la surprise. Nous sommes touchés de ce qu'une personne nous plaît plus qu'elle ne nous a pas paru d'abord devoir nous plaire, et nous sommes agréablement surpris de ce qu'elle a su vaincre

des défauts que nos yeux nous montrent, et que le cœur ne croit plus. Voilà pourquoi les femmes laides ont très-souvent des graces, et qu'il est rare que les belles en aient. Car une belle personne fait ordinairement le contraire de ce que nous avions attendu; elle parvient à nous paroître moins aimable; après nous avoir surpris en bien, elle nous surprend en mal; mais l'impression du bien est ancienne, celle du mal nouvelle : aussi les belles personnes font-elles rarement les grandes passions, presque toujours réservées à celles qui ont des graces, c'est-à-dire, des agrémens que nous n'attendions point et que nous n'avions pas sujet d'attendre. Les grandes parures ont rarement de la grace, et souvent l'habillement des bergères en a. Nous admirons la majesté des draperies de Paul Véronèse; mais nous sommes touchés de la simplicité de Raphaël et de la pureté du Corrège. Paul Véronèse promet beaucoup, et paie ce qu'il promet. Raphaël et le Corrège promettent peu, et paient beaucoup; et cela nous plaît davantage.

Les graces se trouvent plus ordinairement dans l'esprit que dans le visage; car un beau visage paroît d'abord, et ne cache presque rien; mais l'esprit ne se montre que peu-à-peu, que quand il veut, et autant qu'il veut; il peut se cacher pour paroître, et donner cette espèce de surprise qui fait les graces.

Les graces se trouvent moins dans les traits du visage que dans les manières; car les ma-

nières naissent à chaque instant, et peuvent à tous les momens créer des surprises : en un mot, une femme ne peut guère être belle que d'une façon ; mais elle est jolie de cent mille.

La loi des deux sexes a établi parmi les nations policées et sauvages, que les hommes demanderoient, et que les femmes ne feroient qu'accorder : de-là il arrive que les graces sont plus particuliérement attachées aux femmes. Comme elles ont tout à défendre, elles ont tout à cacher ; la moindre parole, le moindre geste, tout ce qui, sans choquer le premier devoir, se montre en elles, tout ce qui se met en liberté devient une grace ; et telle est la sagesse de la nature, que ce qui ne seroit rien sans la loi de la pudeur, devient d'un prix infini depuis cette heureuse loi, qui fait le bonheur de l'univers.

Comme la gêne et l'affectation ne sauroient nous surprendre, les graces ne se trouvent ni dans les manières gênées, ni dans les manières affectées, mais dans une certaine liberté ou facilité qui est entre les deux extrémités ; et l'ame est agréablement surprise de voir que l'on a évité les deux écueils. Il sembleroit que les manières naturelles devroient être les plus aisées : ce sont celles qui le sont moins ; car l'éducation qui nous gêne nous fait toujours perdre du naturel : or nous sommes charmés de le voir revenir.

Rien ne nous plaît tant dans une parure que lorsqu'elle est dans cette négligence ou même

dans ce désordre qui nous cache tous les soins que la propreté n'a pas exigés, et que la seule vanité auroit fait prendre; et l'on n'a jamais de grace dans l'esprit que lorsque ce que l'on dit paroît trouvé et non pas recherché.

Lorsque vous dites des choses qui vous ont coûté, vous pouvez bien faire voir que vous avez de l'esprit, et non pas des graces dans l'esprit. Pour le faire voir, il faut que vous ne le voyiez pas vous-même, et que les autres, à qui d'ailleurs quelque chose de naïf et de simple en vous ne promettoit rien de cela, soient doucement surpris de s'en appercevoir.

Ainsi les graces ne s'acquièrent point : pour en avoir, il faut être naïf. Mais comment peut-on travailler à être naïf?

Une des plus belles fictions d'Homère, c'est celle de cette ceinture qui donnoit à Vénus l'art de plaire. Rien n'est plus propre à faire sentir cette magie et ce pouvoir des graces, qui semblent être données à une personne par un pouvoir invisible, et qui sont distinguées de la beauté même. Or cette ceinture ne pouvoit être donnée qu'à Vénus. Elle ne pouvoit convenir à la beauté majestueuse de Junon; car la majesté demande une certaine gravité, c'est-à-dire, une gêne opposée à l'ingénuité des graces. Elle ne pouvoit bien convenir à la beauté fière de Pallas : car la fierté est opposée à la douceur des graces, et d'ailleurs peut souvent être soupçonnée d'affectation.

PROGRESSION DE LA SURPRISE.

CE qui fait les grandes beautés, c'est lorsqu'une chose est telle que la surprise est d'abord médiocre, qu'elle se soutient, augmente, et nous mène ensuite à l'admiration. Les ouvrages de Raphaël frappent peu au premier coup-d'œil: il imite si bien la nature, que l'on n'en est d'abord pas plus étonné que si l'on voyoit l'objet même, lequel ne causeroit point de surprise. Mais une expression extraordinaire, un coloris plus fort, une attitude bisarre d'un peintre moins bon nous saisit du premier coup-d'œil, parce qu'on n'a pas coutume de la voir ailleurs. On peut comparer Raphaël à Virgile, et les peintres de Venise, avec leurs attitudes forcées, à Lucain. Virgile, plus naturel, frappe d'abord moins pour frapper ensuite plus: Lucain frappe d'abord plus pour frapper ensuite moins.

L'exacte proportion de la fameuse église de saint Pierre, fait qu'elle ne paroît pas d'abord aussi grande qu'elle l'est; car nous ne savons d'abord où nous prendre pour juger de sa grandeur. Si elle étoit moins large, nous serions frappés de sa longueur; si elle étoit moins longue, nous le serions de sa largeur. Mais à mesure que l'on examine, l'œil la voit s'agrandir, l'étonnement augmente. On peut la comparer aux Pyrénées, où l'œil, qui croyoit

d'abord les mesurer, découvre des montagnes derrière les montagnes, et se perd toujours davantage.

Il arrive souvent que notre ame sent du plaisir lorsqu'elle a un sentiment qu'elle ne peut pas démêler elle-même, et qu'elle voit une chose absolument différente de ce qu'elle sait être; ce qui lui donne un sentiment de surprise dont elle ne peut pas sortir. En voici un exemple. Le dôme de saint Pierre est immense. On sait que Michel-Ange voyant le Panthéon, qui étoit le plus grand temple de Rome, dit qu'il en vouloit faire un pareil, mais qu'il vouloit le mettre en l'air. Il fit donc sur ce modèle le dôme de saint Pierre; mais il fit les piliers si massifs, que ce dôme, qui est comme une montagne que l'on a sur la tête, paroît léger à l'œil qui le considère. L'ame reste donc incertaine entre ce qu'elle voit et ce qu'elle sait, et elle reste surprise de voir une masse en même temps si énorme et si légère.

Des beautés qui résultent d'un certain embarras de l'ame.

SOUVENT la surprise vient à l'ame de ce qu'elle ne peut pas concilier ce qu'elle voit avec ce qu'elle a vu. Il y a en Italie un grand lac, qu'on appelle le Lac-Majeur, *il Lago-Maggiore;* c'est une petite mer dont les bords

ne montrent rien que de sauvage. A quinze milles dans le lac sont deux isles d'un quart de lieue de tour, qu'on appelle *les Borromées*, qui sont, à mon avis, le séjour du monde le plus enchanté. L'ame est étonnée de ce contraste romanesque, de rappeller avec plaisir les merveilles des romans, où, après avoir passé par des rochers et des pays arides, on se trouve dans un lieu fait par les Fées.

Tous les contrastes nous frappent, parce que les choses en opposition se relèvent toutes les deux : ainsi lorsqu'un petit homme est auprès d'un grand, le petit fait paroître l'autre plus grand, et le grand fait paroître l'autre plus petit.

Ces sortes de surprises font le plaisir que l'on trouve dans toutes les beautés d'opposition, dans toutes les antithèses et figures pareilles. Quand Florus dit : « Sore et Algide » (qui le croiroit?) nous ont été formidables: » Satrique et Cornicule étoient des provinces; » nous rougissons des Boriliens et des Véru- » liens, mais nous en avons triomphé; enfin » Tibur, notre fauxbourg; Préneste, où sont » nos maisons de plaisance, étoient les sujets » des vœux que nous allions faire au Capitole ». Cet auteur, dis-je, nous montre en même temps la grandeur de Rome et la petitesse de ses commencemens; et l'étonnement porte sur ces deux choses.

On peut remarquer ici combien est grande la différence des antithèses d'idées d'avec les

antithèses d'expression. L'antithèse d'expression n'est pas cachée ; celle d'idée l'est : l'une a toujours le même habit, l'autre en change comme on veut : l'une est variée, l'autre non.

Le même Florus, en parlant des Samnites, dit que leurs villes furent tellement détruites, qu'il est difficile de trouver à présent le sujet de vingt-quatre triomphes ; *ut non facilè appareat materia quatuor et viginti triumphorum.* Et par les mêmes paroles qui marquent la destruction de ce peuple, il fait voir la grandeur de son courage et de son opiniâtreté.

Lorsque nous voulons nous empêcher de rire, notre rire redouble à cause du contraste qui est entre la situation où nous sommes et celle où nous devrions être. De même lorsque nous voyons dans un visage un grand défaut, comme, par exemple, un très-grand nez, nous rions à cause que nous voyons que ce contraste, avec les autres traits du visage, ne doit pas être. Ainsi les contrastes sont cause des défauts aussi bien que des beautés. Lorsque nous voyons qu'ils sont sans raison, qu'ils relèvent ou éclairent un autre défaut, ils sont les grands instrumens de la laideur, laquelle, lorsqu'elle nous frappe subitement, peut exciter une certaine joie dans notre ame, et nous faire rire. Si notre ame la regarde comme un malheur dans la personne qui la possède, elle peut exciter la *pitié ;* si elle la regarde avec l'idée de ce qui peut nous nuire, et avec une idée de comparaison avec ce qui a coutume de nous émouvoir et

d'exciter nos desirs, elle la regarde avec un sentiment d'*aversion*.

Lorsqu'on rapproche des idées opposées l'une à l'autre, si le contraste a été trop facile ou trop difficile à trouver, il déplaît : il faut que l'opposition qui est entre les idées rapprochées, se fasse sentir, parce qu'elle y est, non parce que l'auteur a voulu la montrer; car, en ce dernier cas, la surprise ne tombe que sur la sottise de l'auteur.

Une des choses qui nous plaisent le plus, c'est le naïf; mais c'est aussi le style le plus difficile à attraper : la raison en est qu'il est précisément entre le noble et le bas, et est si près du bas, qu'il est très-difficile de le côtoyer toujours sans y tomber.

Les musiciens ont reconnu que la musique qui se chante le plus facilement, est la plus difficile à composer : preuve certaine que nos plaisirs et l'art qui nous les donne sont entre certaines limites.

A voir les vers de Corneille si pompeux, et ceux de Racine si naturels, on ne devineroit pas que Corneille travailloit facilement, et Racine avec peine.

Le bas est le sublime du peuple, qui aime à voir une chose faite pour lui, et qui est à sa portée.

Les idées qui se présentent aux gens qui sont bien élevés, et qui ont un grand esprit, sont ou naïves, ou nobles, ou sublimes.

Lorsqu'une chose nous est montrée avec des

circonstances ou des accessoires qui l'agrandissent, cela nous paroît noble : cela se sent sur-tout dans les comparaisons où l'esprit doit toujours gagner et jamais perdre ; car elles doivent toujours ajouter quelque chose, faire voir la chose plus grande, ou, s'il ne s'agit pas de grandeur, plus fine et plus délicate : mais il faut bien se donner de garde de montrer à l'ame un rapport dans le bas, car elle se le seroit caché si elle l'avoit découvert.

Lorsqu'il s'agit de montrer des choses fines, l'ame aime mieux voir comparer une manière à une manière, une action à une action, qu'une chose à une chose. Comparer, en général, un homme courageux à un lion, une femme à un astre, un homme léger à un cerf, cela est aisé; mais lorsque La Fontaine commence ainsi une de ses fables,

« Entre les pattes d'un lion
» Un rat sortit de terre assez à l'étourdie;
» Le roi des animaux, en cette occasion,
» Montra ce qu'il étoit, et lui donna la vie ».

il compare les modifications de l'ame du roi des animaux, avec les modifications de l'ame d'un véritable roi.

Michel-Ange est le maître pour donner de la noblesse à tous ses sujets. Dans son fameux Bacchus, il ne fait point comme les peintres de Flandres, qui nous montrent une figure tombante, et qui est, pour ainsi dire, en l'air. Cela seroit indigne de la majesté d'un Dieu.

Il le peint ferme sur ses jambes; mais il lui donne si bien la gaieté de l'ivresse, et le plaisir à voir couler la liqueur qu'il verse dans sa coupe, qu'il n'y a rien de si admirable.

Dans la Passion qui est dans la galerie de Florence, il a peint la Vierge debout, qui regarde son fils crucifié, sans douleur, sans pitié, sans regret, sans larmes. Il la suppose instruite de ce grand mystère, et par-là lui fait soutenir avec grandeur le spectacle de cette mort.

Il n'y a point d'ouvrage de Michel-Ange où il n'ait mis quelque chose de noble : on trouve du grand dans ses ébauches même, comme dans les vers que Virgile n'a point finis.

Jules Romain, dans sa chambre des géans à Mantoue, où il a représenté Jupiter qui les foudroie, fait voir tous les dieux effrayés : mais Junon est auprès de Jupiter; elle lui montre, d'un air assuré, un géant sur lequel il faut qu'il lance la foudre : par-là il lui donne un air de grandeur que n'ont pas les autres dieux : plus ils sont près de Jupiter, plus ils sont rassurés; et cela est bien naturel; car, dans une bataille, la frayeur cesse auprès de celui qui a de l'avantage.

Fin de l'Essai sur le Goût.

ÉBAUCHE DE L'ÉLOGE
HISTORIQUE
DU M^AL DE BERWICK.

ÉBAUCHE

ÉBAUCHE DE L'ÉLOGE HISTORIQUE DU M^AL DE BERWICK.

IL naquit le 21 d'août 1670; il étoit fils de Jacques, duc d'Yorck, depuis roi d'Angleterre, et de la demoiselle Arabella Churchill; et telle fut l'étoile de cette maison de Churchill, qu'il en sortit deux hommes, dont l'un, dans le même temps, fut destiné à ébranler, et l'autre à soutenir les deux plus grandes monarchies de l'Europe.

Dès l'âge de sept ans il fut envoyé en France pour y faire ses études et ses exercices. Le duc d'Yorck étant parvenu à la couronne le 6 février 1685, il l'envoya l'année suivante en Hongrie; il se trouva au siège de Bude.

Il alla passer l'hiver en Angleterre, et le roi le créa duc de Berwick. Il retourna au printemps en Hongrie, où l'empereur lui donna une commission de colonel, pour commander le régiment de cuirassiers de Taaff. Il fit la campagne de 1687, où le duc de Lorraine remporta la victoire de Mohatz; et à son retour à Vienne, l'empereur le fit sergent-général de bataille.

Ainsi, c'est sous le grand duc de Lorraine que le duc de Berwick commença à se former; et depuis, sa vie fut en quelque façon toute militaire.

Il revint en Angleterre, et le roi lui donna le gouvernement de Portsmouth et de la province de Southampton. Il avoit dejà un régiment d'infanterie. On lui donna encore le régiment des gardes à cheval du comte d'Oxford : ainsi, à l'âge de dix-sept ans il se trouva dans cette situation si flatteuse pour un homme qui a l'ame élevée, de voir le chemin de la gloire tout ouvert, et la possibilité de faire de grandes choses.

En 1688, la révolution d'Angleterre arriva; et dans ce cercle de malheurs qui environnèrent le roi tout-à-coup, le duc de Berwick fut chargé des affaires qui demandoient la plus grande confiance. Le roi ayant jetté les yeux sur lui pour rassembler l'armée, ce fut une des trahisons des ministres de lui en envoyer les ordres trop tard, afin qu'un autre pût emmener l'armée au prince d'Orange. Le hasard lui fit rencontrer quatre régimens qu'on avoit voulu mener au prince d'Orange, et qu'il ramena à son poste. Il n'y eut point de mouvemens qu'il ne se donnât pour sauver Portsmouth, bloqué par mer et par terre, sans autre provision que ce que les ennemis lui fournissoient chaque jour, et que le roi lui ordonna de rendre. Le roi ayant pris le parti de se sauver en France, il fut du nombre des cinq personnes à qui il se confia, et qui le suivirent; et dès que le roi fut débarqué, il l'envoya à Versailles pour demander un asyle. Il avoit à peine dix-huit ans.

Presque toute l'Irlande ayant resté fidelle au roi Jacques, ce prince y passa au mois de mars

1689; et l'on vit une malheureuse guerre où la valeur ne manqua jamais, et la conduite toujours. On peut dire de cette guerre d'Irlande, qu'on la regarda à Londres comme l'œuvre du jour, et comme l'affaire capitale de l'Angleterre; et en France, comme une guerre d'affection particulière et de bienséance. Les Anglois, qui ne vouloient point avoir de guerre civile chez eux, assommèrent l'Irlande. Il paroît même que les officiers françois qu'on y envoya pensèrent comme ceux qui les y envoyoient : ils n'eurent que trois choses dans la tête, d'arriver, de se battre et de s'en retourner. Le temps a fait voir que les Anglois avoient mieux pensé que nous.

Le duc de Berwick se distingua dans quelques occasions particulières, et fut fait lieutenant-général.

Milord Tirconel ayant passé en France en 1690, laissa le commandement général du royaume au duc de Berwick. Il n'avoit que vingt ans, et sa conduite fit voir qu'il étoit l'homme de son siècle à qui le ciel avoit accordé de meilleure heure la prudence. La perte de la bataille de la Boyne avoit abattu les forces irlandoises; le roi Guillaume avoit levé le siège de Limerick, et étoit retourné en Angleterre; mais on n'en étoit guère mieux, Mylord Churchill (*) débarqua tout-à-coup en Irlande avec huit mille hommes. Il falloit en même temps

(*) Depuis duc de Marlborough.

rendre ses progrès moins rapides, rétablir l'armée, dissiper les factions, réunir les esprits des Irlandois. Le duc de Berwick fit tout cela.

En 1691, le duc de Tirconel étant revenu en Irlande, le duc de Berwick repassa en France, et suivit Louis XIV, comme volontaire, au siège de Mons. Il fit, dans la même qualité, la campagne de 1692, sous M. le maréchal de Luxembourg, et se trouva à la bataille de Steinkerque. Il fut fait lieutenant-général en France l'année suivante, et il acquit beaucoup d'honneur à la bataille de Nerwinde, où il fut pris.

Les choses qui se dirent dans le monde, à l'occasion de sa prise, n'ont pu avoir été imaginées que par des gens qui avoient la plus haute opinion de sa fermeté et de son courage. Il continua de servir en Flandres sous M. de Luxembourg, et ensuite sous M. le maréchal de Villeroi.

En 1696, il fut envoyé secrétement en Angleterre pour conférer avec des seigneurs anglois, qui avoient résolu de rétablir le roi. Il avoit une assez mauvaise commission, qui étoit de déterminer ces seigneurs à agir contre le bon sens. Il ne réussit pas : il hâta son retour, parce qu'il apprit qu'il y avoit une conjuration formée contre la personne du roi Guillaume, et il ne vouloit point être mêlé dans cette entreprise. Je me souviens de lui avoir oui dire qu'un homme l'avoit reconnu sur un certain air de famille, et sur-tout par la longueur de ses doigts; que par bonheur cet homme étoit ja-

cobite, et lui avoit dit : *Dieu vous bénisse dans toutes vos entreprises!* ce qui l'avoit remis de son embarras.

Le duc de Berwick perdit sa première femme au mois de juin 1698. Il l'avoit épousée en 1695. Elle étoit fille du comte de Clanricard. Il en eut un fils, qui naquit le 21 d'octobre 1696.

En 1699, il fit un voyage en Italie, et à son retour il épousa mademoiselle de Bulkeley, fille de madame de Bulkeley, dame d'honneur de la reine d'Angleterre, et de M. de Bulkeley, frère de mylord Bulkeley.

Après la mort de Charles II, roi d'Espagne, le roi Jacques envoya à Rome le duc de Berwick pour complimenter le pape sur son élection, et lui offrir sa personne pour commander l'armée que la France le pressoit de lever pour maintenir la neutralité en Italie; et la cour de Saint-Germain offroit d'envoyer des troupes irlandoises. Le pape jugea la besogne un peu trop forte pour lui, et le duc de Berwick s'en revint.

En 1701 il perdit le roi son père; et en 1702 il servit en Flandres sous le duc de Bourgogne et le maréchal de Boufflers. En 1703, au retour de la campagne, il se fit naturaliser François, du consentement de la cour de Saint-Germain.

En 1704 le roi l'envoya en Espagne avec dix-huit bataillons et dix-neuf escadrons, qu'il devoit commander; et à son arrivée, le roi d'Espagne le déclara capitaine-général de ses armées, et le fit couvrir.

La cour d'Espagne étoit infestée par l'intrigue. Le gouvernement alloit très-mal, parce que tout le monde vouloit gouverner. Tout dégénéroit en tracasserie, et un des principaux articles de sa mission étoit de les éclaircir. Tous les partis vouloient le gagner; il n'entra dans aucun; et, s'attachant uniquement au succès des affaires, il ne regarda les intérêts particuliers que comme des intérêts particuliers; il ne pensa ni à madame des Ursins, ni à Orry, ni à l'abbé d'Etrée, ni au goût de la Reine, ni au penchant du Roi; il ne pensa qu'à la monarchie.

Le duc de Berwick eut ordre de travailler au renvoi de madame des Ursins. Le Roi lui écrivit : « Dites au Roi, mon petit-fils, qu'il » me doit cette complaisance. Servez-vous de » toutes les raisons que vous pourrez imaginer » pour le persuader; mais ne lui dites pas que je » l'abandonnerai, car il ne le croiroit jamais ». Le roi d'Espagne consentit au renvoi.

Cette année 1704, le duc de Berwick sauva l'Espagne; il empêcha l'armée portugaise d'aller à Madrid. Son armée étoit plus foible des deux tiers; les ordres de la cour venoient coup sur coup de se retirer et de ne rien hasarder. Le duc de Berwick, qui vit l'Espagne perdue s'il obéissoit, hasarda sans cesse, et disputa tout. L'armée portugaise se retira; M. le duc de Berwick en fit de même. A la fin de la campagne, le duc de Berwick reçut ordre de retourner en France. C'étoit une intrigue de cour; et il éprouva ce

que tant d'autres avoient éprouvé avant lui, que de plaire à la cour, est le plus grand service que l'on puisse rendre à la cour, sans quoi toutes les œuvres, pour me servir du langage des théologiens, ne sont que des œuvres mortes.

En 1705, le duc de Berwick fut envoyé commander en Languedoc : cette même année il fit le siège de Nice, et la prit.

En 1706 il fut fait maréchal de France, et fut envoyé en Espagne pour commander l'armée contre le Portugal. Le roi d'Espagne avoit levé le siège de Barcelone, et avoit été obligé de repasser par la France, et de rentrer en Espagne par la Navarre.

J'ai dit qu'avant de quitter de l'Espagne, la première fois qu'il y servit, il l'avoit sauvée; il la sauva encore cette fois-ci. Je passe rapidement sur les choses que l'histoire est chargée de raconter. Je dirai seulement que tout étoit perdu au commencement de la campagne, et que tout étoit sauvé à la fin. On peut voir dans les lettres de madame de Maintenon à la princesse des Ursins, ce que l'on pensoit pour lors dans les deux cours. On formoit des souhaits, et on n'avoit pas même d'espérances. M. le maréchal de Berwick vouloit que la reine se retirât à son armée : des conseils timides l'en avoient empêchée. On vouloit qu'elle se retirât à Pampelune; M. le maréchal de Berwick fit voir que, si l'on prenoit ce parti, tout étoit perdu, parce que les Castillans se croiroient abandonnés : la reine se retira donc à Burgos

avec les conseils, et le roi arriva à la petite armée. Les Portugais vont à Madrid, et le maréchal, par sa sagesse, sans livrer une seule bataille, fit vuider la Castille aux ennemis, et rencogna leur armée dans le royaume de Valence et l'Aragon. Il les y conduisit marche par marche, comme un pasteur conduit des troupeaux. On peut dire que cette campagne fut plus glorieuse pour lui qu'aucune de celles qu'il a faites, parce que les avantages n'ayant point dépendu d'une bataille, sa capacité y parut tous les jours. Il fit plus de dix mille prisonniers, et par cette campagne il prépara la seconde, plus célèbre encore par la bataille d'Almanza, la conquête du royaume de Valence, de l'Aragon, et la prise de Lérida.

Ce fut en cette année 1707 que le roi d'Espagne donna au maréchal de Berwick les villes de Liria et de Xérica, avec la grandesse de la première classe; ce qui lui procura un établissement plus grand encore pour son fils du premier lit, par le mariage avec Dona Catharina de Portugal, héritière de la maison de Véraguas. M. le maréchal lui céda tout ce qu'il avoit en Espagne.

Dans le même temps Louis XIV lui donne le gouvernement du Limousin, de son propre et pur mouvement, sans qu'il le lui eût demandé.

Il faut que je parle de M. le duc d'Orléans, et je le ferai avec d'autant de plaisir, que ce que je dirai ne peut servir qu'à combler de gloire l'un et l'autre.

M. le duc d'Orléans vint pour commander l'armée. Sa mauvaise destinée lui fit croire qu'il auroit le temps de passer par Madrid. M. le maréchal de Berwick lui envoya courier sur courier, pour lui dire qu'il seroit bientôt forcé à livrer la bataille : M. le duc d'Orléans se mit en chemin, vola et n'arriva pas. Il y eut assez de courtisans qui voulurent persuader à ce prince que le maréchal de Berwick avoit été ravi de donner la bataille sans lui, et de lui en ravir la gloire : mais M. le duc d'Orléans connoissoit qu'il avoit une justice à rendre, et c'est une chose qu'il savoit très-bien faire; il ne se plaignit que de son malheur.

M. le duc d'Orléans, désespéré, désolé de retourner sans avoir rien fait, propose le siège de Lérida. M. le maréchal de Berwick, qui n'en étoit point du tout d'avis, exposa à M. le duc d'Orléans ses raisons avec force; il proposa même de consulter la cour. Le siège de Lérida fut résolu. Dès ce moment M. le duc de Berwick ne vit plus d'obstacles : il savoit que si la prudence est la première de toutes les vertus avant que d'entreprendre, elle n'est que la seconde après que l'on a entrepris. Peut-être que s'il eût lui-même résolu ce siège, il auroit moins craint de le lever. M. le duc d'Orléans finit la campagne avec gloire; et ce qui auroit infailliblement brouillé deux hommes communs, ne fit qu'unir ces deux-ci; et je me souviens d'avoir entendu dire au maréchal, que l'origine de la faveur qu'il avoit eue auprès

de M. le duc d'Orléans, étoit la campagne de 1707.

En 1708, M. le maréchal de Berwick, d'abord destiné à commander l'armée du Dauphiné, fut envoyé sur le Rhin pour commander sous l'électeur de Bavière. Il avoit fait tomber un projet de M. de Chamillart, dont l'incapacité consistoit sur-tout à ne point connoître son incapacité. Le prince Eugène ayant quitté l'Allemagne pour aller en Flandres, M. le maréchal de Berwick l'y suivit. Après la perte de la bataille d'Oudenarde, les ennemis firent le siège de Lille; et pour lors M. le maréchal de Berwick joignit son armée à celle de M. de Vendôme. Il fallut des miracles sans nombre pour nous faire perdre Lille. M. le duc de Vendôme étoit irrité contre M. le maréchal de Berwick, qui avoit fait difficulté de servir sous lui. Depuis ce temps, aucun avis de M. le maréchal de Berwick ne fut accepté par M. le duc de Vendôme; et son ame, si grande d'ailleurs, ne conserva plus qu'un ressentiment vif de l'espèce d'affront qu'il croyoit avoir reçu. M. le duc de Bourgogne et le Roi, toujours partagés entre des propositions contradictoires, ne savoient prendre d'autre parti que de déférer au sentiment de M. de Vendôme. Il fallut que le roi envoyât à l'armée, pour concilier les généraux, un ministre qui n'avoit point d'yeux: il fallut que cette maladie de la nature humaine, de ne pouvoir souffrir le bien lorsqu'il est fait par des gens que l'on n'aime pas,

infestât, pendant toute cette campagne, le cœur et l'esprit de M. le duc de Vendôme : il fallut qu'un lieutenant-général eût assez de faveur à la cour pour pouvoir faire à l'armée deux sottises, l'une après l'autre, qui seront mémorables dans tous les temps, sa défaite et sa capitulation : il fallut que le siège de Bruxelles eût été rejetté d'abord, et qu'il eût été entrepris depuis ; que l'on résolût de garder en même temps l'Escaut et le canal, c'est-à-dire, de ne garder rien. Enfin, le procès entre ces deux grands hommes existe ; les lettres écrites par le Roi, par M. le duc de Bourgogne, par M. le duc de Vendôme, par M. le duc de Berwick, par M. de Chamillart, existent aussi. On verra qui des deux manqua de sang-froid, et j'oserois peut-être même dire, de raison. A Dieu ne plaise que je veuille mettre en question les qualités éminentes de M. le duc de Vendôme! Si M. le maréchal de Berwick revenoit au monde, il en seroit fâché : mais je dirai, dans cette occasion, ce qu'Homère dit de Glaucus: Jupiter ôta la prudence à Glaucus, et il changea un bouclier d'or contre un bouclier d'airain. Ce bouclier d'or, M. de Vendôme, avant cette campagne, l'avoit toujours conservé, et il le retrouva depuis.

En 1709, M. le maréchal de Berwick fut envoyé pour couvrir les frontières de la Provence et du Dauphiné ; et quoique M. de Chamillart, qui affamoit tout, eût été déplacé, il n'y avoit ni argent ni provisions de guerre et

de bouche; il fit si bien qu'il en trouva. Je me souviens de lui avoir oui dire que dans sa détresse il enleva une voiture d'argent qui alloit de Lyon au trésor royal; et il disoit à M. d'Angervilliers, qui étoit son intendant dans ce temps, que dans la règle ils auroient mérité tous deux qu'on leur fît leur procès. M. Desmarais cria: il répondit qu'il falloit faire subsister une armée qui avoit le royaume à sauver.

M. le maréchal de Berwick imagina un plan de défense, tel qu'il étoit impossible de pénétrer en France, de quelque côté que ce fût, parce qu'il faisoit la corde, et que le duc de Savoie étoit obligé de faire l'arc. Je me souviens qu'étant en Piémont, les officiers qui avoient servi dans ce temps-là, donnoient cette raison, comme les ayant toujours empêchés de pénétrer en France; ils faisoient l'éloge du maréchal de Berwick, et je ne le savois pas.

M. le maréchal de Berwick, par ce plan de défense, se trouva en état de n'avoir besoin que d'une petite armée, et d'envoyer au roi vingt bataillons : c'étoit un grand présent dans ce temps-là.

Il y auroit bien de la sottise à moi de juger de sa capacité pour la guerre, c'est-à-dire, pour une chose que je ne puis entendre. Cependant, s'il m'étoit permis de me hasarder, je dirois que, comme chaque grand homme, outre sa capacité générale, a encore un talent particulier dans lequel il excelle, et qui fait sa vertu distinctive; je dirois que le talent

particulier de M. le maréchal de Berwick étoit de faire une guerre défensive, de relever des choses désespérées, et de bien connoître toutes les ressources que l'on peut avoir dans les malheurs. Il falloit bien qu'il sentît ses forces à cet égard. Je lui ai souvent entendu dire que la chose qu'il avoit toute sa vie le plus souhaitée, c'étoit d'avoir une bonne place à défendre.

La paix fut signée à Utrecht en 1713. Le roi mourut le premier de septembre 1715 : M. le duc d'Orléans fut régent du royaume. M. le maréchal de Berwick fut envoyé commander en Guienne. Me permettra-t-on de dire que ce fut un grand bonheur pour moi, puisque c'est là où je l'ai connu ?

Les tracasseries du cardinal Albéroni firent naître la guerre que M. le maréchal de Berwick fit sur les frontières d'Espagne. Le ministère ayant changé par la mort de M. le duc d'Orléans, on lui ôta le commandement de Guienne. Il partagea son temps entre la Cour, Paris et sa maison de Fitz-James. Cela me donnera lieu de parler de l'homme privé, et de donner, le plus courtement que je pourrai, son caractère.

Il n'a guère obtenu de graces sur lesquelles il n'ait été prévenu. Quand il s'agissoit de ses intérêts, il falloit tout lui dire...... Son air froid, un peu sec, et même quelquefois un peu sévère, faisoit que quelquefois il auroit semblé un peu déplacé dans notre nation, si les grandes ames et le mérite personnel avoient un pays.

Il ne savoit jamais dire de ces choses qu'on appelle de jolies choses. Il étoit sur-tout exempt de ces fautes sans nombre que commettent continuellement ceux qui s'aiment trop eux-mêmes....... Il prenoit presque toujours son parti de lui-même : s'il n'avoit pas trop bonne opinion de lui, il n'avoit pas non plus de méfiance ; il se regardoit, il se connoissoit avec le même bon sens qu'il voyoit toutes les autres choses....... Jamais personne n'a su mieux éviter les excès, ou, si j'ose me servir de ce terme, les pièges des vertus : par exemple, il aimoit les ecclésiastiques ; il s'accommodoit assez de la modestie de leur état ; il ne pouvoit souffrir d'en être gouverné, sur-tout s'ils passoient, dans la moindre chose, la ligne de leurs devoirs : il exigeoit plus d'eux qu'ils n'auroient exigé de lui....... Il étoit impossible de le voir et de ne pas aimer la vertu, tant on voyoit de tranquillité et de félicité dans son ame, sur-tout quand on la comparoit aux passions qui agitoient ses semblables....... J'ai vu de loin, dans les livres de Plutarque, ce qu'étoient les grands hommes ; j'ai vu en lui de plus près ce qu'ils sont. Je ne connois que sa vie privée : je n'ai point vu le héros, mais l'homme dont le héros est parti........ Il aimoit ses amis : sa manière étoit de rendre des services sans vous rien dire ; c'étoit une main invisible qui vous servoit....... Il avoit un grand fonds de religion. Jamais homme n'a mieux suivi ces loix de l'évangile, qui coûtent le plus aux gens

du monde : enfin, jamais homme n'a tant pratiqué la religion, et n'en a si peu parlé...... Il ne disoit jamais de mal de personne; aussi ne louoit-il jamais les gens qu'il ne croyoit pas dignes d'être loués...... Il haïssoit ces disputes qui, sous prétexte de la gloire de Dieu, ne sont que des disputes personnelles. Les malheurs du roi son père lui avoient appris qu'on s'expose à faire de grandes fautes lorsqu'on a trop de crédulité pour les gens même dont le caractère est le plus respectable....... Lorsqu'il fut nommé commandant en Guienne, la réputation de son sérieux nous effraya : mais à peine y fut-il arrivé, qu'il y fut aimé de tout le monde, et qu'il n'y a pas de lieu où ses grandes qualités aient été plus admirées.....

Personne n'a donné un plus grand exemple du mépris que l'on doit faire de l'argent..... Il avoit une modestie dans toutes ses dépenses, qui auroit dû le rendre très à son aise; car il ne dépensoit en aucune chose frivole : cependant il étoit toujours arriéré, parce que, malgré sa frugalité naturelle, il dépensoit beaucoup. Dans ses commandemens, toutes les familles angloises ou irlandoises pauvres, qui avoient quelque relation avec quelqu'un de sa maison, avoient une espèce de droit de s'introduire chez lui; et il est singulier que cet homme, qui savoit mettre un si grand ordre dans son armée, qui avoit tant de justesse dans ses projets, perdît tout cela quand il s'agissoit de ses intérêts particuliers.

Il n'étoit point du nombre de ceux qui tantôt se plaignent des auteurs d'une disgrace, tantôt cherchent à les flatter; il alloit à celui dont il avoit sujet de se plaindre, lui disoit les sentimens de son cœur, après quoi il ne disoit rien......

Jamais rien n'a mieux représenté cet état où l'on sait que se trouva la France à la mort de M. de Turenne. Je me souviens du moment où cette nouvelle arriva : la consternation fut générale. Tous deux ils avoient laissé des desseins interrompus; tous les deux une armée en péril; tous les deux finirent d'une mort qui intéresse plus que les morts communes : tous les deux avoient ce mérite modeste pour lequel on aime à s'attendrir, et que l'on aime à regretter......

Il laissa une femme tendre, qui a passé le reste de sa vie dans les regrets, et des enfans qui, par leur vertu, font mieux que moi l'éloge de leur père.

M. le maréchal de Berwick a écrit ses mémoires; et, à cet égard, ce que j'ai dit dans l'Esprit des Loix sur la relation d'Hannon, je puis le redire ici. *C'est un beau morceau de l'antiquité que la relation d'Hannon : le même homme qui a exécuté, a écrit. Il ne met aucune ostentation dans ses récits : les grands capitaines écrivent leurs actions avec simplicité, parce qu'ils sont plus glorieux de ce qu'ils ont fait, que de ce qu'ils ont dit.*

Les grands hommes sont plus soumis que les autres à un examen rigoureux de leur conduite : chacun aime à les appeller devant son petit tribunal.

tribunal. Les soldats romains ne faisoient-ils pas de sanglantes railleries autour du char de la victoire? Ils croyoient triompher, même des triomphateurs : mais c'est une belle chose pour le maréchal de Berwick, que les deux objections qu'on lui a faites ne soient uniquement fondées que sur son amour pour ses devoirs.

L'objection qu'on lui a faite de ce qu'il n'avoit pas été de l'expédition d'Ecosse, en 1715, n'est fondée que sur ce qu'on veut toujours regarder le maréchal de Berwick comme un homme sans patrie, et qu'on ne veut pas se mettre dans l'esprit qu'il étoit François. Devenu François, du consentement de ses premiers maîtres, il suivit les ordres de Louis XIV, et ensuite ceux du régent de France. Il fallut faire taire son cœur, et suivre les grands principes : il vit qu'il n'étoit plus à lui : il vit qu'il n'étoit plus question de se déterminer sur ce qui étoit le bien convenable, mais sur ce qui étoit le bien nécessaire : il sut qu'il seroit jugé, il méprisa les jugemens injustes. Ni la faveur populaire, ni la manière de penser de ceux qui pensent peu, ne le déterminèrent.

Les anciens, qui ont traité des devoirs, ne trouvent pas que la grande difficulté soit de les connoître, mais de choisir entre deux devoirs. Il suivit le devoir le plus fort, comme le destin. Ce sont des matières qu'on ne traite jamais que lorsqu'on est obligé de les traiter, parce qu'il n'y a rien dans le monde de plus respectable

qu'un prince malheureux. Dépouillons la question : elle consiste à savoir si le prince, même rétabli, auroit été en droit de le rappeller. Tout ce que l'on peut dire de plus fort, c'est que la patrie n'abandonne jamais : mais cela même n'étoit pas le cas; il étoit proscrit par sa patrie lorsqu'il se fit naturaliser. Grotius, Puffendorf, toutes les voix par lesquelles l'Europe a parlé, décidoient la question, et lui déclaroient qu'il étoit François, et soumis aux loix de la France. La France avoit mis pour lors la paix pour fondement de son systême politique. Quelle contradiction, si un pair du royaume, un maréchal de France, un gouverneur de province avoit désobéi à la défense de sortir du royaume, c'est-à-dire, avoit désobéi réellement pour paroître aux yeux des Anglois seuls n'avoir pas désobéi! En effet, le maréchal de Berwick étoit, par ses dignités même, dans des circonstances particulières; et on ne pouvoit guère distinguer sa présence en Ecosse, d'avec une déclaration de guerre avec l'Angleterre. La France jugeoit qu'il n'étoit point de son intérêt que cette guerre se fît; qu'il en résulteroit une guerre qui embraseroit toute l'Europe. Comment pouvoit-il prendre sur lui le poids immense d'une démarche pareille? On peut dire même que, s'il n'eût consulté que l'ambition, quelle plus grande ambition pouvoit-il avoir que le rétablissement de la maison de Stuart sur le trône d'Angleterre? On sait combien il aimoit ses enfans. Quelles délices pour son cœur, s'il avoit pu

prévoir un troisième établissement en Angleterre.

S'il avoit été consulté pour l'entreprise même dans les circonstances d'alors, il n'en auroit pas été d'avis : il croyoit que ces sortes d'entreprises étoient de la nature de toutes les autres, qui doivent être réglées par la prudence, et qu'en ce cas, une entreprise manquée a deux sortes de mauvais succès; le malheur présent, et une plus grande difficulté pour entreprendre de réussir à l'avenir.

FIN.



